A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

CHRESTOMATHIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

Digitized by Google

GENÈVE. — IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT.

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

DU

QUATORZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE

AVEC UNE GRAMMAIRE ET UN LEXIQUE
DE LA LANGUE DE CETTE PÉRIODE; UNE HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA
LANGUE FRANÇAISE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU
COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET DES CONSIDÉRATIONS SUR
L'ÉTUDE DU VIEUX FRANÇAIS

PAR

CHARLES MONNARD

Professeur ordinaire à l'Université de Bonn

3me PARTIE :

CHRESTOMATHIE SUPÉRIEURE

GENÈVE

JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS

MÊME MAISON, RUE DE LA MONNAIE, 10

1862

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DU

VIEUX FRANÇAIS

TROISIÈME PARTIE

CHRESTOMATHIE SUPÉRIEURE

Digitized by Google

Digitized by Google

QUATORZIÈME SIÈCLE

FROISSART.

1337 — 1410.

La galerie d'écrivains célèbres qui doivent, pendant trois siècles, nous faire entendre la langue française avec ses modifications successives, s'ouvre par un homme éminent comme historien, comme artiste dans l'art du langage, et dont le talent poétique a laissé des traces dans l'un et l'autre domaine. Fils d'un peintre d'armoiries, il se plut surtout à peindre la noblesse chevaleresque, avec les plaisirs et la gloire de la vie des chevaliers, combats, tournois, fêtes, splendeurs de toute espèce. Sa parole est pittoresque plus que grave et contenue. Nous n'avons pas à juger l'historien avec ses mérites et ses erreurs de bonne foi. — Comme écrivain, Froissart est avant tout soigneux de ce qui charme l'imagination et l'oreille : la couleur, le choix des mots, l'élégance des tours et l'harmonie. Les nombreux voyages qu'il fit dans les provinces, les classes diverses qu'il visita et qu'il entendit, la haute société qu'il fréquenta, ouvrirent devant lui tous les trésors de la langue de son siècle.

Comment se gouvernent les Écossais.

Les escocoys sont durs et hardis et fors trauaillans en armes et en guerres. Et quant ilz veullent entrer en angleterre ilz mainent leur ost bien vingt ou vingt-quatre lieues loing que de jour que de

Digitized by Google

nuyt, car ilz sont tous a cheual les ungs et les autres, hors mys la truandaille qui les suyuent a pied. Les cheualiers et escuiers sont bien montez sur grans roucins, et les autres communes gens du pays sur petites haquenees, et si ne meinent point de charroy pour la diuersité des montaignes qu'ilz ont a passer parmi ce pays de northombelande (Northumberland); si ne mainent nulles pourveances de pain ne de vin, car leur usaige est tel en temps de guerre et leur sobriété qu'ilz se passent bien assez longuement de chair cuite a moitie sans pain et de boire eaue de riuiere sans vin et si nont que faire de chauderieres ne de chauderons, car ilz cuysoient bien eulx mesmes leurs bestes quant ilz les ont escorchees, si sceuent bien qu'ilz trouueront bestes a grant foison au pays la ou ilz veullent aller. Par quoy ilz ne portent autre pourveance, car chascun emporte entre la selle de son cheual et le penon une grant piece plate et si trousse derrie luy une besace pleine de farine en telle entente que quant ilz ont tant mange de chair cuite que leur estomac leur semble estre vague et affoibly ilz gettent celle piece plate au feu et destrempent ung petit de leur farine. Et quant celle piece plate est echauffee ilz gettent de celle clere paste sur celle chaude piece et en font ung petit tourtel en maniere de flamiche ou de buignet et le manguent pour conforter leur estomach, par quoy ce nest pas grant merueille se ilz font grans iournees plus que autres gens.

Comment les Anglais se mirent en trois batailles.

Quant le roy anglois et tout son ost eurent veu les fumees des escocoys ilz firent tantost crier alarme et commander que chascun se deslogeast et suiuist les bannieres. Ainsi fut fait et se tira chascune armee sur les champs si comme pour tantost combattre. La endroit furent ordonnees trois grosses batailles a pie et chascune bataille auoit deux elles de cinq cens hommes darmes qui deuoient demourer a cheual: et sachez que len disoit quil y auoit bien la VIII mille hommes darmes cheualiers et escuyers et XXX mille hommes armez et appareillez, la moytie montez sur petites

Digitized by Google

hacquenees et lautre moytie sergens a pie, coustillers enuoyez par election de par les bonnes villes a leurs gaiges et si y auoit bien XXIIII mille archers a pie sans la ribaudaille, car ainsi que les batailles furent ordonnees on cheuaucha tout renge apres les escocoys a lendroit des fumees iusques a basses vespres. Adonc se logea lost en ung bois sur une petite riuiere pour eulx aiser et pour attendre le charroy et les pourueances, et tout le iour auoient ars et pille les escocoys a cinq lieues pres de lost et ne les pouoient raconsuir. Lendemain au point du iour chascun fut arme et mirent leurs bannieres au champ chascun en sa bataille toute iour sans desrouter par montaignes ne par valees ne oncques ils ne peurent approcher les escocoys qui venoient deuant eulx tant y auoit de boys, de marestz et desers sauuaiges et mauuaises montaignes et vallees, et si nestoit qui osast sur peine de perdre la teste faire passer ne cheuaucher deuant les bannieres fors les mareschaulx.

Comment le roi Robert d'Ecosse mourut.

Apres ce que les escocoys se furent partis de nuyt de la montaigne la ou le ieune roi edouart et les seigneurs dangleterre les auoient assiegez sicomme vous auez ouy, ils allerent XXII lieues dicelluy sauuage pays sans arrester et passerent celle riuiere de thin assez pres de cardoel en galles, et le lendemain reuindrent en leur pays et se departirent par lordonnance des seigneurs et sen ralla chascun en sa maison. Assez tost apres aucuns seigneurs et barons pourchasserent tant entre le roy angloys que unes treues furent donnees par lespace de trois ans entre les deux roys descoce et dangleterre. Dedans celle treue aduint que le roy robert descoce qui moult preux auoit este estoit demoure viel et foible et si charge de la grosse maladie ce disoit on que mourir luy conue noit. Quant il vit sa fin approcher il manda les barons de son royaulme esquelz il se fyoit le plus. Si leur dist que mourir luy conuenoit. Et leur commanda sur leur loyaulte quils gardassent feablement le royaulme en ayde de dauid son filz, et quant il seroit venu en aage quilz luy obeissent et quilz le couronnassent a

Digitized by Google

roy et quilz le mariassent en lieu si suffisant que a luy appartenoit. Et apres il appella le gentil messire guillaume de douglas et lui dist deuant tous les autres. Messire guillaume chier amy vous scauez que iay eu moult a faire et a souffrir en mon temps que iay vescu pour soustenir les droitz de ce royaulme. Et lors que ie euz le plus a faire ie fiz ung veu que ie nay point accomply dont me desplaist. Je vouay que se ie pouoye tant faire que ie eusse ma guerre acheuee parquoy ie peusse cestuy royaulme gouuerner en paix je proye ayder a guerroyer contre les ennemys de nostre seigneur iesuchrist et les aduersaires de la foy chrestienne a mon loyal povoir. A ce point a tousiours mon cueur tendu, mais nostre seigneur ne le ma pas voulu consentir si ma donne tant a faire en mon temps, et au dernier entreprins de tant dure et griefue maladie de laquelle maladie me conuient mourir. Et puis quil est ainsi que le corps de moy ny peult aller ne acheuer ce que le cueur a tant desire, ie y vueil enuoyer le cueur en lieu du corps pour mon veu acheuer. Et pour ce que ie ne scay en tout mon royaulme nul chevalier plus preux ne plus vaillant de vostre corps ne mieulx taille pour mon voyage acheuer en lieu de moy, je vous prie trescher et tres especial amy tant comme ie vous puis prier que vous vueillez ce voyage entreprendre pour lamour de moy et pour mon ame acquitter envers nostre seigneur, car ie tiens tant de vostre noblesse et de vostre loyaulte que se lentreprenez vous ny fauldrez nullement et si en mourray plus ayse, mais que ce soit par telle maniere comme ie vous diray. Je vueil que si tot que ie seray trespasse que vous prenez le cueur de mon corps et le faictes bien embaulmer et prenez tant de mon tresor quil vous semblera bon pour parfournir tout le voyage pour vous et pour tous ceulx que vous vouldrez mener auec vous pour le presenter au sainct sepulchre nostre seigneur la ou nostre seigneur fut enseuely puisque le corps ny peult aller, et le faictes si grandement et vous pouruoyez si suffisamment de telle compaignie et de toutes autres choses que a votre etat appartient et que par tout ou vous viendrez len sache que vous emportez le cueur du roy robert descoce, lequel vous portez oultre mer et par son commandement puis que ainsi est que le corps ny peult aller. Tous ceulx qui la estoient se prindrent a plorer. Et quant ledit messire guillaume peut parler il dist. Gentil et noble roy cent

Digitized by Google

mille mercys du grant honneur que vous me faictes quant de si noble et si grant chose et tel tresor me chargez. Et ie feray voulentiers et de bon cueur ce que vous me commandez a mon loyal pouoir. Jamais n'en doubtez combien que ie ne soye pas digne ne suffisant pour telle chose acheuer. Adoncques dist le roy. Ha gentil cheualier grant mercis, mais que vous me le promettez. Le cheualier dist. Certes sire tres voulentiers. Lors luy promist comme bon cheualier. Et adonc dist le roy. Or soit dieu gracie et mercye, car ie mourray plus en paix doresenauant puis que ie scay que le plus preux et le plus suffisant de mon royaulme acheuera pour moy ce que ie ne peuz oncques acheuer.

Assez tost apres trespassa de ce siecle le vaillant Robert de breux roy descoce et fut enseuely honnorablement et fut le cueur oste et embasme, et gist le dessus du dit roy en labbaye de donfremalin tres reueramment, et trespassa de ce siecle lan mil CCCXXVII le VII^e^ iour de nouembre le plus puissant prince du royaulme descoce, et se armoit dargent a trois oreilles dor.

Mort de Guillaume de Douglas.

Quant le printemps vint et la saison messire guillaume de douglas se pourueut grandement de ce qu'il luy appartenoit, et monta en mer au port de mozais en escoce et sen vint en flandres droit a lescluse pour ouyr nouuelles et pour scauoir se nul de par deca la mer se appareilleroit pour aller par deuers la saincte terre de Jherusalem, affin quil peust auoir meilleure compaignie. Si sejourna bien a lescluse par lespace de douze iours aincoys quil sen partist mais oncques la endroit ne voulut mettre pied a terre, mais demoura tout ce terme sur la marine, et tenoit tousiours son tynel honorablement a trompes et a naquaires comme se ce fust le roy descoce. Et auoit en sa compaignie ung cheualier banneret et sept autres cheualiers des plus preux du royaulme descoce sans lautre mesgnie, et si auoit toute sa vaisselle dor et dargent, potz, bacins, escuelles, hanaps, boutailles, barilz et autres telles choses, et auoit iusques a vingt et six escuiers ieunes et gentilz et des plus suffisans descoce dont il estoit seruy. Et saichez que tous

Digitized by Google

ceulx qui le vouloient aller veoir estoient bien servis de deux manieres de vins et de deux manieres despices, mais que ce feussent gens destat. Au dernier quant il eut seiourne a lescluse par lespace de douze iours il entendit que Alphonse [1] le roi despaigne guerroioit le roy de grenade [2] qui etoit sarrazin. Si aduisa quil yroit celle part mieulx employer son temps et son voyage. Et quant il auroit la fait sa besongne il yroit oultre pour acheuer ce qui luy estoit en charge. Si sen alla deuers espaigne et descendit premierement au port de Valence la grant, et puis sen alla droit vers le roy despaigne qui tenoit son ost contre le roy de grenade [3] sarrazin, et estoient assez pres lung de lautre sur les frontieres de son pays.

Aduint assez tost apres que ce messire guillaume de douglas fut la venu le roy despaigne yssit hors aux champs pour plus pres approcher de ses ennemys. Le roy de grenade yssit hors dautre part si que ung roy veoit lautre a tout ses bannieres. Et commencerent a renger les batailles lung contre lautre. Et ledit messire guillaume se tira dung coste a tout sa route pour mieulx faire sa besongne et monstrer son effort. Quand il veit les batailles rengees dune part et dautre et vit les batailles du roy despaigne ung petit esmouuoir il cuida quelles se allassent assembler. Et luy qui mieulx vouloit estre des premiers que des derniers ferit des esperons et toute sa compagnie auecques luy iusques a la bataille du roy de grenade et assembla aux sarrazins et pensa que les batailles du roy despaigne le suyuissent, mais non firent, dont il fut deceu, car oncques a ce iour ne le suyuirent. La fut le gentil cheualier messire guillaume de douglas enclos et toute sa route des ennemys, et y firent merueilles darmes, mais finablement ilz ne peurent durer, mais furent tous occis, dont ce fut grant dommaige quilz ne furent secourus des espaignolz. En ce temps aucuns seigneurs et preudhommes qui desiroient la paix entre les escocoys

[1] Il s'agit ici d'Alphonse XI, roi de Castille et de Léon, couronné en 1311, mort en 1350. *(Buchon.)*

[2] Muley Muhamad IV, souverain de Grenade qui monta sur le trône en 1315 et mourut en 1333. *(Buchon.)*

[3] Muhamad venait de s'emparer de Gébaltaric (Gibraltar), et Alphonse faisait le siége de cette ville par terre et par mer. Mais l'approche de Muhamad le força de lever le siége. *(Buchon.)*

Digitized by Google

et les angloys traicterent tant que mariage fut fait entre le ieune roy descoce, et la seur au ieune roy edouart dangleterre. Si fut ce mariage accorde, et espousa la dame le dessusdit roy a varuich en escoce, et y eut grans festes et beaulx esbatemens de lune partie et de lautre.

Comment le roi de France alla voir le pape en Avignon.

Le roi de France, Charles IV, le Bel, étant mort sans postérité mâle en 1328, il eut pour successeur son parent, Philippe IV, comte de Valois. Avec lui commença la dynastie des Valois, Philippe régna jusqu'en 1350. En 1336 il visita une partie de ses Etats. Dans ce voyage il alla voir le pape Benoît XII qui siégeait dans Avignon, pontife vénéré pour sa piété, comme pour son savoir. Froissart va raconter cette visite et son résultat.

En ce temps le roy philippe de france se partit de Paris en grant arroy, Loys, roi de behaigne, et le roy de nauarre en sa compaignie, et foison de ducz, contes et seigneurs, car il tenoit grant estat et noble : et faisoit grant liurees et grans despens. Et alla visiter son royaulme parmy bourgongne tant quil vint en auignon il fut moult honnorablement receu du pape benedic [1], et de tout le college; et le plus qu'ilz peurent le honnorerent. Et fut depuis long temps la enuiron auecques le sainct pere et les cardinaulx, et se logeoit à Villeneufve hors auignon. Si vint le roy darragon [2] aussi en ce temps a court de romme pour le veoir festoier, et eut grans festes et solennitez a leurs approchemens, et furent la tout le caresme en suyuant. Dont il aduint que certaines nouuelles vindrent en court de romme que les ennemys de dieu estoient trop fort contre la saincte terre, et auoient reconquis presque tout le royaulme de rasse [3], et prins le roy [4] qui se estoit de son temps fait

[1] Jacques Fournier, né dans le comté de Foix, pape sous le nom de Benoît XII. J. D.

[2] D. Pedre IV, qui venait de succéder à son père Alphonse IV, mort au mois de janvier précédent. J. D.

[3] *Rasse* ou plutôt *Rassie*, en latin *Rassia*, ancien nom de la Servie, province de la Turquie d'Europe. J. D.

[4] Le roi dont il s'agit ici est probablement Etienne Vrosc, que son fils Etienne Duscian fit étrangler. (*Histoire des Slaves*, p. 259. Baluze, *Vies des papes d'Avignon*, t. I). J. D.

Digitized by Google

chrestienner et fait mourir a grant martire, et menacoient encores les incredules grandement saincte eglise de la chrestiente. Le bon iour du grant vendredy prescha le pape deuant les roys dessusditz la digne souffrance de nostre seigneur. Et enhorta grandement a prendre la croix sur les sarrazins tant que le roy de france esmeu de pitie print la croix et requist au pape quil la voullist accorder. Dont le pape luy accorda et conferma par condition quil absouldroit de peine et de coulpe vrays confes et repentans, le roy de france et tous ceulx qui yroient en ce sainct voyage auecques luy. Le roy charles de behaigne (Bohême), le roy de nauarre[1], et le roy pierre[2] darragon la prindrent et grant foison de ducz, contes, barons et cheualiers qui la estoient. Et aussi le cardinal de naples, le cardinal de pierregort, le cardinal blanc et le cardinal dostie. Et fut tantost celle croix preschee et publiee par le monde, et venoit a tous seigneurs moult grant plaisance, et speciallement a ceulx qui vouloient le temps despenser en armes et qui adoncques ne le scauoient mye bien raisonnablement employer ailleurs. Quant le roy de france et les seigneurs dessus nommez eurent este un grant temps deuers le pape et ilz eurent advise et conferme, la plus grant partie de la court prindrent conge du saint pere. Si sen ralla le roy darragon en son pays, et le roy de france et sa compaignie vindrent à montpellier et furent la ung bien grant temps. Et fist adonc le roy philippe une paix qui se mouvoit entre le roy darragon et le roy de maillorgues[3]. Apres celle paix faicte il retourna arriere en France a petites iournées et a grans despans visitant ses villes et chasteaulx dont il auoit grant nombre et repassa parmi auuergne : berry : beausse et gastinois. Et reuint a paris ou il fut receu a grant feste. Le royaulme de France estoit adonc gras : dru et plain et les gens riches et puissans de grant auoir : ne on ny scauoit parler de nulle guerre.

[1] Philippe, comte d'Evreux, dit le bon et le sage, couronné à Pampelune le 5 mai 1328 et marié à Jeanne II, reine de Navarre, fille de Louis Hutin et de Marguerite de Bourgogne. J. A. B.

[2] Pierre IV, dit le cérémonieux. J. A. B.

[3] Majorque.

Digitized by Google

Comment le roi de france fit faire son appareil et ses pourvéances pour aller outre mer contre les ennemys de Dieu.

Sur l'ordonnance de la croix que le noble Roy de france auoit emprins pour aller oultre mer, et dont il se foisoit chief se aduiserent plusieurs seigneurs par le monde et semprindrent par grant deuotion. Si fist le roy philippe le plus grant appareil et le plus bel qui oncques eust este fait pour aller oultre mer, ne du temps godefroy de buillon ne dautres. Et auoit retenu et mys en certains portz de marseille, daiguemortes, de narbonne, et des enuiron montpellier telle quantite de vaisseaulx de nauires, de carraques, de gallees, et de barges que pour passer XL mille hommes darmes et leurs pourueances, et les fist tout le temps pourueoir de biscuyt, de vins, de doulce eaue, de chair salee et de toutes autres choses necessaires pour gens darmes et pour viure a si grant plante que pour durer trois ans s'il estoit mestier. Et enuoya le roy de france grans messaiges au roy de hongrie qui estoit moult vaillant homme en luy priant quil fust appareille et son pays ouuert pour receuoir les pelerins de dieu. Le roy de hongrie si y entendit moult voulentiers, et dist quil estoit tout pourueu. En telle maniere le signifia le roy de france au roy de cypre, monseigneur hugues de luzencon, et au roy de cecille qui se pourueurent selon ce bien et suffisamment. Encores enuoya le roy de france devers les venicyens en priant que leurs mettes fussent ouuertes, gardees et pourueues de ce qui estoit necessaire. Iceulx obeirent voulentiers et aussi firent les geneuois (Génois) et tous ceulx de la riuiere de gennes (Gênes), et fist le roy passer oultre en lille de rodes le grant prieur de france pour administrer viures et pouruoyances en leurs mettes, et firent ceulx de sainct iehan [1] accord aux venicyens pour pouruoyer moult bien en lille de creth qui est de leur seigneurie. Briefuement chascun estoit appareille pour faire ce que bon sembloit pour recueillir les pelerins de dieu, et prindrent plus de trois cens mille personnes la croix pour aller oultre la mer et en ce noble et sainct voyage.

[1] Les chevaliers de St-Jean.

Digitized by Google

Comment Jaquemart d'Artevelle obtint si bien la grace des Flamands que tout quant que il faisoit, nul ne lui contredisoit (1337).

En ce temps que je vous dy auoit grant discension entre le conte de flandres et les flamens [1]. Car ilz ne vouloient point obeir et ne se osoit tenir en flandres fors a grant peril. Et auoit lors un homme a gand qui avoit este brasseur de miel. Celluy estoit entre en si grant fortune et en si grant grace a tous les flamens que ce estoit tout fait ce quil faisoit et vouloit deuiser et commander par tout flandres de lung des boutz iusques a lautre et ny avoit nully tant fust grant qui de riens osast trespasser son commandement ne contredire. Il auoit tousiours apres luy allans aual la ville de gand LX ou quatre XX varletz tous armez entre lesquelz y en auoit deux ou trois qui scauoient de ses secretz. Et quant il encontroit ung homme quil hayoit ou auoit en souspecon il estoit tantost tue, car il auoit commande a ses secretz varletz et dit. Si tost que ie encontreray ung homme et ie fais ung tel signe si le tuez sans faillir tant grant soit il sans attendre plus haulte parolle, et ainsi en advenoit souuent et fist en celle maniere plusieurs grans maistres tuer parquoy il estoit si doubte que nul nosoit parler contre chose quil voulsist faire ne a peine penser de la contredire et falloit que chascun luy fist chiere, et quant ces compaignons dessusdictz lauoient raconduit a son hostel chascun alloit disner en sa maison et tantost reuenoient apres disner deuant sa maison emmy la rue et illecques playdoient et brayoient iusques adonc quilz vouloient aller aual la ville iouer et esbatre et ainsi se conduisoient iusques a ce quil voulsist soupper. Et sachez que chascun de ses souldoyers auoit chascun iour quatre gros de flandres pour ses fraiz et pour ses gaiges et les faisoit bien payer de sepmaine en sepmaine. Et aussi auoit par toutes les villes et chastellenies de flan-

[1] Louis de Cressy, comte de Flandre, fut en guerre continuelle avec ses sujets. A cette époque, il se tenait ordinairement en France et venait rarement en son pays de Flandre à cause de ses querelles avec les Flamands et parce que les trois villes de Gand, Bruges et Ypre *gouvernaient le pays à leur plaisir*. (D'oudegherst, *Annales de Flandre*, t. II, p. 429.) Louis s'était brouillé avec ses sujets pour s'être dirigé uniquement par les conseils d'un abbé de Vezelai qui n'entendait rien à l'administration et ne cherchait qu'à s'enrichir. J. A. B.

Digitized by Google

dres sergens et souldoyers a ses gages pour faire tous ses commandemens et faire et espier et scauoit se il y auoit nulle personne qui fust rebelle a luy ne qui dist ne informast nully contre sa voulente. Et si tost quil en scauoit aucun en une ville il ne cessoit iamais quil ne leust banny ou tue sans deport ia si bien ne sen gardast. Et mesmement tous les plus puissans de flandres cheualiers et escuyers et bourgeois de bonnes villes quil pensoit quilz fussent fauorables au conte en aucune maniere il les bannissoit de flandres et leuoit la moytie de leurs rentes et reuenues et laissoit lautre moytie pour le douaire de leurs femmes a leurs enfans. Et ceulx qui estoient ainsi bannis dont il y auoit foison se tenoient a sainct omer le plus et les appelloit on les auollez, a parler proprement il ne y eut oncques en flandres ne en autre pays conte, duc, prince ne autre qui peust auoir ung pays si a sa voulente comme il eut longuement et estoit appelle iacquemart darteuelle, il faisoit leuer les rentes, les vinaiges et les droictures que le conte deuoit auoir et qui luy appartenoient quelque part que ce feust en la conte de flandres et toutes les males totes il les despendoit a sa voulente et en donnoit sans en rendre nul compte. Et quant il vouloit dire que argent luy failloit on len croyoit et croire len conuenoit, car nul nosoit dire a lencontre. Et quant il vouloit emprunter a aucuns bourgeois sur son parement il nestoit nul qui osast lescondire a prester.

Comment le roi d'Angleterre vint à l'Ecluse et amena avec lui son fils le prince de Galles, en intention de le faire seigneur de flandre, par le consentement de Jacques d'Artevelle. 1345.

En ce temps[1] regnoit encores au pays de flandres en grant prosperite et puissance ce bourgeois de gand jacquemart darteuelle qui estoit si bien du roy dangleterre quil vouloit. Car il promettoit audit roy quil le feroit seigneur et heritier de flandres et si en reuestiroit son filz le prince de galles et feroit en celle saison de la conte de flandres duchie. De quoy estoit sur celle en-

[1] Huit ans plus tard.

Digitized by Google

tente le roy dangleterre en celle saison enuiron la sainct iehan baptiste, lan mil quatre cens quarante et six venu a lescluse a grant foison de baronnie et de cheualiers. Et auoit la amene le ieune prince de galles son filz sur les promesses de iacques darteuelle. Si se tenoit la le roy et toute sa naue au haure de lescluse, et aussi son tinel. Et la le venoient veoir et visiter ses amys de flandres. Et y eut plusieurs parlemens entre le roy et ledit iacquemart darteuelle dune part et les consulz des bonnes villes dautre part sur lestat dessusdit. Dont ceulx du pays ne estoient mye bien daccord audit roy ne audit darteuelle. Lequel preschoit sa querelle de desheriter le conte loys leur naturel seigneur et son jeune filz loys et en heriter le filz du roy dangleterre. Ceste chose dirent quilz ne feroient iamais. Dont au derrenier parlement qui auoit este a lescluse dedans la naue du roy anglois que on nommoit Catherine qui estoit si grande et si grosse que merueilles seroit a recorder, ilz auoient respondu ainsi dung commun accord. Chier sire vous nous requerez dune chose moult pesante et qui au temps aduenir pourroit toucher au pays de flandres et a noz hoirs. Vray est que nous ne scauons au iourdhuy au monde seigneur de qui nous aymissions tant le prouffit et lauancement que nous ferions de vous. Mais ceste chose nous ne pourrions pas faire de nous tant seullement se toute la communaulte de flandres entierement ne si accordoit. Si se traira chascun deuers la ville et remonstrerons generallement ceste besongne aux hommes de nos villes. Et la ou la plus seine partie se vouldra accorder nous laccorderons aussi et serons cy arriere dedans ung moys, et vous respondrons cy apoint que vous en serez bien content. Le roy dangleterre ne ledit darteuelle nen peurent adonc autre chose auoir ne autre responce. Si la voulsissent auoir bien plus brefue se faire se peust, mais nenny. Si respondit le roy en la bonne heure. Ainsi se partit le parlement et retournerent les consulz des bonnes villes en leurs lieux. Or demoura encores ung petit iacquemart darteuelle delez le roy dangleterre pour la cause que le roy dangleterre se descouuroit a luy feablement de ses besongnes et luy promettoit tousiours et asseuroit que il le feroit venir a son entente, mais il le deceut quant il demoura derriere et quil ne vint a gand aussi tost que les bourgeois qui auoient este enuoyez au parlement de part tout le corps de la ville.

Digitized by Google

Comment messire Guillaume de Douglas prit le fort chateau d'Edimbourg par grand engin (ruse) et par grand'soubtiueté (adresse). 1340.

Le roi d'Angleterre, Édouard III, « guerroyant le royaume de France, » comme s'exprime Froissart, assiégeait Tournay. Le roi de France, Philippe VI, qui avait en Écosse des seigneurs affidés, entre autres Guillaume de Douglas, les pria de « faire grande guerre sur le royaume d'Angleterre » et de presser vivement les places fortes occupées par des troupes anglaises, afin de forcer Edouard à lever le siége et à retourner dans ses Etats pour les défendre.

Or aduint que guillaume de douglas se aduisa dung grant fait et sen descouurit a ses compaignons au conte patris et a messire robert fresiel qui auoit este gardien du roy dauid descoce et alixandre de ramaisi qui tous si accorderent. Si prindrent bien deux cens lances des escocois sauuaiges et entrerent en mer et firent pourueance dauoyne, de blance farine, de charbon et de feurre, puis arriuerent paisiblement a ung port qui estoit prez de ce fort chastel de Handebourg (Edimbourg) qui leur resistoit plus que tous les autres. Quant ilz furent armez ilz yssirent hors par nuyt et print v ou vii des compaignons en qui il se confioit le plus et se vestirent de poures cottes dessirees et de poures chapeaulx en guise de poures marchans et chargerent douze petis cheualetz[1] de douze sacz, les ungz emplis dauoyne, les autres de farine, et les autres de charbon, et puis enuoyerent leurs compaignons embuscher en une abbaye destruite et gastee la ou nul ne demouroit, et estoit assez pres du pied de la montaigne la ou le chastel seoit. Quant il fut iour ces marchans qui couuertement estoient armez se mirent au chemin vers le chastel a tous leurs petits cheuaulx au mieulx qu'ils peurent. Lors quant ce vint au meillieu de la montaigne ledit messire guillaume de douglas et messire simon fresiel allerent deuant et firent les autres venir tout bellement et vindrent au portier, si luy dirent quilz auoient la amene en grant paour ble et farine et silz en auoient besoing ils leur en vendroient voulentiers et a bon marche. Le portier respondit quil lui en failloit

[1] Les chevaliers se piquaient d'avoir de grands et forts chevaux et laissaient les petits chevaux aux marchands. Les juments étaient surtout dédaignées; on regardait une jument comme une monture avilissante pour des chevaliers.

J. A. B.

Digitized by Google

pour la forteresse, mais il estoit si matin quil noseroit esueiller le seigneur de leans, ne le maistre dhostel, mais feissent venir auant tout et il leur ouuriroit la porte. A donc firent passer tout bellement les autres auec leurs charges et entrerent tost en la porte des bailles qui leur fut ouuerte, messire guillaume de douglas auoit veu que le portier auoit toutes les grans clefz de la grant porte du chastel et auoit couuertement demande au portier de laquelle il deffermoit la porte et de laquelle le guischet. Quant la premiere porte fut ouuerte comme vous auez ouy ilz mirent dedans les cheualetz et en deschargerent deux qui portoient les sacz de charbon droictement sur le sueil de la porte affin que on ne la peust clore et puis prindrent le portier et le tuerent si paisiblement que oncques ne sonna mot. Puis prindrent les clefz et deffermerent la porte du chastel, puis corna ledit messire guillaume ung cor et getterent ses compaignons leurs cottes deschirees ius et renuerserent les autres sacz au trauers de la porte affin que on ne la peust fermer. Quant les autres compaignons qui estoient embuschez assez pres de la ouyrent le cor ilz saillirent de lembusche et coururent contremont la voye du chastel. Et adonc la guette du chastel qui dormoit sesueilla au son du cor. Si vit ces gens monter hastiuement tous armez. Lors commenca moult fort à corner tant qu'il peut et a crier trahy, trahy, seigneurs, trahy, armez vous tost, car veez cy gens darmes qui approuchent de nostre forteresse. A donc sesueillerent tous et vindrent quant ilz furent armez iusques à la porte, mais messire guillaume et ses VII compaignons deffendirent que la porte ne fust fermée. Lors multiplia grant hutin entre eulx et tindrent ceulx de dehors lentree par grant proesse tant que ceulx de l'embusche furent venus. Et tousiours ceulx de dedans deffendoient le chastel tant qu'ilz pouoient et y firent merueilles darmes et tuerent, naurerent aucuns de ceulx de dehors, mais messire guillaume et les escocoys firent tant quilz conquirent la forteresse et furent tous les angloys mors fors le chastellain et six escuyers qui furent prins à mercy. Si demourerent leans les escocoys tout le iour, puis y establirent pour chastellain ung escuyer du pays appelle symon de vesy et auec luy plusieurs hommes du pays descoce. Les nouuelles vindrent au roy dangleterre au siege de tournay.

Digitized by Google

Comment le sire de Clisson et le sire de Léon furent pris des Anglais à une escarmouche devant Vannes, et le sire de Stanfort y fut pris de ceux de Vannes (1342).

Pendant que le roy dangleterre alloit venoit et cheuauchoit le pays de bretaigne ses gens qui seoient deuant la ville de vennes y liurerent tous les iours moult diuers assaulx a lune des portes. Si se tirerent celle part tous les bons gensdarmes de lune part et de lautre. La eut [1] maintes belles apertises darmes faictes, car ceulx de vennes auoient ouuerte la porte et se tenoient a la barriere pour cause quilz veoit la banniere du conte de varuich, celle du conte darondel, du baron de stanfort et de messire gaultier de manny qui se habandonnoient ce leur sembloit assez follement. Dequoy le sire de clisson, messire henry de leon et les aultres cheualiers se aduenturoient plus courageusement. La eut dure escarmouche dung coste et daultre moult longuement. Finablement lassault se porta tellement que les anglois furent reboutez et recullez arriere des barrieres. Si sauancerent les cheualiers de bretaigne et ouurirent les barrieres chascun son glaiue en son poing et laisserent six cheualiers des leurs pour garder la ville auec foison dautres gens. Puis tout a pied lancant et escarmouchant ilz poursuiuirent les anglois qui tousiours en reculant les combattoient. La eut grant conflict, touttefois les anglois multiplierent et fortifierent tant quil conuint aux bretons reculer et non pas si rigleement quilz estoient aualez. La eut grande lucte et forte meslee et remonterent les cheualiers de bretaigne a grant malaise, si y eut maint homme mort et blece. Quant ceulx qui gardoient la barriere veirent leur gens reculer et rechasser ilz retirerent leurs bailles si mal a point quil conuint le seigneur de clisson demourer dehors, et fut prins deuant la barriere, et aussi fut messire henry de leon. Et d'autre part les anglois qui estoient montez vistement, et tout le premier le baron de stanfort furent enclos entre les bailles et la porte. La eut grant et cruel hutin, et fut prins et retenu le sire de stanfort, et plusieurs des siens qui estoient delez luy furent mors ou prins. Si se retrairent a tant les anglois en leurs logis et les bretons en la cite de vennes.

[1] Là il y eut.

Digitized by Google

Comment le roi d'Angleterre prit la ville de Dinant.

Par telle maniere que vous auez ouy compter furent prins ces cheualiers. Depuis cest assault nen y eut nul si grant ne si renomme darmes comme celluy fut, car chascun se tenoit sur sa garde. Or parlons du roy dangleterre qui auoit assiege la ville de dynant. Quant il eut la tenu le siege iusques a quatre iours il fist querre et pourueoir foison de nacelles, et fist entrer les archiers dedans et nager iusques au paliz de bois dont la ville estoit fermee, si tirerent iusques dedans icelle si roidement que a peine se pouoit nul monstrer aux fenestres ne aux deffenses. Entre ces archiers auoit autres assaillans qui portoient grans coignees bien trenchans, dont tandis que les archiers tiroient ilz couppoient paliz, et tantost les eurent grandement dommaigez tant quilz en getterent un grant pan par terre et entrerent dedans par force. Adonc ceulx de la ville commencerent a fouyr vers le marche, mais petite raliance se fist entre eulx, car ceulx qui auoient passe la fosse dedans les nacelles et qui estoient entrez en la ville vindrent dedans la porte et louurirent. Si entrerent dedans toutes manieres de gens. Ainsi fut prinse la ville de dynant en bretaigne qui fut toute courue et robée, et le cappitaine messire pierre portebeuf prins. Si prindrent les anglois de sa compaignie desquelz quilz voulurent et gaignerent grant auoir dedans, car elle estoit lors moult riche, plaine et marchande.

Comment le pape Clément VI envoya deux cardinaux en légation en Bretagne.

Le roy dangleterre auoit basti son siege deuant vennes par telle maniere que les francois ne pouoient venir vers luy par aduantaige. Et depuis la venue du duc de normandie ne fist point le roy anglois assaillir la cite, car il vouloit espargner ses gens et son artillerie. Ainsi furent ces deux ostz lung deuant lautre ung grant temps et bien auant en hiuer que le pape clement VI enuoya le

Digitized by Google

cardinal de penestre et le cardinal de clermont qui souuent cheuáucherent de lung ost a lautre pour accorder ces parties, mais ilz ne les pouoient condescendre a paix. Cependant il y eut souuent des yssues et des escarmouches ainsi que les coureurs sentrerencontroient si y en auoit souuent de ruez ius. Et nosoient les angloys par especial aller en fourrage fors en grant compaignie, car toutes les fois quilz cheuauchoient ilz estoient en grant peril pour les embusches que on mettoit sur eulx. Avec ce messire loys despaigne et sa route gardoient si songneusement le pays de la mer que a grant peine venoit riens en lost des anglois et y auoient moult de souffrettes. Et estoit lintencion du duc quil tenoit la le roy comme assiege, mais aussi les francois estoient contrains du froit temps, car nuyt et iour il plouuoit dessus eulx, dont ilz perdirent la plus grant partie de leurs cheuaulx, et les conuint desloger et traire sur les champs pour la grant foison deaue qui estoit espandue en leur logis. Lors firent tant les cardinaulx que unes treues furent accordee a durer trois ans. Et les iurerent le duc de normandie, et le roy dangleterre a non enfraindre le temps durant dicelluy terme ainsi quil est de coustume.

Comment le roi d'Angleterre fonda la confrérie de Saint-Georges.
1344.

En ce temps vint en propos et en voulente au roy edouart dangleterre quil feroit faire et reediffier le grant chastel de viderose que le roy artus fist iadis faire et fonder la ou premierement fut commencee et estoree la noble table ronde, dont tant de bons et vaillans hommes et cheualiers estoient et yssirent et trauaillerent en armes et en proesses par tout le monde. Et feroit ledit roy une ordonnance des cheualiers de luy et de ses enfants et des plus preux de sa terre, et seroient en somme XL. Et les nommeroit-on les cheualiers du bleu iartier, et la feste a durer dan en an et de la solennizer a vinderose le iour saint george. Et pour ceste feste commencer le roy assembla de tout son pays contes, barons, cheualiers et leur dist son intencion. Et ilz luy accorderent ioyeu-

Digitized by Google

sement pour ce que il leur sembloit une chose moult honorable ou toute amour se nourriroit. Adoncques furent esleux quarante cheualiers par aduis et par renommee les plus preux de tous les aultres. Lesquelz scellerent et iurerent a poursuyr et tenir la feste et les ordonnances telles quelles estoient la deuisees. Et fist le roy fonder et eddifier une chappelle de sainct george au chastel de Vinderose, et y establit chanoines pour dieu seruir, et les renta moult grandement. Puis enuoya le roy publier la feste par ses heraulx en france, en escoce, en bourgongne, en haynault, en flandres, en brabant et en lempire dallemaigne. Et si donnoit à tous cheualiers et escuyers qui venir y vouldroient quinze iours de sauf conduyt apres la feste. Et deuoit estre ceste feste le iour sainct george ensuiuant lan mil CCCXLIIII au chastel de vinderose. Et deuoit estre accompagnee la royne dangleterre de trois cens dames et damoiselles, toutes nobles et gentilz dames, et parees richement de paremens semblables.

Comment le roi d'Angleterre fut moult courroucé de la mort du sire de Clisson et des autres barons de Bretagne et de Normandie, pour laquelle cause il envoya défier le roi de France.

En tandis que le roy dangleterre faisoit son grant appareil de receuoir dames et damoiselles qui a la feste viendroient luy vindrent nouuelles du sire de clisson et des autres seigneurs dessus nommez dont il fut moult fort courrouce, tant qu'il vouloit faire semblablement du corps messire henry de leon qu'il tenoit en sa prison, et leust fait en son courroux se neust este monseigneur derby son cousin qui luy remonstra deuant son conseil tant de belles raisons pour son honneur garder et son couraige refrener et luy dist. Monseigneur si le roy philippe a par hastiuete fait sa felonnie de mettre a mort si vaillans cheualiers comme ceulx estoient nen vueillez pour ce blecer vostre couraige. Car au vray[1]

[1] A considérer le vrai.

Digitized by Google

considerer na que faire vostre prisonnier de comparer[1] tel oultraige. Mais le vueillez mettre a rancon raisonnable. Lors fist le roy dangleterre amener par deuant luy le prisonnier cheualier, et lui dist. Ha messire henry messire henry, mon aduersaire philippe de valois a monstre sa felonnie trop curieusement quant il a fait ainsi mourir telz cheualiers dont il me desplaist moult grandement et semble a aulcuns de nostre partie quil lait fait par despit de nous. Et se ie vouloye regarder a sa felonnie ie feroye de vous le semblable fait, car vous mauez plus fait de contrariete en bretaigne et a mes gens que nul autre. Mais ie men souffreray a tant et luy laisseray faire sa voulente, et garderay mon honneur a mon pouoir et vous laisseray venir a rancon legiere pour l'amour du conte derby qui men a prie, mais que vous vueillez faire ce que ie vous diray. Le cheualier dist : Cher sire ie feray a mon pouoir tout ce que vous me commanderez. Le roy dist : Messire henry ie scay bien que vous estes ung des plus riches cheualiers de bretaigne et que se ie vouloye bien vous presser vous payeriez XXX ou XL mil escuz. Vous yrez deuers mon aduersaire le roy philippe de valois, et luy direz de par moy pourtant quil a mis a mort villaine si vaillans cheualiers a mon despit. Je dis et vueil porter quil a enfraint et brise les treues que nous auions ensemble et y renonce de mon coste, et le deffie de ce iour en auant. Et parmy ce que vous ferez ce messaige ie vous laisseray passer sur dix mil escuz que vous payerez ou enuoyerez a bruges dedans cinq iours apres que vous aurez passe la mer. Et encores direz a tous cheualiers et escuyers de dela que pource ne laissent mye a venir a notre feste, car nous les y verrons voulentiers, et auront sauf venant et sauf retournant XV iours apres la feste. Le cheualier dist: Je fourniray vostre messaige a mon pouoir, et dieu vous vueille rendre la courtoisie que vous mauez fait, et a monseigneur derby aussi. — Depuis ceste ordonnance ne demoura guere ledit messire henry de Leon en prison, ains eut congie du roy dangleterre, si vint a hantonne (Southampton). Et la entra en ung vaissel en mer et auoit intencion darriver a harfleur. Mais ung torment le print sur iour qui dura plus de quinze iours et furent perduz les cheuaulx de luy et de ses gens et gettez en mer. Et

[1] Ne doit pas être puni pour cet outrage. J. A. B.

Digitized by Google

messire henry fut si tormente que oncques depuis il neut sante. Touteffois a grant meschief les mariniers prindrent terre au crotoy, si vindrent tout a pie messire henry et sa compaignie iusques a abbeuille. La se monterent ilz, mais monseigneur henry estoit si trauaille qu'il ne pouoit souffrir le cheuaucher. Si se mist en litiere, et vint a paris deuers le roy philippe, et fist son messaige bien et a point, et puis ne vesquit pas longuement, ains mourut en rallant en son pays en la cite dangiers, dieu en ait lame.

Délivrance de Calais.

Apres le departement du roy de france et de son ost du mont de sangates ceulx de calais veirent bien que leur secour estoit failly dont ilz estoient en si grant douleur et destresse que le plus fort se pouoit a peine soustenir. Lors ilz prierent tant monseigneur iehan de vienne leur cappitaine quil monta aux carneaulx des murs de la ville : et fist signe a ceulx de dehors quil vouloit parler a eulx. Quant le roy dangleterre ouyt ces nouuelles il y enuoya monseigneur gaultier de manny et messire basset. Quant ilz furent la monseigneur iehan de vienne leur dist : Chiers seigneurs vous estes moult vaillans cheualiers en fait darmes et scauez que le roy de france que nous tenons a seigneur nous a ceans enuoyés, et commanda que nous gardissions[1] ceste ville et chastel si que blasme nen eussions et luy nul dommaige, nous en auons fait nostre pouoir. Or est nostre secours failly et nous si estrains que nous nauons de quoy viure, si nous conuiendra tous mourir ou enrager de famine si le gentil roy vostre seigneur na mercy de nous. Laquelle chose luy vueillez prier en pitié et quil nous vueille laisser aller tout ainsi que nous sommes, et vueille prendre la ville et le chastel et tout lauoir qui est dedans, si en trouuera assez. A ce respondit messire gaultier de manny et dist. Jehan nous scauons partie de lintencion monseigneur le roy, car il nous la dit. Saichez que ce nest mye son entente que vous en puissiez

[1] Gr. § 25.

Digitized by Google

aller ainsi, ains est son intencion que vous mettez tous a sa pure voulente, ou pour ranconner ceulx quil luy plaira, ou pour faire mourir, car ceulx de calais luy ont tant fait de contrarietez et de despitz, le sien ont fait despendre [1] et grant foison de ses gens mourir que cest ung nombre. Monseigneur iehan de vienne dist. Ce seroit trop dure chose pour nous. Nous sommes ceans ung petit de cheualiers et escuyers qui loyaulment auons seruy le roy de france nostre souuerain sire, si comme vous feriez le vostre en pareil semblable cas. Et auons endure maint mal et mesaise. Mais aincois souffrerons encores plus de peine que oncques gens darmes ne souffrirent la pareille que nous consentissions que le plus petit garcon de la ville eust autre mal que le plus grant de nous, mais nous vous prions que par vostre humilite veuillez aller par deuers le roy dangleterre et luy prier quil ait pitie de nous si ferez courtoisie, car nous esperons en luy tant de gentillesse que a la grace de Dieu son propos se changera. Monseigneur gaultier et monseigneur basset retournerent deuers le roy et lui recorderent ce que dit est. Et le roy dist quil nauoit voulente de faire autrement, forsquilz se rendissent simplement a son vouloir, messire gaultier dist, monseigneur vous pourrez bien auoir tort, car vous nous donnez tres mauuais exemple. Si vous nous enuoyez en aucune de vos forteresses nous nirons mye si voulentiers si vous faictes ces gens mettre a mort, car ainsi feroit on de nous par semblable cas. Les parolles aiderent a soustenir plusieurs barons qui la estoient. Si dist le roy dangleterre. Seigneurs ie ne vueil mye estre tout seul contre vous tous, sire gaultier vous direz au cappitaine de calais que la plus grant grace quil pourra trouuer en moy, cest quilz se partent de la ville six des plus notables bourgeois les chiefz tous nudz et tous deschaussez les hars au col et les clefz de la ville et du chastel en leurs mains et de ceulx ie feray a ma voulente, et le remanant ie prendrai a mercy.

[1] Ont fait dépenser son bien.

Digitized by Google

Comment les six bourgeois se partirent de Calais tous nuds en leurs chemises, la hart au col, et les clefs de la ville en leurs mains; et comment la reine d'Angleterre leur sauva les vies.

A tant reuint monseigneur gaultier a monseigneur iehan qui l'attendoit sur les murs, si luy dist tout ce quil auoit peu faire au roy. Je vous prie dist monseigneur iehan quil vous plaise cy demourer tant que iaye tout cestuy affaire remonstre a la communaulte de la ville, car ilz mont cy enuoye, et a eulx en tient ce mest aduis den respondre. Lors messire Jehan vint au marche, et fist sonner la cloche, si assemblerent tantost en la halle hommes et femmes de la ville. Si leur fist messire iehan rapport des parolles ci deuant recitees et leur dist bien que autrement ne pouoit estre et sur ce eussent aduis et briefue responce. Lors commencerent a plorer toutes manieres de gens et a demener tel dueil quil nest si dur cueur qui les veist quil nen eust pitié. Et mesmement messire iehan et lermoioit tendrement. Apres se leua le plus riche bourgeois de la ville que on appeloit messire eustace de sainct pierre lequel dist deuant tous. Seigneurs grans et petits grand meschief seroit de laisser mourir ung tel peuple qui cy est par famine ou autrement quant on y peut trouuer aucun moyen et feroit grant aulmosne et grace enuers nostre seigneur qui de tel meschief les pourroit garder. Jay endroit moy si grant esperance dauoir pardon enuers nostre seigneur se ie meurs pour ce peuple sauuer que ie vueil estre le premier. Quant sire eustace eut ce dit chascun le alla odorer de pitie et plusieurs se gettoient a ses piedz en pleurs et en profons soupirs. Secondement ung autre tres honneste bourgeois et de grant affaire se leua et dist quil feroit compaignie a son compere sire eustace, si appelloit on cestuy sire iehan daire. Après se leua iaques de visant qui estoit moult riche de meubles et de heritaiges et dist quil tiendroit compaignie a ses deux cousins. Ainsi fit pierre visant son frere, et puis le v^me^ et le vi^e^, lesquelz se atournerent ainsi que le roy auoit dit. Et adonc monseigneur iehan monta sur une petite hacquenee, car a grant malaise pouuoit il aller a pied, et les mena deuers la porte. Lors fut grant dueil des hommes, des femmes, des enfans,

Digitized by Google

des larmes et souspirs. Et ainsi vindrent iusques a la porte que messire iehan fit ouurir, et se fist enclorre dehors auecques les six bourgeois entre les portes et les barrieres. Si dist a monseigneur gaultier de manny qui le attendoit la. Je vous deliure comme cappitaine de calais par le consentement du poure peuple de ceste ville ces six bourgeois. Et ie vous iure que ce sont et estoient au iourdhuy les plus honnorables et notables de corps, de cheuance et de bourgeoisie de la ville de calais. Si vous prie gentil sire que vous vueillez prier le roy pour eulx quilz ne meurent pas. Je ne scais dist messire gaultier que monseigneur le roy en vouldra faire, mais ien feray mon pouoir. Lors fut la barriere ouuerte, si allerent ces six bourgeois deuers le palais du roy et messire iehan rentra en la ville. Quant messire gaultier eut presente ces six bourgeois au roy ilz sagenouillerent et dirent a joinctes mains. Gentil sire roy veez nous icy six qui auons este bourgeois de calais et grans marchans si vous apportons les clefz de la ville et du chastel et nous mettons en vostre pure voulente pour sauuer le remanent du peuple de calais qui a souffert moult de griefz. Si vueillez auoir pitie et mercy de nous par vostre haulte noblesse. Lors plorerent de pitie les contes, barons, cheualiers et autres qui illec estoient assemblez a grant nombre. Le roy regarda sur eulx tres despitement. Car moult hayoit le peuple de calais pour les grans contrarietez et dommaiges que le temps passe sur mer luy auoient fait, si commanda que on leur trenchast les testes. Tous prioient au roy si acertes quilz pouoient quil en voullist auoir mercy, mais il ny vouloit entendre. Lors messire gaultier de manny dist. Haa gentil sire vueillez refrener vostre couraige, vous auez la renommee de souueraine noblesse. Or ne vueillez faire chose par quoy elle soit amendrie ne que on puisse parler sur vous en nulle vilennie, toutes gens diroient que ce seroit cruaulte si vous faisiez mourir si honnestes bourgeois qui de leur voulente se sont mis en vostre mercy pour les autres sauuer. Adonc guigna le roy et dist, soit fait venir le couppe teste, ceulx de calais ont fait mourir tant de mes hommes que il conuient ceulx cy mourir aussi. Adonc la royne qui estoit moult enceinte se mist a genoulx en plorant et dist. Ha gentil sire puis que ie repassay la mer en grant peril ie ne vous ay riens requis. Or vous prie humblement en don que pour le filz saincte Marie et pour lamour de

Digitized by Google

moy vous vueillez auoir de ces six hommes mercy. Le roy la regarda et se teut une piece, puis dist, ha dame ie aymasse mieulx que vous fussiez autre part que cy, vous me priez si acertes que ie ne vous puis esconduire, si les vous donne a vostre plaisir. Lors la royne amena ces six bourgeois en sa chambre, si leur fist oster les cheuestres dentour le col, et les fist reuestir et disner tout a leur aise, puis donna a chascun six nobles et les fist conduire hors de lost a sauvete [1].

QUATORZIÈME SIÈCLE

Formule d'un appel en champ clos [2].

Les annales judiciaires ne nous ont conservé aucun vestige des plaidoyers du quatorzième siècle. La formule par laquelle un avocat proposait le duel judiciaire est l'unique souvenir du barreau de cette époque, où les longs discours étaient peu goûtés, ainsi que nous l'apprend Beaumanoir (chap. V, *Coutumes de Beauvoisis*) :

« Biaux maictieres est à chelui qui est avocas, quant ils content leur plet, que ils compreignent tout leur fet, en mans de paroles que ils pourront. Car memoire d'homme retient trop legierement peu de paroles, que [3] moult plus agreables sont as juges qui les rechoivent, et grand empecher [4] est as bailli et jugeurs de ouir longues paroles qui ne font rien en la querelle. Car quant les sont dictes, si convient il que li bailli ou li juge qui les a reche-

[1] Après s'être intéressée si vivement au sort de ces six bourgeois, la reine d'Angleterre accepta presque aussitôt la confiscation des maisons que Jean d'Aire, l'un d'entre eux, avait possédées dans Calais. (Voy. un Mémoire de Brequigny dans le *Recueil de l'Académie des Belles-Lettres*, t. 37, p. 538.) J. D.

[2] Tiré des *Leçons et Modèles d'Eloquence judiciaire*, par M. Berryer, p. 7-9. Paris 1838, grand in-8.

[3] Qui.

[4] Gr. § 87.

Digitized by Google

voir seullement ces paroles qui ont mestier à la querelle et les aultres ne sont comptées que pour oiseuses.... »

Lorsqu'un avocat proposait la preuve par *duel*, il jetait, au nom de son client, un gant au milieu du parquet.

Mais cette proposition exigeait de sa part beaucoup de prudence et de circonspection : d'abord il devait annoncer que ce n'était que comme *avocat*, qu'il faisait *l'appel* au nom de son client; autrement, et s'il se fût servi de quelqu'une de ces locutions par lesquelles les avocats de nos jours ont l'habitude de s'identifier avec celui qu'ils défendent, la partie appelée était autorisée à regarder l'appel comme étant fait par l'avocat et son client, et pouvait forcer le premier à descendre en champ clos. C'est ce qui arriva, au rapport des historiens, à l'avocat Hugues de Fabrefort, dans l'appel qu'il avait proposé pour Armand de Montaigne contre Aymeric de Durfort. L'avocat devait aussi avoir soin de ne rien faire entrer d'outrageant dans son plaidoyer contre la partie adverse, sinon il s'exposait encore personnellement à un appel en champ clos. Enfin, il adoucissait ordinairement l'amertume de sa provocation par des paroles honorables à l'appelé, et se retranchait toujours dans la nécessité d'obéir à la volonté de son client.

Le plaidoyer suivant est la formule d'un de ces *appels*, où l'on retrouve ces différentes précautions oratoires.

« *Messeigneurs*,

« J'ai à proposer devant vous contre monseigneur tel que void là, pour Monseigneur tel, lequel vous voyez ici, aucunes choses auxquelles il chet [1] vilenie, et si Dieu maist [2], il m'en prise ; car tant que j'ai vecu, je ne viez [3] onc au dit tel que bien et honneur, mais ce que j'entends dire et proposer contre lui, je le dirai *comme advocat* de ceans, et pourtant que ma partie me le fait entendre et *veut que je le dise et propose*, et m'en avouera s'il lui plaist et promis le m'a en presence de vous, le m'a *baillé par escrit*

[1] Lex. et Gr. § 27.
[2] Lex. *Aidier*.
[3] Gr. § 30.

Digitized by Google

et substance, et le tiens en ma main, car, jamais par moi je ne le feist ; car le dit ne me feist oncques mal ne je à lui que je sache, fors que bien et honneur, et pour ce l'atends à dire. Car ce fait ma querelle, et autrement elle ne se pourroit soutenir à la fin à laquelle il veut tendre, et ainsi que vous savez mieux que moi que chacun advocat devoit dire ce que fait à la querelle de son client, specialement nous de ceans y sommes tenus par serments, et aussi est-il raison que chacun le fasse. Pourquoi, Messeigneurs, vous supplie qu'il ne vous deplaise et que vous veuillez octroyer que je dise et propose de votre licence, et avec ce prie à Monseigneur tel qu'il me le pardonne ; car si maist Dieu en tout autre je le serviroye ; mais en cettuy cas si convient que je fasse mon devoir, car j'y suis tenu. »

Après ces précautions indispensables à la sûreté de l'avocat, le président lui répondait :

« Or proposez votre fait ou querelle, et vous prenez garde que vous ne dictes [1] chose à laquelle ait en quoi il chet vilenie si non qu'il *feist à votre querelle;* car la Cour vous le defend. »

L'avocat devait alors « proposer son *faist* au mieux qu'il pouvoit, au profit de sa querelle, par les plus belles paroles et mieux ordonnees qu'il pouvoit et au plus entendiblement. »

Puis venaient les conclusions renfermées aussi dans une formule.

« Mon *faist ainsi proposé*, comme vous, Messieurs, avez oui, je concluds ainsi que si le dit *tel* confesse les choses que j'ai proposees estre vraies, je requiers que vous le condamniez avoir forfait corps et biens au roi notre Sire, pour les causes dessus dites, ou que vous le punissiez de telle peine que prononcent us et coutumes ou la nature du cas proposé le desire ; et *s'il le nie* je dis que Monseigneur *tel* ne le pourroit prouver par temoins ou autrement, suffisamment. Mais, il le prouvera par lui, ou son armé en *champ clos*, *comme gentilhomme*, retenue faite de cheval, d'armes et d'autres choses necessaires profitables ou convenables *à gage*

[1] Gr. § 76.

Digitized by Google

de bataille et en tel cas, selon sa noblesse, et lui en *rends son gage.* »

A ces mots, l'avocat jetait le gant dans le parquet.

L'avocat de la partie adverse présentait alors tous ses moyens de défense pour faire rejeter le gage de bataille ; subsidiairement il ajoutait :

« Et au cas où la Cour regarderoit, que au faist de l'adverse partie proposé, *cherroit gage de bataille,* mon client nie les choses proposees ; au contraire et dit que celui qui les a faist proposer, *ment,* et qu'il est, par lui ou par son armé, fait retenue, et *baille son gage.* »

Alors l'appelé disait à la Cour, avant que de rendre son gage :

« *Messeigneurs,* je dis tout ce que *tel* a fait proposer contre moi par *tel* advocat et l'en advoue et baille son gage contre moi, il ment comme *mauvais* qu'il est du dire, sauf l'honneur de la Cour ; et tout ce qu'il a fait dire et proposer contre moi, je le nie tout, et *advoue mon advocat* de ce qu'il a proposé pour moi ; et dis que au cas que vous regarderez le gage de bataille cheust, je m'en defendrai, nonobstant que son advocat a dit à l'encontre ; comme bon et loyal gentilhomme que je suis, et comme celui qui n'a tort à la cause contre moi proposée, et voici mon gage (*et le devait jeter*). »

Digitized by Google

QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES

JEAN GERSON.

1363 — 1429.

Chancelier de l'Université de Paris et chanoine de Nostre Dame, Gerson avait adopté pour maxime : « Faites pénitence et croyez à l'Evangile. » Courageux, incorruptible, plein de savoir et de piété, il se montra également habile dans la conduite des affaires de l'Eglise et de l'Etat. Son intégrité et sa fermeté le firent respecter au Concile de Pise. A celui de Constance, représentant de Charles VI, de l'Eglise de France et de l'Université, il dirigea toutes les délibérations [1].

Harangue au roi Charles VI.

« *Vivat rex, vivat rex, vivat rex.* » Vive le roy, vive le roy, vive le roy. Cy offre et propose ceste belle salutation, la fille du roy, la mere des estudes, cler soleil de France, voir de toute chrestienté l'Université de Paris, de par laquelle nous sommes icy envoyez, en la presence tres honorable de vous tres nobles excellens roy, princes, et vous tous messeigneurs du hault et tres sage conseil, où est representee la dignité, magnificence et majesté royale; sommes envoyez, dis je, pour parler de la vie du roy, de son bien et de tout son royaume. Non point par auctorité, maistrise ou presumption (soit hors telle oultrecuidance), mais par toute humilité et devote exhortation, comme fille tres-obeissante au pere et du pere : et comme subjecte loyale de son souverain et droicturier seigneur...

[1] Nous empruntons aux *Leçons et Modèles de M. Tissot* les deux morceaux suivants et la notice qui précède le second.

Digitized by Google

Pour oster toute occasion en estat de chevalerie, de se livrer à mauvaises actions, gens d'armes et souldoiers doivent bien estre payez, pour bien payer ce qu'ils prennent. C'est le commandement de sainct Jan-Baptiste : *Contenti estote stipendiis, et neminem concusseritis*, si payement faut aux gens d'armes ; ils s'excuseront de payer, se ils ne payent, ils pilleront et roberont sur les pauvres gens tres-outrageusement, d'aultruy cuir[1] large courroye. Après que s'ensuit-il au pauvre peuple ? Il s'en convient fuir[2] devant eux, comme brebis font devant les loups : et ne vauldroit-il pas donc mieux au pauvre peuple estre sans deffence, que tels protecteurs, ou tels pillars avoir ? Vrayement il n'est langue qui suffit[3] à descrire la tres-miserable indignité de ceste besongne. Je vous supply que vostre tres-noble, tres-piteux et tres-bening courage parface en misericorde et compassion, ce que je ne pourroye jamais exposer par quelque parolle ou lamentation. Las ! un povre homme aura-il payé son imposition, sa taille, sa gabelle, son fouage, son quatriesme, les esprons du roy, la saincture de la royne, les truages, les chaucées, les passages : peu luy demeure : puis viendra encores une taille qui sera creee, et sergens de venir et de engager pots et poilles. Le povre homme n'aura pain à manger, sinon par adventure aucun peu de seigle ou d'orge, sa pauvre femme gerra[4], et auront quatre ou six petits enfants au fouyer, ou au four, qui par advanture sera chauld, demanderont du pain, crieront à la rage de faim. La pauvre mere si n'aura que bouter es dents que un peu de pain où il y ait du sel. Or devroit bien suffire cette misere : viendront ces paillars qui chergeront tout : ils trouveront par adventure une poule avec quatre poussins, que la pauvre femme nourrissoit pour vendre et payer le demeurant de sa taille, ou une de nouvel creee, tout sera prins et happé, et querez qui paye. Et se l'homme ou la femme en parlent, ils seront vilennez, rançonnez et garçonnez, se ils veulent poursuivre le payement, ils perdront leurs journees, ils despendront au double et finablement n'en auront rien : fors par adventure une cedule chantant que on doibt à tel tant ; voire, dit l'autre, et devra. Que vous

[1] Gr. § 19.
[2] Il convient (Lex.) s'enfuir.
[3] Gr. § 76.
[4] De *gesir*. Gr. § 29.

Digitized by Google

semble-il que peult avoir pis le pauvre bon homme? peult avoir pis. Certes encore est le plus grief, s'entre battront gens d'armes, qui ne sont point contens de rien prendre où rien n'a, mais menassent de paroles, et battront de faict l'homme ou la femme : ou bouteront le feu en l'hostel s'ils ne rançonnent, et font finances à tort et à travers, d'argent, ou de vins et vivres : je me tais des efforcemens des femmes vefves et autres. Ce par adventure semble petite chose, pour ce que je ne parle que d'un homme. Croyez, messeigneurs, tout de certain, comme la mort, que il y en a mil et mil, et plus de dix mil par le royaume pis demenez que je n'ay dit. Tres haults et tres excellens seigneurs, à ces paroles vostre cueur tant bening se tourne à compassion, je n'en doute point, et à bon droict. Hé, Dieu, et que seroit-ce si vous voyez ces horribles et tres-cruels faicts ainsi faire à l'œil comme ils se font? N'est point à croire que vous ne pourveussiez tres hativement de remede avant que vous dormissiez de ferme somme en lict. Vos nobles personnes ne font pas, ou commandent telz outraiges, on le sait bien : mais il ne suffist pas, n'estes excusez envers Dieu et raison : pardonnez-moy si je parle franchement. Il ne suffist pas, dis-je, si vous ne les empeschez realement, et de faict. Aucuns dient bien à leurs varlets, quand on se plaint d'eux : « N'emportez rien : » mais en bas, ou à part, ou en autre langage, dient : « Point, point, allez prenez tousjours. » Las! quelle chose est servitude es subjects quelconques, se c'est ici franchise! ou est ce beau tiltre de roy, *Francorum rex?* Le roy des François. Trop est perdu, ce me semble, en plusieurs du royaume. On parle d'aucuns païs gouvernez par tyrans, qui travaillent en plumant leurs subjects : mais le demeurant est seur et bien gardé, tellement qu'il n'est homme qui osast ravir un seul poussin, ou geline, sur la hart. Et n'est-ce pas chose intolerable aux subjects que quand rien n'est seur ne en cors, ne en meubles, ne en conscience : car le paoureux soucy, l'angoisseuse doubte continuelle d'estre pillez par prince, ou par gens d'armes, leur fait tres griefs, tres impatiens et douloureux tourmens : tant que de nostre temps plusieurs sont cheux en desespoir, et se sont occis, Dieu quelle horreur! ils se sont occis l'un par pendre, l'autre par noyer, l'autre par ferir d'un cousteau au cueur. Las! que pourront respondre au destroit du jugement de Dieu, ceux qui ont donné cause de telle perdition de chrestiens

Digitized by Google

en corps, et que pis vault, en ame : si Dieu ne les a prins à mercy, si Dieu ne fera point de misericorde à ceux qui ne l'ont point faicte : quelle rigueur monstrera-il à ceux qui auront cette cruauté procuree ? Toy, prince, tu ne faicts pas telz maux, il est vray, mais tu les souffres ; advise si Dieu jugera justement contre toy en disant : « Je ne te punis pas; mais si les diables d'enfer te tourmentent, je ne les empescheray point : c'estoit mal pour toy. » Et n'est-ce pas merveilles comme gens qui n'ont rien de foy, de loy et de conscience ne pensent quelle absolution pourront recevoir, ou quelle satisfaction faire es cas dessus dicts. N'est si sage confesseur qui souvent y sache trouver tour ou issue, Dieu y pourvoye, *Non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* Il convient de rendre ou pendre.

Quant mesnages se sont partis du royaume par tels outrages : quantes mortalitez en sont venues sur enfans, hommes et bestes par defaulte de nourriture, ou par malle nourriture; les labourages se laissent à faire, c'est pitié de le savoir : car ils n'ont de quoy semer, ou ne osent tenir chevaux ne bœufs pour doubte des princes, ou gens d'armes, ou n'ont courage de labourer, pour ce que rien ne leur demeure. Et leurs enfans par lesquels les anciens peres devroient estre aidez, incontinent s'en partent : « Nous aymons mieux, dient-ils, faire le gallin gallant, que labourer sans rien avoir. » Ainsi fault aucune fois que les bonnes gens froissez de vieillesse, tirent à la charrue quand ils deussent avoir repos. Et quoy oultre les vaillans nobles bien rentez, ne peuvent estre payez de leurs hommes et rentiers; où rien n'a, le roy perd son droict : ceux de l'eglise le sentent toutefois tres-bien. Les pauvres mendians crient à la rage de faim : pour ce que rien on ne leur donne. On voit cecy à l'œil en quelque estat que ce soit, par telles choses les edifices royaux, et de la chose publique, chasteaux, ponts, chaussees, moulins du tout se perdent. Et quant au faict de la guerre, jugez par ce qui est dict, comme les loyaux subjects sont plus grevez par gens d'armes, que par les ennemis du royaume. Dieu par sa grace y veuille mettre remede brevement, par le moyen de vous tres nobles et excellens seigneurs : afin que le roy vive de vie civile et politique : *Vivat rex.*

Digitized by Google

LE LIVRE DU TRÈS-CHEVALEREUX CONTE D'ARTOIS ET DE SA FEMME FILLE AU COMTE DE BOULOGNE.

Ce petit roman de chevalerie, peu étendu, s'est conservé dans deux manuscrits du XV^e^ siècle. Le langage se rapproche plus du XIV^e^ que des historiens du XV^e^, dont nous transcrirons bientôt des fragments.

Comment le conte[1] d'Artois ala devant Guernade[2] où il vainquist les Sarasins et fist fuyr par sa prouesse.

Quant les crestiens se furent mis aux champs, et le roy de Castille apres, ilz furent extimez à vingt-cinq mille et non plus, et exploicterent leur voyage tans qu'ilz entrerent au pays de Guernade, et illec commencerent à faire tous explois de guerre, que long seroit mectre par escript. Si loua et conseilla le conte d'Artois de faire une course devant Guernade, ainsois que plus fussent fortiffiez ceulx de la ville, disans que se du commencement ilz leur pouvoient faire domaige que trop mieulx s'en porteroit leur besoingne, et plus en seroient effraez leurs ennemis. Le conseil sembla bon, si en fut la charge donnée au conte d'Artois, qui en fist requeste; et luy fut baillié dix mille hommes[3] avec le conte de Castres et celluy de Bonnevent, qui moult desiroient veoir sa chevalerie. Et pour abregier, le conte d'Artois, garny de bonnes guides[4] et chevaulcheurs, tira pays avec ceulx de sa compaignie par si grant dilligence, que sans effroy faire il se vint embuscher au plus pres de Guernade, en lieu si propre que plainemant porroit veoir toute la conduite de ses ennemis; et adonc il ordonna l'ung de ses chevaliers ou[5] moult se fioit, pour faire une aultre embusche plus pres de la ville, à tout mille combatans, desquelz il envoyeroit deux cens pour eslever le bestial et commancier l'es-

[1] Lex.
[2] Grenade.
[3] Gr. § 68.
[4] Gr. § 7.
[5] Gr. § 18.

Digitized by Google

carmuche, comme plus saigement[1] le pourroient faire ; tandis que ceulx de leans feroient leur yssue, et ainsois que trop grant besoing les surprenist, ils se mectroient par-devers les aultres huit cens, qui les recueilleroient et entretiendroient pour une espace, tant que la force et puissance des payens seroit aux champs. Alors commanda le conte qu'ilz faindissent estre esgarés et tellement effraiez, que sans deffence nulle ils tournassent le dos pour prendre la fuite, affin que quant les Sarasins, desroiés par ceste chasse, se mectroient à la course apres eulx, et qu'ilz auroient passé toutes les embusches, le conte avec les siens, tous à une fois, se mesleroient parmy eulx ; si disoit en conclusion que par cest moyen ilz leur pourteroient tel domaige qu'il en seroit parlez en honneur jusques en l'ost du roy de Castille.

Le chevalier, prest de faire plaisir au noble conte d'Artois, dist que par ceste maniere en fera-il ; si se partit et fist son approuche tant bien, c'oncques payen ne s'en donna garde ; et de fait envoya ses coureux à cuillir la proie, comme il est cy-dessus devisé ; pourquoy le cry et le huy fut lievé en la ville, si grant que le Roy en sceut les nouvelles en Guernade, que jamais n'eust pensé que les crestiens heussent fait sur luy si grande entreprinse et si haulte, actendu que du tout les avoit comme tous esbahis ; et toutes voies estoit-il adverty de l'armée que le roy de Castille mectoit sus, mais de sa soubdainneté ne se donnoit-il garde. Au fort, il fist armer ses hommes hastivement, et les fist conduire par son admiral de Guernade, lequel se mist aux champs à tout ce qu'il peult avoir de gens prest pour cuidier le bestail recovrer, lequel luy fut deffendu à l'espée moult vaillenment, et de fait emmené saulvement malgré les Sarrasins, dont gaires l'admiral ne fut joyeulx, et par especial pour ce que si petit nombre de gens luy eschappoient, et avoient ceste besoingne aschevée. Nonobstant, il se mist avec ses hommes assievir[2] les coreux crestiens, qui comme gens bien apriz et conduis se tirerent en leur premiere embusche, et là furent fais de moult biaulx faiz d'armes c'on ne pourroit bonnement amentevoir. Si s'entretindrent les crestiens si serrés et en telle ordonnance que par leur force ils reculerent les payens, et assés tost en eussent delivré la place, quant plus de xxx mille yssirent hors de

[1] Gr. § 55.

[2] Au lieu de *à sievir*. Lex.

Digitized by Google

Guernade, faisans trompectes et clairons sonner au plus hault, et se vindrent joindre avec leur admiral, qui tressuoit de honte et de dueil; et illec rassembla en ung mont ses hommes, jurant ses quatre Dieux[1] qu'il seroit vengiez des Castillains, et les deust[2] poursuir jusques en Castille. Mais en tant qu'il ralioit et prioit ses gens du bien faire, vous devez croire que le bestial se esloignoit d'eulx, et la premiere embusche commença, au commandement de leur capitaine, à prendre la fuite pour mieulx decepvoir les payens, lesquielz ne cuidoient jamais venir assés à temps pour les destranchier et mectre à mort; ainsois leur meneur l'admiral de Guernade, desirant de vengier sa perde, tout le premier s'esmut, et en courant de plains eslais disoit: Apres ces chetifz crestiens, biaulx seigneurs! fait il; apres! apres! car ils ne nous osent actendre, et si ne nous pevent eschapper se lascheté ne nous tient. A ces mots poindirent payens apres leur cappitainne de si grant roideur, que ce sembloit tempeste qui corist sur la terre, et noz gens devant, qui bien savoient faire du desconfist; si fut la cause principale dont les payens furent deceuz, qui tant les sievyrent qu'ilz passerent l'embusche du conte d'Artois, qui leur affaire avoit bien regardez du commancement jusques en fin. Si ne fit plus long sejour, car tant advisé de son fait estoit, et tant avoit amonnesté et prié par belles paroles ceulx de sa compaignie, que mieulx eussent voulu morir en la place que de monstrer cohardise et paour. Si desrouterent ensemble et se ferirent en leurs ennemis de telle voulenté que chacun de prime venue pourta le sien par terre.

Saincte Vierge dame! que payens furent esbahis quant si subtilement se trouverent environnez et encloz de crestiens. Les plus hardis et diligens à la poursuicte eussent bien volu estre hors de cestuy dangier. Mais comme l'en dit de coustume, il convient de tel boys comme l'on a, faire le feu. Là se mist à deffense qui ne voulut morir ou vivre honteusement, car à peine eussent les Sarrasins sceu fuir pour lors; pour ce se tindrent fors l'estour, qui trop leur fut soudain et domaigable[3], et ne savoient mectre

[1] Nos ancêtres prêtaient quatre dieux aux Sarrasins: *Mahon, Tervagant, Apolin et Jupin.*

[2] Dût-il.

[3] Gr. § 4, 8°.

Digitized by Google

conseil en leur ordonnance, tant les hasta de pres le noble conte d'Artois, lequel, au cours de sa lance, les tresperçoit et reversoit en ung mont. Il crioit Castille! Castille! à grant alaine pour ses gens esjoyr. Et quant il tint l'espée au poing, Dieu scet comment il la faisoit sentir amerement à ses ennemis! lesquelz le fuyoient comme la mort, et disoient par les merveilleux fais d'armes qu'il luy veoyent achever: Fuyons! fuyons! car veez là le Dieu des crestiens qui se combat pour ceulx de sa loy. Le criz fut en sa venue si enforcié, que bien l'entendirent ceulx de la premiere embusche, qui à cop retournerent sur leurs ennemis, et si vigorieusement les assaillirent que tout trembloit devant eulx. Et ceulx qui nagaires les chassoient, furent deschaciez d'eux honteusement. L'admiral de Guernade, voyans Sarasins fremir et esbahir, les en resprist durement en disant: Mal vous y pourtez, biaulx seigneurs, quant pour ung petit monceau de gens vous voy ainsi desbaretez; et mal monstrez que soyés amis du Roy, quant son honneur laissiés ainsi admendrir par ceulx qui vers vous n'auroient durée, se vostre devoir vouliés faire. Mal vous souvient des belles victoires, des grandes richesses et des grandes batailles qu'en sa compaignie avés tant de fois gaignies. Mais par la foy que je doy à mon dieu Mahon, se les faulx crestiens nous eschappent par vostre coulpe, la perte en tournera sur vous! Et tant leur dist cestuy admiral, qu'ilz se rassemblerent et prindrent cuer plus fier que devant, et à son exemple corirent sus aux crestiens, qui ne les doubterent se petit non. Là furent faictes plusieurs appertises d'armes, tant de l'une des parts comme de l'autre, de quoy le raconter seroit chose trop longue; et aussi, à faire comparaison, n'estoit-ce riens vers les fais du tres eureulx conte d'Artois, qui de plus en plus faisoit haultes merveilles, tant d'occire hommes et chevaulx, comme de sescours à tous besoings ceulx de sa partie; qui gaires n'eussent duré sans son aide et victorieulx secours. Car jassoit ce que payens fussent de couraige tres aspres et hardis, sans monstrer qu'ilz eussent volenté de fuyr, mais engrans de combatre plus que devant, comme ceulx qui estoient tous raliés soubs la grande banniere de Guernade, toutesvoies le grant conte se bouta avec les siens ou milieu d'eux, par telle façon que chascuin cop qu'il ruoit, la mort d'ung homme y estoit, pourveu qu'il l'assenast au plain. Et à vous dire, son corps y fut tant re-

Digitized by Google

doubtez que les plus fors et mieulx armés fuyoient son encontre et le disoient estre faé ou homme immortel, car jamais n'avoient veu le pareil ne faire à chevalier, tant feust de prouesse paré, le disme de ce qu'il faisoit.

A l'eure que la bataille fut en son feu, et que le conte d'Artois se maintenoit ainsi comme vous oez, estoient les deux contes de Castres et de Bonnevent, auprez l'ung de l'autre, regardans par grant admiration le conte d'Artois courre et racourre de bastaille en estour sans cesser abatre chevaliers, fendre heaulmes, percier escus, et finablement tout destruire devant luy, dont ilz loerent Dieu de bon cuer, en disant que son corps souffisoit assés pour mectre fin à la doloreuse guerre qui tant longuement avoit le bon peuple crestien tenu en subjection. Si s'esvertuerent, et avecques leurs gens, qui tous estoient garnis de hardiesse, mirent tout pour le tout, c'est-à-dire se habandonnerent pour morir ou estre victorieux, de telle heure que par une puissance ilz se vindrent arrester au lieu où le conte faisoit morir payens par monceaux. Si luy fist leur venue grant joye, et à pou de paroles, avecques eulx il fendit le rens, abattit leur estendart, et au poursuire encontra devant luy l'admiral de Guernade, si luy donna tel cop au plus hault de son heaulme, que tout estonné le pourta ou milieu des siens, et ne savoit s'il estoit jour ou nuyt, tant fut adolé et mal atourné, dont payens furent comme espardus, et le cuiderent mort, ce que non; mais jamais du champ ne se fust relevé se n'eust esté par l'aide des aulcuns ses meilleurs amys, lesquieuls le remirent à cheval, et pour abregier, avec luy se mirent par destrois et bocaiges à saulveté. Si n'y eult adonc plus nulz conroy tenu ne quelque deffense es payens, car les plus asseurés prindrent la course, et bien eureulx se tint celluy qui en eust loisir; pour quoy vous devez entendre que l'occision y fut grande et terrible, car de XL mille qu'ilz estoient du commencement, il n'en eschappa mie plus de mille, et pour ce qu'ils furent sievys jusques aux barrieres de leurs portes, du conte d'Artois. Toutes voies se saulva ly[1] admiral avec ceulx qui le releverent et saulverent. Et quant vint à la cognoissance du roy de Guernade, il en fut tant merveilleusement corociez qu'il sembloit qu'il deust son sens perdre.

[1] Ly, seul exemple de l'ancien article dans cet ouvrage. Suivant la règle du XIII^me^ siècle, il aurait fallu *li admiraus*.

Digitized by Google

Ainsi qu'en ceste douleur il se pourmainnoit, vint en sale l'admiral non mye si joyeux d'assés comme il s'en partit, mais si matz et recrans qu'il ne se povoit soustenir, dequoy le Roy s'apperceut bien par ramponne :

Vous y avez estez, admiral, fait-il ; mais de chose que vous y ayés faicte, profité ne conquis ne me saroye donner joye, non feroit mon peuple que je vous chargay[1] de garder, car riens n'y a dont il se doye loer, et pas ne le vous baillay pour faire ainsi morir et destruire par une si petite compaignie de gens, et pour ce que je ne scay entendre comment telle chose puist estre advenue sans vostre coulpe, convient-il que cy m'en dyés la manière. De vos hommes suis-je plus dolant, sire, fait-il : or en demandés la verité qui[2] qu'il vous plaist ; mais quant voulés savoir par qui ceste desconfiture a esté, je vous respond que ce a esté par je ne scay quel dyable, ou le Dieu des crestiens, qui tout jour[3] ne cessa d'occire gens et faire les plus grandes appertises de quoy on sauroit en histoire parler. Et tant vous dis que pour quelque peine qu'il ait heu, il n'en perdit oncques tant fust peu de vertu ; ainsois, de tant est venu plus advant, de tant estoit-il plus frez et nouveaux. Et se de la force vous ose dire, il n'ataint homme en plain cop qui jamais après ait besoing de mire. Je l'ay rencontré neantmoings sur le rens, car en passant il me donna telle descharge sur mon haulme que tomber me convint[4] par terre si rudement que je n'en vouldroye encoire[5] autant avoir et actendre pour tout le monde, sy loue les haulx dieux quant de luy suis si bien eschapez ; et, à tout conclure, il suffirait assés[6] de luy pour destruire tout ung royaulme. Quant le roy payen oy ce, il fut bien esbahis, et fut content de son admiral atant, sans luy dire plus laide parole ; et bien cognoissoit sa bonne vaillance et loyaulté. Si jura, quant il eust une espace[7] pensé, qu'il assemblera telle puissance que bien s'en vengera. Et dès lors, tout chauldement, il envoya en pluseurs

[1] Gr. § 4, 8°.
[2] Gr. § 63.
[3] Gr. § 51, 4°.
[4] Lex.
[5] Encore.
[6] Lex.
[7] Lex.

Digitized by Google

royaulmes et nacions certains et seurs messagiers pour avoir secours, lesquielx y vindrent.

Départ du conte d'Artois de la court de Castille et son retour en sa ville d'Arras.

Après les adieux de bon cuer dits, se partit le conte, à qui tardoit d'estre hors du palaix pour le dueil qui s'i faisoit à cause de son partement; et vint en son logis, où chevaulx sommiers estoient tous pretz, et les pluseurs montés qui l'actendoient. Si ne seult [1] si tost estre arrivé que jà le Roy n'eust envoyé de biaulx dons au conte, comme joyaulx, draps de soye, vaisselle, or et argent à grant planté, dont il fut très content, et moult l'en remercia; si ne fut pour ce chiche tenu ne avaricieulx de ceulx qui ce luy presenterent, car tant leur en donna que à merveille fut louée sa largesse. Que feroit on long procès? Il monta à cheval, et se mist aux champs à si grant regret de tous ceulx de Baldolif [2], qu'ilz ne se pouvoient saouller de le convoyer en regretz et bonnes prieres. Auffort [3], il print le chemin que la contesse estoit venue, et chevaulcha tant par ses journées avec l'ambaxade et ses hommes, qu'il entra dedans Paris, où les princes et barons le recuillierent haultement et luy vindrent faire les bienvignans aussitost qu'ilz sceurent sa venue; et de fait, le menerent devers le Roy, qui grant honneur luy fist pour sa haulte loyaulté et belle renommée, car à la verité ses fais estoient en France aussi communs à toutes gens, qu'ilz eussent estés mesmes en Castille, et où il les avoit victorieusement achievez. Pour le festoyer, le Roy le retinct cincq jours, pendant lesquieulx on fist à la contesse d'Artois scavoir sa venue, et fut incontinant manifesté aval le pays, dont la joye se renforça et deschassa merencolie des cuers où long-temps elle avoit jà ha-

[1] Ainsi s'écrit la troisième personne singulière du présent de l'indicatif de *seuldre*, *soloir*, *souloir*, avoir coutume. Mais ici le sens exige qu'on voie dans *seult* une forme variée de *seut*, *sut*, du verbe *saveir*, savoir.

[2] Valladolid.

[3] Pour *au fort* ou *fort*, au demeurant.

Digitized by Google

bité. La noble contesse, tant parfaictement joyeuse que plus ne pouvoit estre femme du monde, le manda au conte de Bouloingue son pere et à sa mere, lesquieulx vindrent à Arras; si fut tout apresté diligemment pour recepvoir le conte, qui apres le congié prins au roy de France et tous les princes de sa court, partit de Paris et chevaulcha jusques bien pres de sa ville, où l'en scavoit sa venue; pour quoy le conte de Bouloingne, sa chevalerie et ceulx d'Artois, avecques la clergie revestuz [1] des vestemens ecclesiastiques, et le commun, allerent au-devant de luy. Si fut la joye grande quant ce vint au recontrer; et somme toute, un milion de bons jours et doulx bienvignans. Ils entrerent ensemble en la ville, où clouches bacteloient joyeusement; toutes les rues furent pourtendues richement et parées; en pluseurs lieux l'en y monstroit par personnaiges de haulx et biaulx misteres. Les aucuns joyoient jeux joyeulx et plaisans, et les aultres disoient de biaulx dis et balades, selon la faculté louable de rethorique; et moult se delicta le conte d'Artois au regarder et escouter, pour ce que bien veoit que bonne amour faisoit à son peuple ceste joye faire; et ainsi fut-il amenez en son hostel, que l'en dit la court le Conte, et la vindrent à sa descente la mere et la fille, qui le receurent en si parfecte liesse, qu'il n'est cuer d'homme qui la moittié non la disme en sceust croire ne en ung jour penser.

Dieux! comme fust la contesse esjoye de veoir son tres-amé Seigneur revenu; baisiers n'y furent pas en chierté, mais en si grant habandon que l'eaue en la fontaine. Le cuer de la noble dame fut lors par esjoys et si assouvi qu'il ne luy souvenoit de meschiefz qui de son vivant lui fussent advenuz; ains sembloit estre en ung petit paradis en corps et en ame ravie. Des devises joyeuses, des bienvignans et amoureux embrassements n'est ja besoing de faire longue recitacion, car plus en vouldroit l'on parler, plus y trouveroit-on à dire; si nous en souffice à tant, et disons que apres toutes les joyes mises en somme qui cuer humain peuent resjoyr, le conte d'Artois monta en sale, la contesse sa femme conduisant par la main, à destre du conte de Bouloingne et de sa femme avec toute la noblesse, et se seirent à table, où le disner fut plus riche que je ne sauroye dire; lequel finit, tournois

[1] Gr. § 52.

Digitized by Google

et joustes commancerent jusques à la nuyt, que les devises revindrent. Et ainsi passerent temps les ungs et les autres en la ville d'Arras, en festes et joyeulx esbatements l'espace de huit jours, que on n'y fist aultre chose, et n'estoit neant plus de memoire d'ouvrer que le jour de Pasques. Si devés scavoir qu'il y eult de gracieuses devises entre la contesse d'Artois et son tres desiré mary, qui comme il la veist enceinte fut joyeulx oultre mesure, et d'aultre costé se devisa à son pere, le conte de Bouloingne, et dist de ses adventures au long, comme il est à croire.

Apres ces huit jours doncques, s'en alla chascuin en son lieu, car feste et ung mesme temps ne puet mie tousjours durer; ainsois convient que toutes choses par nature preignent fin.

CHRISTINE DE PIZAN.

1363 — 1420.

Fille de l'astrologue de Charles V, venue de Pise, instruite par son père dans les sciences et la littérature, Christine de Pizan devint, près de la cour, femme de lettres par goût et par nécessité. Elle composa des ouvrages en vers. Sa prose est meilleure. Connaissant quelques auteurs anciens, elle chercha dans leur imitation l'élégance et la dignité du style, et, même dans ses écrits historiques, l'ampleur et la gravité oratoires. La lenteur de ses périodes eût impatienté la vivacité d'esprit du dix-huitième siècle, mais dans le sien c'était une étude, une préparation à l'éloquence. Le plus important de ses ouvrages est *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V.* Instructif par les renseignements, il est à nos yeux particulièrement intéressant pour la connaissance de la langue du XIV^me^ siècle que nous y trouvons dans son intégrité.

Ci dit la phisonomie et corpulance du roy Charles.

Or; me plaist deviser, et raison m'y instruit, la phinozomie [1] et personne du susdit noble sage prince.

De corsage [2] estoit hault et bien formé, droit et lé par les espaules, et haingre par les flans, gros braz et beauls membres avoit

[1] Deux manières d'écrire le même mot à deux lignes d'intervalle.

[2] Ce mot ne se dit plus que des femmes.

Digitized by Google

si correspondens au corps qu'il convenoit, le visage de beau tour un peu longuet, grant front et large ; avoit sourcilz en archiez, les yeuls de belle forme, bien assis, chasteins en couleur, et arrestez en regart ; hault nez assez, et bouche non trop petite, et tenues levres ; assez barbu estoit, et ot un peu les os des joes hauls, le poil ne blont ne noir, la charneure clere brune ; mais la chiere ot assez pale, et croy que ce [1], et ce qu'il estoit moult maigre luy estoit venu par accident de maladie [2] et non de condicion propre. La phinozomie et façon estoit sage, attrempée et rassise, à toute heure, en tous estas et en tous mouvemens ; chault, furieus en nul cas n'estoit trouvé, ains agmoderé en tous ses fais, contenances et maintiens, tout telz qu'appertiennent à remply de sagece, hault prince. Ot belle aleure, voix d'omme de beau ton, et avec tout ce, certes, à sa belle parleure tant ordenée et par si belle, arrengé sanz aucune superfluité de parolle, ne croy que rethoricien quelconques en lengue françoise ne sceust riens amender.

Cy dit, comment le roy Charles se contenoit en ses chasteaulx, et l'ordre de son chevauchier.

Aulcunes foiz avenoit, et assez souvent ou temps d'esté, que le Roy aloit esbatre [3] en ses villes et chasteaulx hors de Paris, lesquelz moult richement avoit fait refaire et reparer de solemnelz edifices, si comme à Meleun, à Montargis, à Creel, a Saint-Germain en Laye, au bois de Vincenes, à Beauté, et mains autres lieux ; là, chaçoit aucunes foiz et s'esbatoit pour la santé de son corps, desireus d'avoir doulz et attrempé ; mais en toutes ses alées, venues et demeures estoit tout ordre et mesure gardée ; car, ja ne laissast ses cotidiennes besongnes à expedier ainssi comme à Paris.

[1] Gr. § 14.

[2] Froissart dit, vol. II, chap. 26, qu'il avait été empoisonné dans sa jeunesse, par Charles le Mauvais, roi de Navarre, et qu'il fut sauvé par un médecin allemand que l'empereur Charles IV, son oncle, lui envoya.

[3] Gr. § 66.

Digitized by Google

L'acoustumée maniere de chevauchier estoit de notable ordre : à tres grant compaignie de barons et princes et gentilz hommes bien montez et en riches abis, luy assis sus palefroy de grant eslitte, tout temps vestu en abit royal, chevauchant entre ses gens, si loing de luy, par telle et si honorable ordonnance, que, par l'aorné maintien de son bel ordre, bien peust sçavoir et cognoistre tout homme, estrangier ou autre, lequel de tous estoit le Roy ; ses gentilzhommes devant luy ordenez, et gens d'armes, tous estoffez, comme pour combatre, en nombre et quantité de plusieurs lances, lesquelz estoyent soubz capitaines, chevaliers notables, et tous recepvoyent beauls gages pour la desserte de cel office; les fleurs de lis en escharpe portez devant luy, et par l'escuyer d'escuierie le mantel d'ermines, l'espée et le chapel royal, selons les nobles anciennes coustumes royales.

Devant et après, les plus prochains du Roy chevauchoyent, les princes et barons de son sang, ses freres ou autres ; mais, nul ja ne l'approchast, se il ne l'appellast[1] : apres luy, plusieurs groz destriers, moult beauls en destre estoyent menez, aornez de moult riche harnois de parement; et quant il entroit en bonnes villes, où à grant joye du peuple estoit receus, ou chevauchoit parmi Paris, où toute ordonnance estoit gardée, bien sembloit estat de tres hault magnific, tres poissant et tres ordené prince.

Et ainsy ce tres sage Roy avoit chiere en tous ses faiz la noble vertu d'ordre et convenable mesure. Lesquelles serimonies royales n'accomplissoit mie tant au goust de sa plaisance, comme pour garder, maintenir et donner exemple à ses successeurs à venir, que, par solennel ordre, se doit tenir et mener le tres digne degré de la haulte couronne de France, à laquelle toute magnificence souveraine est deue et pertinent.

[1] Gr. § 79.

Digitized by Google

Ci dit de la jeunece du roy Charles, et comment c'est grant peril quand administration de bonne doctrine n'est donnée aux enfens des princes.

N'est à mon propoz et ne quier [1] faire grant [2] narracion sur les fais de l'adolescence du dit Roy; et pour touchier la verité, j'entens que jeunece, par propre voulenté menée, plus perverse que à tel prince n'appartient, dominoit en luy en celluy temps, mais je suppose que ce pot estre par maulvaiz aministrateurs, car, comme jeunece soit [3] de soy encline à mains mouvemens hors ordre de raison, encore quant elle est conduite et exortée par maulvaiz et sans conscience anminciateurs [4] plus tendens à l'adulacion du jeune courage du prince, pour son gré acquerre [5], que pour le conduire par pure et deue voye, c'est un grant meschief et peril en tout grant seigneur; car orgueil qui leur ramentoit leur haulte puissance, et jeunece qui les instruit à leur singulier plaisir en tous delis, leur ostent la crainte et regart de toute discipline, et par oultre cuidance peuent estre conduis à telle ignorance que ilz presument à eulx estre licite faire follies et choses hors ordre de bonnes meurs; ce qui seroit lait et malhonneste à simples et povres hommes, laquelle chose est tout le contraire; car tout ainssy que seigneurie humaine est rigle des autrés estas, est raison qu'elle soit regulée et reamplye de precieux joyaulx de vertus et de l'entendement; et, pour ce, les parens, obvians à telz inconveniens, doivent plus singulierement procurer à leur enfens bonne compaignie sage et honeste, et prendre garde à la discipline des meurs, que à leur bailler estat quelconques ne autre nourriture deliée, et pour ce, à ce propoz, treuve-l'en, en maintes escriptures, que anciennement aux enfens des roys et princes, comme autrefois ay parlé sur ceste matière estoyent quis [6]

[1] Gr. § 33.
[2] Gr. § 11.
[3] Gr. § 77.
[4] Faute de copiste pour *amenisteurs*, administrateurs.
[5] Lex.
[6] Gr. § 33.

Digitized by Google

sages maistres philozophes, lesquelz en avoyent l'aministracion et gouvernement jusques à ce que ilz feussent parcreus et enforciz, si que ilz fussent ydoines à soustenir le fais des armes, et adont estoyent livrez à la chevalerie es mains des sages chevaliers expers en telle discipline ; car n'est mie doubte, comme il est dit par maint aucteur, tout ainssy comme la cire est apte et preste à toute emprainte recepvoir, est l'engin de l'enfent disposé à recepvoir telle discipline comme on luy veult bailler et aprendre ; et à ce propos n'est mie sans grant peril donner auctorité de seigneurie à enfent sanz frain de sages amenistrateurs.

Et, par exemple, l'avons ou [1] livre des Roys, ou temps Roboam, filz Salomon [2], pour ce qu'il n'avoit pas respondu sagement au peuple, ainssi comme les preudes hommes luy avoyent conseillé, mais orgueilleusement et fierement, par le conseil des jeunes avecques luy nourris en enfence, le royaume fu divisé en deux royaumes : de douze lignées, Roboam, n'en ot [3] que les deux, et Jeroboam, qui ot esté sergent Salomon, en ot dix.

Des enfens des chevaliers, qui est à entendre des nobles victorieux aussi, est escript que anciennement en enfence les tenoyent soubz grant crenseur : de ce est escript es histoires des Grieux [4] jadis triumphans, que Ligurgus, roy de Lacedemone, entre les belles loys que il estably, ordonna que les jouvenceaulx n'eussent en l'an fors une robe ; *item*, que les jeunes enfens, yssus hors de la primiere nourriture, fussent tirez des mignotises maternelles ; et comme oisiveté et delices soyent [5] à eulx comme venin destruiseur de meurs, ordonna ycelluy que separez fussent des delices des bonnes villes et nourris sus les champs en exercitacion d'aucun labeur selon leur faculté et aage. *Item*, que honneur aucun ne fust donné à home, fors selon les merites de ses vertus, et non parfaict honneur actribué à aulcun jusques à tant que continuée vertu l'eust parmené en l'aage de viellece et d'impotence : laquelle loy, pour l'augmentacion de vertu, pleust à Dieu que courust [6] en noz aages, et en perpetuel temps.

[1] Gr. § 9.
[2] Gr. § 48.
[3] Gr. § 24.
[4] Grecs.
[5] Gr. § 77.
[6] Eut cours, eut force.

Digitized by Google

Du Guesclin [1].

Fu fait messire Bertram de Clequin, à la tres grant exaltation et exaussement du royaume, connestable de France ; et vrayment se peut de luy dire ce que dit le proverbe commun : « A tel maistre, tel varlet ou serviteur; » car, selon la digneté du sage maistre, c'est assavoir le roy Charles, estoit aduisant [2] si chevalereux et vertueux lieutenant et serviteur : laquelle chose croy, qu'en leur tems, furent deux des plus solempnelz hommes, chascun en sa faculté, qui fussent ou monde, dont fois [3] mencion.

A propos d'icelluy Bertram, Aristote dit, en le huitieme d'*Ethiques*, que « de quatorze ans en avant, doit commencier le gentilhomme petit à petit, à soy exerciter es travaulx qui à armes appartiennent, pour cause, que la chose apprise et duite en jeunece est communement retenue et voulentiers continuée : et est chose perilleuse et desseant estre non appris ou mestier d'armes, quant on entre en bataille, en laquelle convient exposer son corps à mort, ains qu'on ait l'experience; » et, comme dit celluy mesmes Aristote : « L'experience rent l'homme maistre. »

Et que exercitacion d'armes soit necessaire aux valereux chevaliers, est escript es fais des Rommains : que quant ceulx de Romme orent [4] deliberé que Cartage seroit destruite du tout, pour ce que trop estoit la condicion des Cartagiens rebellative, Scipio Basiqua [5], qui lors estoit consul, contresta tant qu'il pot [6] qu'elle

[1] Bertrand du Guesclin, Breton, 1320-1380. D'une éducation si négligée qu'il ne sut ni lire ni écrire, mais courageux et belliqueux dès l'enfance, il s'immortalisa par son héroïsme patriotique. Il servit son pays contre le roi de Navarre et dans les longues guerres entre la France et les Anglais. Sa valeur, couronnée par la victoire, lui valut la dignité de connétable de France.

[2] M. Petitot, dans sa *Collection des Mémoires*, 1re série, t. V, p. 388, explique *advisant* par *assorti*. On ne sait sur quoi cette interprétation se fonde. Adviser signifie entre autres *donner des avis*, ce qui fournit un sens bien d'accord avec l'ensemble de la pensée.

[3] Je fais.

[4] Gr. § 24.

[5] Nasica.

[6] Gr. § 27.

Digitized by Google

ne fust destruite, mais qu'on la laissast pour l'exercitement des Romains, affin que, par aise ou par paresse, ilz ne perdissent leur force et abilité, quant ne trouveroyent à qui combatre.

Celluy Bertram de Clequin, tres en l'aage de quinze ans, si comme il est recité de luy, se prist, par droicte nature, maulgré ses parens, à l'exercite des armes, et tousjours puis si les continua, que, sanz faille, il en estoit tres souverain maistre, si comme il paru à l'effet de ses œuvres et emprises, comme cy-apres assez en brief sera desclarié.

Comment messire Bertram ala apres les Anglois qu'il desconfit.

Tost apres que Bertram de Clequin, comme dit est, fu fait connestable de France, gaires ne sejourna; ains, à belle compaignie de gens d'armes, se parti de Paris, et ala apres Robert Canole et Thomas de Grançon et sa compaignie, tant que il attaigni une route d'Anglois de la compaignie d'icellui Robert Canole, d'environ huit cens lances : à celle assembla le connestable, et tant fist, luy et sa gent, qu'en la fin furent Anglois desconfiz, lesquels estoyent gens d'eslicte et moult vaillamment se deffendirent, si fu pris Thomas de Grançon et jusques à quatre vingts autres groz prisonniers, et le surplus mors [1] et fuités. Celle gracieuse victoire ot messire Bertram en primiere estraine de sa connestablie, à l'ayde de son chevalereux sens et des bonnes gens de sa compaignie à qui souvent disoit, tout ainssi qu'il est escript que enseignoit le sage Chaton [2] ses chevaliers, dont, entre les autres beaulz notables, leur dist un moult beau mot, celluy Chaton : « Se, par vostre valeur vous faictes aucune bonne œuvre, le labeur passe et le benefice vous demeure tant comme vous vivrés; et se, par maulvaise voulenté, vous faictes aulcun delit, le delit passe, et l'iniquité demeure. » Ainssi, par le bon enortement de leur vail-

[1] Lex.
[2] Caton.

Digitized by Google

lant conduiseur Bertram, estoyent maistres esprouvez de tout ce qu'il convient au mestier d'armes.

Ainssi que le recite le dit livre, où il est escript, que aux bons batailleurs sont necessaires huit condicions : la primiere, qu'ilz soyent adurcis à souffrir le fais des armes. La seconde, que ilz hayent [1] les bras mouvables et abilles pour ferir à destre et à senestre. La tierce, que pou doivent tenir conte de leur mengiers, et non trop euls chargier de viande et de vin. La quarte, que de souefz lis ne leur doit chaloir. La quinte, que point ne doivent redoubter la mort, pour la deffence de leur prince, le bien du pays et deffense de la loy. La sixieme, qu'ilz ne doivent doubter effusion de sang. La septieme, plus neccessaire, que ilz doivent estre sages et cautilleux ou mestier des armes. La huitieme, que tant doivent desirer pris d'armes, et eschever honte, que, pour nulle chose, fuir ne doivent ; ains estre fermes et arrestez. De tout ce estoit sage maistre, qui bon disciples avoit, le preux Bertram et sa compaignie.

Ci dit d'aucunes fortreces que messire Bertram assigia et prist.

Apres que le connestable Bertram ot desconfit les dessusdis Anglois, assigia la fortresse du Bas, et par assault, à l'ayde de ses bonnes gens, la prist et y ot, que [2] mors, que [2] pris, environ quatre cens hommes Anglois, adont, pour paour du dit connestable, ceuls qui estoyent au Chastel de Ruilly s'enfuirent, mais petit y gaignerent, car il les suivi jusques à Bersieres, laquelle il prist par force; les Anglois, qui fuis s'en estoyent, se combatirent [3] à luy et furent desconfis, mors et pris, et ainssi pareillement plusieurs autres fortresses. Mais à quoy feroye plus long conte qui ne seroit au propoz de ma matiere, et fors prolixité dire lesquelz

[1] Gr. § 24.
[2] Gr. §, 46.
[3] Gr. § 67.

Digitized by Google

chasteaulx, comment et quelz besongnes ot celle année aux [1] Anglois le dit connestable? Lesquelles choses sont coustumes et maniere de polir gestes et romans, qui n'est selon l'ordre de mon entente, qui singulierement est, loer ce que fait à loer, en prouvant la verité par les fais particuliers touchier en brief, revenant au propoz de mon object; et qui plus vouldra, trouvera l'estendue sur ceste matiere, le livre *des Fais messire Bertram*, l'en fera sage [2].

Celle dite année, ot plusieurs batailles aux Anglois qu'il desconfit tant, qu'à l'ayde de Dieu, bonne diligence et force de luy et de sa route, furent aucques tous mors et pris par pluseurs lieux du royaume de France, comme en Guienne, ou pays d'Anjou, de Normandie et de Bretaigne, ceuls qui avoyent esté devant Paris avec Robert Canolle, l'esté devant.

Et aussi, en pluseurs autres parties du royaume, esploitierent bien et vaillamment contre Anglois, celle année, pluseurs autres chevetains du royaume de France, les freres du roy Charles, comme dit est, le bel et bon chevalier, vaillant et sage, messire Jehan de Vienne, admiral de France, aussi le chevalereux messire Loys de Sancerre, lors mareschal, et aussi le mareschal de Blainville et pluseurs autres.

Si y ot, par ces dicts vaillans chevaliers et leur gens, pluseurs besongnes entre Françoiz et Angloiz, où il ot pertes et gaignes, souventefoiz d'ambe les deux parties; mais, par volenté de Dieu, communement, en conclusion, aux Françoiz demouroit la victoire.

Mesmes, en Limosin, y ot mains fais, tant que la ville de Limoges, par le dit frere du Roy, fu prise, et aux dictes besoingnes traire à fin moult aydierent, avec les gentilzhommes, les communes du pays, lesquelles, comme dit Vegece, en son livre de chevalerie [3], souvent sont prouffitables en bataille, quant ycelle gent de commune est conduite et gouvernée soubz ordre de bons chevetains.

[1] Avec les.

[2] L'en instruira.

[3] *Flavius Vegetius Renatus*, écrivain latin de la seconde moitié du quatrième siècle, a composé et dédié à l'empereur Valentinien II *Epitome institutionum rei militaris*. C'est le « livre de chevalerie » dont parle Christine de Pizan.

Digitized by Google

Et mesmement, sont aucuns auteurs qui dire veulent, que les populaires soyent plus convenables es fais d'armes et batailles que les gentilzhommes, et mesmement ceuls de vilages; leur raison est, pour ce que mieuls ont accoustumé travaulx à porter peine, et vivre rudement et grossement que les nobles; si, ne leur est si dur le travail des armes; mais meilleur raison y a qui ceste destruit, c'est que sens et avis, noblece de corage, desir d'onneur, et paour du contraire fait plus en fait d'armes que peine et travail de corps : lesquelles condicions plus sont communement es nobles que es populaires.

Bien est voir, que, comme dit le prealegué livre, que, pour ce que ceuls du peuple sont duis desdictes peines, prouffitables sont es batailles à pié; et, pour ce, en telz fais, les sages ordonneurs des batailles les mectent devant et les primiers à l'assemblée.

Encore ensuivant recite le dit livre, que avec le bon sens qu'il [1] convient à gouverner chevalerie, c'est assavoir fais d'armes, est necessaire l'exercite par longue main; èt qu'il soit voir, le tesmoigne l'experience de ce que souventefoiz on voit à petit de gens expers desconfire grant route de gent, non, ou pou experte; et, pour ce, est dit, es fais du preus Julius-Cesar, que petite porcion de ses chevaliers souffisoyent à conquerir grant pays.

Dit oultre le dit livre, que le duc ou chevetaine de l'ost doit ordonner ses batailles, selon l'avantage de la place, et le champ où la bataille doit estre, et ordonner que ses gens voisent [2] serrez et sanz desrouter; et s'aucun y a qui communement soit coustumier de desrouter, soit bouté hors, car il pourroit nuire aux autres. Deux grans maulx, ce dit, peut ensuivre [3] de bataille desroutée : l'un est, que les ennemis y peuent entrer plous legierement; l'autre est, que les batailles sont si empressées [4], que ilz ne peuent combatre : pour ce, est neccessaire tenir ordre arrengié et comme un mur serré et joint ensemble.

[1] Gr. § 61.
[2] Gr. § 25.
[3] *(Il)* peut ensuivre deux grands maux.
[4] Chacun se hâtant de son côté d'en venir aux mains.

Digitized by Google

QUINZIÈME SIÈCLE

La langue.

Notre *Précis de l'histoire de la langue française*, les observations que renferme notre *Grammaire*, les exemples des auteurs du XIV^e^ siècle qui les appuient, enfin les fragments qu'on vient de lire de ces mêmes auteurs ont fait connaître les traits distinctifs de leur langue, dont le caractère et la marche ont été déterminés au sortir de l'âge précédent.

Du XIV^e^ siècle au XV^e^, il s'opère un changement. On abandonne quelques éléments, qui ne reparaissent plus que, peut-être, de loin en loin, comme archaïsmes. Ce sont :

L'article et pronom *li* (le, la, les, lui) ;

Le pronom démonstratif *cil* (ce, cet, celui) ;

De vieilles formes de conjugaison, il *pourvey* (pourvut), il *gerra* (gésira) ;

Le datif pour le génitif d'appartenance, *le fils au roy*.

Certaines locutions : *homme de grand affaire*, *avoir à seigneur*, *à grand meschef de cœur*, il *gouverna son royaume moult sauvagement*, dont puis *il luy meschey moult laidement ;*

Un nombre de mots : *ains-né* (aîné), *autel* (tel), *bachelereux* (vaillant), *coreux* (courageux), *le courcis* (la course), *di* (jour), *detriement* (délai), *emouvement* (émotion), *ennort*, *ennortement* (exhortation, incitation), *ennorté*, *estourmy* (troublé), *hamelet* (petit hameau), *herite* (hérétique), *illec* (là), *mète* (frontière), *misericord* (adj.) *seri* (serein).

L'inversion surtout est plus rare : nous ne parlons pas de l'inversion rhétorique, à effet poétique ou oratoire, mais de celle qui est un élément constitutif de la langue. La marche de la phrase

Digitized by Google

devient plus logique ; à la vieille naïveté d'allures succède la gravité ; la prose française avance vers ce langage direct, rapide, qui, respectant les droits imprescriptibles de l'élégance, suit de près le mouvement de la vie pratique et entre dans le vif du caractère français.

Cependant, comme il arrive toujours dans le développement des langues, bien des mots en usage au XV^e^ siècle ne le seront plus au XVI^e^, tels que *celle* maison, *s'appenser*, *se deliberer*, s'appuyer à *l'encontre* d'un mur, *festiment* (fête), *meurdrir*, *sur le loing* (à distance), *afnoy* (peine, chagrin, l'italien *affanno*).

Quelques formes anciennes, comme *il marchit*, apparaissaient encore, mais elles ne passèrent pas les limites du siècle. *Pasquier* nous donnera ci-dessous des détails sur les changements arrivés pendant cette période.

ALAIN CHARTIER.

1386 — 1458.

Clerc, notaire et secrétaire des rois Charles VI et VII, de vingt ans plus jeune que Christine de Pizan, Alain Chartier, comme elle, poëte, historien, auteur d'allégories, aima, comme elle, le style périodique, il le perfectionna et lui apprit des allures plus aisées ; chez lui l'art présage Fléchier. L'élégance et l'harmonie distinguent moins l'*Histoire du Roy Charles VII* que *L'Espérance ou Consolation des Trois vertus*, *Le Curial* et *Le Quadrilogue invectif*. La beauté de son style et de sa parole lui valut le surnom de *Père de l'éloquence française*.

Piteux regrets sur l'affliction du pouure peuple François.

Se les pensees des hommes estoient tournees en haultes voix, et les couuerts gemissemens en lamentations publicques, nos oreilles seroient estonnees, et nos cueurs espouentez d'ouyr la douloreuse affliction, et les piteuses plaintes des bons François. Car en villes, et en carrefours n'orroit on que cris et pleurs, et parfont souspirs, qui à present murtrissent, et tuent en recelée les cou-

Digitized by Google

rages où ilz sont tapis. Tous apperçoiuent, et preuoient leur commune desertion et ruine, et chacun attent le chef enclin la colee, et la persecution, comme ceulx qui habitent en vne maison qui chiet, et se n'en peuent saillir pour la ruine escheuer, ne querir le remede de la soustenir pour y demourer. Dy moy homme despourueu de reffuge, et deffié de secours, en quoy pues tu avoir ta fiance ? Se tu veux pour la chose publique faire loyal deuoir, ton pouoir est petit, et ton trauail sera en vain, quant presque tous comme chose iuree, tirent de toutes pars à la descirer et destruire : et que chascun en arrache et emporte sa piece sans contredit, et faict son fardel pour s'en aller. Hée dieux ! qui eust cuidé veoir Justice si esbranlee, qui est le principal pillier, et soustenement du commun bien ? Or est elle minee par le fondement, et ne tient plus que à petites estayes toutes pourries de corruption, pour faire de la publicque pouureté priuee richesse. Peut-estre que entre tés grandes confusions de pensees tu choisiras vie solitaire, et vouldras recueillir à coup tes esperits occupez és choses publiques, comme homme reduit à soy mesmes. Tu n'as rien pensé fors que vn songe, dont le fait se passe en le songeant. Cuides tu ainsi eschapper à fortune ? Saiches qu'elle a tant plus de droit sur les hommes curiaulx, à leur faire sentir meschief et misere, comme il ont plus exploictié aux pourchaz des fortunees prosperitez. Et tu as veu que le plus bas, et penible degré de peruerse fortune est, auoir esté eureux. Où yras tu doncques, ne quel seur et agreable retrait as tu aduisé ? Es citez publiques ne pues tu demourer, sans auoir quelque regrait au rabais de ton estat, et amere poincture de souffrir entre les riches citoiens dangereuse indigence. Et qui plus est, n'y pourras viure sans doubte; ainçois à chascun bruit cuideras estre surpris ou par armes d'ennemis, ou par inconstance de priuez courage, dont les despourueuz euenemens sont auiourd'huy moult doubteux. Des champs ne puet on en ces iours sans effroy de cuer oyr parler, puis que le fer, et la force y regnent par auctorité de violence, et que homme n'y a la maistrise sur sa cheuance, ne seurté de sa vie. Les pays champestres sont tournez à l'estat de la mer, où chascun a tant de seigneurie comme il a de force. Et moins y ont de pouvoir les naturels Seigneurs, que les estrangers rauisseurs, dont la terre est semee comme de langoustes, qui par leurs tourbes gas-

Digitized by Google

tent les regions : et les laissent en desert, et en frische. Dont ie conclus par necessaire consequence, que les champs inhabitez feront les citez fameilleuses. Car l'aguillion de faim, et contraincte necessité de querir à viure, faict saillir le loup du bois : pource que necessité surmonte nature, et la pourforce de yssir de ses reigles, et de ses loix. Et se tu notes bien cest antecedent, il porte sequelle, et inconueniens infinis, et irreparables, que desia tu pues par pensee preueoir en ses premisses. Fouir ce brouillas de temps, et ceste police epidimee, et habiter en estrange nation, te pourroit sembler vn conseil receuable; à l'exemple de Anthenor, et de Enee, qui eschapperent la flame de Troye, et les glaiues des Grecz. Recorde toy de Virigile, qui en sa tres delicieuse poesie racompte des destourbiers, et desesperez meschiefs, où ledit Enee fut par sept ans deietté en sa fuite ennuyeuse, et la lecture de la diuine eloquence dudict Virgille te vaudra experiment. Las ! d'autre part a tant d'angoisses qui te estoupent le pas, que ce chemin est triste à entreprendre, et grief à maintenir. Or viuras tu en estrange nation comme né de nouuel à recommencer en apprentissage de mœurs, et de vie, regrettant la doulceur nayve du naturel pays, qui tousiours demeure emprainte ou [1] courage [2] : et plaindras a tousiours la ruine de ta nation, quant les estrangers feront de toy spectacle de mocquerie, suspect et mesprisé comme homme deschassé, vil, relenqui, et honteux demourant de la destruction de ta terre ; portant le blasme dont tu ne peux mais. Ainsi seras en servitute comme esclaue, et ta renommee en dangier d'estranges gens. Que vaut taire aux perilsans leur meschance? Quelque part que tu ailles l'infortune du pays te poursuiura, et rabaissera ton loz, et empeschera ta seurté.

Indiscipline et manque d'honneur de la présente chevalerie.

Oncques ne fu veue à l'ueil, ne leuë par escript maindre discipline, ne plus fraile iustice d'armes, que celle que nous disons tenir [3] sur nostre cheualerie. Qui sera celuy qui me puist mettre [4]

[1] Gr. § 9.
[2] Lex.
[3] Dominer, peser.
[4] Lex.

Digitized by Google

auant vng hault honneur rendu pour vertueux seruice, ne vne seule correction pour delicts infiniz commis en chief contre toute ordonnance d'armes, et au reuers des loix et coustumes des preux et des vaillans! Et se aucun en acquiert pour sçauoir ce que nulz ne puet ignorer : quantz en auons nous veu desobeir aux mandemens, enfraindre les deffences, venir quant il leur plaist, et s'en aller à qui qu'en deplaise? habandonner les gardes pour garder chose habandonnee sans cause, liurer les forteresses pour soy deliurer de force, au besoing faillir et soy rendre sans besoing, faire departir les compaignies et tenir compaignie à part! Et se aucun sçauoit de toutes ces choses moy monstrer vne pugnition, dont l'exemple peust estre doctrine d'aucun amendement, aucunement seroit ramollie la rigueur de mes parolles. Mais à Dieu me rapporte de ce qu'il en est, et à chascun de ce qu'il en congnoist. Pis me fait [1], que les nobles hommes y prennent si peu garde et aduis, que à peine se laissent ia les plusieurs [2] bouter en l'ordonnance des autres, sans difference de meurs ne de voulentez. Et ne craignent aucuns encourre male renommee, contre qui noble cueur doit auoir plus mortelle guerre, que contre autres ennemis. Et doiuent entre les autres telle marque porter, que leurs euures les facent congnoistre des autres, et que nul de eulx en son semblable ne laisse tache de reprouche, sans y donner le remede. Comme firent les Scipions à Romme quant ilz osterent à l'vng des hoirs de Scipion l'African l'anel qu'il portoit, où estoit empraint l'image du vaillant Scipion: pource qu'il ne faisoit pas les euures de celuy, dont il portoit si noble enseigne. De Marcus Scaurus est il aussi escript vne responce de vertueux pere, et vergongneuse aux gens de failli couraige. Car comme il luy fu noncié, que son filz s'en retournoit vilainement d'vne bataille, et venoit deuers luy: il respondit, que plus ioyeusement il allast [3] à l'encontre de ses os, se il luy fut rapporté mort par vaillance, que il ne le recepuroit en sa maison apres vne faulte si deshonnorable. Ce fut dict de pere constant, et entierement ferme de garder l'honneur de sa maison et de sa noblesse: et fut sentence de homme de grant crainte. Mais par la bouche de femme et de fraisle

[1] Gr. § 68.
[2] Gr. § 49.
[3] Gr. § 83.

Digitized by Google

sexe fut en semblable cas surmontée ceste parolle : quant vne Dame de treshaulte renommee vint à l'encontre de ses enfans, qui d'vne bataille s'enfuyoient. Et pour confondre leur vituperable honte et lascheté, laissa la commune vergongne femenine. Car elle se descouurit par deuant en leur disant, Puisque fuyr vouloient, que ilz rentrassent au ventre qui les avoit portez, et que autre lieu n'auoit pour eulx sauver. Comme s'elle voulsist dire, que mieulx leur vaulsist n'auoir oncques esté nez, que estre yssuz de son ventre au reprouche de eulx et de leur lignee.

Si doibt estre discipline de cheualerie et crainte d'onneur gardee és maisons des nobles, comme en l'ost du Prince. Car la reuerence et saluable doctrine des vaillans peres et anciens d'vng lignage puet plus aux ieunes prouffitter à vertu, que la paour de la iustice de leur chief. En somme se la sapience du saige Salomon, la proesse du preux et vaillant Hector, la constance des Macabees, la force de Sanson, les cautelles de Vlixes, la multitude des legions de Daire, et de Xerces, et l'auoir de Octouien, estoit en vng ost desordonné, sans iustice, et sans discipline de cheualerie ; la sapience seroit au paraler irritee, la proesse ramollie, la constance froissee, la force debilitee, les cautelles aneanties, la multitude dissipee, et l'auoir degasté. Et se bien y auenoit, plus deuroit estre imputé à fortune que à raison. Ces choses et noz autres deffaultes ne sont pas à racompter pour entrer en contention de vngs aux autres ; ains seroient du tout à traire, à qui n'en vouldroit plus vser pour correction que pour reprouche. Si ne les recite pas pour donner charge, mais pour y prendre aduis. Et à tant souffise à chacun ce peu que i'en scay dire. Car quoy qu'il soit de petit effect il procede de grant abondance de bon vouloir.

Dangers de la vie des cours.

Tu desires, comme tu dis, estre en la Cour auecques moy : et ie desire encores plus estre prueement et singulierement auecques toy. Et se pour moy tu laissoyes voulentiers ta franchise et priuee vie, ie deueroye plus voulentiers pour l'amour de toy laissier ceste

Digitized by Google

seruitude mortelle: pource qu'amour s'acquitte mieux ensemble auec tranquillité, que en orgueilleuse misere. Souffise à toy et à moy, que l'vn de nous deux soit infortuné, et que de ma meschance tu ayes compassion, et ton repos me soit soulas, à fin que nostre amitié voye et congnoisse plus certainement l'vne et l'autre fortune. Mais que demandes-tu? tu quiers chemin à toy perdre, à l'exemple de moy, et veulx saillir du haure[1] de seureté pour toy noyer dedans la mer. Te repens-tu d'auoir liberté? es tu ennuyé de viure en paix? Telle maleurté seuffre nature humaine, qu'elle appete ce qu'elle n'a pas, et se fuyt du bien qu'elle a sans aultruy dangier. Ainsi mesprises tu la paix de ton courage, et le seur estat de ta pensee: et par l'erreur du mesprisement que tu en as acquis, les choses qui de leur mesme[2] condition sont plus à mespriser, que par vices d'autruy à priser, tu loues et exauces[3]. Je me merueille moult comme toy qui es prudent et sage, deuiens si forcené de toy oser exposer à tant de perils. Et se tu veux vser de mon conseil, ne prens de riens exemple à moy à poursuiuir les Cours et publicques murmures de hauts Palais: ainçois te soit mon peril exemple de les fouyr et escheuer. Car ie n'oserois affermer que entre le bruit de ceulx qui y tournoyent, y ait chose seure ne salutaire. Tu cuideras espouoir[4] trouuer exercice de vertu en misere ainsi publique: et aussi certes les y trouveras-tu, se tu fais veu de batailler constamment contre tous vices. Mais donne toy garde que tu ne soyes des premiers vaincus. Car ie te dis que les Cours des haux Princes ne sont iamais desgarnies de gens desloyaux par beau langage deceuans, ou par menaces espouuentans, ou par enuie contendans, ou par force de dons corrompans, ou par flaterie blandissans, ou par deliz aleichans, ou en quelque autre maniere le bon vouloir des preud'hommes empeschans. Car nostre poure humanité est de legier enclinee à ensuir les meurs des autres, et à faire ainsi comme ils font. Et à peine peut eschapper celuy, qui est assiegé et assailly de tant d'aduersaires. Or prenons que tu perseueres en ta vertu, et que tu eschappes la corruption de tels vices; encores en ce cas n'as tu pas rien vaincu

[1] Havre; port.
[2] Gr. § 53.
[3] Exhausser, élever, exalter; de plus Gr. § 23.
[4] Espoir, peut-être.

Digitized by Google

sinon toy mesmes: mais c'est à plus grant ahan que tu ne l'eusses faict en ton secret et priué[1]. Et soyes certain, ou que ta vertu te y fera mocquer, ou ta verité te y fera hayr, ou que ta discretion te y rendra plus suspect à mauvaises gens, qui mesdisent de ceux que ilz cognoissent estre sages et loyaulx.

Reste doncques que tu y auras labeur sans fruict, et vseras ta vie en peril: et si y acquerras plusieurs enuieux. Et se tu estriues à leur enuie, ou que tu en preignes vengeance, ie te dis que ton vengement t'engendrera plus aigres aduersaires que parauant. Et par le contraire, ceulx qui sçauent dissimuler, sont prisez, et temporisent és Cours plus que autres gens. Les abus de la Cour, et la maniere des gens curiaulx sont tels, que iamais homme n'y est souffert soy esleuer se il n'est corrompable. Car vertu, qui est en tant de manieres enuironnee, se elle ne se orgueillist, elle est mesprisee, se elle ne se flechist elle est par force rauallee, ou dehors chassee Où est doncques celuy qui se pourra garder d'estre corrompu, ou qui en eschappera sans mal auoir? Tels sont les ourages et les manieres de la Cour, que les simples y sont mesprisez, les vertueux enuiez, et les arrogans orgueilleux en perils mortels. Et se tu y es raualé au dessous des autres Palatins, tu seras enuieux de leur pouoir. Se tu y es en moyen estat, dont tu n'ayes souffisance, tu estriueras de plus auant monter. Et se tu peulx paruenir iusque aux haulx secrets, qui sont fort à redouter et à craindre; adonc y seras-tu plus meschant de tant que tu ouideras estre plus eureux. Et de tant seras-tu en plus grant peril de tresbuchier, comme tu seras monté en plus hault lieu. Car à ceulx que fortune la variable a plus hautement[2] esleuez, ne reste plus sinon cheoir de si hault si bas: pource qu'elle ne leur doit plus riens sinon ruine. Se tu as pris d'elle ce qu'elle t'a peu et voulu donner, alors tu es debteur de toy mesmes, à fin qu'elle rende celuy meschant qu'elle auoit deuant esleué, et qu'elle se mocque du meschief de celuy qu'elle auoit en le montant aueuglé de gloire vaine. Car les grans vents, qui soufflent és haultes Cours, sont de telle condition, que ceux qui se y sont seulement couchez, demourent apres leur desappointement comme vn spectacle d'enuie, detraction, ou de hayne à tous gens[3]: et se trouuent subiects iusques

[1] En ton particulier, dans ta vie domestique.

[2] Lex.

[3] Gr. § 53 fin.

Digitized by Google

à estre vituperez et rauallez entre les populaires, et que ceulx qui parauant les poursuyuoient et flattoyent, r'apportent d'eux plus grans blasmes et derisions que les autres. Car multitude de gens mesprise tousiours ceulx que fortune a plus raualez, et si est enuieuse de ceulx qu'elle voit esleuez. Fortune fait voulentiers ses ieux és hauts degrez, et és souuerains encores plus. Et quant elle s'esbat és petits, ce n'est pas si acertes. Car du meschief des poures gens ne fait elle compte, ne que souz-rire. Mais elle rit à plaine gueulle, et bat ses paulmes, quant il meschiet à grans Seigneurs. Il ne luy chault gueres d'essayer la fortune és petits lieux, mais à faire les gras tresbuscher elle tend voulentiers ses lacs : et les poures et dejettez fait-elle souvent hault monter en certaineté incertaine, et en regle de irregularité. Ceulx deçoit elle voulentiers, qu'elle trouue aisez à deceuoir, et variables, comme elle est. Mais les constans et vertueux, qui d'elle ne font compte, et desquels se voit mesprisee, elle les laisse en paix. Car elle rit et flate pour neant à ceulx, qui ont haut et entier courage. Maintenant elle s'essaye à iouster contre les plus forts, et maintenant eslieue les plus foibles. Maintenant rit aux vns, et maintenant rechigne aux autres. Mais l'omme qui est vertueux et acouragé, mesprise son riz, et son amour, et ne doute riens ses menaces.

Et se tu me demandes que c'est que vie curialle, ie te respons, frere, que c'est vne pouure richesse, vne habondance miserable, vne haultesse qui chiet, vn estat non estable, ainsi comme vn pillier tremblant, et vne moureuse vie. Et ainsi peut estre appellee de ceulx qui sont amoureux de sainte liberté. Fuyez hommes vertueux, fuyez, et vous tenez loin d'icelle assemblee, se vous voulez bien et seurement viure. Car comme gens bien asseurez sur le riuage de la mer, nous nous voulons noyer de nostre gré mesmes; et nostre aueuglement mesprisons, qui ne peut ne veult veoir ne cognoistre nostre pouure meschief. Car comme les fols mariniers se font aucunesfois noyer par leur despourueu gouuernement, ainsi attrait la Cour à soy, et deçoit les simples gens, et se fait conuoiter. La Cour alleche friandement ceux qui y viennent en leur vsant de fauces promesses. La Court rit au commencement à ceux qui entrent, et puis leur rechine apres, et aucunes fois les mort[1] tres-asprement. La Cour retient les chetifs, qui ne se

[1] Mord.

Digitized by Google

sçauent eslongner, et tousiours aduoue auctorité et seigneurie sur ceux qu'elle a surmontez. La Cour souuent aussi par erreur oblie ceux qui mieux seruent, et y despendent follement le leur, pour enrichir ceux qui n'en sont pas dignes, et qui l'ont tres mal desserui. Et l'homme malostru[1], qui se y est alleché, y ayme mieux perir que s'en issir, et y veult auancer son cours de nature, sans iamais auoir franchise iusques à sa mort. Croy seurement, frere, et n'en doubte point, que tu exerces tres-bon et tres-notable office, se tu scez bien vser de ta maistrise que tu as en ton petit hostel. Et si es et seras puissant tant comme tu auras souffisance de toy mesmes. Car qui a petite famille, et la gouuerne sagement, en paix, il est Seigneur [et si est plus bieneureux de tant qu'il[2] se maintient franchement; comme il ne soit chose tant precieuse dessouz le ciel, qui puisse estre de souffisante commutation contre franchise]. O fortunez hommes qui viuez en paix! O bien euree famille, où il y a honneste pouureté, qui se contente de raison, sans manger les fruicts d'autruy labeur! O bieneuree maisonnette, en laquelle regne vertu sans fraude ne barat, et qui est honnestement gouuernee en crainte de Dieu et bonne moderation de vie! Illecques n'entrent nulz pechiez, illec est vie droicturiere, où il y a remors de chacun peché, et où il n'a noise, murmure, ne enuie. De telle vie se esiouyst nature, et en telles aises vit elle longuement, et petit à petit s'en va iusques à plaisante vieillesse et honneste fin. Car comme dit Senecque en ses tragedies: *Vieillesse vient à tard aux gens de petites maisons qui viuent en souffisance*. Mais entre nous curiaux, qui sommes serfs à fortune, viuons desordonnéement, et si viellissons plus par force de cures que par nombre d'ans, et par faute de bien viure sommes frustrez de la soueueté de nostre vie que tant desirons, et nous hastons d'aller à la mort que tant redoubtons. Souffise toy doncques, frere, souffise toy de viure en paix à tout par toy, et aprens à t'en contenter par noz meschiefz. Ne te mesprise pas tant, que tu preignes la mort pour la vie. Ne delaisse pas à faire le bien, que tu serois contraint de reparer par apres à grans regrets, pour querir ce que te seroit horrible à trouuer.

Finablement ie te prie, conseille, et admoneste, se tu prises

[1] Lex.

[2] D'autant qu'il.

Digitized by Google

aucunement saincte vie et honneste, et se tu ne te veulx aller perdre, que tu ostes ta pensee, et dissipes toute ta voulenté de non venir à Cour, et soyes content de toy retraire sauuément dedans l'enclos de ta maison priuée. Et se tu n'as ou temps passé congneu que tu ayes esté bien euré, si apprens à le cognoistre desormais. Et à Dieu te command par cest escript, qui te doint sa grace.

OLIVIER DE LA MARCHE.

1426 — 1501.

Orphelin de père, à l'âge de treize ans, Olivier de la Marche entra comme page au service du duc de Bourgogne Philippe le Bon, père du comte de Charolois, depuis, Charles le Téméraire. Il découvrit le plan de Louis XI d'enlever le prince et le dénonça. Son maître reconnaissant refusa de le livrer au roi de France, qui l'accusa de calomnie. Olivier demeura toute sa vie attaché à la maison de Bourgogne et en fut récompensé par des honneurs. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, entre autres des Mémoires qui vont de 1435 à 1492. On lui a reproché, comme historien, sa partialité pour la Bourgogne. Chevalier et l'âme remplie de sentiments chevaleresques, il se plaît singulièrement à peindre les faits d'armes, les combats singuliers et tout ce qui portait encore les dernières empreintes de la chevalerie. Ses descriptions ont de l'agrément, mais sont prolixes, ainsi que le style. Son langage n'a ni le nerf ni la pureté de Comines, son contemporain ; il est quelquefois entaché de provincialismes du Hainault.

Comment messire Jaques de Bourbon, comte de la Marche, mary de la derniere royne Jehanne de Naples, se rendit cordelier à Besançon. — 1435.

Pour ce que Dieu et ses glorieux faicts doyvent estre commencement de toutes bonnes œuvres, de tant je le loue et gracie, qu'au commencement de mon aage, et du premier temps que je puis entrer en matiere, et bailler ramentevance digne d'escrire, la premiere chose, dont je puis parler, est devote et de saincte memoire : et, combien que je ne veisse reellement que l'effect de cest aventure, toutesfois il m'est force de deviser dont proceda le par avant : et n'est pas à entendre, pourtant, que je corrompe ce

Digitized by Google

que j'ay dit, de non parler que de ce que j'ay veu : car (comme dict est) par les commencemens, s'eclaircira et sera donnee à cognoistre chacune matiere : où je n'enten de declairer, et descrire, que toute verité. En ce temps, où je commence par l'an 35 [1], estoit duc de Bourgongne le bon duc Philippe, fils et successeur du duc Jehan, occis à Montereau, et pere du duc Charles, mon souverain signeur et maistre : du temps duquel Charles j'ay commencé à escrire ces presens Memoires. Pour lors de l'an dessusdict vivoit en Bourgongne un noble et puissant signeur, le signeur de Sainct-George, le Sage : et vrayement bien se devoit sage nommer : car il augmenta sa maison, d'avoir et d'aliances : et fut chevalier de la Toison d'or : et se maria en grande et signeurieuse maison : et se mainteint si hautement, tant à la court du duc Jehan de Bourgongne, comme à celle du bon duc Philippe, mesme au païs de Bourgongne, et en toutes pars, qu'il estoit tenu et appelé du nombre des sages et des grands; et apres luy vint messire Guillaume de Vienne, son fils : qui vendit et engagea toutes ses belles signeuries, par faute de sens et de conduitte : et mourut à Tours en Touraine : et laissa son fils heritier, Jehan de Vienne : qui encore valut moins de vertu, et de personnage. Ainsi par ces deux a esté la noble maison de Sainct-George destruitte et mancipee, mais non pas celle de Vienne : car encores, Dieu merci, en y a, qui honnorablement se conduisent.

Deux choses me font toucher de celle maison de Sainct-George. L'une est regret en amour : et l'autre est pour donner à entendre comment, ne [2] par quelle maniere, je vein premierement au lieu, où je vei ma premiere ramentevance : et est vray qu'en l'an de nostre Signeur, courant 1434, se meut une guerre, et une question, entre aucuns signeurs d'Alemaigne et ledict signeur de Sainct-George, le Sage, dessus dict, pour la terre et signeurie de Jou [3], en Bourgongne, que tenoit et possessoit ledict signeur : et pour ceste cause fut envoyé, mon pere (qui se nommoit Philippe de la Marche), à tout certain nombre de gens de guerre, audict chastel de Jou, de par ledict signeur de Sainct-George : pour ce que ladicte place est sus la fin de la comté de Bourgongne, et

[1] 1435.
[2] Gr. § 105.
[3] Joux.

Digitized by Google

marchit[1] aux Alemaignes, et principalement à la comté de Neufchastel : dont le comte estoit un des principaux demandeurs.

Or, pource que mon pere pensoit que la guerre, et sa commission, fust chose de longue duree, il mena tout son menage celle part : et, quant à moy, je fu mis à l'escole, en une petite bonne vile, à une lieue dudict Jou (laquelle vile se nomme Pontarli) et fu mis en la maison d'un gentilhomme, nommé Pierre de Sainct-Moris : qui avoit plusieurs enfans et neveux : qui pareillement aloyent à l'escole, et dont depuis nous sommes retrouvés[2] de celle nourriture à l'hostel du prince, et ses serviteurs domestiques, et principalement Jaques de Fallerans, et Estienne de Sainct-Moris : qui ont esté tenus et reputés deux tresvaillans escuyers, de leurs personnes.

Si pouvoye pour lors avoir l'aage de huict à neuf ans : et en celuy temps vint, au dict lieu de Pontarli[3], le comte de la Marche, Jaques de Bourbon : qui avoit esté roy de Naples, et avoit renoncé au royaume, à la couronne et au monde, pour prendre l'habit de Sainct-François, et devenir cordelier de l'observance : et tiroit à Besançon : auquel lieu il vescut, depuis, longuement cordelier : et de son cas, et de son estat, je deviseray cy-apres : qui[4] fut tel qu'il s'ensuit. Peu de temps avant trepassa de ce siecle le roy Lancelot de Naples, et ne laissa nuls enfans de son corps : mais demoura royne et heritiere du royaume de Naples, et de Sicile, une sienne sœur, nommee madame Jouvenelle. Celle royne se maria à un moult bel et vertueux chevalier, du sang royal de France, et de la maison de Bourbon, de nom et d'armes : et se nommoit messire Jaques de Bourbon, comte de la Marche : et par iceluy mariage fut celuy de Bourbon roy de Sicile et de Naples.

Ceste royne Jouvenelle fut de tresgrant esprit, et dame qui sçavoit et valoit beaucoup, et dont le royaume, en generalité, se tenoit fort content : et par aucun temps[5] le roy Jaques et elle regnerent à Naples, en grande prosperité, amour, et union : mais, par succession de temps, celle union se changea, et mua entre

[1] Gr. § 25.
[2] Gr. § 67.
[3] Pontarlier.
[4] Gr. § 61.
[5] Gr. § 19 et 39.

Digitized by Google

eux deux, en soupson et defidence : dont j'ay ouy recorder diversement. Les uns disoyent que le roy Jaques vouloit trop maistrisamment vivre avec elle, tant sur le gouvernement du royaume, comme sur ses plaisances et passe-temps. Autres disoyent que la Royne ne prit pas bien en gré aucunes assemblees de dames, par maniere de festimens, que journelement faisoit le Roy : dont elle conceut aucune jalousie : qui moult empira le repos des courages de chacune partie.

Fust par l'une ou par l'autre voye, il advint que, par succession de temps, elle, se voyant Royne et dame de la terre, aimee et obeïe de tous, et congnoissant que son mari estoit estranger, non Roy, ne Signeur en celle signeurie, que par elle, soubtivement, et par grande malice, se feit forte de ses gens et sugets, et prit et emprisonna le roy Jaques son mari, et le mit en l'une des plus fortes tours du chastel de Constans, en Naples : auquel chastel il demoura longtemps prisonnier et enfermé : et toutesfois luy monstra ladicte Royne telle amour et affection par longue espace, qu'elle mesme lui portoit et bailloit les mets de son boire et de son manger, doutant qu'autre, non sachant l'amour qu'elle luy portoit, et cuidant complaire à elle, ne l'empoisonnast. Tant dura celle estrange amour, et ceste seureté, sous main fermee et close, qu'elle eslongna privauté : et par fois se tenoit la Royne en autres de ses palais, et de ses chasteaux : et le roy Jaques (qui moult bel chevalier estoit, et en fleur d'aage), s'ennuyoit de celle prison, et avoit regret d'user sa vie en telle captivité.

Si s'appensa que la mer flotoit assez pres d'iceluy chastel : et tant soubtiva aveques aucuns de sa fiance, qu'un petit battel luy fut amené : où il entra secretement : et se tira jusques hors du royaume : où il demoura certain temps : et disent les aucuns, qu'il eschapa par soubtiveté, et par aide de serviteurs et d'amis : et autres disent, et me semble assez vraysemblable, que la Royne, (qui ne vouloit ne sa mort, ne sa compaignie) avoit fait jouer et consentir le personnage[1] de son eschapement et de sa delivrance.

Longuement demoura le roy Jaques en Italie en grand regret, et à peu de plaisance : toutesfois menant moult belle et honneste vie de sa personne : et en lieu des pompes, et grandes cheres passees, il prit le ply et la devotion de mener vie contemplative et

[1] Lex.

Digitized by Google

tresdevote. En celuy temps regnoit une moult saincte et devote femme, religieuse de Saincte Claire, au païs de Bourgongne, nommee sœur Colette. Celle femme aloit par toute la chrestienté, menant moult saincte vie, et edifiant maisons et eglises de la religion Sainct François et de Saincte Claire : et ay esté acertené que par son pourchas, et par sa peine, elle avoit edifié, de son temps, trois cens quatre vingt eglises de femmes, encloses et enfermees : dont il advint que celle sœur Colette fut advertie du cas du roy, Jaques, ou par la voulonté de Dieu, ou par raport, ou autrement : et pourtant se trouva devers luy, et tant luy monstra des variances du monde, et des tours et retours de fortune, ensemble de la brieveté de ceste mortelle vie, qu'il prit confort en son adversité, advis sur les dangers à venir, et resolution d'attendre la mort asseuree, au chemin, et en la voye de religieuse penitence : et se delibera de prendre l'habit de Sainct François, et de se rendre en l'observance, en la tierce ordre (car encores vivoit la Royne sa femme) et choisit le lieu de sa demoure à Besanson en la comté de Bourgongne. Ce qu'il fit et executa : et de present je me tay de parler et d'escrire de tels commencemens, par moyens non veus, pour deviser ce que j'ay veu de ceste matiere et comment, ne par quelle maniere, il entra au lieu de Pontarli : où je fu present.

D'un combat à outrance, faict entre deux bourgeois de Valenciennes, en la presence du duc Philippe de Bourgongne, comte de Hainaut.

En continuant ma matiere, le bon duc se partit de ses païs de Bourgongne : et vint tout droit à Valenciennes : auquel lieu il trouva la bataille preste entre deux hommes, pour franchise de vile : et devez savoir que la vile de Valenciennes est fondee sur privileges, donnés par les empereurs, et par les comtes de Hainaut : et, entre autres, ils ont un privilege, que quant un homme a occis un autre de beau faict (c'est-à-dire en son corps deffendant), il peut venir demander la franchise de Valenciennes, et qu'il veut maintenir, à l'escu et au batton, qu'il a faict le faict de beau faict : et sur ce luy est accordee la franchise : et ne luy peut nul rien demander pour ceste querelle : sinon qu'on le prenne et

Digitized by Google

maintienne[1] à l'escu et au batton (comme dict est), et devant la loy de la vile.

Or, pource que telles choses n'aviennent pas souvent, le bon duc s'arresta à Valenciennes, pour veoir celle bataille : et fut vray qu'un nommé Mahuot avoit tué un parent de Jacotin Plouvier : et à ceste cause ledict Jacotin poursuyvit ledict Mahuot devant la loy de Valenciennes : et disoit qu'il avoit meurdry son parent, par aguet, non pas de beau faict, et que ce que luy vouloit ledict Jacotin prouver, et monstrer, à l'escu et au batton, selon la franchise de la ville : et de ce fut grand proces tenu devant la loy : et, fin de compte, fut jugé et dit, que le gage de bataille[2] y estoit manifeste : et furent pris tous deux par la justice, et mis chacun en prison fermee à part : et attendirent si longuement, que le duc revint des Alemaignes : et se trouverent le pere et le fils à Valenciennes, pour veoir l'execution des deux champions[3] : combien que le duc n'estoit point juge en ceste partie : mais l'estoyent, et sont, ceux de la vile : et à la verité, ils tindrent moult belle ceremonie à la bataille des dessusdicts : et, combien que j'aye parlé de ceste matiere au voulume que j'ay fait du gage de bataille, toutesfois ne me puis je tenir, ne passer, que je ne die aucune chose de ce que je vey en ceste bataille.

Les principaux assistans furent le prevost du comte, et le prevost de la vile : et fut, pour ce jour, prevost du comte, messire Gilles de Harchies, signeur de Belligniers, et, prevost de la vile, un notable bourgeois, nommé Merciot du Gardin : et tenoyent ces deux la gravité et ceremonie du camp : et de l'ordre de la vile, deux gentils-hommes avoyent le regard[4] aux portes. Le peuple estoit grand sur le marché : et estoit conduit par un, nommé Nicolas du Gardin, qui se tenoit en une garne, à l'hostel de la vile, à tout un grand batton : et, s'il voyoit que le peuple se derivast, ou muast en rien, il feroit[5] de son batton : et crioyt, *guare le ban*, et sur ce mot chacun se tenoit quoy[6] et doutoit[7] la punition

[1] Qu'on l'oblige à se battre.
[2] La condition légale pour autoriser le combat.
[3] L'exécution du combat par les deux champions.
[4] Lex.
[5] De *ferir*.
[6] Coi.
[7] Lex.

Digitized by Google

de justice : et à la verité tout le peuple et ceux de la vile estoient pour Mahuot, en courage : pource qu'il combatoit pour la querelle de la vile. Or avons devisé de l'ordre de ladicte vile : et faut escrire du faict de la lice, et du champ clos, et comme les champions se maintindrent en ceste bataille.

Ce champ clos estoit rond, et n'y avoit qu'une entree : et tantost ceux de la vile firent apporter deux chaizes, couvertes de noir, mises et apposees à l'opposite l'une de l'autre : et tantost apres entra Mahuot en ladicte lice, et s'alla seoir en sa chaize : et n'arresta gueres que Jacotin Plouvier vint de l'autre part, qui semblablement s'asseit en la chaize pour luy preparee. Les champions estoyent semblables d'habillemens. Ils avoyent les testes rases, les piés nus, et les ongles coupés, des mains et des piés : et, au regard du corps, des jambes, et des bras, ils estoyent vestus de cuir bouilli, cousu estroittement sur leurs personnes : et avoyent chacun une bannerolle de sa devotion en sa main : et tantost entrerent ceux de la loy commis à ce : qui portoyent un grant messel : et feirent le serment l'un contre l'autre : c'est assavoir que Mahuot jura qu'il avoit tué son homme de beau faict : et Jacotin Plouvier jura le contraire : et tantost leur furent apporté à chascun un escu, peint de vermeil, à une croix de sainct George : et leur furent baillés les escus la pointe dessus : et me fut dict, que, quand le plus-noble homme du monde combatroit à Valenciennes, il n'auroit autre avantage, sinon que la pointe de son escu seroit en bas, et pourroit porter son escu, comme un noble homme le doit porter. *Item* leur furent baillés deux battons de mesplier, d'un poix et d'une grandeur : et puis furent les chaizes ostees, et mises hors de la lice : et s'en retournerent ceux de la loy, et laisserent les champions l'un devant l'autre : et le prevost de la ville rua le gand, qui avoit esté getté pour faire ladicte bataille : et cria, *chacun face son devoir.*

Et prestement se leverent les champions, et coururent sus l'un à l'autre, moult-vigoureusement : et devez entendre que les champions demanderent à ceux de la loy trois choses : à sçavoir sucre, cendres, et oïncture : et premierement leur furent apportés deux bacins, plains de graisse : dont les habillements, que chacun d'eux avoit vestus, furent oingts et engraissés : afin que l'un d'eux ne peust prendre prise sur l'autre. Secondement leur furent apportés

Digitized by Google

deux bacins de cendres, pour oster la graisse de leurs mains : afin qu'ils peussent mieux tenir leurs escus et leurs battons : et tiercement fut mise, en la bouche de chacun d'eux, une portion de sucre, autant à l'un comme à l'autre, pour recouvrer salive et aleine : et de chacun des trois leur fut faict essay devant eux, comme devant deux princes.

Or, combien que le dict Mahuot ne fust si grant ne si puissant de sa partie[1], toutesfois vigoureusement il puisa du sablon, et le getta aux yeulx et au visage de Jacotin Plouvier : et de ce coup luy donna de son batton sur le front : dont il luy fit playe et sang. Mais ledict Jacotin (qui estoit homme fort et puissant) poursuivit tellement et si aigrement sa bataille, que le dict Mahuot fut abatu à bouchon[2] : et Jacotin Plouvier luy saillit dessus : et fut la bataille à ce menee, que ledict Jacotin creva les deux yeux à son adversaire : et puis luy donna un grand coup de son batton : dont il l'assomma : et le mit hors de la lice : et en ce faisant mourut le dict Mahuot : et fut condamné à estre mené au gibet et pendu : et ainsi finit la bataille entre Jacotin Plouvier et Mahuot. Si soit pris en gré ce que j'ai sceu ramentevoir de ceste matiere.

Combat entre Jacques de Lalain et un écuyer anglais.

Un escuyer anglois, nommé Thomas, passa la mer en ce temps et vint à Bruges pour combatre messire Jacques de Lalain, comme il luy avoit promis au lieu de Sandwic, ainsi qu'il est cy-dessus escrit et declairé. Ledict messire Jacques fut moult joyeux de sa venue, et furent les lices preparées sur le vieil marché de Bruges, et au jour qui fut baillé par le duc de Bourgongne, juge en cette partie, le Duc et sa seigneurie vindrent sur la lice, qui mout noblement estoit parée, et n'est pas à oublier que sur le pavillon qui fut tendu pour ledict messire Jacques de Lalain avoit un cerf couché, de brodure. Celuy cerf portoit seize cors, et à

[1] Gr. § 55.
[2] Lex.

Digitized by Google

chacun cor avoit une banniere dont estoit issu le dict Lalain, et dont les deux premieres furent du pere qui estoitchef, et seigneur de Lalain, et l'autre de Crequy du costé de la mere. Ainsi monstra messire Jacques trente-deux bannieres, dont il estoit yssu directement du pere et de la mere, sans entremesler entre les deux mariages aucune alliance d'autre nature ou condition, fors tousjours de banniere en banniere, comme dict est. A la requeste de l'escuyer anglois, la comtesse d'Estampes, et toutes les dames de la court furent presentes à veoir icelles armes : mais la duchesse n'y voulut point estre : n'aussi je ne l'avoye jamais veu avenir, et mesmement à faire armes de pied. Toutesfois les dames y furent à ceste fois.

L'Anglois estoit accompaigné de tous les chevaliers et escuyers de l'hostel de la duchesse, et se presenta tout desarmé, et puis tira en son pavillon. D'autre part vint messire Jacques de Lalain, accompaigné du baron de Beaujeu, neveu du duc, et d'autre moult grande signeurie, ses parens et amis : et me souvient que, pour faire honneur au noble chevalier, ledict signeur de Beaujeu, le signeur de Ravastain, le bastard de Bourg, et moult d'autres signeurs et nobles hommes, s'estoyent parez de robes de satin gris et pourpoints de cramoisi, et venoyent deux à deux devant le chevalier, qui estoit adextré des deux princes dessus dicts, cousins germains. Il estoit vestu d'une longue robe de cele pareure, et estoit armé de son harnois de jambe seulement : et à l'entree de la lice, se signa à pié, et en tel ordonnance marcha jusques devant le duc, son souverain seigneur et juge, qui le receut : et s'en retourna en son pavillon, Devoirs, criz et ceremonies furent faictes : et tandis chacun champion envoya presenter son batton au juge : car chacun pouvoit porter tele hache, et de tele façon que bon lui sembloit : mais le bon duc avoit accoustumé, luy mesme, de visiter les battons dont l'on devoit devant lui combattre ou faire armes : pour ce que pour rien n'eust voulu soufrir que soulz son jugement nulle chose mal enseigneuse, ou de fraude, eust esté faicte. Messire Jacques fit presenter une longue hache, à poincte dessus, et d'un costé un bec, qu'on dict de faucon, et de l'autre un mail rond, à trois poinctes de diamans : et au dessous de la hache, une bonne forte dague : et la hache de l'Anglois fut une forte hache, pointue dessous, et un grant taillant d'un costé, et de l'autre un long mail : et plus bas avoit rondelle, pour la garde de

Digitized by Google

la main : et dessous fut pointue d'une courte dague. Les battons furent rapportez et les gardes ordonnez. L'Anglois saillit hors de son pavillon, armé de toutes armes, sa cotte d'armes vestue, le bacinet en teste, la visiere bien close et fermée : et portoit sa hache, sa main dextre armee, couverte de la rondelle de la hache : et pouvoit-on legerement juger qu'il estoit deliberé de faire sa bataille de la teste de la hache. D'autre part saillit messire Jacques de Lalain, armé, sa cotte d'armes vestue : et en sa teste avoit une petite sallade de guerre, toute ronde, et avoit le visage et le col tout decouvert ; et portoit sa hache pres de lui et à contrepoix [1], pour assaillir et pour deffendre, duquel des deux bouts dont il verroit son advantage : et en marchant froidement, s'agenouilla devant le duc : et l'Anglois marchoit fierement et de grand courage : et à l'aborder, messire Jacques lui getta un estoc à la visiere de la queue de sa hache : mais il ne l'enferra point : et l'Anglois feroit de toute sa force apres ledict messire Jacques, et feroit de mail, de taille, et d'estoc apres le visage, qu'il voyoit nu et decouvert : mais le chevallier sçavoit marcher et demarcher, et estoit si adroit et si chevaleureux, que l'Anglois ne profitoit rien en son assaut ; et quand il voyoit son avantage, il donnoit à tour de bras de la teste de la hache sur le bacinet de l'Anglois : et par plusieurs fois l'atteindit de coups si poisans, qu'un moins puissant l'eust à grand meschef soustenu sans cheoir à terre : mais l'Anglois avoit assez [2] puissance, et beaucoup hardement et courage : et quand il veit que le chevalier l'assailloit si fierement ; il amodera sa bataille ; et se gardoit et contregardoit froidement, plus qu'il n'avoit commencé : et messire Jacques poursuivoit moult fierement : et avint que ledict messire Jacques getta du bout d'embas de sa hache, pour cuider enferrer l'Anglois en la visiere : et l'Anglois jetta l'estoc de la teste de sa hache au devant du coup : et trouva par meschef, le gantelet du dict messire Jacques ouvert : et la dague trenchante et ague lui percea le bras senestre rez à rez de la main tout outre. Messire Jacques retira son bras (qui saignoit à moult grant randon) et cuida rempoigner sa hache, d'une grande demarche : mais il ne se peut de la main ayder, car il avoit les nerfs coupez ou grevez. Quand le bon chevalier se veit

[1] En la tenant en équilibre par le milieu.

[2] Gr. § 109.

Digitized by Google

en tel parti, il mit sa hache sous son bras senestre, la queue devant, à la maniere qu'une femme tient le baton de quoi elle file, et de la main dextre à l'aide de la hache rabatoit tous les coups que l'Anglois gettoit sur luy, fors d'estoc et de mail. Lequel Anglois avoit recommencé son assaut moult fier et moult aspre, et le chevalier levoit à la fois le bras blessé et secouoit le gantelet: et sembloit à d'aucuns qu'il le faisoit pour remettre son sang au corps, dont il perdoit largement : et sembloit à d'autres qu'il vouloit monstrer au duc son signeur et juge, qu'il ne luy aloit que bien, et qu'il leur laissast achever: et est bien besoing que je touche de la constance du bon juge, le noble duc dessusdict: car il ne faut pas ignorer qu'il n'aimast [1] cordialement ledict messire Jacques, son suget et son serviteur, et telle aparence de chevalier, de beauté et d'epreuve, que l'on ne nommera nulle part de meilleur chevalier de [2] luy, et il le voyoit en tel danger, qu'il ne se pouvoit ayder que d'une main ; et n'estoit pas à douter, si l'Anglois eust esté en tel danger ou pareil, que le duc n'eust incontinent rompu la bataille: mais il ne vouloit pas estre noté, en son jugement, d'avoir departi les champions, à l'avantage de l'estranger, et en contregardant son serviteur.

Si remit le tout en la fiance qu'il avoit en Dieu, et en la chevalerie de son chevalier: et laissa les armes parachever, selon le contenu des chapitres, et de l'emprise accordee et conclue par les parties : dont il advint que messire Jacques de Lalain (qui froidement et par grande assurance soustint l'assaut de l'Anglois) getta la queue de sa hache entre le corps et la hache de son compaignon, et entra pres de luy, et de l'entree, il rua le bras navré au col de son homme, et de la main dextre le prit par le gros du bacinet. L'Anglois estoit poisantement armé, et messire Jacques l'estoit legerement, et ainsi tira son compaignon de toute sa force, et d'une grande demarche [3], et de ce coup rua l'Anglois la visiere dedans le sablon et tout plat estendu, et prestement, sa hache au poing, se tira devant le juge. L'Anglois fut relevé par les gardes, et fut amené devant le duc : et disoit qu'il n'avoit pas esté abbatu de tout le corps à terre, et qu'il n'estoit cheu qu'à genoux et à coudes. Si

[1] Gr. § 78 et 104.
[2] Gr. § 54.
[3] En faisant une grande enjambée.

Digitized by Google

fut devant le mareschal la matiere mise en preuve : et fut prouvé par nobles hommes, qu'il estoit cheu de tout le corps à terre, et que les armes, par celle cheute, estoyent deuement accomplies. Si toucherent ensemble, et avant que l'on partist de la lice, en la presence du duc, des dames, et des seigneurs, fut crié un noble pas d'armes, dont ledict messire Jacques estoit l'entrepreneur, et lequel pas fut depuis gardé et soustenu par ledict messire Jacques, au lieu de Châlon sur la Sosne, un an entier.

COMINES.

1445 — 1509.

Philippe de Comines, seigneur d'Argentau, né en Flandre, attaché pendant sa jeunesse à la Cour de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, quitta le service de ce prince pour celui de Louis XI, sans qu'on en connaisse le motif. Le roi garda toute sa vie la plus grande confiance en lui. Comines lui rendit des services par ses conseils, à la guerre et dans les négociations. Après la mort de ce souverain, il ne resta pas moins fidèle à son fils, Charles VIII, mais, faussement accusé, il fut emprisonné pendant deux ans, dont huit mois dans une cage de fer, à la fin absous de tous les crimes qu'on lui avait imputés. Il s'est fait un grand nom par ses *Memoires contenans l'Histoire des Roys Louys XI et Charles VIII, depuis l'an 1464 jusques en 1498*. On n'y voit plus l'éclat du XIV^me^ siècle. A la chevalerie a succédé la politique; aux brillantes prouesses, les luttes de cabinet et les batailles dirigées par un calcul diplomatique. Le moyen âge finit, le temps moderne commence par la lutte avec la féodalité. Froissart, le grand peintre, est remplacé par Comines, l'homme d'État. Sans avoir la vertueuse indignation de Tacite, Comines est souvent profond et bref comme cet historien. Il ne se délecte pas à peindre, il caractérise d'un trait, et fait penser; ses réflexions révèlent les vues secrètes de la politique. Son langage est ferme, austère, sans ornements prémédités, mais souvent frappant par la plénitude, par la concision et par des traits de lumière. L'auteur néglige l'élégance pour marcher droit au but. Cependant le langage moins poétique et plus direct est un pas que la prose française a fait vers son époque classique.

Louis XI.

En le feu Roy, Louis onziesme et en tous autres Princes, que j'ay congnu ou servy [1], ay congnu du bien et du mal : car ils sont

[1] Gr. § 96.

Digitized by Google

hommes comme nous. A Dieu seul appartient la perfection. Mais, quand en vn Prince la vertu et bonnes conditions [1] precedent [2] les vices, il est digne de grand'louange: veu que tels personnages sont plus enclins en toutes choses volontaires qu'autres hommes, tant pour la nourriture et petit chastiement qu'ils ont eu en leurs ieunesses, que pour ce que venans à l'aage d'homme, la pluspart des gens taschent à leur complaire, et à leurs complexions et conditions. Et pource que ie ne voudroye point mentir, se pourroit faire qu'en quelque endroit de cest escrit, se pourroit trouuer quelque chose, qui du tout ne seroit à sa louange: mais i'ay esperance que ceux qui le liront, considereront les raisons dessusdictes. Et tant ose-ie bien dire de luy, en sa commandation et louange, qu'il ne me semble pas que iamais i'aye cogneu nul Prince, où il y eust moins de vice qu'en luy, à regarder le tout. Si ay ie eu autant de congnoissance des grands Princes, et autant de communication auec eux, que nul homme qui ait esté en France, de mon temps, tant de ceux qui ont regné en ce Royaume qu'en Bretaigne, et en ces parties de Flandres, Allemaigne, Angleterre, Espagne, Portugal, et Italie, tant seigneurs spirituels que temporels, et de plusieurs dont ie n'ay eu la veüe, mais congnoissance par communication de leurs Ambassades, par lettres, et par leurs instructions. Parquoy on peut assez avoir d'information de leurs natures et conditions.

Sur quelques vices, et vertus du Roy Louis onziesme.

Je me suis mis en ce propos, par ce que i'ay veu beaucoup de tromperies en ce monde, et de beaucoup de seruiteurs enuers leurs maistres, et plus souuent tromper les Princes et Seigneurs orgueilleux, qui peu veulent ouyr parler les gens, que les humbles qui volontiers escoutent. Et entre tous ceux que i'ay iamais congnus, plus sage pour soy [3] tirer d'un mauuais pas, en temps d'aduersité, c'estoit le Roy Louis XI nostre maistre: le plus hum-

[1] Lex.
[2] Lex.
[3] Gr. § 58.

Digitized by Google

ble en paroles et en habits : et qui plus [1] trauailloit à gaigner vn homme qui le pouuoit seruir, ou qui luy pouuoit nuire. Et ne s'ennuyoit point d'estre refusé vne fois d'vn homme qu'il pretendoit gaigner : mais y continuoit, en luy promettant largement, et donnant par effet argent et estats, qu'il congnoissoit luy plaire. Et quant à ceux qu'il auoit chassez et deboutez en temps de paix et de prosperité. il les rachetoit bien cher, quand il en auoit besoin, et s'en seruoit : et ne les auoit en nulle haine pour les choses passees. Il estoit naturellement amy des gens de moyen estat, et ennemy de tous grands qui se pouuoient passer de luy. Nul homme ne presta iamais tant l'oreille aux gens, ny ne s'enquist de tant de choses, comme il faisoit, ne qui voulust [2] jamais congnoistre tant de gens : car aussi veritablement il congnoissoit toutes gens d'authorité, et de valeur qui estoient en Angleterre, Espagne, Portugal, Italie, et és Seigneuries du Duc de Bourgongne, et en Bretaigne, ainsi comme il faisoit ses subiects. Et ses termes et façons qu'il tenoit, dont i'ay parlé cy-dessus, luy ont sauué la couronne, veu les ennemis qu'il s'estoit luy mesme acquis à son aduenement au Royaume. Mais sur tout luy a seruy sa grand' largesse : car ainsi comme sagement il conduisoit l'aduersité, à l'opposite dés ce qu'il cuidoit estre à seur, ou seulement en une trefve, se mettoit à mescontenter ses gens, par petits moyens qui peu luy seruoient : et à grand'peine pouuoit endurer paix. Il estoit leger à parler des gens, et aussi tost en leur presence qu'en leur absence, sauf de ceux qu'il craignoit, qui [3] estoit beaucoup : car il estoit assez craintif de sa propre nature. Et quand pour parler il auoit receu quelque dommage, ou en auoit suspicion, et le vouloit reparer, il vsoit de ceste parole au personnage propre : *Je sçay bien que ma langue m'a porté grand dommage, aussi m'a elle fait quelques fois du plaisir beaucoup : toutes fois c'est raison que ie repare l'amende.* Et n'vsoit point de ses priuées paroles, qu'il ne fest quelque bien au personnage à qui il parloit : et n'en faisoit nuls petits. Encore fait Dieu grand grace à un Prince, quand il sçait bien et mal, et par especial quand le bien precede, comme au Roy nostre maistre dessusdict. Mais à mon aduis que le trauail qu'il eut en sa

[1] Gr. § 35.
[2] La construction n'est pas suivie.
[3] Gr. § 16.

Digitized by Google

ieunesse, quand il fut fugitif de son pere, et fuit soubs[1] le Duc Philippe de Bourgongne, où il fut six ans: luy valut beaucoup : car il fut contrainct de complaire à ceux dont il auoit besoing : et ce bien (qui n'est pas petit) luy aprint aduersité. Comme il se trouua grand et Roy couronné, d'entrée ne pensa qu'aux vengeances : mais tost luy en vint le dommage, et quand et quand la repentance : et repara ceste folie et cest erreur, en regaignant ceux ausquels il tenoit tort. Et s'il n'eust eu la nourriture autre que les Seigneurs que j'ay veu nourrir en ce Royaume, ie ne croy pas que iamais se fust ressours : car ils ne les nourrissent seulement qu'à faire des fols en habillemens et en parolles. De nulles lettres ils n'ont connoissance. Vn seul sage homme on n'entremet à l'entour. Ils ont des Gouuerneurs à qui on parle de leurs affaires, et à eux rien : et ceux là disposent de leursdicts affaires : et tels Seigneurs y a qui n'ont que treize liures de rente, en argent, qui se glorifient de dire : *Parlez à mes gens :* cuydans par ceste parole contrefaire les tres-grans Seigneurs. Aussi ay-je bien veu souuent leurs seruiteurs faire leur profit d'eux, en leur donnant bien à congnoistre qu'ils estoient bestes. Et si d'auenture quelqu'vn s'en reuient, et veult congnoistre ce que luy appartient, c'est si tard qu'il ne sert plus de gueres[2] : car il faut noter que tous les hommes, qui iamais ont esté grans et faict grandes choses, ont commencé fort ieunes. Et cela gist à la nourriture, ou vient de la grace de Dieu.

Comment les Bourguignons, estans pres Paris, attendans la bataille, cuyderent de chardons, qu'ils veirent, que fussent lances debout.

Or ay ie longtemps tenu ce propos : mais il est tel que ie n'en sorts pas bien quand ie veux. Or pour reuenir à la guerre, vous auez ouy comme ceux que le Roy auoit logez en ceste trenchée, au

[1] Pour se mettre *sous* la protection du Duc.

[2] Locution analogue à : cela ne sert plus de rien.

Digitized by Google

long de ceste riuiere de Seine, se deslogerent à l'heure que l'on les deuoit assaillir. La trefve ne duroit iamais gueres qu'vn iour ou deux. Aux autres iours se faisoit la guerre tant aspre qu'il estoit possible : et continuerent les escarmouches depuis le matin iusques au soir. Grosses bandes ne sailloient point de Paris : toutesfois souuent nous remettoient nostre guet, et puis on le renforçoit. Ie ne vey iamais vne seule iournée qu'il n'y eust escarmouche, quelque petite que ce feust : et croy bien que le Roy eust voulu qu'elles y eussent esté plus grosses : mais il estoit en grand soubçon, et de beaucoup, qui estoit sans cause. Il m'a autrefois dit qu'il trouua vne nuict la Bastille Sainct-Antoine ouuerte, par la porte des champs, de nuict. Ce qui luy donna grand'suspicion de messire Charles de Melun : pource que son pere tenoit la place. Ie ne dy autre chose dudict Messire Charles, que ce que i'en ay dit : mais meilleur seruiteur n'eut point le Roy pour ceste année là.

Vn jour fut entrepris à Paris de nous venir combatre : et croy que le Roy n'en delibera rien, mais les Capitaines : et de nous assaillir de trois costez. Les vns deuers Paris, qui deuoit estre la grand compagnie. Vne autre bande deuers le Pont de Charenton : et ceux là n'eussent gueres sceu nuire : et deux cens Hommes d'armes, qui deuoient venir par deuers le Boys de Vincennes. De ceste conclusion fut aduerti l'ost, enuiron la minuict, par vn Page, qui vint crier de l'autre part de la riuiere, car aucuns bons amys des Seigneurs les aduertissoient de l'entreprinse (qui estoit telle qu'auez ouy) et en nomma aucuns, et puis incontinent s'en alla. Sur la fine pointe du iour vint messire Poncet de Riuiere, devant le dit Pont de Charenton : et monseigneur du Lau d'autre part, deuers le Boys de Vincennes, iusques à nostre artillerie, et tuerent un canonnier. L'alarme fut fort grand', cuydant que ce fust ce dont le Page auoit aduerty la nuict. Tost fut armé monseigneur de Charoloys : mais encores plus tost Iehan Duc de Calabre : car à tous alarmes c'estoit le premier homme armé, et de toutes pieces, et son cheual tousiours bardé. Il portoit vn habillement, que ces conducteurs portent en Italie : et sembloit bien Prince et chef de guerre : et tiroit tousiours droit aux barrieres de nostre ost, pour garder les gens de saillir : et y auoit d'obeissance autant qu'à monseigneur de Charoloys : et luy obeissoit

Digitized by Google

tout l'ost de meilleur cœur : et à la verité il estoit digne d'estre honoré. En vn moment tout l'ost fut en armes, et à pied, au long des charrettes par le dedans, sauf quelques deux cens cheuaux, qui estoyent dehors au guet : (et excepté ce iour) je ne congnu jamais que l'on eust esperance de combatre : mais à ceste fois chacun s'y attendoit. Et sur ce poinct arriuerent les Ducs de Berry et de Bretaigne : lesquels iamais ne vey armez que ce jour. Le Duc de Berry estoit armé de toutes pieces, ils auoient peu de gens, ainsi. Ils passerent par le champ, et se mirent vn peu au dehors pour trouuer messeigneurs de Charoloys et de Calabre : et là parloyent ensemble. Les cheuaucheurs, qui estoient enforcez allerent plus pres de Paris : et veirent plusieurs cheuaucheurs, qui venoient pour sçauoir ce bruit en l'ost. Nostre artillerie auoit fort tiré, quand ceux de monseigneur du Lau s'en estoient approchez si pres. Le Roy auoit bonne artillerie sur la muraille de Paris, laquelle tira plusieurs coups iusques à nostre ost, qui est grand'chose (car il y a deux lieuës) mais ie croy que l'on auoit leué le nez bien haut aux bastons. Ce bruit d'artillerie faisoit croire de tous les deux costez quelque grand' entreprinse. Le temps estoit fort obscur et trouble, et nos cheuaucheurs, qui s'estoient approchez de Paris voyoient plusieurs cheuaucheurs et bien loing oultre deuant eux voyoient grande quantité de lances debout, ce leur sembloit, et jugeoient que c'estoient toutes les batailles du Roy, qui estoient aux champs, et tout le peuple de Paris : et ceste imagination leur donnoit l'obscurité du temps. Ils se reculerent droit vers ces seigneurs, qui estoient hors de nostre camp, et leur signifierent ces nouvelles, et les asseurerent de la bataille. Les cheuaucheurs saillis de Paris, s'approchoient tousiours : pource qu'ils voyoient reculer les nostres, qui encores les faisoit mieux croire. Lors vint le Duc de Calabre là où estoit l'estendart du comte de Charoloys, et la pluspart des gens de bien de sa maison, pour l'accompaigner, et la baniere preste à desployer, et le guidon de ses armes, qui estoit l'vsance de ceste maison : et là nous dit à tous le dict duc Iehan : *Or ça nous sommes à ce que nous auons tousiours desiré : voylà le Roy et tout ce peuple sailly de la ville, et marchent, comme dient nos cheuaucheurs : et pource, que chascun ait bon vouloir et cœur. Tout ainsi qu'ils saillent de Paris nous les aulnerons à l'aulne de la ville : qui est à la grand' aulne.* Ainsi alla reconfortant la

Digitized by Google

compaignie. Nos cheuaucheurs auoient vn petit reprins de cœur, voyans que les autres cheuaucheurs estoyent foibles. Si se rapprocherent de la ville, et trouuerent encores ces batailles où ils les auoient laissées, qui leur donna nouueau pensement. Ils s'en approcherent le plus qu'ils peurent : mais estant le iour vn peu haulsé et esclaircy, ils trouuerent que c'estoyent grans chardons. Ils furent iusques aupres des portes, et ne trouuerent rien dehors : incontinent le manderent à ces Seigneurs, qui s'en allerent ouyr messe, et disner : et en furent honteux ceux qui auoient dit ces nouuelles : mais le temps les excusa, auec ce que le Page auoit dit la nuict de deuant.

Une ruse de Louis XI[1].

Monseigneur le connestable enuoyoit souuent deuers le Roy : et sur l'heure dont ie parle, vint deuers ledict Seigneur un Gentilhomme, appelé Louis de Creuille, seruiteur du Connestable, et vn sien Secretaire, appelle maistre Jehan Richer, qui tous deux viuent encores : et dirent leur creance à monseigneur du Bouchage et à moy, premier qu'au Roy : car le plaisir dudict Seigneur estoit tel. Ce qu'ils apportoyent pleut fort au Roy, quand il en fut aduerty, pource qu'il auoit intention de s'en seruir, comme vous orrez. Le Seigneur de Contay, seruiteur du Duc de Bourgongne, qui auoit esté prins nagueres deuant Arras, alloit et venoit sur sa foy deuers ledict Duc, et luy auoit promis donner sa finance et rançon, et vne tres grande somme d'argent, s'il pouuoit traicter la paix. D'auenture il estoit arriué deuers le Roy, ce iour qu'arriuerent les deux

[1] Le roi d'Angleterre Edouard IV venait de proposer à Louis XI une paix de neuf ans, à des conditions avantageuses pour lui-même, mais, en échange, il s'engageait à retirer ses troupes du territoire de France. Ce projet contrariait le connétable de St-Pol (ou St-Paul), dont les intrigues, tout comme le rôle qu'il jouait entre le roi de France et le duc de Bourgogne portaient le caractère le plus marqué de duplicité. St-Pol envoya au roi un délégué, qui vint en même temps que celui du duc de Bourgogne. Louis XI voulut convaincre le duc de la fausseté du connétable, afin de diviser ses deux ennemis. Il profita, pour cela, de l'arrivée simultanée de leurs deux envoyés.

Digitized by Google

dessus nommez serviteurs dudict Connestable. Le Roy feit mettre ledict Seigneur de Contay dedans vn grand et vieil osteuent, qui estoit dedans sa chambre, et moy auec luy, afin qu'il entendist et peust faire rapport à son maistre des parolles, dont vsoit, ledict Connestable, et ses gens, dudict[1] Duc : et le Roy se vint seoir sur un escabeau rasibus dudict osteuent, afin què nous peussions mieux entendre les parolles que disoit Louis de Creuille, et auec ledict sieur n'y auoit que le Sieur du Bouchage; le dit Louis de Creuille et son compaignon, qui commencerent lors, disans que leur maistre les auoit enuoyez deuers le Duc de Bourgogne, et qu'ils luy auoient fait plusieurs remonstrances, pour le desmouvoir de l'amitié des Anglois, et qu'ils l'auoient trouué en telle cholere, contre le Roy d'Angleterre, qu'à peu fut qu'ils ne l'auoient gaigné, non pas seulement à les laisser, mais à aider à les destrousser en eux retournant. Et en disant ces parolles, pour cuider complaire au Roy, ledict Louis de Creuille commença à contrefaire le Duc de Bourgogne, et à frapper du pied contre terre, et à iurer S. George, et qu'il appelloit le Roy d'Angleterre *Blanc borgne fils d'un Archier, qui portoit son nom* : et toutes les mocqueries qu'en ce monde estoit possible de dire d'homme. Le Roy rioit fort, et luy disoit qu'il parlast hault, et qu'il commençoit à deuenir vn peu sourd : et qu'il le dist encore vne fois : l'autre ne se faignoit[2] pas, et recommençoit encores de tres bon cœur.

Monseigneur de Contay, qui estoit auec moy, en cest osteuent, estoit le plus esbahy du monde, et n'eust iamais creu, pour chose qu'on luy eust sceu dire, les parolles qu'il oyoit. La conclusion des gens dudict Connestable estoit, qu'ils conseilloient au Roy que, pour euiter tous ces grands perils, qu'il voyoit appareiller contre luy, il print vne trefve : et que ledict Connestable se faisoit fort de le garder : et que pour contenter ces Anglois, on leur baillast seulement vne petite ville ou deux pour les loger l'hyver, et qu'elles ne sçauroient estre si meschantes qu'ils ne s'en contentassent : et sembloit sans rien nommer, qu'il voulsist dire Eu, et Sainct-Vallery. Et luy sembloit que par ce moyen, les Anglois se contenteroient de luy, et du refus qu'il leur auoit fait de ces places. Le Roy à qui il suffisoit d'auoir ioüé son personnage, et faire enten-

[1] *Du*, comme du latin *de*, sur le, au sujet du.
[2] Gr. § 67.

Digitized by Google

dre au Seigneur de Contay les parolles dont vsoit et faisoit vser ce Connestable par ses gens, ne leur fest aucune mal-gracieuse response, mais seulement leur dist : *Penuoyray deuers mon frere, et luy feray sçauoir de mes nouuelles :* et puis leur donna congé.

L'vn fit le serment en la main du Roy que s'il sçauoit rien, qui touchast le Roy, de le reueler. Il greua [1] beaucoup au Roy de dissimuler de ceste parolle, où ils conseilloient de bailler terre aux Anglois : mais doutbant que ledict Connestable ne feist pis, il n'y voulut point respondre, en façon qu'ils congnussent qu'il l'eust mal prins : mais enuoya deuers luy. Le chemin estoit court, et ne mettoit vn homme gueres à aller et retourner. Le Seigneur de Contay et moy partismes de cet osteuent, quand les autres s'en furent allez : et rioit le Roy, en faisant bien bonne chere : mais ledict de Contay estoit comme homme sans patience d'auoir ouy telles sortes de gens ainsi se mocquer de son maistre, et veu encores les traictez qu'il menoit auec luy : et luy tardoit bien qu'il ne [2] fust ia à cheual pour l'aller dire à sondict maistre le Duc de Bourgongne. Sur l'heure fut despesché ledict Seigneur de Contay, et son instruction escrite de sa main propre, et emporta vne lettre de creance de la main du Roy, et s'en partit.

Comment le Roy Louis XI fit venir vers luy Charles son filz peu auant sa mort : et des commandemens et ordonnances qu'il feit, tant à luy qu'à autres.

En cest an mil quatre cens quatre vingts et trois, voulut le Roy voir monseigneur le Daulphin son filz, lequel il n'auoit veu de plusieurs années : car il craignoit qu'il fust veu de gueres de gens, tant pour la santé de l'enfant, que de peur que l'on ne le tirast hors de là, et que soubs ombre de luy, quelque assemblée ne se feist en son royaume : car ainsi auoit-il esté faict de luy contre le Roy Charles septiesme, son pere, à l'heure qu'il n'auoit que onze ans, par aucuns Seigneurs du royaume, et s'appella ceste guerre *la*

[1] Lex.
[2] Gr. § 104.

Digitized by Google

Briguerie ou *la Praguerie* : mais elle ne dura gueres, et ne fut qu'vn debat de court.

Entre toutes choses il recommanda son filz monseigneur le Daulphin à aucuns serviteurs : et luy commanda expressement de ne changer aucuns officiers, luy alleguant que quand le Roy Charles septiesme, son pere, alla à Dieu, et que luy il vint à la couronne, il desapointa tous les bons et notables cheualiers du royaume, et qui auoyent aidé à seruir sondict pere, à conquerir Normandie et Guyenne, et chassé les Angloys hors du royaume, et à le mettre en paix et bon ordre (car ainsi le trouua-il, et bien riche) dont il luy en estoit bien mal prins : car il eust la guerre appelée le *Bien-public* (dont i'ay parlé ailleurs) qui cuida estre cause de luy oster la couronne. Bien tost apres que le Roy eust parlé à monseigneur le Daulphin son filz, et acheué ce mariage (dont i'ay parlé) luy print la maladie (dont il partit de ce monde) par vn Lundy, et dura iusques au Samedy ensuyvant, penultiéme d'Aoust, mil quatre cens quatre vingts et trois : et estoye present à la fin de la maladie, par quoy en veux dire quelque chose : Tantost apres que le mal luy print, il perdit la parolle, comme autresfois auoit fait : et quand elle luy fut reuenuë, se sentit plus foible que iamais n'auoit esté, combien qu'au parauant il l'estoit tant, qu'à grand'peine pouuoit-il mettre la main iusques à la bouche : et estoit tant maigre et deffaict, qu'il faisoit pitié à tous ceux qui le voyoyent : Ledict Seigneur se iugea mort, et sur l'heure il enuoya querir monseigneur de Beaulieu, mary de sa fille, Duc de Bourbon, et luy commanda aller au Roy son filz qui estoit à Amboise (ainsi l'appela il) en luy recommandant ceux qui l'auoient seruy : et luy donna toute la charge et gouuernement dudict Roy, et luy commanda qu'aucunes gens n'en approchassent, et luy en dist plusieurs bonnes et notables causes : et si en tout ledict Seigneur de Beaulieu eust obserué ses commandemens, ou à tout le moins en partie (car il y eut quelque commandement extraordinaire, et qui n'estoit de tenir) et qu'en generalité il les eust plus gardez, ie croy que c'eust esté le profit du royaume et le sien particulier, veuës les choses aduenuës depuis. Apres enuoya le Chancelier, et toute sa sequelle [1] porter les Seaulx au Roy son filz. Luy

[1] Lex.

Digitized by Google

enuoya aussi partie des Archiers de sa garde, et capitaines, et toute sa Vannerie et Fauconnerie, et toutes autres choses. Et tous ceux qui venoient veoir, il les enuoyoit à Amboise deuers le Roy (ainsi l'appeloit il) leur priant le bien seruir : et par tous luy mandoit quelque chose : et par especial par Estienne de Vers, lequel auoit nourry ledict Roy nouueau, et seruy de premier Valet de chambre : et l'auoit desia fait nostre Roy Baillif de Meaux. La parolle iamais ne luy faillit, depuis qu'elle luy fut reuenuë, ne le sens, ne iamais ne l'eut si bon : car incessamment se vuidoit, qui luy ostoit toutes fumées de la teste : Iamais en toute sa maladie ne se plaignit, comme font toutes sortes de gens, quand ils sentent mal. Au moins suis-ie de ceste nature, et en ay veu plusieurs autres, et aussi on dit que le plaindre allege la douleur.

Comparaison des maux et douleurs que souffrit le Roy Louys, à ceux qu'il auoit fait souffrir à plusieurs personnes : auec continuation de ce qu'il feit, et fut faict enuers luy, iusques à sa mort.

Incessamment disoit quelque chose de sens : et dura sa maladie (comme i'ay dit) depuis le lundy, iusques au samedy au soir. Pour ce ie veux faire comparaison des maux et douleurs, qu'il a fait souffrir à plusieurs, à ceux qu'il a soufferts auant mourir : pource que i'ay esperance qu'ils l'auront mené en Paradis, et que ce aura esté partie de son Purgatoire : et s'ils n'ont esté si grands, ne si longs, comme ceux qu'il a fait souffrir à plusieurs, aussi auoit-il autre et plus grand office en ce monde, qu'ils n'auoient : et si iamais n'auoit souffert de sa personne, mais tant auoit esté obey, qu'il sembloit quasi que toute l'Europe ne fust faicte que pour luy porter obeissance : parquoy ce petit qu'il souffroit contre sa nature et accoustumance, luy estoit plus grief à porter. Tousiours auoit esperance en ce bon Hermite, qui estoit au Plessis qu'il auoit fait venir de Calabre [1], et incessamment enuoyoit deuers luy,

[1] Saint François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes, né à Paule en Calabre l'an 1416. « Il sembloit, dit Comines dans un autre endroit, qu'il fust inspiré de Dieu es choses qu'il disoit et remonstroit. »

Digitized by Google

disant qu'il luy alongeroit bien sa vie, s'il vouloit : car nonobstant toutes ces Ordonnances, qu'il auoit faictes de ceux qu'il auoit enuoyez deuers monseigneur le Daulphin son filz, si luy reuint le cœur, et auoit bien esperance d'eschapper : et si ainsi fust aduenu, il eust bien departy l'assemblée, qu'il auoit enuoyée à Amboise, à ce nouueau Roy. Et pour ceste esperance qu'il auoit audict Hermite, fut aduisé par vn certain Theologien et autres, qu'on luy declareroit qu'il s'abusoit, et qu'en son faict n'y auoit plus d'esperance qu'à la misericorde de Dieu : et qu'à ces parolles se trouueroit present son Medecin, maistre Jacques Coctier, en qu'il auoit toute esperance, et à qui chascun moys il donnoit dix mille escus, esperant qu'il luy alongeroit la vie : Et fut prise ceste conclusion par maistre Oliuier.[1], afin que de tous poincts il pensast à sa conscience, et qu'il laissast toutes autres pensées, et ce Sainct homme en qui il se fioit, et ledict maistre Jacques le Medecin. Et tout ainsi qu'il auoit haussé ledict maistre Oliuier et autres, trop à coup, et sans propos, en estat plus grand qu'il ne leur appartenoit, aussi tout de mesme prindrent charge sans crainte de dire chose à vn tel Prince qui ne leur appartenoit pas : ny ne garderent la reuerence et humilité qu'il appartenoit au cas [2], comme eussent fait ceux qu'il auoit de long temps nourris, et lesquels peu parauant il auoit eslongnez de luy, pour ses imaginations : mais tout ainsi qu'à deux grands personnages qu'il auoit fait mourir de son temps (dont de l'vn feit conscience à son trespas, et de l'autre non, ce fut du Duc de Nemours, et du comte de Sainct-Paul) fut signifiée la mort par Commissaires deputez à ce faire : lesquels Commissaires en briefs mots leur declarerent leur sentence, et baillerent confesseur, pour disposer de leurs consciences, en peu d'heures qu'ils leur baillerent à ce faire : tout ainsi signifierent à nostre Roy les dessusdicts sa mort en briefves parolles et rudes, disans : *Sire, il faut que nous nous acquitions, n'ayez plus d'esperance en ce Sainct-homme, ny en autre chose : car seurement il est faict de vous : et pour ce pensez à vostre conscience, car il n'y a nul remede.* Et chacun dist quelque mot assez brief, ausquels il respondit : *J'ay esperance que Dieu m'aidera : car par auanture ie ne suis pas si malade comme vous pensez.*

[1] Olivier le Diable ou le Daim, barbier de Louis XI.

[2] Convenait à la situation.

Digitized by Google

Quelle douleur luy fut d'oüir ceste nouuelle, et cette sentence ? car oncques homme ne craignit plus la mort, et ne feit tant de choses, pour y cuider mettre remede, comme luy : et auoit tout le temps de sa vie à ses seruiteurs, et à moy comme à d'autres dit, que si on le voyoit en necessité de mort, que l'on ne luy dict, fors tant seulement, *Parlez peu :* et qu'on l'esmeust seulement à se confesser, sans luy prononcer ce cruel mot de *la mort* : car il luy sembloit n'auoir pas cœur pour oüir vne si cruelle sentence : toutesfois il l'endura vertueusement, et toutes autres choses, iusques à la mort, et plus que nul homme que iamais i'aye veu mourir. A son filz qu'il appelloit *Roy*, manda plusieurs choses, et se confessa tresbien, et dist plusieurs Oraisons seruans à propos, selon les Sacremens qu'il prenoit, lesquels luy mesmes demanda : et comme i'ay dit, il parloit aussi sec, comme si iamais n'eust esté malade : parloit de toutes choses qui pouuoient seruir au Roy son filz, et dist entre autres choses, qu'il vouloit que le Seigneur des Cordes ne bougeast d'auec sondict filz de six mois : et qu'on le priast ne mener nulle pratique[1] sur Calais ny ailleurs, disant qu'il estoit conclu avec luy de conduire telles entreprinses, et à bonne intention pour le Roy et pour le royaume, mais qu'elles estoient dangereuses, et par especial celle de Calais, de peur d'esmouuoir les Anglois : et vouloit, sur toutes choses, qu'apres son trespas on tint le royaume en paix cinq ou six ans : ce que iamais n'auoit peu souffrir en sa vie. Et à la verité dire[2], le Royaume en auoit bon besoing : car combien qu'il fust grand et estendu, si estoit il bien maigre et pauure, et par especial pour les passages des Gens-d'armes, qui se remuyoient d'vn païs en vn autre : comme ils ont fait depuis et beaucoup pis. Il ordonna qu'on ne print pas debat en Bretaigne : et qu'on laissast viure le Duc Françoys en paix, et sans luy donner doubtes ne craintes, et à tous les voisins semblablement de tout ce royaume, afin que le Roy et le royaume peussent demeurer en paix iusques à ce que le Roy fust grand et en aage pour en disposer à son bon plaisir.

Voila donc comment peu discrettement luy fut signifiée ceste mort. Ce que i'ay bien voulu reciter, pource qu'en vn autre ar-

[1] Lex.

[2] Pour dire la vérité.

Digitized by Google

ticle precedent, i'ay commencé à faire comparaison des maux qu'il auoit fait souffrir à aucuns, et à plusieurs qui viuoyent soubs luy, et en son obeyssance, auec ceux qu'il souffrit auant sa mort, afin que l'on voye s'ils n'estoient si grands ne si longs (comme i'ay dit audict article) que neantmoins estoyent ils bien grands, veuë sa nature, qui plus demandoit obeïssance que nul autre en son temps, et qui plus l'auoit euë : parquoy vn petit mot de response, contre son vouloir, luy estoit bien grande punition de l'endurer. Quelques cinq ou six moys deuant ceste mort, il auoit suspicion de tous hommes : et specialement de tous ceux qui estoient dignes d'auoir authorité : Il auoit crainte de son fils, et le faisoit estroictement garder : ne nul homme ne le voyoit, ne parloit à luy, sinon par son commandement. Il auoit doubte à la fin de sa fille, et de son gendre, Duc de Bourbon : et vouloit sçauoir quelles gens entroyent au Plessis quand et eux. A la fin, rompit un conseil, que le Duc de Bourbon, son gendre, tenoit leans par son commandement. A l'heure que sondict gendre et le Comte de Dunois reuindrent de remener l'Ambassade, qui estoit venuë aux nopces du Roy son filz, et de la Royne, à Amboise, et qu'ils retournerent au Plessis, et entrerent beaucoup de gens auec eux, ledict Seigneur, qui fort faisoit garder les portes, estant en la galerie, qui regarde en la court dudict Plessis, feit appeler vn de ses Capitaines des Gardes : et luy commanda aller taster aux gens des Seigneurs dessusdicts, veoir s'ils n'auoyent point de Brigandines soubs leurs robes : et qu'il le feist comme en deuisant à eux, sans trop en faire de semblant : Or regardez s'il auoit fait beaucoup viure de gens en suspicion et crainte soubs luy, s'il en estoit bien payé : et de quelles gens il pouuoit auoir seureté, puis que de son filz, fille et gendre il auoit suspicion. Ie ne dy point pour luy seulement : mais pour tous autres Seigneurs, qui desirent estre craints, iamais ne se sentent de la reuanche, iusques à la viellesse : car pour la penitence ils craignent tout homme. Et quelle douleur estoit-ce à ce Roy d'auoir ceste paour et ces passions?

Il auoit son Medecin, appellé maistre Jacques Coctier, à qui en cinq moys il donna cinquante quatre mille Escus contans (qui estoit à la raison de dix mille escus pour moys, et quatre mille par dessus) et l'Euesché d'Amiens pour son neueu, et autres Offices et terres pour luy, et pour ses amis. Ledict Medecin luy estoit si tres-

Digitized by Google

rude, que lon ne diroit point à vn varlet les oultrageuses et rudes parolles, qu'il luy disoit : et si le craignoit tant ledict Seigneur, qu'il ne l'eust osé enuoyer hors d'auec luy : et si s'en plaignoit à ceux à qui il en parloit, mais il ne l'eust osé changer, comme il faisoit tous autres seruiteurs, pource que le dit Medecin luy disoit audacieusement : *Ie sçay bien qu'vn matin vous m'enuoyerez, comme vous faictes d'autres : mais* (par vn grand serment qu'il iuroit) *vous ne viurez point huict iours apres.* Ce mot l'espouuentoit fort, et tant qu'apres ne le faisoit que flater, et luy donner, qui luy estoit vn grand Purgatoire en ce monde, veu la grande obeïssance qu'il auoit euë de tant de gens de bien, et de grands hommes.

Il est vray qu'il auoit fait de rigoureuses prisons, comme cages de fer, et autres de boys, couuertes de pates de fer par le dehors, et par le dedans, auec terribles fermures de huict pieds de large, de la haulteur d'vn homme, et vn pied plus. Le premier qui les deuisa [1], fut l'Euesque de Verdun : qui en la premiere qui fut faicte, fut mis incontinent, et y a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont mauldit, et moy aussi, qui en ay tasté, soubs le Roy de present [2], huict moys. Autresfois auoit fait faire à des Allemans des fers tres-pesans et terribles, pour mettre aux pieds : et y estoit vn anneau, pour mettre au pied, fort mal aisé à ouurir, comme à vn Carquan, la chaine grosse et pesante, et vne grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de raison, et les appelloit lon les *Fillettes du Roy.* Toutesfois i'ay veu beaucoup de gens de bien prisonniers les auoir aux pieds, qui depuis en sont saillis à grand honneur, et qui depuis ont eu de grands biens de luy : et entre les autres, un filz de monseigneur de la Gruture de Flandres, prins en bataille : lequel ledict Seigneur maria, et feit son Chambelan, et Seneschal d'Aniou : et luy bailla cent Lances. Aussi au Seigneur de Piennes prisonnier de guerre : et au Seigneur du Verger. Tous deux ont eu Gens-d'Armes de luy, et ont esté ses Chambelans, ou de son filz, et autres gros estats : et autant à monseigneur de Rochefort, frere du Connestable : et à vn appelé Roquebertin, du païs de Cathelongne, semblablement prisonnier de guerre : à qui il feit de grands biens : et plusieurs

[1] Lex.
[2] Lex.

Digitized by Google

autres, qui seroient trop longs à nommer, et de diuerses contrées. Or cecy n'est pas nostre matiere principale, mais faut reuenir à dire qu'ainsi comme de son temps furent trouuées ces mauuaises et diuerses prisons, tout ainsi, auant mourir, il se trouua en semblables, et plus grandes prisons, et aussi plus grande peur il eut que ceux qu'il y auoit tenus. Laquelle chose ie tien à tresgrande grace pour luy, et pour partie de son Purgatoire : et l'ay dit icy pour monstrer qu'il n'est nul homme de quelque dignité qu'il soit, qui ne souffre, ou en secret ou en public : et par especial ceux qui font souffrir les autres. Ledict Seigneur, vers la fin de ses iours, fit clorre tout à l'entour sa maison du Plessis les Tours, de gros barreaux de fer en forme de grosses grilles : et aux quatre coins de sa maison, quatre moineaux de fer, bons, grands, et espez. Lesdictes grilles estoient contre le mur, du costé de la place, de l'autre part du fossé : car il estoit à fons de cuue, et y feit mettre plusieurs broches de fer, massonnees au dedans le mur, qui auoient chacunes trois ou quatre poinctes : et les feit mettre fort pres l'vne de l'autre: Et dauantage ordonna dix Arbalestriers, dedans lesdicts fossez, pour tirer à ceux qui en approcheroient, auant que la porte fust ouuerte : et entendoit qu'ils couchassent ausdicts fossez, et se retirassent ausdits moineaux de fer. Il entendoit bien que ceste fortification ne suffisoit pas contre grand nombre de gens, ne contre vne armée : mais de cela il n'auoit point de peur, seulement craignoit que quelque Seigneur, ou plusieurs, ne feissent vne entreprinse de prendre la place de nuict, demy par amour, et demy par force : auec quelque peu d'intelligence : et que ceux-là prinssent l'authorité, et le feissent viure homme sans sens, et indigne de gouuerner. La porte du Plessis ne s'ouuroit qu'il ne fust huict heures de matin, ny ne baissoit le pont iusques à ladicte heure : et lors y entroient les Officiers : et les Capitaines des gardes mettoient les portiers ordinaires, et puis ordonnoient le guet d'Archiers, tant à la porte que parmy la court, comme en vne place de frontiere estroictement gardée : et n'y entroit nul que par le guichet, et que ce ne fust du sceu du Roy, excepté quelque Maistre d'hostel, et gens de ceste sorte, qui n'alloient point deuers luy. Est il donques possible de tenir vn Roy, pour le garder plus honnestement, et en estroicte prison, que luy-mesmes se tenoit? Les cages où il auoit tenu les

Digitized by Google

autres, auoient quelques huict pieds en carré, et luy qui estoit si grand Roy, auoit vne petite court de chasteau à se pourmener, encores n'y venoit il gueres : mais se tenoit en la galerie, sans partir de là, sinon par les chambres, et alloit à la messe, sans passer par la dite court. Vouldroit lon dire que ce Roy ne souffrit pas aussi bien que les autres? qui ainsi s'enfermoit, qui se faisoit garder, qui estoit ainsi en peur de ses enfans, et de tous ses prochains parens, et qui changeoit et muoit de iour en iour ses seruiteurs qu'il auoit nourris, et qui ne tenoient bien ne honneur que de luy, tellement qu'en nul d'eux ne s'osoit fier, et s'enchainoit ainsi de si estranges chaines et clostures? Si le lieu estoit plus grand que d'une prison commune, aussi estoit-il plus grand que prisonniers communs : On pourroit dire que d'autres ont esté plus suspicionneux que luy : mais ce n'a pas esté de nostre temps, ne par auenture homme si sage que luy, ne qui eust si bons subiects : et auoient ceux-là par auenture esté cruels et tyrans : mais cestuy-cy n'a fait mal à nul, qui ne luy eust fait quelque offense. Ie n'ay point dit ce que dessus est dit, pour seulement parler des suspicions de nostre Roy, mais pour dire que la patience, qu'il a portée en ses passions, semblables à celles qu'il a fait porter aux autres, luy est par moy reputée à punition, que nostre Seigneur luy a donnée en ce monde, pour en auoir moins en l'autre, tant és choses dont i'ay parlé, comme en ses maladies, bien grandes, et douloureuses pour luy, et qu'il craignoit beaucoup, auant qu'elles luy aduinssent : et aussi afin que ceux qui viendront apres luy, soient vn peu plus piteux au peuple, et moins aspres à punir qu'il n'auoit esté : combien que ie ne luy veux pas donner charge, ne dire auoir veu meilleur Prince : et s'il pressoit ses subiects, toutesfois il n'eut point souffert qu'vn autre l'eut fait, ne priué, ny estrange.

Après tant de peur, et de suspicions et douleurs, nostre Seigneur feit miracle sur luy, et le guerit tant de l'ame que du corps, comme tousiours a accoustumé, en faisant ses miracles : car il l'osta de ce miserable monde en grand' santé de sens et d'entendement, et bonne memoire, ayant receu tous ses Sacremens, sans souffrir douleur que l'on congneut, mais tousiours parlant iusques à une Patenostre auant sa mort, en ordonnant de sa sepulture : et nommoit ceux qu'il vouloit qu'ils l'accompagnassent par chemin : et disoit qu'il n'esperoit à mourir qu'au Samedy, et que

Digitized by Google

nostre Dame luy procureroit ceste grace, en qui tousiours auoit eu fiance et grand' deuotion et priere : et tout ainsi luy en aduint : car il deceda le Samedy, penultiéme iour d'Aoust, l'an mil quatre cens quatre vingts et trois, à huict heures au soir, audict lieu du Plessis, où il auoit prins la maladie le Lundy deuant. Nostre Seigneur ait son ame, et la vueille auoir receuë en son royaume de Paradis.

Peu d'esperance doiuent auoir les pauures et menuës gens au faict de ce monde, puis que si grand Roy y a tant souffert et trauaillé, et puis laissé tout, et ne peut trouuer vne seule heure pour eslongner sa mort, quelque diligence qu'il y ait sceu faire. Ie l'ay congnu, et ay esté son seruiteur à la fleur de son aage, et en ses grandes prosperitez ; mais ie ne le veys onques sans peine et sans soucy.

Conclusion de l'Autheur.

Or voyez vous la mort de tant de grands hommes, en si peu de temps, qui tant ont trauaillé pour s'accroistre, et pour auoir gloire, et tant en ont souffert de passions et de peines, et abregé leur vie : et parauenture leurs ames en pourront souffrir : En cecy ne parle point dudict Turc : car ie tien ce point pour vuidé, et qu'il est logé auec ses predecesseurs. De nostre Roy i'ay esperance (comme i'ay dit) que nostre Seigneur ait eu misericorde de luy, et aussi aura il des autres, s'il luy plaist. Mais à parler naturellement (comme homme qui n'a aucune literature, mais quelque peu d'experience et sens naturel) n'eust il point mieux valu à eux, et à tous autres Princes, et hommes de moyen estat, qui ont vescu soubs ces Grands, et viuront soubs ceux qui regnent, eslire le moyen chemin en ces choses ? C'est à sçauoir moins se soucier, et moins se trauailler, et entreprendre moins de choses, et plus craindre d'offenser Dieu, et à persecuter le peuple, et leurs voisins, et par tant de voyes cruelles, que i'ay assez declarées par cy-deuant, et prendre des aises et plaisirs honnestes ? Leurs vies en seroient plus longues. Les maladies en viendroient plus tard, et leur mort en seroit plus regrettée, et de plus de gens, et moins

Digitized by Google

desirée : et auroient moins à doubter la mort. Pourroit lon veoir de plus beaux exemples pour congnoistre que c'est peu de chose, que de l'homme, et que ceste vie est miserable et briefve, et que ce n'est rien des grands et des petits et qu'incontinent qu'ils sont morts, que tout homme en a le corps en horreur et vitupere : et qu'il faut que l'ame sur l'heure qu'elle se separe d'eux, qu'elle aille receuoir son iugement? Et à la verité, en l'instant que l'ame est separée du corps, la sentence en est donnée de Dieu, selon les œuures et merite du corps : laquelle sentence s'appelle *le iugement particulier*.

OLIVIER MAILLARD.

Sermon prêché à Bruges en l'an 1500, le cinquième dimanche de Carême.

Seigneurs et povres pecheurs : sy vous avez detenu la matiere d'hyer, l'on doit faire quelque chose pour avoir paradis. Isaye nous disoit hier, que Dieu le createur deslye son poeuple par sa benoicte passion des lyens de l'ennemy d'enfer. Pour joindre la matiere d'hyer à celle du jourd'huy : sainct Pol en nostre epistre nous presente Dieu le createur en fourme d'evesque prest pour dire la messe, ayant les sandales vermeilles aux pieds, les rubys vermeils aux doys, la cappe rouge, la mittre sur la teste et la croche [1] en la main.

Il est anuyt que le cincquiesme dimence de quaresme, à l'aventure qu'il en na de vous aultres qui ne le verrez jamais. Et des cy en avant se commence le mistere de la benoiste passion du doulx Jhesucrist. — Frere, mon amy, nous n'y entendons rien. Distes-nous, s'il vous plaist, de quoy sert ceste epistre du jourd'huy au mistere de la passion. Que voeult dire cest evesque, prest pour dire la messe? que voeult dire la croche, la mittre, les sandales, le rubys et la chappe vermeille? — Seigneurs, tout à la maniere que l'evesque se presente à la messe pour faire sacrifice à Dieu :

[1] Crosse.

Digitized by Google

en telle forme et maniere se presenta Dieu le createur le jour du grand vendredy pour faire sacrifice à Dieu son pere pour nos pechiez. Il porta la croche, ce fut la croix; la mittre sur la teste, ce fut la couronne d'espines; les sandales et les rubys vermeilz, ce furent les cloux qui luy percherent les mains et les pieds; la cappe vermeille, ce fut son precieux sang qui le couvrist depuis la teste jusque aux piedz. Et comme dist nostre epistre: il ne sacrifia pas du sang des chevreaux ne des veaulx; mais son propre sang il respandit tout pour l'amour de nous. Puis donc que le cas est itel que Dieu le createur a tant souffert pour l'amour de nous, faisons quelque chose pour l'amour de luy; mectons la main à l'œvre, lessons nostre meschante vie, rasons et destruisons la mauldite vile de Jherico, la vie des pechiés. Et c'est de quoy je veulx suader en mi [1] le teusme [2] allegué. *Secundum verba assumpta quae præsunt sit civitas Jherico anathema, et omnia quae in eâ sunt.* Vela, seigneurs, que disent les paroles

hem hem hem

Afin que à l'honneur de Dieu, au salut de vos ames et de la myenne, je vous puisse dire quelque chose dont, vous soyez meilleurs; nous saluerons la doulce Vierge bien eurée, advocate des pecheurs, et dirons le beau *Ave Maria.*

.... Qu'en dites-vous, dames, serez-vous bonnes theologiennes? et vous aultres gens de court, que vous samble-il? mettrez-vous la main à l'œuvre? vous y devez le guet [3], dictes moy par vostre ame, s'il vous plaist, avez-vous point poeur d'estre dampnez? Et frere, direz-vous pourquoy serons-nous dampnez? Ne veez [4]-vous pas que nous sommes si soingneulx de venir en vous [5] sermons tous les jours, et puis nous allons à la messe, nous jeusnons, nous faisons des aulmones, nous disons tant d'orisons, Dieu aura pitié de nous et nous exaulcera. — Seigneurs, vous dictes bien, mais vous ne dittes point tout, je vous asseure, seigneurs. Si vous estes en pechié mortel, Dieu ne vous exaulcera pas en vos prieres et oraisons, *Erubescimus sine lege lo-*

[1] *Enmi, emmi*, parmi.
[2] Thème, sujet, texte.
[3] Le *guet* est ici l'action de veiller. Vous devez y veiller.
[4] Gr. § 27.
[5] Vos.

Digitized by Google

qui, ce nous seroit honte de dire quelque chose que ne fust fondée en raison et en droit, si vous estes legistes nulz [1] de vous, vous avez une belle loy civile : là où dist l'empereur que si ung homme est serf ou esclave, il doit estre degecté et debouté de toute procuracion et advocasserie et ne sera point ouy en justice que s'il a desservi la mort : il ne porra appeler qu'il [2] n'aye la teste trenchie ou ne soye pendu au gibet. Je requiers au grant empereur qui est là sus, qu'il ne nous face mye le tour. Apres vient le pape, qui ne porte pas d'espée, et dist en sa decretale que nul de servile condicion ne poeult estre promeu à quelque benefice espirituel. Vous avez ung [3] aultre loy civile qui dist que quant l'on achate ung heritaige, se le vendeur y met des conditions, il les faut toutes garder sans en laisser une : aultrement le marchié est nul. Nous achetons l'heritaige du paradis : le vendeur, c'est Dieu ; le Createur nous y met des condicions, ce sont ses commandemens : si nous en laissons ung, le marchié est nul. Vous plait-il oyr non pas le droit civil ne le droit canon, mais le droit et commandement divin ? Je cuyde que celluy-là ne mentist oncques du premier, quant il dist : *In peccatis vestris moriemini*. Ce fust Dieu le createur qui le dist aux Juifz : « Vous morrez, dist-il, on poeult ainsy dire en vos pechiez et sy ne faites penitance et vous ostez hors de la servitude du dyable, jamais ne serez exaulcez en vos prieres ; » car tant que nous sommes en ung soeul pechié mortel, nous sommes serfz et esclaves au [4] dyable d'enfer. Et du second, frere, qu'en direz-vous ? Or acoutez, m'entendez. Saint Jaques nous en parle en sa canonique. Or dictes, saint Jaques mon amy. *Si quis totam legem servaverit, offenderit autem in unum, factus est omnium reus*. Vela le texte à la paine du livre. Il n'y a un mot qui ne vaille son pesant d'or. Acoustez : ce n'est ne fable ne mensonge. Il est escript du doit de Dieu, dit le benoit saint Jaques. Quiconques aura gardé toutte la loy, et deffaillera en l'ung des commandemens : il sera coupable de tous les aultres. Certes, seigneur, il ne souffist pas de dire : je ne suys pas murtrier, je ne suys pas larron, je ne suys pas adultere : si tu as

[1] Gr. § 19.
[2] De sorte que.
[3] Gr. § 9.
[4] Gr. § 48.

Digitized by Google

failly au moindre tu es coulpable de tous : il ne faut qu'ung petit trou pour noyer la plus grant navire [1] qui soit sur la mer; il ne fault que une petitte faulse poterne pour prendre la plus forte vile ou le plus fort chasteau du monde; il ne fault que une petite fenestre ouverte pour desrober la plus grant et puissant bouticle de marchant qui soit en Bruges. Helas ! pecheur, puisque pour deffaulte d'ung nous sommes coulpables de tous, qu'est-il de vous aultres qui en [2] rompez [3] tant tous les jours? A qui commenceray-je le premier? à ceulx qui sont en ceste courtine : le prince et *sua altese* la princesse. Je vous asseure, seigneur, qu'il ne souffit mye d'estre bon homme, il fault estre bon prince, il fault faire justice, il fault regarder que vous subjectz se gouvernent bien. Et vous, dame la princesse, il ne souffist mye d'estre bonne femme, il fault avoir regard à vostre famille, qu'elle se gouverne bien selon droit et raison. J'en dictz autant à tous autres de tous estatz. A ceulx qui maintiennent la justice, qu'ilz facent droit et raison à chascun. Les chevaliers de l'ordre, qui faictes les sermens qui appartiennent à vostre ordre, les sermens sont bien grans, comme l'en dist; mais vous en avez fait ung aultre premier que vous gardez mieulx, c'est que ne ferez riens de ce que vous jurerez. Ditz-je vray, qu'en que [4] vous plaist? — En bonne foy, frere, il est ainsy. — Tyrez oultre. Estes-vous là, les officiers de la pannetrye, de la frutterye, de la boutilerie? Quant vous ne devriez desrober que ung demy lot de vin ou une torche [5] vous n'i fauldrez mye. — En bonne foy, frere, vous ne dictes que du moins [6]. Où

[1] Gr. § 7.

[2] Commandements.

[3] Lex.

[4] *Qu'en que* est peut-être pour *quantumcunque* tout ce qui, pour autant qu'il vous plaît. *Qu'en que vous plaist* pourrait aussi s'interpréter : *Qu'* (quelque chose) *que* (qui) *vous en plaist:* ce qu'il vous en semble.

[5] Ce mot, dans le sens qu'il doit avoir ici, ne se trouve dans aucun Glossaire de la vieille langue française. *Oudin* dans le *Trésor des langues espagnole et françoise*, a la *torche* à porter sur la tête, pour y placer une corbeille, etc., (linge tortillé en rond) et une *torche de paille* (de la même forme). Dans la Suisse française on donne le nom de *torche* à un hachis de viande et à une sorte de pain, qui a la forme d'une torche. Voy. *Jean Humbert, Nouveau Glossaire genevois*, II, 211. Le dernier sens est évidemment celui que Maillard a en vue.

[6] Vous avouez le moins que possible; vous exagerez en moins.

Digitized by Google

sont les tresoriers, les argentiers? Estes-vous là qui faictes les besoingnes de vostre maistre, et les vostres bien? Accoustez, à bon entendeur il ne fault que demi mot. Les dames de la court : jeunes filles illecques il fault laisser vous alliances : il n'y a ne sy ne qua [1]. Jeune gaudisseur là, bonnet rouge, il fault laissier vos regardz. Il n'y a de quoy rire, non, femmes d'estat, bourgeoises, marchandes, tous et touttes generalement quelz qu'ilz soient. Il se faut oster hors de la servitude du diable, et garder tous les commandemens de Dieu; en les gardant vous raserez et destruirez la cité de Jherico. Et c'est de quoy je voeulx suader en my le teusme allegué. *Secundum verba assumpta quae præsunt sit civitas Jherico anathema et omnia quae in ea sunt.* Vela, seigneurs, que disent les parolles

hem hem hem

..... Saint Gregoire vient, qui florette cette matere et dist qu'ils [2] sont quatre manieres d'auditteurs : les premiers, ceulx qui viennent synon pour reprendre le prescheur ou pour veoir ceulx qui sont au sermon; les seconds sont ceulx qui oyent preschier et n'en retiennent rien et n'en font conte; les tiers sont ceulx qui ouent et retiennent, mais ne s'amendent point pourtant, et touttes les troys manieres de gens s'en vont avec les dyables. Les quatriesmes sont ceulx qui ouent et retiennent et mettent la doctrine à excecucion et s'amendent. Ceulx en sont de la part de Dieu et profitent au sermon. Or, levez les espritz, qu'en dictes-vous, seigneurs, estes-vous de la part de Dieu? Le Prince et la princesse, en estes-vous? baissez le front. Vous aultres gros fourrez, en estes-vous? baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes-vous? bayssez le front! Gentilzhommes jeunes gaudisseurs, en estes-vous? baissez le front. Et vous, jeunes dames de court, en estes vous? baissez le front; vous estes escriptes au livre de dampnez; vostre chambre est toutte merquée avec les dya-

[1] On dit substantivement : « Il y a des *si* et des *mais*, » des conditions et des restrictions, c'est-à-dire des réserves. Nous avons entendu en province, dans le même sens, « Il y a des *si* et des *car*, » des conditions et des explications. Des *sy*, des *qua*, sont peut-être la même locution altérée. Ou bien *qua* serait-il latin, *parte qua* qui sert à restreindre une idée générale ou une exigence?

[2] *Ils* masculin se rapporte plutôt à l'idée *d'auditeurs* qu'au mot *manières*. *Ils sont* pour *il y a*, tour vieilli.

Digitized by Google

bles. Dictes-moy, s'il vous plaist, ne vous estes vous pas myrées au jourd'hui, lavées et espoussetées? — Oy bien, frere. — A ma voulenté que vous fussiez aussi soingneuses de nectoyer voz ames.

..... Or, levez les espritz, qu'en dictes vous, seigneurs? Regardez-moy tous. Estes vous là les usuriers plains d'avarice? Certes il fault restituer; et ne souffist mye de dire : « Je feray dire des messes, je donnerai pour l'amour de Dieu; » il fault rendre les biens à ceulx à qui ilz sont, ou jamais n'entrerez en Paradis.

Baillifz, Escouttestes, Escabins et toutte telle maniere de buillon qui composez les povres gens, et ne laissez vos rapines ne pechiez, pour preschement ou doctrine que vous oyez. Seigneurs, vous estes durs; mais vous trouverez plus dur que vous. — Quel remede, frere! — Il faut laissier vous pechiez et rendre à chascun ce qu'il luy appartient. Vous y penserez : Dieu vous en doint la grace. Le *Pater noster* et *Ave Maria*, et une *Ave Maria* pour mon intencion.

Digitized by Google

SEIZIÈME SIÈCLE

La langue.

Comparés aux écrivains du XV^me^ siècle, ceux du XVI^me^ possèdent à un plus haut degré la conscience de la richesse et de la puissance de la langue française. Les principaux d'entre eux, Rabelais, Amyot et Montaigne sont des artistes en langage, des maîtres de premier ordre dans cet art qui fait voir, à travers le vêtement transparent de la parole, les mouvements les plus délicats et les plus fines nuances de la pensée. Nul avant eux n'avait donné l'idée d'une science si ingénieuse. Par leur connaissance et par l'habile usage de toutes les ressources de l'idiome français, leur langue tout ensemble se rapproche de l'ancienne et en diffère: elle s'en rapproche par un usage discret de mots et de locutions déjà vieillies; elle en diffère par la fraîcheur qui ravive des tours abandonnés; point de rancidité dans ses archaïsmes, mais une âpreté savoureuse. Formée à l'école de la Grèce et de Rome, la langue la plus exquise du XVI^me^ siècle unit avec choix la richesse et la perfection empruntées de l'antiquité aux grâces piquantes et naïves du parler gaulois; de cette source jaillissent en abondance des expressions originales, vives, ravissantes.

Un siècle, et surtout un siècle actif et plein comme le fut le XVI^me^, est un long espace dans la vie d'un peuple et dans la vie d'une langue.

Nous avons raconté comment la nôtre en moins de cent ans apparut brillante à l'apogée de son caractère primitif [1], puis subit

[1] Marot.

Digitized by Google

une révolution [1] et une contre-révolution [2]. Des différences tranchées, et non seulement des nuances, durent donc séparer les uns des autres les écrivains de cette période séculaire. L'époque, la province, le tour d'esprit, le goût les distinguent. Nous tiendrons compte de ces variétés dans l'appréciation des plus marquants de ces auteurs. Parmi les hommes qui nous ont transmis la langue de ce grand siècle, *Calvin* est ancien par l'austérité de la parole autant que par l'âge. *Montaigne*, avec tout son esprit, n'eût pas créé toute sa langue, s'il ne fût pas né Gascon. A la cour, le frottement lime et polit le langage comme les dehors : là, de tout ce qui tache, ce que l'on craint le plus c'est la rouille. De même dans les camps, autrefois rendez-vous d'une noblesse impétueuse, on n'aimait pas plus la rouille dans le langage que sur les armes. *Brantôme*, quand tout vieillard il débite ses contes aux courtisans et aux belles dames; *Montluc*, quand vieux et couvert de blessures il manie la plume, comme il maniait l'épée, paraissent plus jeunes que leurs contemporains. Sur les confins de deux siècles, Marguerite de Valois semble, par son style, appartenir davantage au XVII^me^ siècle; entre la langue de ce siècle, et celle de Henri IV, il n'y a que la différence du tour d'esprit et du caractère individuel. Diversement donc mais constamment, le XVI^me^ siècle a concouru à ce que Montaigne appelle la *polissure du langage*.

RABELAIS.

1483 — 1553.

François Rabelais, né dans un cabaret en Touraine, successivement moine, médecin, bibliothécaire, secrétaire d'ambassade et curé, possédant les langues anciennes et plusieurs langues modernes, instruit d'ailleurs dans diverses sciences, fut surtout un grand railleur. Il a écrit deux romans satiriques *Gargantua* et *Pantagruel*, dont le second fait suite au premier. La forme en est, à dessein, extravagante; les héros dont ils ont emprunté leur nom sont des espèces de

[1] Ronsard.
[2] Malherbe.

Digitized by Google

géants. L'imagination de l'auteur ne connaît pas de bornes ; excitée par une gaieté exubérante et sans retenue, elle se plaît dans des fictions fantastiques et souvent ordurières. C'était l'humeur naturelle de ce vaste esprit, qui porta toujours l'empreinte d'une première éducation de taverne. Mais cet esprit était doué d'une haute raison et d'un coup d'œil pénétrant : il embrassa tous les travers de son siècle, en censura les tyrannies, en railla les ridicules. Au milieu des éclats de sa gaieté, ou sous les dehors de la belle humeur, sa pensée est parfois sérieuse, même grave ; elle conçoit pour la société un ordre de choses meilleur, et flétrit ce qui s'oppose au règne du bon sens et de l'humanité. Ainsi qu'on l'a dit, Rabelais introduisit la raison dans le monde sous les enseignes de la folie. Le principal objet de ces attaques ce sont les moines, qu'il avait étudiés de près, ou « la moinerie, » comme il s'exprime. — Pour la diction, les ouvrages de l'auteur offrent, à côté de toutes les souillures du langage, des parties admirables. Il possède la langue française dans toute son étendue, même ses dialectes provinciaux ; il en connaît le génie et les ressources et il bafoue gaiement la pédanterie qui, de son temps, la dénature. L'art du style n'a pas de secret pour lui. Il rencontre sous sa plume les images les plus originales, les expressions les plus frappantes ou les plus énergiques, et, ce qui surprend davantage, une élégance exquise, la grâce et la délicatesse. En un mot on doit, pour la langue et pour le style, l'appeler du nom que ses contemporains décernèrent au savant : *Maître François Rabelais*.

But du livre de Rabelais.

Veistes vous oncques chien rencontrant quelque os medulaire ? C'est, comme dict Platon, la beste du monde plus philosophe. Si veu l'avez, vous avez peu noter de quelle devotion il le guette, de quel soing il le guarde, de quel ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le sugce. Qui l'induict à ce faire ? Quel est l'espoir de son estude ? Quel bien pretend-il ? Rien plus qu'ung peu de mouelle. Vray est que ce peu plus est delicieux que le beaucoup de toutes aultres [1], pour ce que la mouelle est aliment elabouré a perfection de nature, comme dict Galen III, *facult. nat.* ; et XI, *de usu partium*.

A l'exemple d'icelluy vous convient estre saiges, pour fleurer, sentir et estimer ces beaulx livres de haulte gresse [2], legiers au

[1] Toutes aultres. J'ai cru longtemps qu'il fallait suppléer ici *viandes* ou *nourritures* ; mais il n'y a qu'à sous-entendre *riens*. *Le Duchat* : *Rien*, dérivé de *rem*, s'emploie fréquemment dans le vieux français pour *chose*.

[2] C'est-à-dire souvent lus de grande importance, de grand prix. Au chap. VII du livre II, il est encore parlé de *breviaires de haulte gresse*. Le Duchat et de

Digitized by Google

prochaz [1], et hardiz à la rencontre [2]. Puis, par curieuse leçon et meditation frequente, rompre l'os, et sugcer la substantificque mouelle, c'est a dire ce que j'entends par ces symboles pythagoricques, avecques espoir certain d'estres faictz escorts [3], et preux a la dicte lecture; car en icelle bien aultre goust trouverez, et doctrine plus absconse [4], laquelle vous revelera de treshaultz sacremens et mysteres horrificques, tant en ce qui concerne nostre religion, que aussi l'estat politicq et vie œconomicque.

Manière de vivre des habitants de l'abbaye de Thélème.

Toute leur vie estoyt employee, non par loix, statutz, ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre. Se levoyent du lict quand bon leur sembloyt; beuvoyent, mangeoyent, travailloyent, dormoyent quand le desir leur venoyt. Nul ne les esveilloyt, nul ne les parforceoyt ny a boyre ny a manger, ny a faire chose aultre quelconcque.

Ainsi l'avoyt establi Gargantua. En leur reigle n'estoyt que ceste clause :

FAY CE QUE VOULDRAS.

Parce que gens liberes, bien nayz, bien instruictz, conversans

Marsy croient que *livre de haulte gresse* signifie des livres dont on fait un grand usage, et qu'on a tant maniés que la couverture et les feuillets en sont tout gras. Soit pour des bréviaires; mais ce pourrait être aussi des livres où il y a des contes bien gras, comme celui de Rabelais.

[1] C'est-à-dire légers à la main, peu volumineux. *Prochaz* est le même mot que *pourchaz*, d'où nous avons fait *pourchasser*, poursuivre, et il est composé de *pour* et de *chasse*. C'est un terme de vénerie.

[2] C'est-à-dire hardis à l'occasion, qui disent des vérités hardies, quand l'occasion s'en présente. Le Duchat explique *legiers au prochaz, et hardis à la rencontre*, par livres legers *à poursuivre, et hardis à rencontrer de tels livres*.

[3] D'être rendus avisés ou habiles. *Escort*, prudent, discret, sage, avisé, de l'italien *scorto*, prudent. L'ancien traducteur de Sleidan a dit *vigilant et escort*, au liv. XX, dans la réponse du pape à la protestation de l'ambassadeur Mendosse. Ce mot a peut-être été créé par Rabelais; Barbezan dit ne l'avoir vu dans aucun ouvrage antérieur.

[4] Cachée, secrète; du latin *absconsus*.

Digitized by Google

en compaignies honnestes, ont par nature ung instinct et aguillon qui tousjours les poulse a faictz vertueux, et retire de vice : lequel ilz nommoyent honneur. Iceulx, quand par vile subjection et contraincte sont deprimez et asserviz, destournent la noble affection par laquelle a vertu franchement tendoyent, a deposer et enfraindre ce joug de servitude. Car nous entreprenons tousjours choses defendues, et convoitons ce que nous est denié. Par ceste liberté, entrarent [1] en louable emulation de faire tout ce qu'a ung seul voyoyent plaire. Si quelqu'ung ou quelqu'une disoyt beuvons, tous beuvoyent. S'il disoyt jouons, tous jouoyent. S'il disoyt allons à l'esbat es champs, tous y alloyent. Si c'estoyt pour voller, ou chasser, les dames, montees sus belles haquenees, avecques leur palefroy guorrier, sus le poing mignonnement enguantelé portoyent chascune ou ung esparvier, ou ung laneret, ou ung esmerillon : les hommes portoyent les aultres oyseaulx. Tant noblement estoyent apprins qu'il n'estoyt entre eulx celluy ne celle qui ne sceust lire, escripre, chanter, jouer d'instrumens harmonieux, parler de cinq à six languaiges, et en iceulx composer, tant en carme qu'en oraison solue. Jamais ne feurent veuz chevaliers tant preux, tant gualans, tant dextres a pied et a cheval, plus verdz, mieulx remuans, mieulx manians tous bastons, que la estoyent.

Jamais ne furent veues dames tant propres, tant mignonnes, moins fascheuses, plus doctes a la main, a l'agueille, a tout acte muliebre honneste et libre que la estoyent.

Par ceste raison, quand le temps venu estoyt que aulcun d'icelle abbaye, ou a la requeste de ses parens, ou pour aultre cause voulust yssir hors, avecques soy il emmenoyt une des dames, celle laquelle l'auroyt prins pour son devot, et estoyent ensemble mariez. Et, si bien avoyent vescu a Theleme en devotion et amitié, encore mieulx la continuoyent ilz en mariage : aultant s'entreaimoyent ilz a la fin de leurs jours comme le premier de leurs nopces.

[1] Gr. § 23.

Digitized by Google

Le cheval et l'asne; fable.

Le pallefrenier d'ung gentilhomme au mois d'apvril promenoyt a ung matin ses grands chevaulx parmy les guerets : la rencontra une guaye bergiere, laquelle

A l'umbre d'ung buissonnet
Ses brebiettes guardoyt,

ensemble ung asne, et quelcques chievres. Devisant avecque elle luy persuada monter darriere luy en croppe, visiter son escurie, et la faire ung tronçon[1] de bonne chiere a la rusticque. Durant leur propous et demoure, le cheval s'adressa a l'asne, et luy dist en l'aureille (car les bestes parlarent toute icelle annee en divers lieux) : Paovre et chetif baudet, j'ay de toy pitié et compassion. Tu travailles journellement beaucoup, je l'apperçoy à l'usure de ton bacul : c'est bien faict, puisque Dieu t'ha creé pour le service des humains; tu es baudet de bien. Mais n'estre aultrement torchonné, estrillé, phaleré, et alimenté que je te voys, cela me semble ung peu tyrannicque, et hors les metes de raison. Tu es tout herissonné, tout hallebrené, tout lanterné, et ne manges icy que joncs et espines, et durs chardons. C'est pourquoy je te semonds, baudet, ton petit pas avecques moy venir, et veoir comment nous aultres, que nature a produicts pour la guerre, sommes traictez et nourris. Ce ne sera sans toy ressentir de mon ordinaire. Vrayement, respondit l'asne, j'iray bien voluntiers, monsieur le cheval. Il y ha, dist le roussin, bien monsieur le roussin[2] pour

[1] Morceau.

[2] On appelle cheval de bataille un grand, vigoureux et adroit cheval de main. Ainsi, il semble que le nom de *cheval* fût plus honorable que celui de *roussin*, qui désigne proprement un cheval de service, de moyenne taille ; mais il n'importe. *Roussin*, comme un diminutif, et comme ayant quelque chose d'étrange, agrée davantage à ce cheval, que son maître avait appris de quelques courtisans italiens à ne traiter que de simple *roussin*. (L.) Un roussin était en effet un cheval de service, épais et entier, selon le dictionnaire de Trévoux ; un cheval hongre, selon Vossius et Spelmann, et une *roucine*, une jument de service. Mais Rabelais, comme le remarque Le Duchat dans Ménage, appelle liv. I, chap. XXXIV, *roussin* un cheval de poste que Gymnaste monta pour aller à la découverte de l'armée de Picrochole. Ce mot vient de l'allemand *ross*, cheval, et non pas, comme le croit Le Duchat dans le même article, de *ronce*, ni de *frons*, feuillage, ni de *rubus*. Toujours est-il que le cheval trouve le nom de roussin plus noble. *E. et E. J.*

Digitized by Google

toy baudet. Pardonnez moy, respondit l'asne, monsieur le roussin, ainsy sommes nous en nostre langue incorrects et mal apprins nous aultres villageois et rusticques. A propous, je vous obeiray voluntiers, et de loing vous suivray de paour des coups, j'en ay la peau toute contrepoinctee, puisque vous plaist me faire tant de bien et d'honneur.

La bergiere montee, l'asne suivoyt le cheval en ferme deliberation de bien repaistre advenant au logis. Le pallefrenier l'apperceut, et commanda aux guarsons d'estable le traicter a la fourche, et l'esrener à coups de baston: l'asne entendant ce propous se recommanda au dieu Neptune [1] et commencoyt a escamper du lieu a grand erre, pensant en soy mesme, et syllogisant: il dict bien aussy n'estre mon estat suivre les courts de gros seigneurs, nature ne m'ha produict que pour l'aide des paovres gens. Esope m'en avoyt bien adverty par ung sien apologue, ç'ha esté oultrecuidance a moy, remede n'y ha que d'escamper d'icy, je dis, plustoust que ne sont cuits asperges [2]. Et l'asne:

On trot, a peds [3], a bonds, a ruades,
Au guallot, a petarrades [4].

La bergiere voyant l'asne desloger, dist au pallefrenier qu'il estoyt sien, et pria qu'il feust bien traicté, aultrement elle vouloit

[1] L'âne voyait la fourche levée sur lui. Dans ce danger il se voue au dieu Neptune, à qui les poëtes donnent pour sceptre le *trident*, qui est une espèce de fourche. (L.) — Il y avait encore une autre raison qui engageait l'âne à se recommander à Neptune. A la fête des *consuales*, que les Romains célébraient le 18 août, en l'honneur de *Consus*, nom de Neptune surnommé *Equestris* ou le cavalier, et que les Arcadiens appelaient Hippocratias, les chevaux, les mulets et les ânes étaient couronnés de fleurs, et n'étaient employés à aucun travail. Ils étaient donc sous la protection de Neptune; cet âne savant avait donc bien raison de se recommander à ce dieu. *Esm. et E. Joh.*

[2] Expression proverbiale, familière à l'empereur Auguste. Voyez les Adages d'Erasme. (L.)

[3] Il faut lire à *peds*, c'est-à-dire à pets. Ainsi plus bas, chap. XVII, *ils pedoient de graisse*, du latin *pedere*, l'édition de 1626 a *peds*, l'*Ile Sonnante* et l'édition de 1600 ont *pets*, comme les nouvelles. Pieds, comme on lit dans les deux de 1573, dans celle de 1584, et dans celle de 1596, ne vaut rien. (L.)

[4] Ayant dit ailleurs *peder*, l'auteur aurait dû dire *pedarade*, s'il avait voulu suivre l'étymologie dans le mot, comme il avait fait dans le verbe; mais peut-être que l'usage n'était pas pour *pedarade* comme pour *peder*. (L.) — Cela vient de ce que, dans la dérivation, une consonne faible se change en une forte de même organe. *Esm.* et *E. Joh.*

Digitized by Google

partir, sans plus avant entrer. Lors commanda le pallefrenier que plustoust les chevaulx n'eussent de huict jours avoyne que [1] l'asne n'en eust tout son saoul. Le pis feust de le revoquer, car les guarsons l'avoyent beau flatter, et l'appeler Truunc, truunc, baudet, ça : Je n'y vay pas, disoyt l'asne, je suis honteux. Plus amiablement l'appelloyent, plus rudement s'escarmouchoit il, et a saults, a petarrades : ils y feussent encores, ne feust la bergiere qui les advertit cribler avoyne hault en l'aèr, en l'appellant. Ce que feut faict, soubdain l'asne tourna visaige, disant : Avoyne ! bien *adveniat* [2] mon la fourche, je ne dis, qui ne dict, passe sans flux [3]. Ainsy a eulx se rendit chantant melodieusement, comme vous sçavez que faict bon ouir la voix et musicque de ces bestes arcadicques.

Arrivé qu'il feut, on le mena en l'estable pres du grand cheval, feut frotté, torchonné, estrillé, lictiere fresche jusqu'au ventre, et plein ratelier de foing, pleine mangeoire d'avoyne, laquelle quand les guarsons d'estable cribloyent, il leur chauvoyt des aureilles, leur signifiant qu'il ne la mangeroyt que trop sans cribler, et que tant d'honneur ne luy appartenoyt.

Quand ils eurent bieu repeu, le cheval interrogeoyt l'asne disant : Et puis, paovre baudet, comment te va, que te semble de ce traictement? Encores n'y vouloys tu pas venir. Qu'en dis-tu ! Par la figue, respondit l'asne, laquelle ung de nos ancestres mangeant, mourut Philemon a force de rire, voicy basme, monsieur le roussin. Mais quoy, ce n'est que demie chiere.

(En réponse aux questions qu'il adresse au roussin, l'âne apprend que les chevaux si bien nourris n'ont pas la liberté de s'ébattre à plaisir, et se hâte de quitter son hôte. Pour adieu il lui adressa ces paroles) :

Je te renonce et dis fi de ta lictiere, fi de ton foing et fi de ton avoine : vive les chardons des champs.

[1] Gr. § 103.

[2] Ce que l'âne équivoque sur *avoine* et *adveniat* fait présumer qu'encore que Rabelais ait toujours écrit *avoine*, comme l'a remarqué Ménage, chap. XXIX de la première partie de ses *Observations sur la langue françoise*, il prononçoit pourtant *avène* à l'italienne, comme quelques-uns le prononcent encore aujourd'hui. (L.)

[3] Métaphore tirée du jeu de breland. Le flux est, à ce jeu, une suite de cartes de même couleur. Ici l'âne se croit dans le cas de *passer*, comme n'ayant pas beau jeu contre le roi.

Digitized by Google

Dueil de Gargantua de la mort de sa femme et joie de la naissance de son fils.

Quand Pantagruel feut nay, qui feut bien esbahy et perplex? ce feut Gargantua son pere : car, voyant d'ung cousté sa femme Badebec morte, et de l'autre son fils Pantagruel nay, tant beau et tant grand, ne sçavoyt que dire ne que faire. Et le doubte qui troubloit son entendement estoyt assavoir s'il debvoyt pleurer pour le dueil de sa femme, ou rire pour la joye de son filz. D'ung cousté et d'aultre il avoyt argumens sophisticques qui le suffocquoyent, car il les faisoit tresbien *in modo et figura* [1], mais il ne les povoyt souldre [2]. Et par ce moyen demeuroyt empestré comme la souriz empeigee, ou ung milan prins au lasset.

Ploureray je, disoyt-il, ouy : car pourquoy? Ma tant bonne femme est morte, qui estoyt la plus cecy, la plus cela qui feust au monde. Jamais je ne la voyrray, jamais je n'en recouvreray une telle : ce m'est une perte inestimable ! O mon dieu que t'avoys je faict pour ainsi me punir? Que n'envoyas-tu la mort a moy premier qu'a elle? car vivre sans elle ne m'est que languir. Ha, Badebec, ma mignonne, m'amye, ma tendrette, ma savate, ma pantoufle, jamais je ne te voirray. Ha paovre Pantagruel, tu as perdu

[1] Termes des vieilles logiques.

[2] « Souldre. » Ce mot fournit un exemple de l'embarras des interprètes. Dans le *Rabelais variorum*, *souldre* est expliqué par *résoudre*, mais on ne nous dit pas ce que signifie : ne pouvoir résoudre des arguments bien faits. Le Duchat interprète *souldre* par *affermir en l'air*, ce qui, avec raison, est déclaré ridicule dans le *Glossaire* ajouté aux *OEuvres* de Rabelais, édition de Louis Janet, Paris 1823. Ce *Glossaire* dit que *souldre* signifie *lever*, *élever*. Nous ne comprenons pas mieux ce que veut dire bien faire des arguments, mais ne pouvoir les lever ou les élever. Roquefort, dans son *Glossaire de la langue romane*, donne à *souldre* le sens de *paroître*, *sortir comme une fontaine* ; ce serait donc notre mot *sourdre* mais qui ne peut évidemment pas s'appliquer à l'argumentation de Gargantua. Aucune de ces interprétations n'a donc pour elle la moindre probabilité. *Souldre* est notre mot *souder*, avec ce changement de conjugaison dont on trouve des exemples (Gr. § 34). L'*l* est étymologique, le mot dérivant de *solidare*, d'où les Espagnols ont formé *soldar* et les Italiens *soldare*, dans le sens de souder. Les arguments contradictoires de Gargantua pour justifier le deuil aussi bien que la joie étaient très-bien faits, pris séparément : la difficulté était de les concilier, de les souder ensemble, de faire accorder dans le même moment la joie et la tristesse.

Digitized by Google

ta bonne mere, ta doulce nourrice, ta dame tresaimee. Ha faulse mort, tant tu m'es malivole, tant tu m'es oultraigeuse de me tollir celle a laquelle immortalité apartenoyt de droict.

Et ce disant plouroyt comme une vache : mais tout soubdain rioyt comme ung veau, quand Pantagruel luy venoyt en memoire. Ho mon petit filz disoyt-il, mon peton, que tu es joly, et tant je suis tenu a dieu de ce qu'il m'ha donné ung si beau filz, tant joyeulx, tant riant, tant joly. Ho, ho, ho, ho, que je suis aise : beuvons ho, laissons toute melancholie, apporte du meilleur, rince les voyrres, boute la nappe, chasse ces chiens, soufle ce feu, allume la chandelle, ferme ceste porte, taille ces souppes, envoye ces paovres, baille leur ce qu'ilz demandent, tien ma robbe, que je me mette en pourpoinct pour mieulx festoyer les commeres.

Ce disant, ouit la letanie et les mementos des prebstres qui portoyent sa femme en terre, dont [1] laissa son bon propous, et tout soubdain feult ravy ailleurs, disant : Seigneur dieu, faut il que je me contriste encore ? cela me fasche, je ne suis plus jeune, je deviens vieulx, le temps est dangereux, je pourray prendre quelque fiebvre, me voila affolé. Foy de gentilhomme, il vault mieulx plourer moins, et boyre dadventaige. Ma femme est morte, et bien, par dieu (*da jurandi*) [2], je ne la ressuciteray pas par mes plours : elle est bien, elle est en paradiz pour le moins, si mieulx n'est : elle prie dieu pour nous, elle est bien heureuse, elle ne se soucie plus de nos miseres et calamitez autant nous en pend à l'œil. Dieu guard le demourant, il me fault penser d'en trouver une aultre. Mais voicy que vous ferez, dist il aux saiges femmes (ou sont elles ? Bonnes gens, je ne vous peulx veoir), allez a l'enterrement d'elle, et ce pendant je berceray icy mon filz : car je me sens bien fort alteré, et seroys en dangier de tumber malade : mais beuvez quelque bon traict devant : car vous en trouverez bien, et m'en croyez sur mon honneur. A quoy obtemperans allarent a l'enterrement et funerailles, et le paovre Gargantua demoura a l'hostel.

[1] Gr. § 17.

[2] *Da veniam jurandi.*

Digitized by Google

Le procès.

Ung procez, a sa naissance premiere, me semble, comme a vous aultres, messieurs, informe et imperfaict. Comme ung ours naissant n'ha pieds, ne mains, peau, poil, ne teste : ce n'est qu'une piece de chair, rude et informe [1]. L'ourse a force de leicher, la met en perfection des membres. Ainsi voy je comme vous aultres, messieurs, naistre les procez a leurs commencemens informes et sans membres. Ils n'ont qu'une piece ou deux : c'est pour lors une laide beste [2]. Mais lorsqu'ilz sont bien entassez, enchassez, et ensachez [3], on les peult vrayement dire membrus et formez. Car la maniere est telle que dict *Paulus*.

Debile principium melior fortuna sequetur.

Comme vous aultres, messieurs, semblablement les sergens, huissiers, appariteurs, chicquaneurs, procureurs, commissaires, advocats, enquesteurs, tabellions, notaires, grephiers et juges pedanees, sugçans bien fort, et continuellement les bourses des parties, engendrent a leurs procez, teste, pieds, griphes, bec, dents, mains, veines, artères, nerfs, muscles, humeurs. Ce sont les sacs.

Qualis vestis erit, talia corda gerit.

Hic. not. qu'en ceste qualité plus heureux sont les plaidoyans, que les ministres de justice. Car *beatius est dare quam accipere*.

Affectum dantis pensat censura tonantis.

Ainsi rendent le procez perfaict, gualant et bien formé.

[1] Vieille erreur admise par Aristote et encore par Pline, liv. VIII, c. 36.

[2] Ancien proverbe :

C'est une laide beste
Qui n'a ni queue ni teste.

[3] L'usage de l'ancien barreau était de réunir toutes les pièces dans un *sac* étiqueté. De là la mention si fréquente des *sacs* dans les comédies, par exemple dans *les Plaideurs*.

Digitized by Google

Satire du français latinisé [1].

Quelque jour, je ne scay quand, Pantagruel se pourmenoyt apres soupper avecques ses compaignons par la porte dont l'on va à Paris : la rencontra ung escholier tout joliet qui venoyt par icelluy chemin : et, apres qu'ilz se feurent saluez, luy demanda : Mon amy, dont viens-tu a ceste heure ? L'escholier luy respondit : « De l'alme, inclyte, et celebre academie que l'on vocite Lutece. » Qu'est ce a dire, dist Pantagruel, a ung de ces gens. C'est (respondit il) de Paris. Tu viens doncques de Paris ? dist il. Et a quoy passez vous le temps, vous aultres messieurs estudiens au dict Paris ? Respondit l'escholier : « Nous transfretons la Sequane au dilucule et crepuscule : nous deambulons par les compites et quadrivies de l'urbe, nous despumons [2] la verbocination [3] latiale [4], et, comme verisimilies amorabonds [5], captons la benevolence de l'omnijuge, omniforme, et omnigene sexe feminin. »

« Cauponizons es tabernes meritoires de la Pomme de pin, du Castel, de la Magdelaine, et de la Mulle, belles spatules vervecines perforanimees [6] de petrosil. Et si par forte fortune, y a rarité ou penurie de pecune en nos marsupies, et soyent exhaustes de metal ferruginé, pour l'escot nous dimittons nos codices et vestes opignerees, prestolans les tabellaires [7] a venir des penates et lares patrioctiques. » A quoy Pantagruel dist : Que diable de languaige est cecy ? Par dieu, tu es quelque hereticque. « Seignor, non, dist l'escholier car libentissimement des ce qu'il illucesce quelque minutule lesche du jour, je demigre en quelqu'ung de ces tant bien

[1] Nous ne donnous pas de place dans notre Lexique aux mots imités du latin pour ridiculiser une manie du temps, mais qui n'ont jamais fait, dès lors, partie de la langue française. Nous supposons à nos jeunes lecteurs assez de connaissance du latin pour nous borner à un petit nombre d'explications.

[2] *Despumare* pour *Despuere*, cracher, dans le sens de *cracher du latin*.

[3] Ce mot appartient à la basse latinité, *verbocinari*, parler, *verbocinium*, entretien.

[4] Du Latium, latia.

[5] Espèce de participe futur *amorabundus*, de vraisemblables amoureux.

[6] *Spatula* en bas latin *épaule ; spatules vervecines*, épaules de moutons : *perforaminées*, piquées, lardées.

[7] *Tabellarius*, messager.

Digitized by Google

architectez monstiers : et la, me irrorant de belle eaue lustrale, grignotte d'ung transon de quelque missicque [1] precation de nos sacrificules. Et submirmillant [2] mes precules horaires, elue [3] et absterge mon anime de ses inquinamens nocturnes. Je revere les olympicoles. Je venere latrialement [4] le supernel astripotent. Je dilige et redame mes proximes. Je serve [5] les prescriptz decalogicques; et, selon la facultatule de mes vires, n'en discede la late unguicule. Bien est veriforme que, a cause que mammone ne supergurgite goutte en mes locules, je suis quelque peu rare et lent a supereroger les eleemosynes a ces egenes queritans leur stipe hostiatement. » Et bren, bren, dist Pantagruel, qu'est ce que veult dire ce fol? Je croy qu'il nous forge icy quelque langoaige diabolicque, et qu'il nous cherme comme enchanteur. A quoy dist ung de ses gens : Seigneur, sans doubte ce guallant veult contrefaire la langue des Parisians ; mais il ne faict que escorcher le latin, et cuide ainsi pindariser ; et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en françoys, parce qu'il dedaigne l'usance commune de parler. A quoy dist Pantagruel : Est il vray? L'escolier respondit : « Seignor, missayre [6], mon genie n'est point apte nate a ce que dict ce flagitiose nebulon, pour escorier la cuticule de nostre vernacule Gallicque : mais vice versement je gnave opere et par veles et rames je me enite de le locupleter de la redundance latinicome. » Par dieu, dist Pantagruel, je vous apprendray a parler. Mais, devant, respondz moy : d'oud es tu? A quoy dist l'escholier : « L'origine primeve de mes aves et ataves feut indigene des regions lemovicques, ou requiesce le corpore de l'agiotate [7], Sainct Martial. » J'entendz bien, dist Pantagruel, tu es Limosin, pour tout potaige, et tu veulx icy contrefaire le Parisian. Or vien cza [8] que je te donne ung tour de pigne. Lors le print a la gorge, luy disant : Tu escorches le latin ; par sainct Jean, je te feray escorcher le re-

[1] De messe, *missa*.
[2] *Submirmillant* arbitrairement formé pour *submurmurant*.
[3] *Eluere*, laver, purifier.
[4] Du culte de latrie ou d'adoration.
[5] *Servara* observer, quand il s'agit de loi ou de règle.
[6] Messire.
[7] Ἁγιώτατος, très-saint.
[8] On écrivait ainsi avant que la cédille fût en usage. *Esm. et Joh.*

Digitized by Google

gnart, car je t'escorcheray tout vif. Lors commença le paovre Limosin a dire : « Vee, dicou gentilastre, ho sainct Marsault, adjouda my, hau, hau, laissas a quau au nom de dious, et ne me touquas grou [1]. » A quoy dist Pantagruel : A ceste heure parle tu naturellement; et ainsi le laissa.

FROMMENT.

Antoine Fromment, né dans le Dauphiné, disciple de Farel, concourut à la réformation de Genève, avant Calvin. Il se signala par une éloquence populaire et par son courage. Il a composé des ouvrages sur l'établissement de la réforme dans cette ville, dont il devint citoyen. Le principal est intitulé : ***Les Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève***; publié pour la première fois, en 1854, par M. ***Gustave Revilliod***. Nous en tirons les morceaux suivants, intéressants, comme le volume entier, par quelques particularités de langage et d'orthographe [2].

La premiere emotion des Prebstres faictes és armes.

L'an que de sus [3], et le grand vendredi, qu'on appelloit sainct, deuant le iour de la feste de Pasques, oultre tous les aultres assauts, debatz, et émotions que les Prebstres auoint desia heu [4], plusieurs foys contre les bons citoyens et bourjoix de la ville, n'auoint pas encores esté si dangereux que cestuy icy : car si Dieu neust heu pitié d'eux, ils estoient en dangier de fayre vne grande playe et effusion de sang dans leur ville. Le cas fust tel comme s'en suyct. Les Prebstres, et plusieurs de leurs adherans, estoint

[1] Eh ! dites donc, gentilhomme, oh ! Saint Marceau, aidez-moi, oh ! oh ! laissez cela, au nom de Dieu, et ne me touchez pas.

[2] Dans un travail de la nature du nôtre, c'est un devoir d'exprimer une vive reconnaissance pour les soins éclairés de l'éditeur, qui a reproduit le langage et l'orthographe de l'auteur avec la plus entière fidélité. Il a été admirablement secondé par le dévouement de l'habile typographe, M. ***Jules-Guillaume Fick***, à qui l'on doit une série d'ouvrages du même genre de mérite. De pareilles publications sont du meilleur exemple comme service éminent rendu à l'histoire de notre langue.

[3] 1533.

[4] Gr. § 24.

Digitized by Google

assemblés en la grande Eglise St-Pierre, pour consulter comment ils debuoient mettre en execution leur entreprinse la nuict deuant en la mayson du Vicayre de l'Euesque, Mgr. de Bomont, vers lesquelz Pierre Vandelly s'en alla, pour voyr comment ilz faysoient dans leur temple : mais vng nommé Ponteri, duquel sera plus amplement parlé, vint sus luy en trayson, et le frappa d'vng sanguidede (poignard), le pensant tuer, mais il se saulua en la mayson de Baudichon auec les aultres, et fust mitz au lict bien secouru qui[1] n'en mourut point. Or iceulx Prebstres scachans que les aultres auoient faict la Cene, et qu'ilz perseueroient touiourz de fayre ça et la assemblees, voyans aussi que par cella leur auctorité se dimynuoit, le nombre des aultres augmentoit, et que ilz ne tenoient plus de conte de leurs affayres; ne se pouuans aussi deffendre par Escriptures, ayans consulté par ensemble et conspiré auec leurs adherens et faulteurs de la religion Papalle, de tuer tous ceulx qu'on appelloit les Lutheriens, sans en point reseruer, estant asseurés de la grace de l'Euesque, qui desia auoit baillé les blancz cellés, et faict grace auant le delict, comme sera dict plus amplement cy apres en la mort de Poutteri. Ayans le mot du guet que au son de la grosse cloche tous soyent en armes au Mollard, pour surprendre les aultres les portes de la ville fermées que personne ne se puisse sauluer. Ce faict et au tocsin de la cloche sonnant, vng chascun couroit comme poures brebis esgarées, sans pasteur, criant à haulte voix, et en grande confusion, au feu, au feu, halassaud, halassaud[2], allarme, allarme. Mais les Prebstres, qui sçauoient l'affaire, estoient desia armés, et venans à grandes troupes pour s'assembler au Mollar, incitoient le poure peuple à venir apres eulx, crians aux Lutheriens, aux Lutheriens, au Mollar, au Mollar, à ces caignes qui veullent destruyre nostre saincte mere Eglise. Lesquelz firent en telle sorte qu'ilz assemblerent presque toute la ville : et le nombre seullement des Prebstres et Moynes, estoit à l'enuyron de six à sept cens, au Mollar assemblés sans les aultres qui atendoient les bandes de leurs adherens, auant que frapper personne, craignans aussy que leur cas ne print bien. Mais cependant que les aultres debuoient venir, ilz appresterent l'artillerie, laquelle auoint à leur playsir,

[1] Gr. § 61.

[2] A l'assaut.

Digitized by Google

car le Conseil leur estoit fauorable, et Claude Bau, leur principal capitayne pourtant[1] son grand chappeau de plumes, estoit Sindicque. Or quand ilz virent venir Perceual De Peme, l'vng des principaulx gentilz hommes de la ville, auec sa compagnie, pourtant[1] vne enseigne desployee, en reng de bataille, se ioygnant auec eulx, prindrent plus grand couraige d'exécuter leur entreprinse. Toutteffoys pour estre encores plus asseurés, et affin que nul ne peult eschapper de leurs mains, attendoient touiours ceulx de Sainct Gerues, qui estoint de leur complot. Mais en venant pour se voulloir ioindre auec les Prebstres au Mollard et la bande du Chanoyne M. De Vegio, qui deuoit descendre par la Cita, et aller brusler la mayson de Baudichon, pour fayre sortir les aultres, Ballessard, conducteur de la bande homme fort furieux et comme enragé, ne peult attendre d'estre conioinct auec ses compagnons du Mollar, ains rencontra Jehan Philipes, qui se promenoit parmy la rue, le frapperent fort rudement d'vne hallebarde, tellement que du cop qu'ilz luy baillerent le firent tomber par terre : Ce nonobstant fust secouru soubdaynement par Glaude de Geneue et par certains aultres, lesquelz repousserent à grandz cops d'espees ceste bande de Sainct Gerues, en sorte qu'ilz furent contrainctz de reculler et se retirer fort naurés en leurs maysons. Ce que voyant ceulx qu'on appelloit les Lutheriens, se trouuoient fort estonnés, et aulcuns n'ausoient sourtir de leurs maysons, craignans l'émotion et l'assemblée du peuple, desia si grande au regard d'eulx. Si esse[2] neantmoins que petit à petit les vngs apres les aultres, furent assemblés en la mayson de Baudichon, à la Riuiere, enuyron 60 hommes, non pas sans grande frayeur et estonnement, considerans le grand nombre, la grande fureur et impetuosité des aultres, contre vng si petit nombre, pensoient en eulx mesmes et disoient, si Dieu n'est pour nous, nous sommes tous perdus : mais en y auoient qui bailloient couraige aux aultres et crioient à haulte voix : si Dieu est pour nous, qui sera contre nous et plusieurs autres parolles semblables. Et en se recommandans à Dieu, et le prians tous ensemble d'auoir la cause en recommandation, se mettent en bon ordre et sortent en rench[3] de bataille

[1] Portant.
[2] Est-ce.
[3] Rang, d'autres *reng*.

Digitized by Google

cinq à cinq, en la rue iusques en la place de la Fusterie, atendans leurs aduersayres, pour se deffendre, se promettans l'vng à l'aultre foy et loyaulté, et plus tout[1] mourir auant que reculler vng seul pas de la bataille. Cependant la bende du Chanoyne Messire de Vegio, estoit preste pour descendre, lesquelz auoient deliberé passer par la rue de la Cita en bas, et venir passer par la petite rue des trois Roys derriere le Rhosne, et en passant mettre le feu dans la mayson de Baudichon, pour fayre sourtir les aultres en la rue, et qu'ilz ne se peussent sauluer de nulle part. Mais craignans rencontre, comme ceulx de Sainct Gerues auoint desia heu, n'auserent mettre en execution leur mauluaix voulloir, aussi ne se pouuoit point fayre sans grande playe, et que la moytié de la rue ou toute, n'eust esté bruslée, ce nonobstant cella ne les empescha pas, tant estoient affectionnés à leur nuyre, ains seullement la crainte de trouuer rencontre, et s'en allerent de l'aultre cousté ioindre aux aultres bandes au Mollar.

Or ce faict, les deux parties mises en rang de bataille, furent prestz à tuer[2] les vngs les aultres. L'artillerie fust mise par les rues, accebutes chargées, picques et allebardes bayssées, prestz à bailler le choc, et frapper l'vng sus l'aultre. Certes y n'est à raconter les crys, les pleurs, les gemissementz et la pitié que c'estoit par toute la ville, à voyr et ouyr cecy. Car le filz voyoit son pere arme contre soy, le frere son frere, le voysin son voysin, prestz à se tuer l'vng l'aultre : les pleurs et gemissementz des meres, des femmes, des filles et petits enfants par les maysons, ie vous laysse penser quelz ilz estoient ; les malledictions et blasphemes execrables mauldissant et ceste Loy, et le premier qui iamais l'auoit appourtée. Cependant que la fureur estoit si grande, personne n'ausoit entreprendre de parler aux Prebstres, ne à leurs adherens, voyant leur fierté si grande, pour y mettre quelque moyen de paix, craignant aussy d'estre suspect, et d'estre appellé Lutherien. Mais comme Dieu voullut euiter l'effusion du sang[3], y donna ordre. Car aultrement eust fallu que le pere eust tué son filz, et le filz son pere, le frere son frere, le voysin son voysin, mais Dieu y pourueut au mode que s'ensuyt. Certains marchans

[1] Plutôt.
[2] Gr. § 67.
[3] Gr. § 57.

Digitized by Google

de Fribourg, Jehan Bourjoix, et six ou sept aultres de ses compagnons estoint venus illec à la foyre, voyans le grand dangier ont[1] ils estoint de se tuer les vngz les aultres, se sont aduancés d'estre les moyenneurs, et de fayre tout plein de belles et honnestes remontrances aux vngs et aux aultres, comme à leurs bons amys et combourjoix, car la combourgesie n'estoit pas encores rompue. Lesquelz en faysant la remonstrance à ceulx de l'Euangille premierement ceulx ci les remercierent, consentans à la paix. Mais les Prebstres et leurs adherens ne voulloient acquiesser à nul appointement, ains estoint plus fiers et enflambés que parauant à voulloir tout tuer. Ausquelz respondirent les moyenneurs; Messieurs, nous vous prions que ne soyés pas tant fiers, car si venoit à batre nous[2] aymerions mieulx estre de leur cousté que du vostre: ce sont aultres gens, et en meilleur ordre pour genz de guerre que vous n'estes, nous les auons vu[3]. Mais quand[4] les ouyrent ainsy parler,[4] eurent frayeur, l'vng passe de ca l'aultre de la, les aultres disent; qu'on appointe cecy, qu'on appointe cecy. Ce voyant Glaude Bau, Nicollin Du Crest, et Pierre Mabousson, tous trois Sindicques, et principaulx capitaynes des Prebstres, vindrent és aultres, pour tracter la paix; mais vng homme les voyant venir voulloit mettre le feu sus vne piece d'artillerie si on l'eust permitz; mais chascun commença à crier, la paix est faicte: que si ainsi eust esté qu'il eust lasché l'artillerie il eust faict vne orrible breche de Prebstres et aultres leurs adherens, car elle estoit affustée, et la mire prenant le droict par le beau milleu. Surquoy, auoyr premierement parlementé, furent contrainctz les deux parties de bailler en oultaige, les vngz aux aultres, trois de leurs principaulx, cependant qu'on tracteroit l'appoinctement, sans mettre bas les armes. De la part de l'Euangille furent baillés Estienne Chapeau Rouge, Michel Balthasard, Jehan Lullin: du cousté des Prebstres, Messire Guet Chanoyne, et Jehan Mabousson et Peyne, tous citoyens et bourjoix de Geneue. Ce faict commencerent à tracter la paix, et firent une paix fourrée, promettans de viure en bonne amitié les vngz auec les aultres, en pardonnant tout ce

[1] Ont pour *on*, où.
[2] Gr. § 67.
[3] Gr. § 96.
[4] Gr. § 57.

Digitized by Google

que[1] auoit esté faict par le passé, l'vng contre l'aultre: faysant crier à son de trompette les articles passés entre eulx par toute la ville. La teneur d'iceulx est telle: et ne furent gueres obserués, ne d'vng cousté ne d'aultre.

CALVIN.

1509 — 1564.

Jean Calvin, le grand réformateur de l'Église dans les pays de langue française, et qui fit de Genève la Rome protestante, a été aussi, comme Luther en Allemagne, un réformateur de sa langue maternelle. « Car aussi, » dit Estienne Pasquier, « estoit il homme bien escrivant, tant en latin qu'en françoys, et auquel notre langue françoyse est grandement redevable pour l'avoir enrichie d'une infinité de beaux traits..... Dailleurs au milieu de ses livres et de son estude, il estoit d'une nature remuante le possible pour l'advancement de sa secte. »

Calvin était surtout un homme convaincu et un puissant logicien, austère dans ses mœurs, dans ses principes et dans sa parole. Méthodique et sobre, il introduisit dans l'usage de la langue française, comme dans la discussion, l'exactitude, la précision, la sévérité, la vigueur, la prédominance de la raison, trop exclusive chez lui, mais fondement de toute supériorité littéraire. Son langage paraîtrait froid, s'il ne forçait pas toujours l'homme à lutter, s'il ne remuait pas toujours la conscience. Mais dans son style âpre il n'accorde rien aux mouvements de la sensibilité, et la ravissante nature qui l'entourait ne lui a pas suggéré une image. Et pourtant il est éloquent, parce qu'une forte conviction et l'amour des âmes le sont naturellement; son langage a le don de plaire par la netteté, la fermeté, la transparence, comme par l'énergie et quelquefois par la beauté de l'expression. Ce qui éloigne de ce style nu la sécheresse, c'est qu'en dépit de la rigueur de son office, la bonté, l'amitié, les affections humaines avaient un asile dans le fond du cœur de Calvin; il écrit lui-même à Viret: « Tu connois la tendreté ou plus tost la molesse de mon âme. »

Un Martyr.

Un jeune homme, qui a yci habité avec nous, estant pris en la ville de Tournay, fut condamné à avoir la teste tranchée s'il se

[1] Gr. § 17.

Digitized by Google

desdisoit, et à estre bruslé tout vif s'il persistoit en son propos. Quand on luy demanda ce qu'il vouloit faire, il répondit simplement : Celui qui me fera la grâce de mourir patiemment pour son nom, me fera bien la grâce d'endurer le feu. Nous devons prendre ceste sentence, non pas comme d'un homme mortel, mais comme du Saint-Esprit, pour nous assurer que Dieu n'est pas moins puissant à nous fortifier, et rendre victorieux contre les tourmens, qu'à nous faire prendre une plus doulce mort en gré. Et ainsi, que les fidèles apprennent d'eslever la teste hault à ceste couronne d'immortalité et gloire à laquelle Dieu les convie, afin qu'il ne leur face point mal de quitter la vie présente pour un tel loyer; et pour estre asseurez de ce bien inestimable qu'ils ayent toujours devant les yeux cette conformité qu'ils ont avec nostre Seigneur Jesus pour contempler la vie au milieu de la mort, comme luy par l'opprobre de la croix est parvenu à la résurection glorieuse en laquelle gist toute nostre félicité joye et triomphe.

Contre les moqueurs.

Il ne me chault des moqueurs qui disent que nous en parlons bien à nostre aise, et ce n'est point à moy qu'ils s'attachent, d'autant qu'il n'y a rien ici de mon creu, comme on le croit. Autant en dis-je de tous les philosophes qui en prononcent leur sentence sans savoir comment : car puisqu'ils ne veulent escouter Dieu lequel parle à eulx pour les enseigner, je les adjourne devant son siege judicial, là où ils oiront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de replicquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maistre, ils le sentiront alors leur juge en despit de leurs dents. Les plus habiles et les plus rusez se trouveront yci trompez en leur compte. Qu'ils soient stylez tant qu'ils voudront, à renverser ou obscurcir le droict : leurs chapperons fourrez auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point la cause gaignée. Je dis ceci, pour ce que messieurs les conseilliers, juges et advocas, non seulement entrepren-

Digitized by Google

nent de plaider contre Dieu, pour avoir privilege de se mocquer de luy : mais en rejectant toute l'Escripture Saincte, desgorgent leurs blasphesmes, comme des arrests souverains. Et tels marmousets seront si orgueilleux, qu'après qu'ils auront dict ce mot, ils ne pourront souffrir que raison ne verité ait lieu[1]. Si est-ce qu'en passant, je leur annonce qu'il vauldrait beaucoup mieux qu'ils pensassent quelle horrible vengeance est apprestée à tous ceulx qui convertissent la verité en mensonge. Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point yci un degré trop hault pour eulx, c'est de gergonner contre le Maistre celeste, auquel il nous convient tous donner[2] audience. Les beaulx titres ne feront yci rien pour exempter personne, sinon que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archediacres seront contraincts mener la danse en la condamnation que Dieu fera. Si messieurs les courtisans ont accoustumé de contenter les hommes par leur eau beniste, qu'ils n'attendent pas de faire le semblable à Dieu. Que tous gaudisseurs se deportent de donner leurs coups de bec, jecter leurs brocars accoustumez, s'ils ne veulent sentir la main forte de Celuy à la parolle duquel ils devroyent trembler. C'est un abus trop lourd de se faire accroire qu'en me prenant à partie, ils n'auront plus Dieu pour juge. Qu'ils raclent mon nom de leurs papiers en ceste matiere, d'autant que je ne preten sinon que Dieu soit escouté et obei, et non pas de gouverner les consciences à mon appetit, ne de leur imposer necessité ou loy. — Quant aux autres qui ne rejectent point la parolle de Dieu en telle fierté, et cependant toutefois sont si infirmes et lasches, qu'on ne les peut faire bouger, je les exhorte qu'ils pensent un peu mieulx à eulx, pour ne se plus flatter comme ils ont faict.

Ne pas différer de s'abandonner à Dieu.

A MADAME DE CANY.

Madame, j'espere qu'à ce coup Dieu vous aura touchée à bon escient, pour vous faire sortir de la captivité où vous avez langui

[1] Lex.
[2] Gr. § 73.

Digitized by Google

trop longtemps. Non pas que je ne pense que par cy-devant l'effection y a esté bonne, mais pour ce que vous marchiez si laschement que ce n'estoit pas pour [1] vous advancier fort. Si Dieu vous a donné quelque coups d'esperon, il ne vous en fault esbaïr [2]. Car si Loth, qui avoit bon desir de sortir de ce gouffre de Sodome, a eu besoin que l'ange, l'empoignant par le bras, le tirast quasi par force, plus est requis que ce bon Dieu aide à nostre paresse et froidure, et puisque maintenant vous estes au bout pour eschapper, soiez soigneuse de faire valoir ceste occasion. Je le dis pour ce qu'il semble que vous pretendiez faire encores quelques circuits, ce que je ne trouve nullement bon. Car vous n'avez que trop delayé jusques icy, et il y a danger que Dieu ne renverse vostre compte. Si vous attendez d'avoir issue en tous vos affaires [3], jamais vous n'en viendrez à la fin. Et aussi Dieu veult que nous quittions, pour l'amour de luy, non seulement quelque portion, mais nostre vie propre. Par quoy estimez qu'il vous espargne tant et plus en vous donnant pour vous nourrir le reste de vostre vie, et contentez-vous de cela. Tant y a que [4] si vous ne fermez les yeulx à ce que [4] vous laissez, ne regrettant point ce qui vous tient empestrée, que vous ne serez jamais preste à chercher Jesus-Christ. Il y a encores un poinct que Dieu nous veult apprendre de nous fier en sa providence. Ainsy voiant qu'il n'est pas possible de mettre ordre à tout, remettez entre ses mains ce qui vous pourroit longuement retarder. Je ne vous donne pas ce conseil pource que je preigne plaisir à vous appaourir, et je ne suis pas poulsé de quelque hastiveté trop grande. Parquoy je vous prie au nom de Dieu de coupper broche à toutes les entreprises qui vous recullent. Au reste quant, apres vous être resolue, vous prendrez courage, je me tiens asseuré qu'en moins d'un mois vous viendrez à bout de ce que vous ne pensez faire en demy an. Mais il faut prendre le frain aux dens.

Charles D'Espeville [5].

[1] Lex. *Être.*

[2] Gr. § 67 fin.

[3] Gr. § 7.

[4] Gr. § 103.

[5] Pseudonyme adopté par Calvin durant sa retraite à Angoulème et son voyage en Italie (1534 — 1536).

Digitized by Google

MARTIN ET GUILLAUME DU BELLAY.

Trois frères DU BELLAY, *Guilaume*, seigneur de Langey, *Jean* et *Martin*, servirent François Ier avec un dévouement sans réserve dans les négociations et dans les armes, même le second qui était cardinal. Tous les trois, amis des lettres, les cultivèrent avec talent. Le premier et le dernier écrivirent des *Mémoires* sur leur temps et sur les affaires auxquelles ils prirent une part si active. Voici le jugement que Montaigne porte de ces deux historiens.

« C'est toujours plaisir de veoir les choses escriptes par ceulx qui ont essayé comme il les fault conduire; mais il ne se peult nier qu'il ne se descouvre evidemment en ces deux seigneurs icy, un grand deschet de la franchise et liberté d'escrire qui reluit ez anciens de leur sorte, comme au sire de Joinville, domestique de Sainct-Louys, Eginard, chancelier de Charlemaigne; et, de plus fresche memoire, en Philippe de Comines. C'est icy plustost un plaidoyer pour le roi François contre l'empereur Charles cinquiesme, qu'une histoire. Je ne veux pas croire qu'ils ayent rien changé quant au gros du faict; mais, de contourner le jugement des evenemens, souvent contre raison à nostre avantage et d'obmettre tout ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de leur maistre, ils en font mestier tesmoing les reculements de Messieurs de Montmorency et de Biron, qui y sont oubliez; voir le seul nom de Madame d'Estampes ne s'y treuve point. On peult couvrir les actions secrettes; mais taire tout ce que le monde sçait, et les choses qui ont tiré des effets publicques et de telle consequence, c'est un default inexcusable. Somme, pour avoir l'entière cognoissance du roy François et des choses advenues de son temps, qu'on s'adresse ailleurs, si on m'en croit. »

Le style des deux frères révèle un soin studieux, et l'imitation des historiens latins. L'élévation des idées et la savante structure de la période caractérisent Guillaume du Bellay.

MARTIN DU BELLAY.

Bataille de Novare.

Ledit an mille cinq cens et douze le Pape [1] et l'Empereur [2] encores animez contre le Roy qui estoit leur bien-facteur voyans ledit seigneur Roy [3] auoir separé son armée susciterent les Suisses soubs le tiltre du seigneur Maximilian Sforce, fils du seigneur Ludouic

[1] Jules II.
[2] Maximilien I.
[3] Le roi de France, Louis XII.

Digitized by Google

Sforce (qui auoit esté vsurpateur du Duché de Milan, mais depuis pris prisonnier par le Roy Louis à qui ledit Duché appartenoit à cause de madame Valentine sa grande mere, et iceluy Ludouic Sforce estoit mort captif dedans le chasteau de Loches) lesquels à l'improuiste descendirent audit Duché de Milan : où deuant que noz gens eussent le moyen de pourueoir à leurs affaires les spolierent dudit Duché, et en meirent en possession Maximilian Sforce fils dudit Ludouic : lequel les Suisses prindrent en leur protection, qui estoit cause que le Roy auoit depesché le seigneur de la Trimouille [1] pour reconquerir ledit Duché.

Estant le Seigneur de la Trimouille party, et les Suisses aduertis de l'armée laquelle en toute diligence marchoit, enuoyerent à messieurs des ligues querir dix mille hommes de secours, attendans lequel et sçachans bien que nostre armée desia estoit entrée en Dauphiné, partirent de Milan enuiron de sept à huict mille hommes pour nous empescher de passer le pas de Suze : mais aduertis que desia auions faict telle diligence que nostre armée estoit en la plaine, se fermerent à Noare pour là attendre leur secours, lequel par le val d'Oste venoit descendre à Iürée. Le seigneur de la Trimouille de ce aduerty les vint assieger dedans ladite ville de Noare sans attendre le reste de son armée qui estoit encores dedans les montaignes, ayant seulement en sa compagnie six mille lansquenets, et quatre mille hommes de pied François : de gendarmerie, sa compagnie de cent hommes d'armes, celle de monsieur de Bourbon de pareil nombre conduitte par le bastard de Cliette son lieutenant, messire Robert de la Marche cent hommes d'armes, le Duc d'Albanie cinquante, le seigneur de

[1] Louis de la Trémoille ou Trémouille ou Trimouille, vicomte de Thouars, prince de Talmont, né en 1460, monta très-jeune, par sa valeur et ses talents militaires, au rang de général de l'armée du roi de France, Charles VIII, contre François, duc de Bretagne, Louis d'Orléans et d'autres princes. Ce général les vainquit à la bataille de Saint-Aubin. Il fit prisonnier le duc d'Orléans. Lorsque, après une longue captivité, à la mort du roi, qui ne laissa point d'héritier, le duc d'Orléans monta sur le trône, sous le nom de Louis XII, en 1498, ce monarque sacrifia son ressentiment à l'intérêt de sa couronne. Il s'attacha la Trémouille et lui donna le commandement de l'armée d'Italie. Le général conquit la Lombardie. Il en fut récompensé par le gouvernement de Bourgogne et la charge d'amiral. Il fut vaincu et blessé à la bataille de Novare (1515) que du Bellay va raconter, et mourut glorieusement dix ans plus tard, à celle de Pavie, âgé de 65 ans.

Digitized by Google

S. André cinquante, monsieur de Bussy de Bourgongne cinquante, Jacques le Jeune dit Malherbe cinquante, de la compagnie du Marquis de Montferrat dont il auoit esté nouuellement lieutenant par le trespas du seigneur de la Crotte frere du seigneur du Lude. Auecques ladite armée le seigneur de la Trimouille vint loger pres la ville, où ayant fait furieuse batterie feit breche raisonnable pour assaillir, mais il ne fut conseillé d'y donner l'assault pour deux occasions, l'vne pour le grand nombre de Suisses qui estoient dedans lesquels il ne pouuoit forcer sans grande perte d'hommes, outre qu'il auoit aduertissement que le secours qui venoit de Suisse par le val d'Oste approchoit d'Iürée, lequel arriuant pres vn sanglant combat et estant frais, eussent peu deffaire nostre armée ruinée audit combat encores qu'elle fust victorieuse. A ces causes leua son camp, et marchea pour aller combatre ledit secours auant qu'ils fussent ioincts ensemble : et pour cest effect alla loger à deux mille de Noare sur le chemin de Trecas. Dequoy le secours des Suisses aduerty, laissans nostre armée à main gauche, la nuict subsequente sans rencontre entrerent dedans ledit Noare. Auquel lieu estant assemblez delibererent de sortir pour aller combatre le seigneur de la Trimouille lequel estoit logé mal à propos, d'autant que la gendarmerie ne pouuoit secourir les gens de pied à cause des canaulx et grans fossez qu'il y auoit entre deux. Aussi le lieu ordonné où la gendarmerie deuoit combatre, estoit en vn maraiz où les chevaux estoient enfangez iusques au genoil. Et si ne fust faict diligence de fermer le camp qui auoit tant cousté à charier (chose qui eust bien seruy pour arrester la fureur des Suisses, attendant le reste de l'armée qui estoit à venir) et disoit on que ceste faute aduint pour sauuer vne cassine estant au seigneur Jean Jacques Treuoulse. Qui eust temporisé, le capitaine Tauannes qui estoit ia arriué à Sainct Ambroise au val de Suze auec six mille lansquenets qu'il amenoit que le Duc Charles de Gueldres auoit envoyé au roy pour son secours, y fust arriué à temps.

Les Suisses doncques ayant beu chacun vn coup sans autre sejour sortirent en campagne : vne partie print le chemin à la teste de nostre camp : l'autre partie prenant le chemin à la main gauche, et laissans nostre armée à droite vindrent assaillir noz lansquenets par le costé qui tire vers Trecas, lesquels ne pouuans es-

Digitized by Google

tre secourus de nostre gendarmerie, et estans en lieu où eux mesmes n'auoient moyen de combatre, furent rompus, et vne partie taillée en pieces : et mesme entre autres le seigneur de Fleuranges leur general, et le seigneur de Iamets son second frere demourerent parmy les morts : dequoy messire Robert de la Marche leur pere aduerty auec cent hommes d'armes dont il auoit la charge tourna la teste droict à l'ennemy, et feit vne si furieuse charge qu'en bien combatant vint iusques aux lieux où estoient couchez ses enfans parmy les morts, et chargea l'aisné sur son cheual, et l'autre sur celuy d'vn sien homme d'armes : et en despit des ennemis les tira hors du danger, non sans qu'ils eussent des coups infinis tant au visage à la gorge qu'autres lieux. Mais à l'ayde de Dieu et des bons chirurgiens la vie leur fut sauuée. Le seigneur de la Trimouille voyant le desastre tourné sur luy, et estant hors d'esperance, par ce qu'il auoit perdu la force de ses gens de pied, et estoit blessé en vne iambe, se retira le chemin de Vercel, et de là à Suze (chose qu'il feit aisément par ce que les Suisses n'auoient aucune caualerie), autres des nostres se retirerent par le val d'Oste.

Entrevue de François Ier et de Henry VIII d'Angleterre, au camp du drap d'or[1].

L'an subsequent 1519, par le moyen de l'Amiral de Bonniuet, lequel auoit le maniement des affaires du Roy depuis le trespas du grand maistre de Boisy, son frere, et du Cardinal d'Iorc qui auoit la superintendance des affaires du Roy d'Angleterre, fut accordée vne entreueuë entre leurs deux majestez, à celle fin qu'en personne ils peussent confirmer l'amitié faicte entre eux par leurs deputez. Et fut pris iour auquel le Roy se trouueroit à Ardres et le Roy d'Angleterre à Guines; puis par leurs deputez fut ordonné vn lieu, my chemin d'Ardres et Guines, où les deux princes se deuoient rencontrer. Ledit iour de la feste Dieu, au lieu ordonné, le Roy et le Roy d'Angleterre, montez chacun sur vn cheual d'Es-

[1] Voir Michelet, *Histoire de France au seizième siècle.* Réforme, page 131-141, chap. VII.

Digitized by Google

pagne, s'entre-aborderent, accompagnez, chacun de sa part, de la plus grande noblesse que l'on eust veu cent ans auparauant ensemble, estans en la fleur de leurs aages [1], et estimez les deux plus beaux princes du monde, et autant adroits en toutes armes, tant à pied qu'à cheual. Ie n'ay que faire de dire la magnificence de leurs accoustremens, puisque leurs seruiteurs en auoient en si grande superfluité, qu'on nomma ladite assemblée le camp de drap d'or. Ayant faict leurs accollades à cheual, descendirent en vn pauillon ordonné pour cest effect, ayant le Roy seulement auecques luy l'Amiral de Bonniuet et le Chancelier du Prat et quelque autre de son conseil, et le Roy d'Angleterre, le Cardinal d'Iorc, le Duc de Norfolc et le Duc de Suffolc. Où, apres auoir deuisé de leurs affaires particulieres, conclurent que audit lieu se feroient lisses et eschaffaulx, où se feroit vn tournoy, estans deliberez de passer leurs temps en deduit, et choses de plaisir, laissans negocier leurs affaires à ceux de leur conseil, lesquels de iour en autre leur faisoient rapport de ce qui auoit esté accordé. Par douze ou quinze iours coururent les deux princes l'vn contre l'autre : et se trouua audit tournoy grand nombre de bons hommes d'armes, ainsi que vous pouuez estimer; car il est à presumer qu'ils n'amenerent pas des pires.

Cè faict [2], le Roy d'Angleterre festoya le Roy pres de Guines en vn logis de bois où il y auoit quatre corps de maison, qu'il auoit faict charpenter en Angleterre, et amener par mer toute faicte; et estoit couuerte de toille peinte en forme de pierre de taille, puis tendue par dedans des plus riches tapisseries qui se peurent trouuer, en sorte qu'on ne l'eust peu iuger autre sinon un des plus beaux bastimens du monde : et estoit le dessein pris sur la maison des marchands à Calaiz. La maison, estant apres desassemblée fut renuoyée en Angleterre, sans y perdre que la voiture. Le lendemain, le Roy deuoit festoyer le Roy d'Angleterre pres Ardres, où il auoit faict dresser un pauillon ayant soixante pieds en quarré, le dessus de drap d'or frizé, et le dedans doublé de veloux bleu, tout semé de fleurs de lis de broderie d'or de Chypre, et quatre autres pauillons aux quatre coings, de pareille despence; et estoit le cordage de fil d'or de Chypre et de soye bleue Turquine, chose

[1] François Ier, âgé de 26 ans, Henri VIII, de 28.
[2] Gr. § 97.

Digitized by Google

fort riche; mais le vent et la tourmente vint telle[1], que tous les cables et cordages rompirent et furent lesdites tentes et pauillons portez par terre; de sorte que le Roy fut contrainct de changer d'opinion, et feit faire en grande diligence vn lieu pour faire le festin, où de present y a vn boullevert[2] nommé le boullevert du festin. Ie ne m'arresteray à dire les grands triomphes et festins qui se firent là, ny la grande despence superflue; car il ne se peult estimer, tellement que plusieurs y porterent leurs moulins, leurs forests et leurs prez sur leurs espaules.

GUILLAUME DU BELLAY.

Guillaume du Bellay. — Sur l'histoire de France.

Bien mille ans ou plus, France a eu bruyt et reputation que nul, au moins qui soit à estimer, ayt mis la main à l'œuure, pour escrire tant de faits memorables qui en icelle sont auenuz. Mais nos ancestres et fondateurs du Royaume naturellement (et comme par auenture alors estoit besoing) furent tousiours trop plus inclins à faire qu'à escrire: lequel vouloir certes ie ne[3] blasme, ains tresfort loue. Deslors estoient suruenues les mutations vniuerselles des Royaumes, destructions des païs, et abolissement des lettres et arts, qui par long temps ont esté comme enseuelies et endormies: ce que ie pense auoir esté cause que nous n'ayons hystoriens de l'origine, progres et accroissement de nostre Royaume. Et neantmoins par cy, par là, s'en trouue quelque chose escrite au style et narration telle qu'alors, plus digne toutesfoys (à mon iugement) de commiseration, que de moquerie: car ils ont fait en tant que possible leur a esté, que des choses de leur temps la memoire n'est entierement enseuelie, et qu'en eux trouueront matiere, ceux qui apres les voudront celebrer en plus elegant et orné langage. Mais depuis le temps que les sciences ont commencé à se ressouldre et que par la benignité de nostre souuerain,

[1] Gr. § 52.
[2] Lex.
[3] Gr. § 107.

Digitized by Google

treschrestien, tresmagnanime, et tresliberal Prince [1], elles ont presque recouuert leur ancien regne et dignité : Ie voy neantmoins, que tant plus elles fleurissent de iour en iour, tant moins nous trouuons d'hystoriens, qui entre tant des hautes et louables entreprises ayent apliqué leur estude à les escrire, et consacrer à eternité le nom et loz des vertueux [2]. Dont au contraire de ceux qui sur faute de matiere acusent et blament à tort le temps present, ie non sans cause me voudroye plaindre et lamenter de la fortune et condition du mesme temps, auquel je voy que nul autre art ou science est si abjecte et contemnée, que ceste seule, qui par raison deust estre plus exaltée, ainsi qu'elle est entre les autres tresdigne et profitable. Et certes iamais aux humains n'auint si bien, comme du temps que toutes choses dignes, ou de louange ou de reprehension estoient transmises à la posterité par vraye escriture : car tout ainsi que par louange nourrice de vertu, sont les cœurs nobles aiguillonnez et resueillez : ainsi n'est chose qui plus destourne de vice les fresles et tendres esprits, que la reprochée memoire des vicieux [2] : dont par hystoire nous sont les exemples proposez pour ensuyure les vns et fuyr les autres.

Pronostications.

Ceste année [3] fut vn grand et merueilleux cours de prophetes et prononstications, qui toutes promettoient à l'Empereur heureux et grands succes et accroissement de fortune : et quand plus il y adioustoit de foy, de tant plus en faisoit l'on semer et publier de nouuelles : et proprement sembloit à lire tout ce qui espandoit ça et la, que ledit seigneur Empereur fut en ce monde nay pour imperer et commander à fortune. Ce nonobstant et combien que le Roy ne fust en aucune doubte que mouuant guerre au Duc de Sauoye, il s'attireroit sur les bras toutes les forces de l'Empereur : encores aussi qu'il sceust tresbien, quelle estoit l'inclination des

[1] Gr. § 53.
[2] Gr. § 56
[3] 1535.

Digitized by Google

aucuns en conferant telles prononstications auecques l'heur et felicité qui auoient ia par si long temps accompagné toutes les entreprises dudit seigneur Empereur, à esperer et attendre, et des autres à craindre, qu'il en aduint tout ainsi que les prognostications promettoient, comme si elles fussent procedées du propre oracle du sainct Esprit, et de maniere que iusques en ce Royaume aucuns superstitieux en fussent espourez et effrayez. Luy toutefois ne s'en estonna, ne changea iamais sa deliberation, pour chose dont il en [1] fut menassé par telles inuentées prononstications, ains demoura tel que tousiours il auoit esté, c'est à dire, magnanime, et constant à mespriser et contemner ceste maniere de superstitieuses et abusiues propheties, comme celuy qui ne varia oncques de la cognoissance et foy qu'il a, et tousiours a eue en Dieu seul cognoissant et dirigeant le cours des choses futures, et qui en sa puissance a retenu et reserué la disposition des temps et des momens, et lequel il esperoit certainement luy deuoir estre en ayde, attendu le grand deuoir où il s'estoit mis de chercher par amiable composition, non tant à recouurer le sien, qu'à faire au moins que l'occupateur l'en seruist : non pas en feit (comme j'ay dit) eschelle à ses ennemis, pour enuahir et transgresser les bornes et limittes de son Royaume.

[1] Gr. § 62.

Digitized by Google

JOACHIM DUBELLAY.

1524 — 1560.

La révolution poétique du XVI^me^ siècle (ci-dessus p. 97) ayant été préparée par les études d'une jeunesse dévouée, Joachim Dubellay, après Ronsard le mieux doué de ces jeunes gens et encouragé par le suffrage d'un tel ami, publia en 1549, le manifeste de la réforme projetée. Cet écrit, intitulé *La Defense et illustration de la langue françoise*, renferme des idées justes et nobles sur les langues en général, sur celles de l'antiquité classique, et des conseils pour enrichir et perfectionner la langue française. Ce petit ouvrage respire l'enthousiasme des novateurs et ne manque pas d'une certaine verve d'éloquence. On en jugera par quelques fragments.

Pourquoy la langue Françoise n'est si riche que la Grecque et Latine.

Si nostre langue n'est si copieuse et riche que la Grecque ou Latine, cela ne doit estre imputé au defaut d'icelle comme si d'elle mesme elle ne pouuoit iamais estre sinon pauure et sterile : mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos maieurs, qui ayans (comme dit quelqu'vn, parlant des anciens Romains) en plus grande recommandation le bien faire, que le bien dire, et mieux aymans laisser à leur posterité les exemples de vertu, que des preceptes, se sont priuez de la gloire de leurs bienfaits, et nous du fruict de l'imitation d'iceux : et par mesme moyen nous ont laissé nostre langue si pauure et nuë, que elle a besoin des ornemens, (s'il faut ainsi parler) des plumes d'autruy. Mais qui voudroit dire que la Grecque et Romaine eussent tousiours esté en l'excellence qu'on[1] les a veues du temps d'Homere et de Demosthene, de Virgile, et de Ciceron? Et si ces auteurs eussent iugé, que iamais pour quelque diligence et culture qu'on y eust peu faire, elles n'eussent sceu produire plus grand fruict, se fussent-ils tant efforcez de les mettre au poinct où nous les voyons maintenant? Ainsi puis-ie dire de nostre langue qui commence encore à fleurir sans fructifier, ou plustost, comme vne plante et ver-

[1] Gr. § 61.

Digitized by Google

gette, n'a point encores fleury : tant s'en faut qu'elle ait apporté tout le fruict qu'elle pourroit bien produire. Cela certainement non pour le defaut de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres : mais pour la coulpe de ceux qui l'ont eüe en garde, et ne l'ont cultiuée à suffisance, ains comme une plante sauuage, en celuy mesme desert, où elle auoit commencé à naistre, sans iamais l'arrouser, la tailler, ny defendre des ronces et espines, qui luy faisoyent ombre, l'ont laissee enuieillir et quas mourir.

. . . . . .

Que la langue Françoise n'est si pauure que beaucoup l'estiment.

Je n'estime pourtant nostre vulgaire, tel qu'il est maintenant, estre si vil et abiect, comme le font ces ambitieux admirateurs des langues Grecque et Latine, qui ne penseroyent, et fussent-ils la mesme Pithô, deesse de persuasion, pouuoir rien dire de bon, si n'estoit en langage estranger, et non entendu du vulgaire. Et qui voudra de bien pres y regarder, trouuera que nostre langue Françoise n'est si pauuvre, qu'elle ne puisse rendre fidelement ce qu'elle emprunte des autres, si infertile, qu'elle ne puisse produire de soy quelque fruict de bonne inuention, au moyen de l'industrie, et diligence des cultiueurs d'icelle, si quelques vns se trouuent tant amis de leur pays, et d'eux mesmes, qu'ils s'y veulent employer. Mais à qui, apres Dieu, rendrons-nous graces d'vn tel benefice, sinon à nostre feu bon Roy et pere François premier de ce nom, et de toutes vertus? Je dy premier, d'autant qu'il a eu son noble Royaume premierement restitué tous les bons arts et sciences en leur ancienne dignité : et si a nostre langage, au parauant scabreux et mal poly, rendu elegant; et si non tant copieux qu'il pourra bien estre, pour le moins fidele interprete de tous les autres. Et qu'ainsi soit, Philosophes, Historiens, Medecins, Poëtes, Orateurs, Grecs et Latins ont appris à parler François.

. . . . . .

Digitized by Google

D'amplifier la langue Françoise par l'imitation des anciens autheurs Grecs et Romains.

Je vous demande vous autres, qui ne vous employez qu'aux translations, si ces tant fameux auteurs se fussent amusez à traduire, eussent-ils esleué leur langue à l'excellence et hauteur, où nous la voyons maintenant? Ne pensez doncques quelque diligence et industrie que vous puissiez mettre en cest endroit, faire tant que nostre langue encores ranpante à terre puisse hausser la teste et s'esleuer sur pieds. Se compose donc celui qui voudra enrichir sa langue à l'imitation des meilleurs auteurs Grecs et Latins, et à toutes leurs plus grandes vertus, comme à vn certain but, dirige la pointe de son style : car il n'y a point de doute que la plus grand part[1] de l'artifice ne soit contenue en l'imitation, et tout ainsi que ce fut le plus louable aux anciens de bien inuenter, aussi est-ce le plus vtile de bien imiter, mesmes à ceux, dont la langue n'est encor bien copieuse et riche. Mais entende celuy, qui voudra imiter, que ce n'est chose facile de bien suyure les vertus d'vn bon auteur et quasi comme se transformer en luy, veu que la nature mesmes aux choses qui paroissent tressemblables, n'a sçeu tant faire, que par quelque note et difference, elles ne puissent estre discernees. Je dy cecy, pour ce qu'il y en a beaucoup en toutes langues, qui sans penetrer aux plus cachees, et interieures parties de l'auteur, qu'ils se sont proposé, s'adaptent seulement au premier regard[2], et s'amusant à la beauté des mots, perdent la force des choses. Et certes, comme ce n'est point chose vicieuse, mais grandement louable, emprunter d'vne langue estrangere les sentences, et les mots, et les approprier à la sienne : aussi est-ce chose grandement à reprendre, voire odieuse à tout lecteur delibera le nature, voir en vne mesme langue vne telle imitation, comme celle d'aucuns sçauans mesmes, qui s'estiment estre des meilleurs quand plus ils ressémblent vn Heroet, ou vn Marot. Je l'admoneste donq' (ô toy, qui desires l'accroissement de ta langue, et veux exceller en icelle) de non imiter à pié leué,

[1] Lex.

[2] A un coup d'œil superficiel.

Digitized by Google

comme n'agueres a dict quelqu'vn, les plus fameux auteurs d'icelle, ainsi que font ordinairement la plus part de nos poëtes François, chose certes autant vicieuse, comme de nul proffit à nostre vulgaire : veu que ce n'est autre chose (ô grande liberalité !) sinon de luy donner ce qui estoit à luy[1]. Je voudroy bien que nostre langue fust si riche d'exemples domestiques, que n'eussions besoing d'auoir recours aux estrangers. Mais si Virgile et Ciceron se fussent contentez d'imiter ceux de leur langue qu'auroyent les Latins outre Ennie, ou Lucrece, outre Crasse, ou Anthoine?

. . . . . .

Que le naturel n'est suffisant à celuy qui veut faire œuvre digne de l'immortalité.

Qu'on ne m'allegue point que les Poëtes naissent : car cela s'entend de ceste ardeur, et allegresse d'esprit, qui naturellement excite les Poëtes, et sans laquelle toute doctrine leur seroit manque et inutile. Certainement ce seroit chose trop facile, et pourtant contemptible se faire eternel par renommee, si la felicité de nature donnee mesmes aux plus indoctes estoit suffisante pour faire chose digne de l'immortalité. Qui veut voler par les mains et bouches des hommes, doit longuement demourer en sa chambre : et qui desire viure en la memoire de la posterité, doit comme mort en soy-mesme, suer, et trembler maintesfois : et autant que nos Poëtes courtisans boyuent, mangent, et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif, et de longues vigiles. Ce sont les ailes dont les escrits des hommes volent au ciel.

. . . . . .

Conclusion de tout l'œuvre.

Or sommes nous, la[2] grace à Dieu, par beaucoup de perils et de flots estrangers rendus au port, à seureté. Nous auons eschappé

[1] Gr. § 13.

[2] Aujourd'hui on supprime l'article.

Digitized by Google

du milieu des Grecs, et par les scadrons Romains penetré iusques au sein de la tant desiree France. Là donques François, marchez courageusement vers ceste superbe cité Romaine : et des serues despouilles d'elle (comme vous auez fait plus d'vne fois) ornez de vos temples et autels. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie, et ce traistre Camille, qui sous ombre de bonne foy vous surprenne tous nuds contans la rançon du Capitole. Donnez en ceste Grece menteresse, et y semez encor' vn coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez moi, sans conscience, les sacrez thresors de ce temple Delphique, ainsi que vous auez fait autrefois : et ne craignez plus ce muet Appollon, ses faux oracles, ny ses fleches rebouchees. Vous souuienne de vostre ancienne Marseille, seconde Athenes, et de vostre Hercule Gallique, tirant les peuples apres luy par leurs oreilles auecques vne chaine attachee à sa langue.

BLAISE DE MONTLUC.

1502 — 1577.

Blaise de Montluc, d'une famille gasconne illustre, mais pauvre, chercha fortune dans la carrière des armes, et monta par tous les degrés jusqu'au plus haut, celui de maréchal de France ; il fut aussi décoré du cordon de St-Michel. Formé sous les ordres de Bayard, il s'attacha ensuite au maréchal de Lautrec, et servit sous tous les rois de la maison de Valois-Angoulême, depuis François Ier jusqu'à Henri III. Il combattit longtemps en Italie, se signala au combat de la Bicoque, fut fait prisonnier à Pavie, suivit Lautrec dans l'expédition de Naples, se couvrit de gloire à la défense de Marseille assiégée par Charles-Quint, rendit d'éminents services à la France dans le Piémont et contribua beaucoup à la victoire de Cérisoles. Des guerres étrangères Montluc passa aux guerres intérieures de la France. Nommé en 1564 lieutenant-général au gouvernement de Guienne, il déshonora son courage par sa cruauté, usant de son autorité pour se livrer avec fureur aux actes les plus sanguinaires. Il mettait sa religion et sa conscience à immoler au catholicisme des victimes sans nombre. La pitié n'a pas de place dans les actions de sa vie ; dans les récits qu'il en fait, son âme n'est pas effleurée du moindre remords, pas même d'un regret. On verra néanmoins tout à l'heure qu'il avait de la piété à sa façon. Elle ne l'empêcha pas de mériter le surnom de *Boucher royaliste*. Vieux et retiré des combats, il écrivit ses Mémoires, qu'à l'exemple de César il intitula ses *Commentaires*. Ses idées et son style sont à l'unisson de sa vie. Il raconte ses exploits avec impétuosité. La verve

Digitized by Google

gasconne de son langage respire encore l'esprit guerrier qui a dirigé sa conduite. Plein de jactance, il ne chercha pourtant pas à en imposer ; il tire gloire de ses faits, mais il les raconte avec candeur. Sa vanité est l'héroïne de cette épopée, mais sa vivacité ne permet pas de supposer un calcul dans l'agencement de la narration. L'homme va se faire connaître plus complétement par ses propres récits, par l'énergie quelquefois féroce de sa parole et par la naïveté de la barbarie : l'entraînement de l'écrivain entraîne le lecteur. Henri IV faisait grand cas des conseils militaires et des braves exhortations que renferme le livre de Montluc, aussi l'appelait-il le *bréviaire des soldats*.

Carrière de Montluc. Sa hardiesse et sa vertu.

M'estant retiré chez moy, en l'aage de soixante et quinze ans, pour trouuer quelque repos, apres tant et tant de peine par moy souffertes pendant le temps de cinquante-cinq ans, que j'ay porté les armes pour le seruice des Rois mes maistres, ayant passé par degrez, et par tous les ordres du soldat, Enseigne, Lieutenant, Capitaine en chef, Maistre de Camp, Gouuerneur des Places, Lieutenant de Roy és Prouinces de Toscane et de la Guyenne, et Mareschal de France : me voyant stropiat presque de tous mes membres, d'arquebuzades, coups de pique et d'espée, et à demi inutile, sans force et sans esperance de recouurer guerison de cette grande arquebuzade que i'ay au visage : apres auoir remis la charge du Gouvernement de Guyenne entre les mains de Sa Maiesté, i'ay voulu employer le temps qui me reste, à descrire les combats ausquels ie me suis trouué pendant cinquante et deux ans que i'ay commandé : m'asseurant que les Capitaines qui liront ma vie, y verront des choses desquelles ils se pourront aider se trouuans en semblables occasions et desquelles ils pourront aussi faire profit, et acquerir honneur et reputation. Et encore que i'aye eu beaucoup d'heur, et de bonne fortune aux combats que i'ay entreprins, quelquefois (comme il sembloit) sans grande raison, si ne veux-je pas que l'on pense, que i'en attribuë la bonne issuë, et que i'en donne la louange à autre qu'à Dieu. Car quand on verra les combats où ie me suis trouué, on iugera que c'est de ses oeuures. Aussi l'ay-ie tousiours inuoqué en toutes mes actions auec grande confiance de sa grace. En quoy il m'a tellement assisté que ie n'ay iamais esté deffait, ny surpris en quelque fait de guerre où i'aye commandé : ains tousiours rapporté victoire et

Digitized by Google

honneur. Il faut que nous tous, qui portons les armes, ayons deuant les yeux, que ce n'est rien de nous sans la bonté diuine, laquelle nous donne le coeur et le courage pour entreprendre et executer les grandes et hazardeuses entreprises qui se presentent à nous.

Et pource que ceux qui liront ces Commentaires, lesquels deplairont aux uns et seront agreables aux autres, trouueront peut-estre estrange, et diront que c'est mal fait à moy d'escrire mes faits, et que ie deuois laisser prendre cette charge à vn autre, ie leur diray pour toute reponse, qu'en escriuant la verité et en rendant l'honneur à Dieu, ce n'est pas mal fait. Le temoignage de plusieurs qui sont encore en vie, fera foy de ce que i'ay escrit. Nul aussi ne pouuoit mieux representer les desseins, entreprises et executions, ou les faits suruenus en icelles, que moy-mesme, qui ne derobe rien de l'honneur d'autruy. Le plus grand capitaine qui ait iamais esté, est Cesar, qui m'en a monstré le chemin, ayant luy-mesme escrit ses commentaires, escriuant la nuict ce qu'il executoit le iour. J'ay donc voulu dresser les miens mal polis, comme sortans de la main d'vn Soldat, et encore d'vn Gascon qui s'est tousiours plus soucié de bien faire que de bien dire : lesquels contiennent tous les faits de guerre ausquels ie me suis trouué, ou qui se sont executez à mon occasion, commençant dés mes premiers ans, que ie sortis de page, pour monstrer à ceux que ie laisse apres moi, qui suis aujourd'huy le plus vieux Capitaine de France, que ie n'ay iamais eu repos, pour acquerir de l'honneur en faisant seruice aux Roys mes maistres, qui estoit mon seul but, fuyant tous les plaisirs et voluptez qui destournent de la vertu et grandeur, les ieunes hommes que Dieu a doüez de quelques parties recommandables, et qui sont sur le poinct de leur auancement. Ce n'est pas vn liure pour les gens de sçauoir, ils ont assez d'Historiens, mais bien pour vn Soldat, Capitaine, et peut-estre qu'vn Lieutenant de Roy y pourra trouuer de quoy apprendre. Pour le moins puis-je dire que i'ay escrit la verité, ayant aussi bonne memoire à present que i'eus iamais, me resouuenant et des lieux, et des noms, combien que ie n'eusse iamais rien escrit. Je ne pensois pas en cet aage me mesler d'un tel mestier : si c'est bien ou mal, ie m'en remets à ceux qui me feront cet honneur de lire ce liure, qui est proprement le discours de ma vie.

Digitized by Google

C'est à vous, Capitaines mes compagnons, à qui principalement il s'adresse : vous en pourrez peut-estre tirer du profit. Vous deuez estre certains, que puisqu'il y a si long-temps que ie suis esté en votre degré, et ay si longuement exercé la charge de Capitaine de gens de pied, de Maistre de Camp par trois fois, et de Colonel, il faut que vous croyez, que i'ay retenu quelque chose de cet estat-là, et que par longue experience i'ay veu aduenir aux Capitaines beaucoup de bien, et à d'autres beaucoup de mal. De mon temps, il en a esté degradé des armes et de Noblesse, d'autres ont perdu la vie sur vn échaffaut, d'autres deshonnorez et retirez en leurs maisons, sans que iamais les Roys ny autres en ayent voulu faire plus compte. Et au contraire i'en ay veu d'autres paruenir, qui ont porté la picque à six francs de paye, faire des actes si belliqueux, et se sont trouuez si capables, qu'il y en a eu prou, qui estoient filz de pauurès laboureurs, qui se sont auancez plus auant que beaucoup de Nobles, pour leur hardiesse et vertu. Et pource que toutes ces choses sont passées pardeuant moy, i'en puis parler sans mentir.

Sa piété.

Seigneurs et capitaines, qui me ferez cet honneur de lire ma vie, n'y apportez nul mal-talent. Croyez que i'ay dit le vray, sans desrober l'honneur d'autruy ; et sçay bien qu'il y en aura, qui mettront en dispute mon escrit, pour voir si i'auray touché quelque mensonge, pource qu'ils trouueront que iamais Dieu n'a accompagné plus la fortune d'un homme, pour les charges qu'il a euës, que la mienne. Si les asseureray-ie, que i'ay laissé infinies particularitez à escrire : car ie n'auois iamais rien escrit ni pensé à faire des liures. J'estois incapable de cela, mais pendant ma derniere blesseure, et mes maladies, i'ay dicté ce que ie vous en laisse : afin que mon nom ne se perde, ni de tant de vaillans hommes, que i'ay veu bien faire : car les historiens n'escriuent qu'à l'honneur des Roys et des Princes. Combien de braues soldats et gentilshommes ay-ie nommé icy dedans, desquels ces gens ne par-

Digitized by Google

lent du tout, non plus que s'ils n'eussent iamais esté ? Celui qui a escrit la bataille de Cerizolles, encore qu'il me nomme, en parle toutesfois en passant. Si me puis-je vanter que i'eus bonne part en la victoire, aussi bien qu'à Bologne et Thionuille : et ces escriptures n'en disent rien, non plus que de la valeur d'un grand nombre de vos peres et parens que vous trouuerez icy. Or ne trouuez pas estrange, si i'ay esté si heureux, comme i'ay escrit, car ie ne me suis iamais proposé que ma charge, et ay reconnu que tout venoit de Dieu, auquel ie remettois tout, quoique les Huguenots m'ayent estimé un Atheiste. Ils sont mes ennemis, et ne les faut pas croire. Encores que i'aye eu des imperfections et des vices, et ne sois pas saint, non plus que les autres: (ils en ont leur part, quoy qu'ils fassent les mortifiez) si est-ce que i'ay tousiours mis mon esperance en Dieu, reconnaissant qu'il falloit que de luy vint mon heur ou mon malheur, luy attribuant toutes les bonnes fortunes qu'il me donnoit à la guerre. Je ne me suis iamais trouué en faction quelconque, que ie ne l'aye appellé à mon aide, et n'ay passé iour de ma vie, sans l'auoir prié et demandé pardon. Et, plusieurs foys ie puis dire auec verité, que ie me suis trouué voyant les ennemis, en telle peur que ie sentois le coeur et les membres s'affoiblir et trembler (ne faisons pas des braves, l'apprehension de la mort vient deuant les yeux) mais comme i'auois fait mon oraison à Dieu, ie sentois mes forces reuenir. Elle estoit ainsi l'ayant dès mon entrée aux armes, apprise en ces mots, *Mon Dieu qui m'a creé, ie te supplie garde moy l'entendement : afin qu'auiourd'huy ie ne le perde : car tu me l'as donné et ne le tiens que de toy. Que si tu as auiourd'huy determiné ma mort fais que ie meure en reputation d'vn homme de bien, laquelle ie recherche auec tant de perils. Je ne te demande point la vie : car ie veux tout ce qu'il te plait. Ta volonté soit faite. Je remets le tout à ta diuine bonté.* Puis ayant dict mes petites prieres latines, ie promets et atteste deuant Dieu et les hommes, que ie sentois tout à coup venir une chaleur au coeur et aux membres : de sorte que ie ne l'auois pas acheué que ie ne me sentisse tout autre que quand ie l'auois commencé. Je ne sentois plus de peur : de façon que l'entendement me reuenoit ; et avec vne promptitude et iugement, ie connoissois tout ce qu'il me falloit faire sans l'auoir iamais perdu en combat que ie me suis trouué.

Digitized by Google

Instruction pour les Gouverneurs des places.

Gouuerneurs et capitaines, vous deuez prendre quelque exemple icy, pour ce qu'il y en a, qui disent quand ils ont rendu vne place que les soldats n'ont point voulu combattre, outre que les gens de la ville les vouloient trahir, et les ont forcez d'entrer en capitulation et composition. Ce ne sont qu'excuses, croyez-moy. Ce qui vous force c'est vostre peu d'experience, Messieurs mes compagnons, quand vous vous trouuerez en telles nopces prenez vos beaux accoustrements, parez-vous : lauez vous la face de vin Grec : et la faites deuenir rouge : et marchez ainsi brauement parmy la ville et parmy les soldats, la care leuée, ne tenant iamais autre propos, sinon que bien tost auec l'ayde de Dieu et la force de vos bras et de vos armes, vous aurez en despit d'eux la vie de vos ennemis, et non eux la vostre : qu'ils ne sont pour vous venir attaquer dans vostre fort : que c'est ce que vous desirez le plus : car de là depend leur ruyne et vostre deliurance. Et de ceste sorte iusques aux femmes prendront courage, et les soldats pareillement : mais si vous allez auec vn visage pasle ne parlant à personne, triste, melancolique et pensif, quand toute la ville et tous les soldats auroient coeur de lyons, vous leur ferez venir de moutons. Parlez souuent auec ceux de la ville en quatre ou cinq parolles, et pareillement aux soldats, leur disant, Et bien mes amis, n'auez vous pas courage? Je tiens la victoire nostre, et la mort de nos ennemis desia pour asseurée : car i'ay ie ne sçay quel presage en moy, que quand il me vient, ie suis tout asseuré de vaincre, lequel ie tiens de Dieu et non des hommes. Parquoy reposez vous sur moy, et resoluez vous tous de combattre et sortir d'icy auec honneur et reputation. Vous ne pouuez mourir qu'vne fois : c'est chose qui est destinee. Si Dieu l'a ordonné, vous auez beau fuir. Mourons donc auec honneur : mais il n'y a nulle apparence de danger, ains plutost pour nos ennemis, sur lesquels nous auons tout auantage. Et qui voulez vous, Gouuerneurs et Capitaines, qu'ose dire, qu'il a peur, vous voyans resolus en ceste sorte : ie vous dis, que quand ils en tremble-roient, ils la perdroient : et deuiendra le plus poureux aussi

Digitized by Google

hardy, que le plus courageux de la trouppe. Jamais les soldats ne s'estonneront tant qu'ils verront la hardiesse de leur chef durer. Et tout ainsi que le chef remporte la louange, et que le reste n'a rien, sinon celle que leur chef leur donne, deuant le Prince: ainsi doit le chef se resoudre de ne monstrer iamais auoir peur. Car en faisant cela les soldats mesmes en porteront bon tesmoignage : et ainsi la reputation qu'il aura acquise, luy demeurera, sans que iamais aucun y contredise. Je ne vous conseille donc rien, que ie ne l'aye esprouué moy-mesme, non seulement là, mais en plusieurs endroits, comme vous trouuerez dans ce Liure, si vous auez la patience de le lire. Or voicy l'ordre que ie fis pour le combat et pour toute la ville. Je vous represente toutes ces particularitez, sans me contenter de dire que Sienne fust assiegee, où ie soustins le siege neuf ou dix mois : et puis ie capitulé forcé de famine : Car de là le Capitaine, le Lieutenant de Roy, le soldat n'en peust pas faire profit. C'est l'Historien. De ces gens il n'en y a que trop. Je m'escris à moy mesme: et veux instruire ceux qui viendront apres moy. Car n'estre né que pour soy: c'est à dire en bon François, estre né vne beste.

Montluc à Sienne [1] (1555).

Il arriua vn gentil-homme de la chambre de l'Empereur, portant lettres au Duc de Florence et au Marquis, par lesquelles leur mandoit qu'il trouuoit fort estrange, qu'on fit tant durer ceste

[1] Le roi de France Henri II et l'empereur Charles-Quint, peu avant son abdication, se faisaient la guerre en Italie. Par des intrigues le roi fit révolter les habitants de Sienne. Ils chassèrent de leur ville la garnison espagnole, mais leur citadelle était ruinée. De Strossi, gouverneur de la place, fut appelé au commandement des troupes qui tenaient la campagne. Montluc, nommé par le roi, le remplaça. Il défendit la ville pendant un long siége avec le courage le plus héroïque contre les Impériaux que commandaient le duc de Florence et le marquis de Marignan. Dans la place se trouvaient sous ses ordres Cornélio, chef d'un corps d'Italiens, et Rincroc à la tête des Allemands engagés au service du roi. Charles-Quint s'impatientait de la longueur du siége. On était au mois de janvier: Charles-Quint abdiqua vers la fin d'octobre.

Digitized by Google

guerre, et qu'il sçauoit bien que Sienne n'estoit pas pour resister contre l'artillerie, mais que c'estoit la coustume du Marquis de faire durer la guerre. Le Marquis remonstroit, qu'il auoit fait tout ce qui estoit possible en luy : et qu'il cognoissoit bien, qu'auec l'artillerie on ne la prendroit pas, car i'auois de vaillans hommes là dedans, et la ville resoluë de combattre auec moy : me rendant plus d'honneur, que ie ne meritois, me loüant de grande vigilance, et de pouruoyance, de sorte qu'il cognoissoit bien, à l'ordre que ie tenois dans la ville, qu'il perdroit le temps de faire batterie. Toutesfois estant venu ce dit gentil-homme pour cest effect, de la part de l'Empereur, et ayant desia parlé au Duc de Florence Come de Medicis, ils firent resoudre le Marquis à faire batterie Il n'auoit rien obmis de ce qu'vn homme de guerre deuoit, nous tenant bridez sans esperance de secours : et toutesfois on l'acusoit de vouloir faire durer la guerre. C'est l'ordinaire, lorsque les choses ne sont pas conduites à l'appetit de ceux qui en parlent à leur aise. Le desir de ceux, que nous seruons, va plus viste, que nous ne pouuons.

Vers le vingtiesme de Januier nous fusmes aduertis, que l'artillerie partoit de Florence en nombre de vingt-six ou vingt-huict canons, ou grandes couleurines. Les Siennois furent curieux d'enuoyer espier, pour en sçauoir la verité : trouuerent qu'elle arriuoit à Lusignano, qui mit la cité vn peu en trouble : et à la fin le lendemain de l'aduertissement ils resolurent d'assembler toute la Noblesse et Citoyens au Palais, pour resoudre entr'eux s'ils deuoient endurer l'assaut, ou composer auec le Marquis, Or là il ne me falloit pas faire le mauuais : car ils estoient plus forts que moy : falloit tousiours gagner ces gens là auec remonstrances et persuasions douces et honnestes, sans parler de se courroucer. Croyez que ie forçay bien mon naturel, contre l'aduis de monsieur le Connestable, qui m'auoit representé et depeint au Roy comme il m'auoit veu en mon aage boüillant. Il faut qu'vn capitaine et Gouuerneur sage, et aduisé, quand il est parmy les nations estrangeres tasche tant qu'il peut, se conformer à leur humeur. Parmy les Allemans et Suisses il faut faire carroux : auec les Espagnols tenir leur morgue superbe, et faire plus le Religieux et deuotieux qu'on n'est : parmy l'Italien, estre discret et sage, ne l'offencer, ny caresser leurs femmes. Quant au François il est à

Digitized by Google

tout faire : tant y a que Dieu me fit la grace, qui suis Gascon, prompt, colere, fascheux, et mauuais patient, de me comporter si bien parmy cette nation soupçonneuse et deffiante qu'il n'y eust citadin, qui se peust plaindre de moy. Or comme toute la noblesse et Seigneurie de la ville alloit au Palais, Misser Hieronyme Espano, qui estoit gentil-homme Siennois, et des plus grands de la ville, et des huict de la guerre, auant qu'aller au Palais, vint hastiuement parler auec le Sieur Cornelio, et luy dit comme tous les Seigneurs qui estoient de la cité, estoient appellez à se rendre au Palais incontinent, et que c'estoit pour resoudre s'ils deuoient attendre la batterie, ou entrer en composition auec le Duc de Florence et le Marquis de Marignan, et qu'il auoit desia entendu que la pluspart balotteroient qu'on deuoit entrer en composition, et non endurer la batterie et l'assaut, pour la crainte qu'ils auoient d'auoir pis, et qu'il s'y en alloit, et le pria de m'aduertir. Tout incontinent le Sieur Cornelio vint à moy, et me trouua que ie voulois monter à cheual, pour aller voir les gardes : et comme il m'eust dit cela, montasmes tous deux à ma chambre, et discourusmes longuement quels moyens il y auroit de rompre ce coup. Et en mesme instant arriua le Seigneur Bertholomé Caualcan, qui m'en dit autant, et qu'il pensoit bien que desia la resolution estoit prinse par toute la ville, et qu'ils n'alloient au Palais, sinon pour balotter. Et que s'ils l'auoient vne fois balotté, il n'en falloit plus parler.

Or tous trois estions bien empeschez, eux de me donner conseil, et moy de ne le sçauoir prendre. A la fin ie m'aduisay d'aller au Palais, et emmener avec moy le Rincroc et ses capitaines, le Seigneur Cornelio auec les siens Italiens, et Combas auec les Capitaines François. Nos Allemans commençoient fort à pastir de vin, et le pain bien petit, car de chair il ne s'en parloit plus, sinon de quelque cheual, ou quelque asne, qu'on mettoit en vente à la boucherie, et d'argent il ne s'en parloit plus du tout : car monsieur de Strossi n'auoit nul moyen d'en y faire entrer : qui nous mettoit en crainte, que les Allemans se ioindroient auec la ville, pour entrer en composition. Qui fut cause, que ie priay le sieur Cornelio d'aller parler auec le Rincroc, et le priay de me faire compagnie au Palais, et amener ses Capitaines auec luy, et qu'il laissast les Lieutenans et Enseignes en leur quartier chascun :

Digitized by Google

afin qu'estant au Palais il n'aduint quelque surprinse autour des murailles, et luy qu'il en fit de mesmes : et manday au Capitaine Combas que pareillement il vint : et enuoya le sieur Bartholomé diligemment au Palais, pour regarder s'il pourroit gaigner quelqu'vn secrettement, pour ayder à rompre ceste boutée. Car il me sembloit bien aduis, que si ie pouuois rompre ce coup, ie praticquerois tant de gens, que la balote blanche seroit la plus forte : et ainsi s'en allerent tous hors de ma chambre, et ne leur dis rien de ce que ie voulois faire.

Or i'estois encore si tres-extenué de ma maladie, et le froid estant grand et aspre, i'estois contrainct d'aller si enueloppé le corps et la teste de foureures, que quand l'on me voyoit aller par la ville, nul ne pouuoit auoir esperance de ma santé, ayant opinion que i'estois gasté dans le corps, et que ie me mourois à veuë d'œil. Que ferons nous, disoient les Dames et les poureux, (car en vne ville il y en a d'vns et d'autres) que ferons nous si nostre Gouuerneur meurt ? Nous sommes perdus : toute nostre fiance apres Dieu est en luy. Il n'est possible qu'il en eschappe. Je croy fermement que les bonnes prieres de ces honnestes femmes me tirerent de l'extremité et langueur où i'estois, i'entends du corps : car quant à l'esprit et entendement ie ne le sentis iamais affoiblir. Ayant donc accoustumé auparauant d'estre ainsi embeguiné, et voyant le regret que le peuple auoit de me voir ainsi malade, ie me fis bailler des chausses de veloux cramoisi, que i'auois apportées d'Albe, couuertes de passement d'or, et fort decoupées et bien faites : car au temps que ie les auois faites faire, i'estois amoureux. Nous estions lors de loisir en nostre garnison, et n'ayant rien à faire il le faut donner aux Dames. Je prins le pourpoint tout de mesme, vne chemise ouurée de soye cramoisie et de filet d'or, bien riche, (en ce temps là on portoit les collets des chemises vn peu auallez) puis prins vn collet de bufle, et me fis mettre le haussecol de mes armes, qui estoient bien dorées. En ce tems là ie portois gris et blanc, pour l'amour d'vne Dame, de qui i'estois seruiteur, lorsque i'auois le loisir : et auois encore vn chappeau de soye grise, fait à l'Allemande, avec vn grand cordon d'argent, et des plumes d'aigrette, bien argentées. Les chappeaux en ce temps là ne couuroient pas grands comme font à ceste heure : puis me vestis vn casaquin de veloux gris garny de petites tresses d'argent à deux

Digitized by Google

petits doigts l'vn de l'autre, et doublé de toille d'argent, tout decoupé entre les tresses, lequel ie portois en Piedmont sur les armes. Or auois-je encore deux petits flascons de vin grec de ceux que monsieur le Cardinal Darmagnac m'auoit enuoyez. Je m'en frottay vn peu les mains, puis m'en lauay fort le visage, iusques à ce qu'il eust prins un peu de couleur rouge, et en beus, prenant vn petit morceau de pain, trois doits, puis me regarday au miroir. Je vous iure, que ie ne me cognoissois pas moy mesme, et me sembloit que i'estois encore en Piedmont amoureux, comme ie l'auois esté. Je ne me peus contenir de rire, me semblant, que tout à coup Dieu m'auoit donné tout vn autre visage.

Le premier qui arriua à moy avec ses capitaines fut le Sieur Cornelio, et le comte de Gayas, monsieur de Bassompierre Commissaire, et le Comte de Bisque, que i'auois enuoyé querir. Et comme ils me trouuerent de ceste sorte, se prindrent tous à rire. Je brauois par la salle, plus que quatorze : et n'eusse pas eu la puissance de tuer vn poullet : car i'estois si foible que rien plus. Combas et les Capitaines François arriuerent aussi. Toute ceste farce ne tendoit qu'à faire rire les vns et les autres : et le dernier ce fut le Colonnel Rincroc et ses Capitaines, qui comme il me vist de ceste sorte, il se mit à sanglotter de force de rire : et ie le prins par les bras et luy dis, Et quoy Seigneur Colonnel, pensez vous, que ie sois ce Montluc, qui va tous les iours mourant par les ruës? Nany, nany : car celuy-là est mort : et ie suis vn autre Montluc. Son truchement le luy dit, qui le faisoit encores plus rire, et desia le Sieur Cornelio luy auoit dit la resolution, pourquoy ie l'enuoyois querir, et qu'il falloit, que nous ostissions par une sorte ou par autre ce doute, qui estoit parmy les Siennois. Et ainsi nous allasmes tous à cheual au Palais, et comme nous eusmes monté le degré, nous trouuasmes la grande salle toute pleine de Noblesse et de Bourgeois de la ville, qui estoient du conseil. Or à main gauche il y a vne petite salle, en laquelle n'entre[1] que les Capitaines du peuple, les douze Conseillers, et les huict de la guerre : tout cela se nomme le Magistrat. J'entray ainsi en la grand' salle, et leur ostay mon chappeau. Je ne fus cogneu de personne de prime abordée, ains penserent tous que ie fusse

[1] *N'entre* pour *il n'entre.*

Digitized by Google

quelque gentil-homme, que monsieur de Strossi eust enuoyé dans la ville pour commander l'assaut, à cause de ma foiblesse. J'entray dans la petite salle, et tous les Capitaines et Colonnels apres moy, lesquels demeurerent debout aupres de la porte : et ie m'allay asseoir aupres du Capitaine du peuple, où ceux qui tenoient le lieu du Roy auoient accoustumé de seoir, comme i'auois fait souuent. Et en entrant mon chappeau à la main, ie me sousriois vers l'vn et vers l'autre : tous s'esmerueilloient de me voir.

AMYOT.

1513 — 1593.

Jacques Amyot commença par être domestique de quelques écoliers de Paris. Sur l'agrément de sa figure et de toute sa personne, une dame le choisit pour accompagner ses fils au collége. Il saisit cette occasion de s'instruire. Par son ardeur et son talent il fit de rapides progrès, et put se vouer à l'enseignement. A la recommandation de la reine de Navarre, sœur de François Ier, il fut nommé professeur de grec et de latin à l'université de Bourges, où il resta dix ans. Il était entré dans les ordres. Des vers grecs qu'il fit en l'honneur du roi Henri II frappèrent le chancelier de l'Hospital, qui appela l'attention du monarque sur cet esprit distingué. Député par le roi au Concile de Trente, l'intelligence et la fermeté qu'il déploya dans cette mission délicate lui acquirent la faveur souveraine. A son retour d'Italie, il fut nommé précepteur des enfants de France. Ses élèves Charles IX et Henri III le comblèrent d'honneurs et de biens. La postérité célèbre Amyot comme écrivain. Bien que doué de beaucoup d'esprit, il n'a, de propos délibéré, laissé aucun ouvrage original, excepté en tête des *Hommes illustres* un morceau remarquable sur l'utilité de l'histoire. C'est comme traducteur, et principalement de Plutarque, qu'il s'est immortalisé par la perfection de son langage et l'élégante énergie de ses expressions.

Ce mérite a été célébré par de respectables témoignages, qui signalent en Amyot un des écrivains les plus importants dans l'histoire de notre ancienne langue. « Sa traduction de Plutarque, dit Colomiès [1], est comme la source et « le magasin de nos plus riches façons de parler. » — « Il a introduit dans notre « langue, dit un autre [2], une telle fertilité, une telle abondance, qu'il ne s'est « jamais trouvé réduit à l'indigence, quand il lui a fallu exprimer et développer « toutes les richesses d'un auteur aussi rempli que l'est Plutarque. » — Le savant

[1] *Bibliothèque choisie*, page 56.

[2] *Franc. Vavassor, de Ludicr. Diction.*, page 457.

Digitized by Google

Huet[1] témoigne « qu'il a passé de fort loin la diligence et l'industrie de tous ceux « qui l'avaient devancé dans ce genre d'écrire, et qu'il y a apporté tant d'esprit « et tant de bonnes dispositions, tant de subtilité et tant de politesse, qu'on « peut dire qu'il a été le premier qui ait montré jusqu'où peuvent aller les forces « et l'étendue de notre langue. » — Selon Vaugelas, quoiqu'il soit arrivé de très-grands changements dans le langage depuis le temps de ce traducteur, Amyot ne laisse pas d'être encore dans une grande réputation. « Quelle obligation, ajoute-t-il, ne lui a point notre langue, n'y ayant jamais eu personne qui en ait mieux su le génie et le caractère que lui, ni qui ait usé de mots et de phrases si naturellement françoises, sans aucun mélange des façons de parler des provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vrai langage françois? Tous ses magasins et tous ses trésors sont dans les œuvres de ce grand homme, et encore aujourd'hui nous n'avons guères de façons de parler nobles et magnifiques qu'il ne nous ait laissées; et quoique nous ayons retranché la moitié de ses mots et de ses phrases, nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons[2]. »

Utilité de l'histoire.

L'histoire est le tresor de la vie humaine, qui preserve de la mort d'oubliance les faits et dicts memorables des hommes, et les adventures merveilleuses, en cas estranges, que produit la longue suitte du temps. Et peut on à cela recognoistre combien nous luy sommes obligez, si nous imaginons seulement en quelle horreur de tenebres, et quelle fondriere d'ignorance bestiale et pestilente nous serions abysmez, si la souvenance de tout ce qui s'est faict, ou qui est advenu avant que nous fussions nez, estoit entierement abolie et esteincte.

Je veux doncques laisser à part l'excellence et la dignité de la chose en soy, veu que non seulement elle est plus ancienne que toute autre espèce d'escripture qui oncques ait esté au monde, mais aussi qu'elle a eu cours entre les hommes, avant que l'usage des lettres mesme y fust: pource que lors les vivans laissoient à leurs successeurs la memoire des choses passées, en chansons qu'ilz faisoient apprendre par coeur de main à main à leurs enfans, ainsi que l'on a peu voir de nostre temps par l'exemple des barbares habitans ès terres neufves Occidentales, qui sans conserve d'aucunes lettres avoient la cognoissance des choses advenues bien huit cents ans auparavant. Je laisse semblablement à

[1] De Clar. *Interpr.*, liv. II, p. 184.

[2] Préface des *Remarques sur la langue françoise.*

Digitized by Google

deduire, que c'est la plus seure garde et le plus durable monument que les hommes puissent laisser de leurs faicts en ce monde, pour consacrer leur nom à immortalité ; car il n'y a ny statues, ny trophées de marbre, ny arcs de triomphe, ny coulonnes, ny sepultures magnifiques, qui puissent combattre[1] la durée d'une histoire eloquente, accomplie des qualitez qu'elle doit avoir.

. . . . . .

Encore que la vraye vertu ne demande aucun loyer mercenaire de ses actes louables, et se contente à par soy de la conscience d'avoir bien fait : si est-ce chose utile et bonne, à mon advis, d'attraire par tous moyens les hommes à bien faire, et ne doibt on point defendre aux gens de bien d'esperer honneur, qui naturellement accompagne la vertu comme l'ombre le corps, de leurs vertueux faicts. Car on voit ordinairement, que c'est un signe infaillible de lasche, basse et vile nature, que ne sentir point les estincelles du desir d'honneur : et que ceulx qui estiment chose impertinente, superflue ou malseante, que d'estre loué ne font aussi rien qui merite que l'on les loue ; ains sont coustumierement personnes de cueur failly, desquelles les pensées ne s'estendent point plus avant que les vies, et dont la souvenance se perd aussi quand et la veue.

Or si le conseil des vieilles gens est grandement estimé, pource qu'ayans vescu longuement, il est force qu'ilz ayent beaucoup veu : et si ceulx qui ont longuement voyagé en païs estranges, qui se sont trouvez en beaucoup d'affaires, et en grande experience des choses de ce monde, sont reputez sages, et dignes à qui lon mette en main les resnes des grands gouvernemens : combien fait à estimer la lecture des histoires, qui en un seul jour nous peut fournir plus d'exemples, que ne sçauroit faire le cours entier de la plus longue vie d'un homme. Tellement que ceulx qui sont exercitez à la lire ainsi qu'il appartient, encore qu'ilz soient jeunes, deviennent, quand à l'intelligence des affaires du monde, telz, que s'ilz estoient vieux et chenus, et n'ayans jamais bougé de leurs maisons, sont aussi advertis, informez, et instruits de tout ce qui est par le monde, que ceulx qui avec travaux innumerables et dangers infinis ont abbregé leurs jours à courir toute la terre ha-

[1] Lex.

Digitized by Google

bitable; comme au contraire ceulx qui sont ignorans des choses faites ou advenues avant qu'ilz fussent nez, quoy qu'ilz soient suraagez, demeurent toujours enfans, et dedans le propre païs de leur naissance sont en pareille condition que les estrangers.

Brief il se peut veritablement dire, que la lecture des histoires est une eschole de prudence, que l'homme se forme en son entendement, en considerant meurement l'estat du monde qui a esté par le passé, et observant diligemment par quelles lois, quelles moeurs et quelle discipline, les empires, royaumes et seigneuries se sont jadis premierement establies, et depuis maintenues et grandies, ou au contraire changées, diminuées et perdues. Aussi lit on qu'Alexander Severus très sage et vertueux empereur de Rome, toutes et quantes fois qu'il avoit à deliberer de quelque chose de consequence, tant au faict de la guerre, que de gouvernement, appelloit tousjours ceulx qui estoient renommez de savoir bien les histoires.

EXTRAITS DE PLUTARQUE.

L'éloquence chez l'homme d'Etat.

Le gouvernement de Pericles qui de nom et d'apparence estoit populaire, à la verité et en effet estoit principauté regie par un seul homme premier de sa ville, par le moyen et la force de son eloquence : car au mesme temps Cimon estoit bien homme de bien, si estoit Ephialtes, et Thucydides [1] aussi, qui estant un jour enquis par le roy de Lacedaemone Archidamus, lequel estoit le plus adroit à la luicte de luy ou de Pericles : « Cela, respondit il, seroit bien mal aisé à dire : car quand je l'ay porté par terre en luictant, luy en disant persuade aux assistans qui l'ont veu, qu'il n'est pas tombé, et le gaigne : » ce qui n'apportoit pas seulement gloire et honneur à luy, mais aussi salut à toute sa ville, laquelle se laissant persuader à luy [2], mainteint et garda très-bien la richesse et l'estat qu'elle avoit, et s'absteint de vouloir conquerir

[1] Non l'historien, mais un des chefs du parti opposé à Périclès.

[2] Lex. Gr. § 36.

Digitized by Google

l'autruy : là où le pauvre Nicias qui avoit bien la mesme intention, et non pas la mesme grace de persuader avec sa parole, qui estoit comme un mords trop doulx, tascha bien de refrener et arrester la cupidité du peuple, mais il n'en peut venir à bout, ains fut emporté malgré luy, et entrainné à col torts par la violence du peuple, jusques en la Sicile.

On dit communement par un ancien proverbe, « Qu'il ne fault pas tenir le loup par les aureilles : » mais c'est un peuple et toute une cité qu'il fault principalement prendre par les aureilles, non pas aller chercher d'autres prises lourdes et grossieres, pour attirer et gaigner une commune, ainsi que font ceulx qui ne sont pas suffisamment exercitez en cest art d'eloquence, les uns tirans le populaire par la panse, et en luy faisant des bancquets, les autres par la bourse, en luy donnant de l'argent, ou luy faisant veoir des jeux, des danses ou des combats d'escrimeurs à outrance, qui n'est pas tant mener que trainer par flatterie un peuple : car le mener proprement est le persuader par force d'eloquence, là où ces autres allechemens de populace ressemblent proprement aux appasts que lon fait pour prendre les bestes brutes.

Puis qu'il est donc ainsi, que le principal instrument d'un sage gouverneur est la parole, il fault tout premierement qu'elle ne soit point affettée, ny pompeuse et fardée, comme seroit celle d'un jeune charlatan et triacleur, qui voudroit monstrer son eloquence en pleine assemblée de foire, composant son oraison des plus beaux, plus doulx et plus elegans termes qu'il pourroit choisir ; ny aussi tant elabourée et travaillée, comme disoit Pytheas, qu'estoit celle de Demosthenes, luy reprochant qu'elle sentoit l'huile de la lampe : ny pleine de trop de curiosité sophistique, de raisons trop aiguës et subtiles, ou de clauses exactement mesurées à la regle et au compas, ne plus ne moins que les musiciens veulent qu'au touchement des cordes il se sente une affection doulce, non pas un rude battement : aussi au langage du sage gouverneur, soit qu'il conseille, ou qu'il ordonne quelque chose qu'il apparoisse non une ruze, ny un artifice d'orateur, non une affectation de louange d'avoir parlé doctement, subtilement, et ingenieusement, mais soit vraye magnanimité, d'une franchise de remonstrance paternelle, qu'il sente son pere du public, plein de bon sens, de prevoyance soigneuse, ayant la grace attrayante conjoincte avec

Digitized by Google

l'honeste dignité, en termes graves, raisons pertinentes et vray-semblables.

L'homme de gouvernement troussera bien aucunefois quelque mot de rencontre, et quelque traict de risée, mesmement si c'est pour chastier et provoquer quelqu'un modestement, et avec utilité, non pas le taxer ne picquer outrageusement en son honneur avec gaudisserie : mais cela est principalement trouvé bon et loué, quand il se fait en repliquant et rendant le change à quelqu'un, car de commencer et le faire de propos deliberé et premedité, c'est à faire à un plaisant, qui cherche à faire rire la compagnie, outre ce que l'on en encourt opinion de malignité, comme il y en avoit ès brocards de Ciceron et de Caton le vieil, et d'un Euxitheus qui estoit familier d'Aristote, car ceulx là ordinairement commancent les premiers à se mocquer : mais quand on ne fait que repliquer, la soudaineté de l'occasion donne à celuy qui fait la rencontre, pardon et bonne grace, tout ensemble, comme feit Demosthenes à un qui estoit souspeçonné d'estre larron, qui se mocquoit de ce que Demosthenes veilloit toute la nuict pour estudier et escrire : « Je sçay bien, dit-il, que je te fasche fort de ce que je tiens la lampe allumée toute la nuict. » Aussi n'eust pas mauvaise grace ce que respondit Xenaetus à ses citoyens qui se mocquoient de luy, de ce qu'estant leur capitaine il s'en estoit enfuy : « Avec vous, mes beaux amis, » respondit-il.

On a aussi en admiration la brefveté du langage de Phocion : tellement que Polyeuctus faisant jugement de luy, disoit, « que Demosthenes estoit bien un très grand orateur, mais que Phocion sçavoit mieulx dire, pource que son langage en peu de paroles contenoit beaucoup de substances : » et Demosthenes qui ne faisoit compte de tous les autres orateurs de son temps, quand Phocion se levoit pour parler après luy : « Voilà, disoit-il, le coupperet de mes paroles qui se leve. »

Mets donc peine le plus qu'il te sera possible, quand tu auras à parler devant le peuple de bien propenser ce que tu auras à dire, pendant que tu le pourras faire seurement, et non pas user de paroles vaines et vuides de sens, sçachant que Pericles mesme, ce grand gouverneur prioit aux dieux avant que de monter en chaire, qu'il ne luy eschappast de la bouche aucune parole, qui ne servist à la matiere dont il devoit traitter : toutefois encore se

Digitized by Google

fault il exerciter à sçavoir respondre et repliquer promptement : car les occasions passent en un moment, et apportent beaucoup de cas soudains en matiere de gouvernement : au moyen de quoy Demosthenes, pour ny estre pas bien fait, estoit reputé inferieur à plusieurs autres de son temps, pour ce que quand l'occasion se presentoit, bien souvent il se tiroit en arriere et se cachoit s'il n'avoit bien premedité ce qu'il avoit à dire. Et Theophrastus escript qu'Alcibiades voulant non seulement dire ce qu'il falloit, mais aussi ainsi qu'il le falloit restivoit bien souvent en parlant, et quelquefois demouroit tout court, pendant qu'il cherchoit en luy mesme, et composoit les termes propres ès quels il devoit dire : mais celuy qui prent occasion de se lever pour parler des occurences mesmes, et des temps qui se presentent soudainement, il estonne merveilleusement et mene comme il veult une commune : comme Leon Byzantin vint un jour à Athenes, envoyé par ceulx de Constantinople pour faire des remonstrances de pacification aux Atheniens, lesquels estoient tombez en grandes dissentions les uns contre les autres : or estoit il fort petit, de maniere que quand le peuple le veit sur la chaire aux harengues, chascun s'en prit à rire, de quoy luy s'appercevant, « Et que feriez-vous doncques, dit-il, si vous voyiez ma femme, qui à peine me vient jusques au genouil ? » Alors la risée fut encore bien plus grande de toute l'assemblée : « Et neantmoins tous petits que nous sommes, dit-il, quand nous entrons en querelle l'un contre l'autre, la ville de Byzance n'est pas assez grande pour nous contenir tous deux. » Et Pytheas l'orateur, lorsqu'il contredisoit aux honneurs que l'on decernoit à Alexandre, comme quelqu'un luy dist, « Comment, ozes tu bien parler de si grandes choses, toy qui es si jeune ? Et quoy, dit-il, Alexandre que vous faites un dieu par voz decrets, est encore plus jeune que moi. »

Repas des Lacédémoniens.

Lycurgus voulant persecuter la superfluité et les delices, afin d'exterminer de tout poinct la convoitise d'avoir et de s'enrichir,

Digitized by Google

il feit une ordonnance nouvelle, tres belle, qui fut celle des convives, par laquelle il voulut et ordonna, qu'ilz mangeassent ensemble de mesmes viandes, et de celles qui estoient notamment specifiées par son ordonnance, par laquelle il leur estoit expressement defendu de manger à part en privé dessus riches tables et licts somptueux, en abusant du labeur des excellents ouvriers, et des frians cuisiniers, pour s'engresser en secret et en tenebres, comme lon engresse les bestes gourmandes : ce qui gaste et corrompt non seulement les conditions de l'ame, mais aussi les complexions du corps, quand on luy lasche ainsi en abandon la bride à toute sensualité, et à toute gloutonnerie : dont il advient qu'il a besoing puis après de beaucoup dormir, pour cuire et digerer ce qu'il a trop pris de viande, et veult estre aidé de baings chaulds, de long repos, et du traittement ordinaire qu'il fault à un malade.

Ce fut doncques chose grande à luy que d'avoir peu faire cela, mais encore plus d'avoir rendu la richesse non subjette à estre desrobée, et moins encores à estre convoitée, comme dit Theophraste, ce qu'il feit par le moyen de ce statut. de les faire manger ensemble avec si grande sobrieté en leur vivre ordinaire. Car il n'y avoit plus moyen d'user ny de jouïr, non pas de monstrer seulement sa richesse à qui en eust eu, veu que le pauvre et le riche estoient contraincts de se trouver en mesme lieu, pour y manger de mesmes viandes : tellement que ce que l'on dit communement, que Pluto, c'est à dire, le dieu des richesses, est aveugle estoit vray en la seule ville de Sparte entre toutes celles qui furent onques au monde : car il y estoit gisant par terre comme une peinture sans ame qui n'a aucun mouvement : attendu qu'il n'estoit pas loisible de manger devant que de venir ès sales publiques à part en sa maison, et puis s'en venir par contenance tout saoul au lieu du convive : car chascun avoit l'œil à regarder expressement ceulx qui ne beuvoient et ne mangeoient pas de bon appetit en la compagnie, et les en blasmoit et reprenoit ou comme gourmands, ou comme desdaignans par delicatesse de manger en commun avec les autres : de sorte que ce fut, à ce que l'on dit, l'ordonnance qui plus[1] fascha les riches, entre toutes celles que lors establit Lycurgus, et pour laquelle ilz crierent et se courroucerent plus[1] contre luy, jusques à ce que voyant qu'ilz

[1] Gr. § 12.

Digitized by Google

se ruoient tous ensemble contre luy, il fut contrainct de s'en fouyr de la place. Si gaigna le devant et se jetta en franchise dedans une eglise, avant que les autres le peussent atteindre, excepté un jeune homme nommé Alcander, lequel n'estoit point au demourant de mauvaise nature, sinon qu'il estoit un peu prompt à la main, et cholere : et poursuivant Lycurgus de plus près que les autres, ainsi comme il se cuida retourner devers luy, il luy donna un coup de baston sur le visage, dont il luy creva un œil. Mais pour cela Lycurgus ne fleschit point, ains se presenta la teste levée à ceux qui le poursuivoient, leur monstrant son visage tout ensanglanté, et son œil crevé : dont ilz eurent tous si grande honte, qu'il n'y eut celuy [1] d'eulx qui ozast ouvrir la bouche pour parler contre luy : ains au contraire, luy livrerent entre ses mains Alcander, qui l'avoit frappé, pour en faire punition telle que bon luy sembleroit, et le convoyerent tous jusques en sa maison, monstrant qu'ilz estoient bien marris de son inconvenient. Lycurgus en les remerciant les renvoya, et feit entrer Alcander en sa maison avec lui, là où il ne mesfeit ne mesdit jamais d'une parole, ains luy commanda seulement qu'il le servist, faisant retirer ses domestiques qui avoient accoustumé de le servir ordinairement. Le jeune homme qui n'estoit point lourdaut de luy mesme, le feit vouluntiers, sans rien repliquer au contraire [2] : et quand il eut demouré quelque temps auprès de luy, estant toujours à l'entour de sa personne, il commencea à congnoistre et gouster la bonté de son naturel, et l'affection et intention qui le mouvoit à faire ce qu'il faisoit, l'austerité de sa vie ordinaire et sa constance à supporter tous travaux, sans jamais se lasser : dont il se prit à l'aimer et honorer fort affectueusement, et depuis alla preschant à ses parents et amis, que Lycurgus n'estoit pas ainsi rude ne rebours comme il sembloit de prime face, ains estoit le plus doulx et le plus aimable envers les autres qu'il estoit possible. Voilà comment Alcander fut chastié par Lycurgus, et la punition qu'il en receut : c'est, que de mal conditionné jouvenceau, oultrageux et temeraire qu'il estoit au paravant, il devint homme très sage et très moderé.

Les enfans mesmes alloient à ces convives ne plus ne moins qu'à des escholes d'honneur et de temperance, là où ilz enten-

[1] Gr. § 59.
[2] Lex.

Digitized by Google

doient de bons et graves devis touchant le gouvernement de la chose publique, soubs maistres qui n'estoient point mercenaires, et y apprenoient à se jouer de paroles les uns avec les autres, et à s'entremoquer plaisammant, sans toutefois piquer aigrement ny gaudir deshonnestement, et à ne se courroucer point pour estre semblablement moquez : car c'est une qualité, entre autres, fort propre aux Lacedaemoniens que d'endurer patiemment un traict de moquerie : toutefois s'il y avoit aucun qui n'y prist point de plaisir, il falloit seulement qu'il priast l'autre de s'en abstenir et incontinent il cessoit. Mais c'estoit une chose ordinaire qu'à tous ceulx qui entroient dedans la sale du convive, le plus vieil de la compagnie leur disoit, en leur monstrant la porte, « Il ne sort pas une parole hors de ceste porte... »

La plus exquise viande que lon servist en ces convives là, estoit celle qu'ilz appelloient le brouet noir, tellement que quand il y en avoit, les vieillards ne mangeoient point de chair, ains la laissoient toute aux jeunes hommes, et eulx à part mangeoient le brouet. Il y eut jadis, un roy de Pont, qui pour gouster de ce brouet noir, achepta expressement un cuisinier Lacedaemonien : mais quand il en eut une fois tasté, il s'en fascha[1] incontinent : et le cuisinier lui dit : « Sire, pour trouver ce brouet bon, il se faudroit premierement estre baigné dedans la riviere d'Eurotas. » — Après qu'ilz avoient sobrement beu et mangé ensemble, ils s'en retournoient sans lumiere chascun en sa maison : car il ne leur estoit pas loisible d'aller ny là ny ailleurs avec de la chandelle, afin qu'ils s'accoustumassent à marcher hardiment la nuict et en tenebres par tout. Tel estoit l'ordre et la manière de leurs convives.

Laconisme.

Il m'est bien advis que les Laconiens, en leur maniere de parler, n'usent pas de beaucoup de langage, mais qu'ilz touchent très bien au poinct, et qu'ils se font très bien entendre aux escoutans :

[1] Lex.

Digitized by Google

et si me semble que Lycurgus luy mesme estoit ainsi court et agu en son parler, à ce que l'on peult conjecturer par quelques sienes responses que lon treuve par escript, comme fut celle qu'il feit à un, qui luy suadoit d'establir en Lacedaemone un gouvernement populaire, là où le petit eust autant d'authorité que le grand : « Commence, luy dit il, à le faire toy mesme en ta maison. »

Semblablement aussi ce qu'il respondit à un autre, qui luy demandoit pourquoy il avoit ordonné que lon offrist aux dieux choses si petites et de si peu de valeur : « Afin dit il, que nous ne cessions jamais de les honorer. » Et ce qu'il dit une autre fois touchant les combats, qu'il n'en defendoit à ses citoyens si non ceulx, ès quelz on tend la main, c'est à dire, où l'on se rend.

On treuve aussi aucunes telles responses, en quelques lettres missives qu'il escrivoit à ses citoyens, comme quand ilz luy demanderent : « Comment nous pourrons nous defendre contre noz ennemis? » Il leur respondit, « Si vous demourez pauvres, et que l'un ne convoite point avoir davantage que l'autre. » Et en une autre missive, où il discourt, s'il estoit expedient de fermer la ville de murailles : « Comment, dit-il, pourroit on dire que celle ville soit sans muraille, qui est ceinte et environnée d'hommes tout à l'entour, et non pas de brique. » Toutefois quant à ces lettres là, et autres semblables que lon monstre de luy, il est mal aise de resoudre, si lon doibt croire ou decroire qu'elles soient de luy.

Mais quant à ce, que le beaucoup parler [1] fust repris et blasmé des Lacedaemoniens, on le peult evidemment monstrer par les mots aguz que quelques uns d'entre eulx ont autrefois respondu [2]. Le roi Leonidas dit un jour à quelcun qui devisoit, et alleguoit beaucoup de bonnes choses, mais hors de temps et de saison : « Amy, tu tiens sans propos beaucoup de bons propos. » Et Charilaüs, le nepveu de Lycurgus, interrogué pourquoy son oncle avoit fait si peu de loix : « Pource, dit-il, qu'il ne fault pas beaucoup de loix à ceulx qui ne parlent pas beaucoup. » Et Archidamidas dit à quelques uns, qui reprenoient l'orateur Hecataeus de ce, qu'ayant esté convié à soupper en un de leurs convives, il n'y parla point tout le long du soupper : « Celuy, dit il, qui sçait bien parler, sçait aussi quand il fault parler. » Et quant à ce que j'ay dit ail-

[1] Gr. § 87.
[2] Gr. § 96.

Digitized by Google

leurs cy devant, qu'en leurs responses aguës et subtiles, il y avoit ordinairement quelque peu de poincte meslé avec grace, on le peult veoir et cognoistre par ces autres mots icy : Demaratus respondit à un fascheux, qui luy rompoit la teste de questions impertinentes et importunes, en luy demandant souvent, Qui estoit le plus homme de bien de Lacedaemone : « Celuy, dit-il, qui te ressemble le moins. » Et Agis dit à quelques uns qui hault louoient les Eliens de ce qu'ilz jugeoient selon droict et justice ès jeux Olympiques : « Quelle grande merveille est ce, dit il, si en l'espace de cinq ans les Eliens font un seul jour bonne justice? » Et Theopompus à un estranger, lequel voulant monstrer l'affection qu'il portoit à ceulx de Lacedaemone, disoit : « En nostre ville tout le monde m'appelle Philolacon, » c'est à dire amateur des Lacedaemoniens : « Il te seroit plus honneste, respondit il, d'estre surnommé Philopolites, » c'est à dire, aimant ses citoyens. Et Plistonax filz de Pausanias, comme un orateur Athenien appelast[1] les Lacedaemoniens grossiers et ignorans : « Tu dis vray, luy respondit il, car nous sommes seuls entre les Grecs, qui n'avons apprins rien de mal de vous. » Et Archidamidas à un qui luy demandoit, combien ilz estoient de Spartiates : « Assez, luy respondit il pour chasser les meschans. »

BRANTOME.

1527 — 1614.

A la cour de Henri IV, un vieillard enjoué, peu délicat, abbé sans conséquence, ancien militaire, ancien chambellan de Charles IX et de Henri III, chevalier de plusieurs ordres, racontait une multitude de faits et d'anecdotes, où il figurait comme acteur, témoin ou confident, ou qu'il avait entendu réciter : c'était Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme. Né dans le Périgord en 1527, il mourut en 1614. A l'exception de Louis XII, il avait vu tous les rois de France de son siècle, connu familièrement beaucoup de seigneurs et de grandes dames, et vécu

[1] Gr. § 77.

Digitized by Google

à la cour. Il a écrit quinze volumes en conteur qui s'amuse et amuse les autres par le récit de faits sans nombre et variés. Il s'y montre trop souvent peintre sans conscience d'un monde sans mœurs. Beaucoup de ses personnages sont des héros et des héroïnes de corruption ; mais il lui suffit qu'ils soient, comme il les appelle, bons chrétiens et catholiques et meurent comme tels. C'est par des détails intimes et par la familiarité de ses révélations qu'il a servi les études historiques et mérité le surnom de *valet de chambre de l'histoire*. La vivacité méridionale rend souvent ses récits pittoresques, les anime par des traits heureux et des expressions originales, et parvient même à passionner le lecteur.

François Ier et le sénéchal de Poitou.

J'ay ouï dire a feu Madame la Seneschale de Poitou ma grand-mere, que quand le Roy François tourna de sa prison d'Espagne, et passant par la Guienne, il vint voir Monsieur le Seneschal de Poitou mon grand-pere, dit Messire André de Vivonne, en sa maison d'Anville, qui est une des belles maisons de Guienne, et y sejourna trois jours, et luy fit cet honneur de l'entretenir de plusieurs discours, des choses qui s'estoient passées tant en sa prison qu'ès guerres de Milan, au siege et à la bataille de Pavie, et luy en raconta force belles particularitez, jusques à luy dire, quel cheval de bataille il avoit ce jour là, et quel harnois (ainsi parloit-on lors)[1] en luy specifiant toutes les pieces dont il estoit armé et qu'on les[2] portoit alors.

Monsieur le Seneschal, qui avoit eu l'honneur de parler à luy d'autres fois fort privement, ainsi qu'il avoit parlé à luy d'autres fois comme à Charles VIII, et Louis XII, qui l'avoient fort aimé, et aussi qu'il avoit l'âge de soixante quinze ans, que le Roy respectoit, luy dit franchement, et respondit sur les pieces de l'harnois, Sire, vous estiez tres-bien armé, selon que vous dites, mais vous aviez à dire la meilleure piece de vostre harnois. Et la-

[1] Le mot *harnois*, dans son ancien sens d'armure complète, avait donc vieilli entre le temps où François I revint de sa captivité en 1526, et celui où Brantôme écrivait, vers la fin du même siècle. Ce mot avait autrefois diverses formes : *harnas*, *harneux*, *harneix*, *hernex*, *herneys*, *hernois*, *hernoix*. Il a conservé la signification d'armure dans quelques locutions proverbiales : *Endosser le harnois*, embrasser le métier des armes ; *blanchir sous le harnois*, vieillir dans la carrière des armes. On va voir que l'*h* n'était pas toujours aspirée.

[2] Pléonasme.

Digitized by Google

quelle? respondit le Roy; le cœur de vostre Noblesse, repliqua Monsieur le Seneschal, que par cy-devant n'avez reconnuë et traitée comme deviez, car vous n'avez reconnu et traité et contenté que quatre ou cinq favoris, qui seuls se sont ressentis de vos faveurs, bienfaits, honneurs et dignitez, et les autres non. Car, et à quel propos Brion a-t-il tant de bienfaits de vous, que de sa seule fauconnerie il a soixante chevaux en son escurie? luy qui n'est que Gentilhomme comme un autre, et encore cadet de sa maison, que j'ay veu qui n'avoit pour tout son train, que six ou sept chevaux. Si vous eussiez respandu esgalement vos faveurs et moyens aux autres Gentilshommes de vostre Royaume, ils vous eussent esté plus affectionnez qu'ils n'ont esté, et eussent crevé auprés de vous, et possible ne fussiez vous esté[1] pris, et possible aussi que pour ce sujet Dieu a ainsi disposé de vous à ce coup, pour y aviser mieux à l'avenir et vous en corriger.

Le Roy prit ces paroles de Monsieur le Seneschal de Poitou en bonne part, ce qu'il n'eust fait d'un autre; car, à ce que j'ay ouï dire, il n'y avoit rien qui le faschast plus, que quand on luy ramentevoit les fautes qu'il fit en ce voyage de Milan, et à cette bataille de Pavie, et mesme quand on luy disoit par aprés, Sire, je vous l'avois bien dit, ou si eussiez[2] fait cecy ou cela, ces paroles luy estoient fort odieuses et en rabrouoit fort ceux qui les luy disoient.

Il prit pourtant celles de Monsieur le Seneschal fort bonnes pour ce coup, à cause de son age.

[1] Gr. § 24.
[2] Gr. § 57.

Digitized by Google

DE LA NOUE.

1531 — 1591.

François de La Noue, né catholique, d'une famille illustre en Bretagne, embrassa à l'âge de 27 ans, la religion réformée. Il devint bientôt un des chefs du parti protestant, respecté pour sa bravoure, la beauté de son caractère et sa fidélité à toute épreuve. A la suite d'une blessure il eut le bras amputé. Il fit adapter à son armure un bras artificiel pour conduire son cheval. Il en reçut le surnom de *Bras-de-fer*. Il fut tué au siége de Lamballe, à l'âge de 60 ans. Henri IV, très-affligé de sa perte, lui rendit ce témoignage: « C'estoit un grand homme de guerre et plus encore un grand homme de bien, on ne peut assez regretter qu'un petit chasteau ait fait perir un capitaine qui valoit mieux que toute une province. » — La Noue a laissé vingt-six *Discours politiques et militaires*, dont le dernier renferme des mémoires sur les guerres de religion. Esprit ferme et lucide, il a répandu dans ses écrits beaucoup de pensées sages; ses jugements sont marqués au coin de la justice et de la justesse; il ne manque ni de sensibilité ni de gaieté. Sa narration est simple, précise, attachante; son style clair, vif, énergique et pittoresque. Quand le sujet s'élève, l'auteur s'élève lui-même jusqu'à l'éloquence. On reconnaît en lui un disciple des anciens.

Les catholiques et les protestants pendant une trêve.

Je parleray de l'abouchement qui fut fait auprès de Toury en Beausse par la royne, le roy de Navarre et le prince de Condé, pour adviser au moyen d'apaiser les diferends survenus. Plusieurs pensoyent que la presence et communication des grands auroit plus d'efficace que les ambassades si souvent envoyez de part et d'autre. Et encore qu'il y ait quelquefois du peril aux entrevuës, nonobstant elle ne laissa d'estre accordée, veu les instances qu'en faisoit la royne, avecques les limitations qui s'ensuivent; que de chacun costé on ne pourroit amener que cent gentils-hommes avec armes et lances, que nulles troupes n'approcheroyent plus près du lieu ordonné que de deux lieues, et que trente chevaux legers, de part et d'autre, six heures devant que s'aboucher, descouvriroyent la campagne, laquelle est en cest endroit raze, comme la mer. A l'heure dicte, la royne se trouva à cheval en la place assignée avec le roy de Navarre, où M. le prince, et M. l'amiral, aussi à cheval, la furent trouver et là traiterent des choses pu-

Digitized by Google

bliques par ensemble. Cependant les deux troupes, qui estoient composées d'une eslite d'hommes et la pluspart seigneurs, firent halte à huit cens pas les uns des autres. Le mareschal d'Anville commandoit à l'une, et le conte de La Rochefoucault à l'autre. Or, après qu'elles se furent contemplées demy heure, chacun desireux de voir, l'un son frère, l'autre son oncle, son cousin, son amy ou ses anciens compagnons, demandoit licence aux superieurs, ce qu'on obtenoit avec peine, pource qu'il avoit esté defendu qu'on s'accostast, de crainte de venir aux injures et après aux mains. Mais tant s'en faut que querelles s'en ensuivissent, qu'au contraire ce ne furent que salutations et embrassades de ceux qui ne se pouvoient garder de monstrer signes d'amitié à ceux que la parenté ou l'honnesteté avoit au-paravant liez ensemble, nonobstant les marques contraires que chacun portoit; car la troupe qui accompagnoit le roy de Navarre estoit vestue de casaques de velours cramoisi et banderolles rouges, et celle du prince de Condé de casaques et de banderolles blanches. Les catholiques qui imaginoient que ceux de la religion fussent perdus, les exhortoient de penser à eux, et de ne s'obstiner pas à donner entrée à ceste miserable guerre, en laquelle il faudroit que les propres parents s'entretuassent. Eux respondoient l'avoir en detestation, mais qu'ils estoient assurez, s'ils n'avoient recours à la defense, qu'on les traiteroit de la mesme façon de[1] plusieurs autres de la religion, qui avoient esté cruellement occis en plusieurs endroits de la France. Bref, chacun s'incitoit à paix, et à persuader les grands d'y entendre. Aucuns, qui, un peu à l'escart consideroient ces choses plus profondement, deploroient le discord public, source de maux futurs; et quand ils venoient encore à repenser en eux mesmes que toutes les caresses qu'on s'entrefesoit seroient converties en meurtres sanglans, si les superieurs donnoient un petit signe de combattre, et que, les visieres estant abatues, et la prompte fureur ayant bandé les yeux, le frere quasi ne pardonneroit à son frere, les larmes leur sortoient des yeux. Je me trouvai là du costé de ceux de la religion, et puis dire que j'avois de l'autre part une douzaine d'amis que je tenois chers comme mes propres freres, et qui me portoient une affection sem-

[1] Gr. § 55.

Digitized by Google

blable. Cependant la conscience et l'honneur obligeoient un chacun de ne manquer ny à l'un ny à l'autre : les amitiez particulieres estoient encore vives alors; mais de puis que les grands maux vindrent à avoir cours, et les conversations à se discontinuer, elles s'allerent amortissant en plusieurs. La royne et le prince de Condé, après avoir conferé deux heures ensemble, ne se pouvant accorder se retirerent, chacun bien marry que meilleur effet ne s'en estoit ensuivy.

PASQUIER ESTIENNE.

1529 — 1615.

Parmi les avocats dont s'honora le barreau de Paris, dans le XVI^me^ siècle, et qui se firent un nom en plaidant devant cette cour du Parlement, arbitre parfois du sort de l'État non moins que de la fortune et de l'honneur des particuliers, Étienne Pasquier, Parisien, occupa un rang éminent. Il acquit une brillante réputation par son plaidoyer contre les Jésuites. Talent, verve, éloquence, esprit incisif à la fois et sage, caractère noble, savoir profond, voilà ses titres aux yeux de ses contemporains. Les littérateurs de nos jours le connaissent par ses nombreux ouvrages en prose et en vers. Ses ***Lettres*** surtout et ses ***Recherches de la France***, sont utiles à consulter pour l'histoire politique et littéraire. Le style de l'auteur porte le cachet de son esprit : ce qui en fait le mérite, c'est la chaleur, l'imagination, une abondance d'expressions heureuses et un charme d'ancienneté.

De l'origine de nostre vulgaire françois.

Nostre France appelee au temps passé Gaule, eut sa langue originaire, qui se continua longuement en son naïf[1], comme toute autre. Or est-il qu'en la mutation des langues il y a deux propositions generales que l'on peut recueillir des euenemens : La premiere est vn changement qui procede de nos esprits, comme ainsi soit que[2] selon la diversité des temps, les habits, les Magistrats, voire les Republiques prennent diuers plis sous vn mesme peuple : aussi combien qu'en vn pays il n'y ait transmigration de

[1] Gr. § 56.

[2] Comme il arrive que, tout comme.

Digitized by Google

nouuelles peuplees, toutesfois successiuement en mesme ordre que toute autre chose, se changent les langues par vne taisible alluuion : Et pour cette cause disoit vn ancien Poëte de Rome que beaucoup de paroles renaistroient, desquelles l'vsage estoit perdu. Et au contraire que quelques autres perdroient leur vogue qui auoient esté en credit [1].

Outre cette mutation qui se presente sans y penser, il s'en trouue vne autre que quelques vns appellent corruption, lorsqu'un pays estant par la force des armes subiugué, il est contraint pour complaire au victorieux, d'apprendre sa langue. Et reçoit cette forme encores autre consideration, d'autant que quelquesfois le pays vaincu est tellement nettoyé des premiers habitateurs, que les nouuelles colonies y plantent du tout leurs langues. Quelquesfois aussi n'y a si vniverselle mutation, ains aduient, ou que pour la necessité des affaires qui s'offrent en vn pays vaincu auec le victorieux, ou pour luy agreer par vne seruitude taisible, et si ainsi me le faut dire, par vne volontaire contrainte, nous apprenons avec les loix de nostre Seigneur, par vn mesme moyen son langage. De celles-cy quant est des langues dont nous auons cognoissance, sont la Françoise et l'Espagnole, et lors ne se fait generale mutation, ains entons sur nostre langue ancienne la plus grande partie des mots, ou manieres de dire de l'estranger, nous les faisant par longue traite de temps propres, tout ainsi que leurs façons: Le Latin estoit la langue premiere de l'Italien : Ce neantmoins par laps de temps, le Got, le Lombard, le François, et de nostre temps l'Espagnol y ont tellement mis du leur, que vous la voyez estre composee de ces cinq: et toutesfoys n'y a rien qui soit pur Latin, pur Got, pur Lombard, pur Françoys, pur Espagnol. Et l'Anglois (que les anciens appellerent Anglosaxon) bien qu'il apportast nouueau parler au pays, où il fit sa residence, si est ce que pour le present encores se ressent-il de la grande quantité de nos mots par la domination qu'entreprist sur luy le Normand. Et qui plus est n'ayant totalement, et si ainsi ie l'ose dire, de fonds en comble desraciné sa vieille langue, encores retient-il plusieurs dictions Latines, que les Romains auoient semees en la grand Bretagne, lorsqu'ilz y

[1] Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus.
Hor. A. P. 70, 71.

Digitized by Google

planterent leurs victoires. Ce qu'à grand peine recognoistrez vous en l'Allemant sur lequel le Romain ne sceut que bien peu enjamber. De ceste mesme façon nos anciens Gaulois (comme recite nostre Langey [1]) accreurent leur Vulgaire iusques vers les parties du Leuant où ils firent plusieurs conquestes. De maniere que cette proposition semble estre du tout necessaire, si de plusieurs particularitez nous alambiquons vn vniuersel, que selon la diuersité des conquestes et remuemens de nouueaux menages [2], les Langues reçoiuent corruption plus ou moins, selon la longueur du temps, que les conquereurs demeurent en possession du pays par ceux conquis.

Ces reigles generales presupposées, qui semblent par vn discours [3] de nature estre veritables et infaillibles, nostre Gaule eut semblablement sa langue originaire, toutesfois ny plus ny moins que l'Italienne, et l'Espagnole, aussi à elle [4] receu ses mutations, et l'on [4] basty vn nouueau langage sur les fondemens de l'ancien. Les mots toutesfois empruntez ou des nouuelles flottes de gens estrangers, qui desbonderent dans les Gaules, ou des victorieux qui s'en impatroniserent: ie dy des nouuelles flottes de gens estrangers, comme des Grecs, Phocenses, qui prindrent terre ferme à Marseille, ainsi que plusieurs estiment. Je dy des victorieux, comme premierement des Romains, puis des François: Ainsi la langue dont nous vsons auiourd'huy selon mon iugement est composee, part de l'ancienne Gauloise, part de la Latine, part de la Françoise, et si ainsi le voulez, elle a plusieurs grandes symbolisations auec la Gregeoise. Et encores le trafic et commerce que nous eusmes sous les regnes du Roy François I et Henri II auec l'Italien, nous apporta aussi plusieurs mots affectez [5] de ce pays là. Tous les termes neantmoins de ces Langues estrangeres accommodez au cours de l'ancienne Gauloise. Mais surtout est infiniment [6] nostre vulgaire redeuable aux Romains, voire le peut-on

[1] Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, plus connu sous ce dernier nom, auteur d'un *Epitome de l'histoire des Gaules*. Paris, 1556, in-4°.

[2] Remue-ménage, qui se dit non-seulement des dérangements domestiques, mais aussi des troubles publics.

[3] Lex.

[4] Gr. § 98.

[5] Lex.

[6] Gr. § 47.

Digitized by Google

dire plustost Romain qu'autrement, encores qu'il retienne grande quantité de mots et du Gaulois et du François.

La différence de l'orthographe et du parler.

Or aduient il ordinairement que nos langages tant en particulier comme en general, accompagnent la disposition de nos esprits : car si vous vous arrestez au particulier, mal-aisément trouuerez-vous vn homme brusque en ses mœurs, qui n'ait la parole de mesme, et peu de personnes tradiues, et Saturniennes [1], qui n'ayent aussi un langage morne, et lent. Le general va de mesme : Ainsi voyez-vous entre nous autres François, le Normand assez aduisé en ses affaires trainer quelque peu sa parole, au contraire le Gascon escarbillat par dessus tous, parler d'vne [2] promptitude de langue, non commune a l'Angeuin et Manceau, de quelque peu, ains de beaucoup moins eschauffez en leurs affaires : et l'Espagnol haut à la main produit vn Vulgaire superbe et plein de piaffe. L'Allemant esloigné du luxe parle vn langage fort rude. Et lors que les Italiens degenerans de l'ancienne force du Romain, firent plus profession de la delicatesse que de la vertu, aussi formerent-ils peu à peu de ce langage masle Romain, vn Vulgaire tout effeminé et molasse. Parce que presque tous leurs mots se terminent és cinq voyelles, et d'auantage voulurent racler la rencontre de deux consonantes qui estoient trop rudes à leurs aureilles delicates, de ces mots de *optimus*, *maximus*, *factus*, firent vns *ottimo*, *massimo*, *fatto* : ainsi en prit-il à nos Gaulois, non pas quant à la delicatesse de laquelle ils furent tousiours esloignez, mais eschangeans leur langue Vvalonne en la Romaine, comme ceux qui auoient l'esprit plus brusque et prompt que les Romains, et par consequent le langage vray-semblablement plus court : aussi transplantans la

[1] Froides et lentes, comme on se représente la planète Saturne :

Et son père, le vieux Saturne,
Roule à peine son char nocturne
Sur les bords glacés de l'Éther.

MALFILATRE.

[2] Gr. § 36.

Digitized by Google

langue Romaine chez eux, ils accourcirent les paroles de ces mots, *Corpus*, *Tempus*, *Asperum* et autres semblables dont ils firent *Corps*, *Temps* et *Aspre*, auec vne prononciation (comme il est à croire) de toutes les lettres. Or que l'ancien Gaulois eust vn langage court nous l'apprenons, entr'autres, de Diodore, et de cette mesme brieueté de langage prit son origine et essence entre nous l'*E* feminin incognu à toutes autres nations : lettre qui est moitoyenne entre la voyelle et la consonante prononcee trop affectément en la fin d'vne diction. Car elle n'est pleine voyelle en la fin d'vn vers où les deux syllabes ne sont comptées que pour vne, et qui prononcera à la fin d'vn mot le *T* ou *S* trop affectément, il tombera fort aisément sans y penser en l'affectation d'vn *E* feminin : Et pour autant que nos Gaulois apprenoient malaisément le Latin comme vne langue non accordante auec la leur, de ces mots, *Scribere*, *Schola*, *Stabiliter*, *Species*, et autres qui de soy estoient de difficile prononciation, pour la rencontre des deux consonantes, afin de se la rendre facile, ils dirent, *Escripre*, *Escole*, *Establir*, *Espece*, en la mesme façon que nous voyons encore le Gascon, et Auuergnac pour *Schola*, et *Stephanus*, dire *Eschola*, *Estephanus* : ainsi s'estudiant le Gaulois de parler au moins mal qu'il luy estoit possible son Roman, d'vn *muttum*, il façonna vn *moult*, d'vn *vltra*, vn *oultre*, *Lupus*, *Loup*, *dulcis*, *douls*, comme nous voyons l'Escossois voulant representer nostre langue par vn escorche, ou pour mieux dire, par vn Escoce François, pour *Madame*, dire *Moudam*. En quoy il n'est pas encore hors de propos, ny impertinent de remarquer en passant que l'*v* [1], ainsi que nous le prononçons maintenant en François, nous est du tout propre, et pareillement venant de l'ancien estoc des Gaulois, comme ne se trouuant nation en tout le Ponant qui le prononce de telle façon que nous : Tous les autres, je veux dire, l'Allemant, l'Italien [2], l'Espagnol, l'Anglois, l'Escossois, le Polonois, le prononçans a forme de la diphthongue Grecque ου, le tout en la mesme maniere que les Latins mesmes en vserent sur le declin de leur Empire, encores que ie sçache bien que quelques-vns se rendent d'aduis contraire. Par ainsi nos anciens Gaulois empruntans,

[1] L'*u*.

[2] Dans quelques dialectes italiens, l'*u* se prononce parfois comme en français. A Crémone, on dit « sicuro » comme on le ferait dans notre langue.

Digitized by Google

comme i'ay dit, du Romain leurs paroles, et les naturalisans entre eux selon la commodité de leurs esprits et de leur Langue, les redigeoient vray-semblablement par escrit comme ils les prononçoient, toutesfois comme toutes choses s'amendent, voyant le monde par vn iugement plus delicat tels mots proferez auec toutes leurs lettres estre vn peu trop rudes au son des aureilles, on reforma au long aller cette grossiere façon de parler en vne plus douce, et au lieu d'*Escripre, Eschole, Establir, Temps, Corps, Aspre, doul, outre, mout, Loup*, avec prononciation de chaque lettre, et element, l'on s'accoustuma de dire, *école, établir, Tans, Cors, âpre, doux, outre, mout, Lou* : vray que tousiours est demeuré l'ancien son en ces mots, *Espece*, et *Esperer*, mais peut estre que quelque iour viendront-ils au rang des autres, aussi bien que de nostre temps ce mot *d'honneste* (auquel en ma ieunesse j'ay veu prononcer la lettre de *S*) s'est maintenant tourné en vn *E*, fort long. Ainsi se changea cette aspreté qui resultoit du concours et heurt les consonantes, toutesfois parce que l'escriture, n'offençant point les aureilles, elle demeura tousiours en son entier, prenant la prononciation autre ply : et de là à mon iugement voyons-nous l'escriture ne se rapporter à la prononciation. Chose qui a excité grandement quelques notables esprits du commencement du regne du Roy Henry second. Car comme ainsi soit que le temps eust lors produit vne pepiniere de braues Poëtes, aussi chacun diuersement prit cette querelle en main, les aucuns estans pour le party qu'il falloit du tout accorder l'escriture au parler, s'y rendans mesmement extremes. Les autres nageans entre deux eaux, voulurent apporter quelque mediorité entre les deux extremitez [1]. Ce nonobstant apres plusieurs tracassemens, enfin encores est-on retourné à nostre vieille coustume, fors que de quelques paroles on en a osté les consonantes trop esloignees de la prononciation, comme la lettre de *P*, des mots, *Temps, corps* et *Escripre*, ayant en cecy pratiqué ce que Ciceron disoit en son Orateur qu'il auoit laissé l'vsage de parler au peuple, et s'en estoit reserué la science. Question certes qui n'est pas à négliger, et sur laquelle je me donnay carriere en vne Epistre que j'escriuois à feu

[1] L'histoire de ces luttes est racontée dans le livre consciencieux de M. Ch.-L. Livet : *la Grammaire française et les Grammairiens au XVI^me^ siècle*. Paris, 1859; in-8°.

Digitized by Google

Monsieur Ramus, qui est au second liure de mes Lettres. Quintilian au chap. 13. du second liure de ses Institutions Oratoires parlant des anciens Romains. Peut-estre (dit il) parloient-ils tout ainsi comme ils escriuoient. Qui [1] monstre que de son temps, on en vsoit autrement. Maintenant il me suffit d'auoir discouru dont est prouenuë la diuersité qui se troue en nostre langue entre le Parler et l'Orthographe.

De la diuersité de l'ancienne langue Françoise auecques celle du iourd'huy.

J'ay dit au premier Chapitre de ce Liure, que tout ainsi que selon la diuersité des temps on change d'habits, voire de Magistrats en vne Republique, aussi se changent les langues par vne taisible alluuion. Pierre Crinit [2] en ses liures de l'honneste discipline, dit que l'on auoit peu autres fois obseruer dans Rome quatre ou cinq diuersités de langues. La vieille de Saliens, qui pour sa longue ancienneté n'estoit presque entenduë, laquelle puis apres s'eschangea au Latin des douze Tables, qui receut quelque polisseure, sous le Poëte Ennius et Caton le Censeur, iusques à ce que petit à petit elle attaignit à sa perfection du temps de Ciceron, Cesar et Saluste [3], et depuis alla tousiouz en telle decadance, qu'en fin elle fut enseuelie dedans l'Italienne.

Je ne fais point de doute que le semblable ne soit aduenu à nostre langue Françoise, laquelle selon la diuersité des siecles, a pris diuerses habitudes, mais de les vous pouuoir representer, il est mal aisé. Parce qu'anciennement nous n'eusmes point vne langue particulierement courtizane, à laquelle les bons esprits voulussent attacher leurs plumes. Et voicy pourquoy. Encores que nos Roys tinssent la superiorité sur tous autres Princes, si est-ce que nostre Royaume estoit eschantillonné en pieces, et y auoit presque

[1] Gr. § 16.

[2] Petrus Crinitus ou Pietro Riccio, professeur florentin du XV^me^ siècle, qui publia en 1504, l'année avant sa mort, un recueil de Mélanges de littérature, d'histoire, d'usages et de mœurs, sous le titre : *De Honesta disciplina.*

[3] Gr. § 102.

Digitized by Google

autant de Cours que de Prouinces. La Cour du Comte de Prouence, celle du Comte de Tholose, celle du Comte de Flandres, du Comte de Champagne, et autres Princes, et Seigneurs qui tous tenoient leurs rangs et grandeurs à part, ores que la plus part d'eux recogneussent nos Roys pour leurs Souverains. De là vint que ceux qui auoient quelque asseurance de leurs esprits, escriuoient au vulgaire de la Cour de leurs Maistres, qui en Picard, qui Champenois, qui Prouençal, qui [1] Tholozain, tout ainsi que ceux qui estoient à la suite de nos Roys, escriuoient en langage de leur Cour. Auiourd'huy il nous en prend tout d'vne autre sorte. Car tous ces grands Duchez et Comptez, estans vnis à nostre Couronne, nous n'escriuons plus qu'en vn langage, qui est celuy de la Cour du Roy, que nous appellons langage François. Et ce qui nous oste encore dauantage la cognoissance de ceste ancienneté, c'est que s'il y eust vn bon liure composé par nos ancestres, lorsqu'il fut question de le transcrire, les copistes les [2] copioient non selon la naïfue langue de l'Autheur, ains selon la leur. Je le vous representeray par exemple : entre les meilleurs liures de nos deuanciers, ie fais estat principalement du Roman de la Roze. Prenez en vne douzaine escrits à la main, vous y trouuerez autant de diuersité de vieux mots, comme ils sont puisez de diuerses fontaines.

Il n'est pas dit que tout ce que nous auons changé de l'ancienneté, soit plus poly, ores qu'il ait auiourd'huy cours. Nos ancestres auoient pris de *Verus*, et *Vera*, *Voir* et *Voire*, dont il ne nous est resté que les aduerbes, *voire*, et *voirement* : Nous en auons fait vns *vray* et *vraye* qui sont beaucoup plus rudes, et de difficile prononciation que les premiers. Nous disions aux preterits parfaits de ces verbes, *Tenir* et *Venir*, *Tenit* et *Venit*, lesquels on eschangea depuis en *Tiensit* et en *Viensit*, finalement nous en auons fait *Tint* et *Vint*, en ces mutations allans tousionrs en empirant : car il ne faut faire de doute que *Tenit*, et *Venit* ne fussent selon les reigles de la Grammaire meilleurs et plus naturels.

J'ay remarqué plusieurs belles paroles anciennes, dont les aucunes sont du tout perduës par la nonchalance, et les autres changees en pires par l'ignorance des nostres. Nos ancestres vserent de

[1] Gr. § 16 fin.

[2] *Les*, ou faute d'impression pour *le*, où l'auteur rapporte le pronom à l'idée générale des livres qu'on copie.

Digitized by Google

Barat, Guille, et *Lozange,* pour *Tromperie,* et *Barader, Guiller,* et *Lozanger,* pour *Tromper :* Dictions qui nous estoient naturelles, au lieu desquelles nous en auons adopté des Latines, *Dal, Fraude, Circonuention:* Vray qu'encores le commun peuple vse du mot de *Barat :* Afin cependant que ie remarque icy en passant que comme nos esprits ne sont que trop fertils, et abondans en tromperie, aussi n'y a-il parole que nous ayons diuersifiee en tant de sorte que ceste-cy : Parce que *Guille, Lozange, Barat, Malengiu, Dol, Fraude, Tromperie, Circonuention, Deception, Surprise,* et *Tricherie,* denotent ceste mesme chose. Le Roman de Pepin dit *Enherber,* nous *Empoisonner.* Le mesme Roman, et encores le Comte Thibaut de Champagne en ses amours *Maleir,* pour ce que nous disons *Mauldire.* Le vieux valoit bien le nouueau, si nous voulons nous arrester à l'analogie de *beneir* qui est son contraire. Nos predecesseurs dirent *grigneour* puis *grigneur,* dont encores est faite frequente mention dans quelques anciennes coustumes : Nous disons plus grande, et meilleure part, rendans en deux mots ce qu'ils comprenoient sous un seul. Nous disons auiourd'huy *Magistralement,* Hugues de Bersy, *Maistrement,* qui est moins Latin. Nous vsons du mot *adiourner,* quand nous faisons appeler vn homme en iustice par la semonce d'vn Sergent, le Roman de Pepin en a vsé pour dire que le iour estoit venu, qui n'estoit pas trop mal propre[1]; nous en auons perdu la naïfueté, pour la tourner en chicanerie. Dans le mesme Autheur *Hosteler,* pour loger, qui n'estoit pas moins bon que le nostre : *Malotru* est dedans Hugues de Bersy : *barguigner,* mot aussi familier entre les marchands, que *chicaner* entre les praticiens, est dans le Huon de Mery en son tournoy de l'Antechrist, ces deux se sont perpetuez entre nous iusques à huy. Le Latin a dit *Ambo et Duo,* pour denoter le nombre de deux : De ces deux mots l'Italien a fait vn *ambedue,* et dans le Roman de la Roze ie trouue pour pareille signification *ambedeux,* mot qui n'est plus en nostre vsage : *Endementiers* auoit eu vogue iusques au temps de Jean le Maire de Belges, car il en vse fort souuent, pour ce que nous disons par vne Periphrase, *en ce pendant,* Joachim de Bellay dans sa traduction des quart, et sixiesme liures de Virgile le voulut remettre sus, mais il n'y peut

[1] Gr. § 43.

Digitized by Google

iamais paruenir. *Nessum*, pour *nul*, *Ades* pour maintenant. Nous les auons resignez à l'Italien aussi bien que *lozenger* qui estoit à dire tromper, en ces mots, *Nessuno*, *Adesso*, *Luzingar*. Le *Cattiuo* Italien, et le *chetif* François symboliserent, comme semblablement *Albergar*, et *heberger*, ie ne sçay si l'Italien le tient de nous, ou nous de luy. L'Italien dit *Schifar* parce que nous dismes anciennement *Escheuer*, et auiourd'huy *Esquiuer*. Ce que nos anciens appelerent *Heaume*, on l'appella sous François premier, *Armet*, nous le nommons maintenant *Habillement de teste*. Qui est vne vraye sottie de dire par trois paroles ce qu'vne seule nous donnoit. Ainsi est-il de *Tabour*, que les soldats appellent maintenant *Quesse* [1], sans sçauoir dire pourquoy. Ainsi de l'*Estendart*, *Banniere*, ou *Enseigne*, que nous disons auiourd'huy *Drapeau*. Vray qu'il est plus aisé d'en rendre raison que de l'autre : Cela estant prouenu d'vne hypocrisie ambitieuse des Capitaines, qui pour paroistre auoir esté aux lieux, où l'on remuoit les mains veulent representer au public leurs enseignes deschirees, encores que peut-estre il n'en soit rien. Dans les liures de la discipline Militaire de Guillaume de Langey vous ne trouuerez ny *corps de garde*, ny *sentinelle*, ains au lieu du premier il l'appelle *le Guet*, et le second *estre aux escoutes*. Ces deux qui estoient de tres-grande et vraye signification se sont eschangez en *corps de garde* et *sentinelle ;* et nommement le mot *d'escoute* estoit plus significatif que celuy de *sentinelle* dont nous vsons. De mon temps i'ay veu plusieurs mots mis en vsage, qui n'estoient recogneus par nos deuanciers. Et peut estre le mesme mot de *Deuancier*. Le premier qui mist en œuure *Auant-propos* pour *Prologue*, fut Louys le Charond en ses Dialogues, dont on se moquoit du commencement : Et depuis ie voy ceste parole recüe sans en douter [2] : Non sans cause. Car nous auons plusieurs mots de mesme parure, *Auant-garde*, *auant-ieu*, *auant-bras*, et croy qu'il y avoit plus de raison de dire *Auant-chambre*, que ce que nous disons *Antichambre*. Il voulut aussi d'un *Jurisconsulte* Latin, faire en nostre langue vn *Droict-conseillant*, mais il perdit son François. *Piafer*, que l'on approprie à ceux qui vainement veulent faire les braues, est de nostre siecle, comme

[1] Caisse.

[2] Sans balancer.

Digitized by Google

aussi aller à la *Picoree* [1], pour les gensd'armes qui vont manger le bon homme aux champs, faire vn *affront* pour brauer vn homme, la *populace*, mot qu'auons esté contrainct d'innouer par faute d'autre pour denoter vn peuple sot. Le premier où i'ay leu *Courtizer*, est dans la Poësie d'Oliuier de Maigny. Parole qui nous est pour le iourd'huy fort familiere. Je n'auois iamais leu *Arborer* vne enseigne pour la planter, si non aux ordonnances que fit l'Admiral de Chastillon, exerçant lors la charge de Colonnel de l'infanterie, mot dont Virginelle a vsé en l'histoire de Villardoüin. Nous auons depuis trente ou quarante ans emprunté plusieurs mots d'Italie, comme *Contraste* pour *Contention*, *Concert*, pour *Conference*, *Accort*, pour *Aduisé*, *Enconche*, pour en ordre, *Garde*, pour ie ne sçay quoy de bonne grace, faire vne *supercherie* à vn homme, quand on luy fait vn mauuais tour à l'impourueu. En l'escrime nous appelons *Estramassons*, des coups de taille. Le *Pedant*, pour vn maistre és Arts mal appris, et *façon Pedantesque*, en consequence de ce mot. Comme aussi nous auons quitté plusieurs mots François qui nous estoient tres naturels, pour enter dessus des bastards. Car de Cheualerie nous auons fait *Cauallerie*, Cheualier, *Caualier*, Embusche, *Embuscade*, attacher, l'escarmouche, *attaquer*, au lieu de bataillon, nous auons dit *Escadron;* Et pour nos pietons ou auanturiers anciens, nous ne serions pas guerriers si nous ne disions *Infanterie*, mots François que nos soldats voulurent italianiser, lors que nous possedions le Piedmont, pour dire qu'ils y auoient esté : et de malheur aussi quittasmes nous nos vieux mots de fortification, pour emprunter des [2] nouueaux Italiens. Parce qu'en telles affaires les Ingenieurs d'Italie sçauent mieux debiter leurs denrees que nous autres François. Il n'est pas que n'ayons mis sous pieds des paroles, qui estoient de quelque honneur, pour donner cours à d'autres de moindre valeur. Le mot de *Valet* anciennement s'adaptoit fort souuent à titre d'honneur pres des Rois : Car non seulement on disoit *Valets de chambre*, ou *Garderobe*, mais aussi *Valets Trenchans, et d'Escurie*. Et maintenant le mot de *Valet* se donne dans nos familles à ceux qui entre

[1] On composa au XVI^me^ siècle une pièce sur *La Défaite et occision de la Piaffe et de la Picquorée et bannissement de Mars.* La Piaffe et la Picquorée, suivantes de Mars, sont tuées au troisième acte : la pièce en a cinq.

[2] Gr. § 49.

Digitized by Google

nos seruiteurs sont de moindre condition, et quasi par contemnement et mespris. Vray est qu'il auoit vn valet, qu'on appelloit *nihil valet*, dit Marot en se mocquant. La *Chambriere* estoit destinee pour seruir sa maistresse en la chambre : Maintenant les Damoiselles prendroient à honte d'appeler celles qui les suiuent *Chambrieres :* ains les appellent *Seruantes*. Mot beaucoup plus vil que l'autre que l'on approprie à celles qui seruent à la cuisine. Le nom de *Grand Bouteiller* estoit vn office de la Couronne, comme celuy de Conestable : Auiourd'huy non seulement la memoire en est oubliee en la Cour du Roy, mais il n'y a rien de si bas que la charge de Bouteiller. Et pour ceste cause ceux qui sont auiourd'huy en telles charges, sont appellez *Sommeliers*. Vne vieille dotation faicte à l'hospital de Mascon en May 1323 par Barthelemy de Cheuriere eschanson du Roy, l'appelle en Latin *Bartholomeus Caprarij Scancio domini nostri Regis*. Qualité qui succeda à celle du grand Bouteiller. Nous auons accreu nostre langue de plusieurs nouuelles dictions tirees de nous-mesmes, comme pour exemple, de *Chemin*, nos predecesseurs firent *acheminer*, de *compagnon*, *accompagner*, de *raison*, *arraisonner* : Comme au contraire vne negatiue en adioustant *De*, Car ils dirent de *saison*, *desaisonner*, mais de nostre temps nous y apportasmes plus de liberté : Parce que *d'Effect*, *Occasion*, *Violent*, *Diligent*, *Patient*, *Medicament*, *Facile*, *Necessité*, *Tranquille*, nous fismes *Effectuer*, *Occasionner*, *Violenter*, *Diligenter*, *Patienter*, *Medicamenter*, *Faciliter*, *Necessiter*, *Tranquilliter*. Je n'ay point encore leu *possibiliter*, de *possible* ; Il n'est pas que Montagne en ses Essaiz, et Ronsard en la derniere impression de ses œuvres (auant qu'il mourut) n'ayent par vne nouueauté fait vn nouuel *Ainsin :* Car lors que ce mot est suiuy d'vne voyelle immediate, ils mettoient vne *N.* derriere, pour oster la Cacophonie. Si ces nouueautez enrichissent ou embellissent nostre langue, i'en laisse le iugement à la posterité, me contentant de marquer ces chaches, pour monstrer ie ne sçay quoy de particulier en nous, qui n'estoit point en nos ayeuls.

Chacun se fait accroire que la langue vulgaire de son temps est la plus parfaite, et chacun est en cecy trompé. De ma part ie ne doute point que Hugue de Bersy, Huon de Mery, Jean de S. Cloct, Jean de Niuelet, Lambert Licors, et tous nos vieux Poëtes, n'eussent iamais mis la main à la plume, s'ils n'eussent estimé rendre

Digitized by Google

leurs œuvres immortelles : Lesquelles neantmoins ont esté enseuelies dans les ans par le changement du langage. Ne restans plus de tous leurs escrits qu'vne carcasse. Et Lorry mesmes, et Clopinel fussent aussi au tombeau, si Marot ne les en eust garentis par le langage de nostre temps qu'il leur donna. Quoy doncques? Dirons-nous que les langages ressemblent aux riuieres, lesquelles demeurans [1] tousiours en essence, toutes-fois il y a vn continuel changement des ondes : aussi nos langues vulgaires demeurans en leur general, il y ayt changement continu de paroles particulieres, qui ne reuiennent plus en vsage? Je vous diray ce que i'en pense. Je croy que l'abondance des bons Autheurs, qui se trouuent en vn siecle, authorise la langue de leur temps par dessus les autres : On a recours à leurs conceptions originaires, qu'il faut puiser d'eux. Le vulgaire de Rome fut en sa perfection sous Ciceron, Cesar, Saluste et Virgile. Le Toscan sous Petrarque, et Bocace : Et combien que le temps apportast changement à ces deux langues, toutes-fois leur perfection a esté tousiours rapportée au temps de ces grands Maistres.

Désordre de la France sous Charles VI; Fermeté du Parlement.
1418.

La France estant bigarree en deux ligues, le vingt deuxiesme May en l'an mil quatre cens dix huict, l'Isle Adam, l'vn des Capitaines du Duc de Bourgongne, surprit la ville de Paris par l'intelligence de quelques bourgeois, exercant depuis tant de cruautez contre ceux qui portoient le party contraire, que la memoire en est encore toute sanglante : et furent mesmement la plus part des Seigneurs du Parlement contraints de prendre la fuite auecques nouueau conseil de s'habituer sous l'authorité de Charles Dauphin de France, en la ville de Poictiers, où fut fait vn Parlement qui dura iusques en l'an mil quatre cens trente six. Les choses ne pouuoient estre en pire estat qu'elles estoient. Vn Duc

[1] Gr. § 91.

Digitized by Google

de Bourgongne faisoit le Roy, le Dauphin estoit banny de Paris, l'Anglois au milieu du Royaume, la Noblesse de France, ou morte, ou prise à Azincour, grands meurtres commis par l'Isle Adam et ses complices, mesmes contre les principaux Magistrats de la France, la fuite des autres Seigneurs du Parlement deuoit rendre ceux qui estoient demeurez dans Paris peu asseurez. Ce neantmoins tous ces miserables obiets ne peurent iamais flechir cette Cour, que tousiours elle ne portast sur les espaules (ainsi qu'vn Atlas la voute du Ciel) les priuileges de nostre Eglise Gallicane contre tous les assauts que l'on luy voulut puis apres liurer, qui ne furent pas petits. Car les Bourguignons qui possedoient le Roy, pour l'imbecillité de son cerueau estoient bien contens de se prealoir encontre leurs ennemis de la faueur de l'Eglise de Rome, ayans mesmement attiré à leur cordele la plus part des Chefs principaux de l'Vniuersité, laquelle de là en auant commença de saigner du nez, ne se rendant plus si ferme protectrice de nos priuileges, comme elle auoit fait autresfois. Mais la Cour de Parlement supplea à se defaut, comme si toute la force et vertu de France se fust lors accueillie au cœur de cette compagnie. Le Duc de Bourgongne n'eust pas si tost mis à execution toutes les cruautez qu'il fit exercer dans Paris par l'entremise de l'Isle Adam, que soudain le Roy depescha vn Edict de la reuocation de l'Ordonnance faite en faueur des Ordinaires. Sur quoy par Arrest du treiziesme Mars mil quatre cens dix huict, fut dit que l'on en escriroit au Roy, et par mesme moyen le Procureur general s'oppose à la publication de ces lettres : le vingt-neufiesme du mesme mois le Chancelier vint à la Cour pour les faire publier : le lendemain la Cour opine en sa presence, et s'en trouuerent vingt-neuf (qui estoient plus que les deux parts, dont les trois faisoient le tout) qui furent d'aduis qu'on ne les deuoit publier sans ouyr le Procureur general en son opposition : le Chancelier remonstra, que le vouloir du Comte de Saint Pol Gouuerneur de Paris, qui lors auoit toute la force en main, estoit qu'elles fussent publiees, et que s'ils ne le vouloient faire, il l'en aduertiroit, pour sa descharge. Cette menace d'vn Courtizan, ne les fit changer d'opinion. Qui[1] fut cause qu'vn jour apres, le Chancelier retourna au Parlement, ac-

[1] Gr. § 16.

Digitized by Google

compagné du Comte de Saint Pol, lesquels firent de puissance absoluë publier ces lettres, sans ouyr le Procureur General, lequel se comporta en cecy si vertueusement, qu'il ne se voulut du tout trouuer à cette publication et commanda le Chancelier mettre sur le reply des lettres l'ancien, *Lecta publicata :* mais il ne fut si tost party que la plus part des Conseillers vindrent au Greffier remonstrer, que puis que ce qui auoit esté fait, c'estoit contre la deliberation de la Cour, il ne deuoit mettre le *Lecta*, ou pour le moins deuoit inserer clause, par laquelle il apparust que la Cour n'auoit approuué cette publication : mais il respondit qu'il n'estoit que simple ministre, et qu'il se garderoit de mesprendre. Au moyen de quoy, le premier iour d'Auril, toutes les Chambres assemblees, fut dit que par cette publication, la Cour n'entendoit approuuer ces lettres comme estant passees par force. Recherchez telle constance qu'il vous plaira en toute l'ancienneté, vous n'en trouuerez point de plus grande. Les dons et Indults du Pape ne l'auoient autresfois peu fleschir, et lors les intimidations, et les armes n'eurent non plus de puissance enuers cette compagnie. Ne pensez point que cet Arrest ne fust depuis de grande force et effect contre les furieux assauts des plus grands.

LA BOÉTIE.

1530 — 1563.

Étienne de la Boétie, célèbre par l'amitié de Montaigne, fut à l'âge de vingt ans conseiller au Parlement de Bordeaux, et devint l'oracle de cette compagnie. Avant sa dix-huitième année il avait composé un petit écrit, qui ne parut qu'assez longtemps après sa mort prématurée, le *Discours de la servitude volontaire, ou le Contr'Un.* C'est le premier ouvrage français où les principes de la liberté politique soient nettement exposés, non dans un ordre systématique, mais sous forme d'improvisation éloquente. L'auteur n'expose pas une doctrine, mais, l'esprit pénétré des principes de justice et d'humanité, il s'abandonne avec verve à l'inspiration de ses sentiments généreux et de son indignation contre les abus du pouvoir, contre l'absurdité qu'un seul homme dispose, au gré de ses passions et de son caprice, des forces, des vies et des ressources de toute une nation. De là le second titre, *le Contr'Un.* Telle était en France, à la fin du dernier siècle encore, l'insouciance pour les vieux trésors de la littérature, que dans les

Digitized by Google

assemblées nationales de la révolution, où l'on se plaisait à citer Montesquieu et plus tard J.-J. Rousseau, la Boétie n'a jamais été nommé. On va voir s'il méritait cet oubli.

Comme par l'amitié, il se rattache à Montaigne par l'originale vivacité du langage.

De la servitude volontaire.

Nostre nature est ainsi, que les communs deuoirs de l'amitié emportent une bonne partie du cours de nostre vie. Il est raisonnable d'aimer la vertu, d'estimer les beaus faicts, de recongnoistre le bien d'où l'on l'a receu, et diminuer souuent de nostre ayse, pour augmenter l'honneur et aduantage de celuy qu'on aime, et qui le mérite. Ainsi donc, si les habitans d'un Pays ont treuué quelque grand personnage, qui leur ait monstré par espreuue une grand' preuoyance pour les garder, grand' hardiesse pour les defendre, un grand soin pour les gouuerner: si de là en auant ils s'appriuoisent de luy obéir et s'en fier tant, que de luy donner quelques aduantages, je ne sçay si ce seroit sagesse : de tant qu'on l'oste de là où il faisoit bien, pour l'auancer en lieu, où il pourra mal faire: mais certes, sy ne pourroit-il faillir d'y auoir de la bonté, de ne craindre point mal de celuy duquel on n'a receu que bien.

Mais, ô bon Dieu, que peut estre cela? Comment dirons-nous que cela s'appelle? Quel malheur est celuy-là? quel vice, ou plustost quel malheureux vice? voir un nombre infini, non pas obéir, mais seruir, non pas estre gouuernez, mais tyrannisez n'ayans ny biens, ny parens, ny enfans, ny leur vie mesme, qui soit à eux! Souffrir les pilleries, les cruautez, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare, contre lequel il faudroit despendre son sang et sa vie deuant, mais d'un seul! non pas d'un Hercule ny d'un Samson, mais d'un seul hommeau, et le plus souuent le plus lasche et femelin de la Nation : non pas accoustumé à la poudre des batailles, mais ancore à grand peine au sable des tournois : non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de seruir vilement à la moindre femmelette. Appellerons-nous cela lascheté? Dirons-nous, que ceux-là qui seruent, soient couards et recreus? Si deux, si trois, si quatre ne se defendent d'un, cela est estrange, mais touteffois

Digitized by Google

possible. Bien pourra l'on dire lors à bon droit, que c'est faute de cœur. Mais si cent, si mille, endurent d'un seul, ne dira l'on pas, qu'ils ne veulent point, qu'ils n'osent pas se prendre à luy, et que c'est coüardise, mais plustost mespris ou desdain ? Si l'on void, non pas cent, non pas mille hommes, mais cent pays, mille villes, un million d'hommes, n'assaillir pas un seul, duquel le mieulx traité de tous en reçoit mal d'estre serf et esclaue : comment pourrons nous nommer cela ? Est-ce lascheté ? Or il y a en tous vices naturellement quelque borne, outre laquelle ils ne peuuent passer. Deux peuuent craindre un, et possible dix : mais mille, mais un million, mais mille villes, si elles ne se deffendent d'un ; cela n'est pas coüardise, elle ne va point jusques-là, non plus que la vaillance ne s'estend pas qu'un seul eschelle une forteresse, qu'il assaille une armée, qu'il conqueste un Royaume. Doncques quel monstre de vice est cecy, qui ne merite pas ancore le tiltre de coüardise ? Qui ne treuue de nom assés vilain, que Nature desaduoüe auoir fait, et la langue refuse de nommer ? Qu'on mette d'un costé cinquante mil hommes en armes, d'un autre autant : qu'on les range en bataille, qu'ils viennent à se ioindre, les uns libres combattans pour leur franchise, les autres pour la leur oster : ausquels promettra l'on par conjecture la victoire ? Lesquels pensera l'on qui plus gaillardement iront au combat, ou ceux qui esperent pour guerdon de leur peine l'entretenement de leur liberté, ou ceux qui ne peuuent attendre loyer des coups qu'ils donnent, ou qu'ils reçoiuent, que la seruitude d'autruy ? Les uns ont tousiours deuant leurs yeulx le bon heur de leur vie passée, l'attente de pareil ayse à l'aduenir. Il ne leur souuient pas tant de ce qu'ils endurent ce peu de temps que dure une bataille, comme de ce qui conuiendra à iamais endurer à eux, à leurs enfans, et à toute la posterité. Les autres n'ont rien qui les enhardie, qu'une petite poincte de conuoitise, qui se rebouche soudain contre le danger, et qui ne peut estre si ardante, qu'elle ne se doyue, ce semble, esteindre de la moindre goutte de sang, qui sorte de leurs playes. Aux batailles tant renommées de *Miltiade*, de *Leonide*, de *Themistocles*, qui ont esté données deux mil ans y a, et viuent ancores aujourd'huy aussi fresches en la memoire des liures et des hommes, comme si c'eust esté l'autre hier, qu'elles furent données en Grece pour le bien des Grecs et pour

Digitized by Google

l'exemple de tout le monde : qu'est-ce qu'on pense qui donna à si petit nombre de gens, comme estoient les Grecs, non le pouuoir mais le coeur de soustenir la force de tant de nauires que la Mer mesme en estoit chargée? de desfaire tant de Nations qui estoyent en si grand nombre que l'esquadron des Grecs n'eust pas fourny, s'il eust fallu, des Capitaines aux armées des Ennemis? Si non qu'il semble qu'en ces glorieux iours là ce n'estoit pas tant la bataille des Grecs contre les Perses, comme la victoire de la Liberté sur la Domination, et de la Franchise sur la Conuoitise.

C'est chose estrange, d'oüyr parler de la vaillance, que la liberté met dans le cœur de ceux qui la deffendent. Mais ce qui se fait en tous pays, par tous les hommes, tous les jours, qu'un homme seul mastine cent mille, et les priue de leur liberté, qui le croiroit, s'il ne faisoit que l'oüyr dire, et non le voir! Ce sont les Peuples mesmes, qui se laissent, ou plustost se font gourmander, puisqu'en cessant de seruir ils en seroient quitte. C'est le peuple qui s'asseruit, qui se coupe la gorge : qui ayant le chois d'estre subjet, ou d'estre libre, quitte sa franchise, et prend le joug : qui consent à son mal, ou plustost le pourchasse. S'il luy coustoit quelque chose de recouurer sa liberté, je ne l'en presserois point combien que ce soit ce que l'homme doit auoir plus cher, que de se remettre en droit naturel : et par maniere de dire, de beste reuenir homme. Mais ancore je ne desire pas en luy si grande hardiesse. Je luy permets qu'il aime mieux une je ne sçay quelle seureté de viure à son aise. Quoy? si pour auoir la liberté, il ne faut que la desirer : s'il n'est besoin que d'un simple vouloir, se trouuera-t'il Nation au monde, qui l'estime trop chere, la pouuant gaigner d'un seul souhait? et qui pleigne sa volonté à recouurer le bien, lequel on deurait racheter au prix de son sang? et lequel perdu, tous les gens d'honneur doyuent estimer la vie desplaisante et la mort salutaire?

Pauures gens et miserables, Peuples insensez, Nations opiniastres en vostre mal, et aueugles en vostre bien, vous laissez emporter deuant vous le plus beau et le plus clair de vostre reuenu, piller vos champs, voller vos maisons, et les despouiller des meubles anciens et paternels! Vous viuez de sorte, que vous pouuez dire, que rien n'est à vous. Et sembleroit, que meshuy ce vous

Digitized by Google

seroit grand heur de tenir à ferme vos biens, vos familles et vos vies! et tout ce degast, ce malheur, ceste ruine vous vient, non pas des ennemis, mais certes ouy bien de l'ennemy, et de celuy que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de presenter à la mort vos personnes. Celuy qui vous maistrise tant, n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de nos Villes : sinon qu'il y a plus que vous tous, c'est l'auantage que vous luy faites pour vous destruire. D'où a-t'il prins tant d'yeulx, dont il vous espie, si vous ne les luy baillez? Comment a-t'il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos Citez, d'où les a-t'il, s'ils ne sont des vostres? Comment a-t'il aucun pouuoir sur vous, que par vous mesmes? Comment vous oseroit-il courir sus, s'il n'auoit intelligence auec vous? Que vous pourroit-il faire, si vous n'estiez recelleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous-mesmes? Vous semez vos fruicts, afin qu'il en face le degast: vous meublez et remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries! Vous nourrissez vos enfans, afin qu'il les meine, pour le mieux qu'il leur face, en ses guerres, qu'il les meine à la boucherie, qu'il les face les ministres de ses conuoitises, les executeurs de ses vengeances. Vous rompez à la peine vos personnes, afin qu'il se puisse mignarder en ses delices, et se veautrer dans les sales et vilains plaisirs. Vous vous affoiblissez, afin de le faire plus fort et roide, à vous tenir plus courte la bride. Et de tant d'indignitez, que les Bestes mesmes, ou ne sentiroyent point, ou n'endureroyent point, vous pouuez vous en deliurer, si vous essayez, non pas de vous en deliurer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolus de ne seruir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez, ny le bransliez: mais seulement ne le soutenez plus; et vous le verrez, comme un grand colosse, à qui on a desrobé la base, de son poids mesme fondre en bas, et se rompre.

. . . . . .

Ce ne sont pas les bandes des gens à cheual, ce ne sont pas les compaignies des gens de pied, ce ne sont pas les armes qui defendent le Tyran. Mais on ne le croira pas du premier coup : toutes-

Digitized by Google

fois il est vray. Ce sont tousiours quatre ou cinq qui maintiennent le Tyran, quatre ou cinq qui luy tiennent le pays tout en seruage. Tousiours il a esté, que cinq ou six ont eu l'oreille du Tyran, et s'y sont approchés d'eux-mesmes, ou bien ont été appellés par luy, pour estre les complices de ses cruautés, les compaignons de ses plaisirs et communs aus biens de ses pilleries. Ces six addressent si bien leur chef, qu'il faut pour la societé, qu'il soit meschant, non pas seulement de ses meschancetés, mais ancore des leurs. Ces six ont six cent, qui proufitent sous eux, et font de leurs six cent ce que les six font au tyran. Ces six cent en tiennent sous eus six mille, qu'ils ont esleués en estat, ausquels ils ont fait donner, ou le gouuernement des Prouinces, ou le maniement des deniers, afin qu'ils tiennent la main à leur auarice et cruauté, et qu'ils l'executent quand il sera temps, et facent tant de mal d'ailleurs, que ils ne puissent durer que soubs leur ombre, ny s'exempter que par leur moyen des Loix et de la peine. Grande est la suyte, qui vient apres cela. Et qui voudra s'amuser à deuuyder ce filet, il verra, que non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par ceste corde, se tiennent au Tyran, s'aydant d'icelle comme en Homere Jupiter qui se vante, s'il tire la chaisne, d'amener vers soy tous les dieux. De là venoit la creuë du Senat sous Jule, l'establissement de nouueaux estats, erection d'offices, non pas certes, à le bien prendre, reformation de la Justice, mais nouueaux soustiens de la Tyrannie. En somme l'on en vient là par les faueurs ou soufaueurs, par les guains, ou reguains que l'on a auec les Tyrans, qu'il se trouue quasi autant de gens, ausquels la tyrannie semble estre profitable, comme de ceux, à qui la Liberté seroit agreable. Tout ainsi que les Medecins disent, qu'à nostre corps s'il y a quelque chose de gasté, deslors qu'en autre endroit il s'y bouge rien [1], il se vient aussi tost rendre vers ceste partie verreuse: Pareillement deslors qu'un Roy s'est declaré tyran, tout le mauuais, toute la lie du royaume, je ne dy pas un tas de larroneaux, et d'essorillez, qui ne peuuent gueres faire mal ny bien en une republique; mais ceux qui sont taxez d'une ardente ambition, et d'une notable auarice, s'amassent autour de luy, et le soustiennent, pour auoir part au butin, et estre sous le grand Tyran, tyranneaux eux-mesmes. Ainsi sont les grands voleurs et

[1] Lex.

Digitized by Google

les fameux coursaires. Les uns descouurent le pays, les autres cheualent les voyageurs; les uns sont en embusche, les autres au guet; les uns massacrent, les autres despouillent: et ancore qu'il y ait entre eux des preeminences, et que les uns ne soyent que valets, et les autres les chefs de l'assemblée, si n'en y a-t'il à la fin pas un, qui ne se sente sinon du principal butin, au moins de la recherche. On dit bien que les Pirates Ciliciens ne s'assemblerent pas seulement en si grand nombre, qu'il fallust enuoyer contre eux Pompée le grand; mais ancore tirerent à leur alliance plusieurs belles villes et grandes citez, aux haures desquelles ils se mettoyent en grande seureté, reuenant des courses, et pour recompense leur bailloyent quelque proufit du recellement de leurs pilleries.

Ainsi le Tyran asseruit les sujets les uns par le moyen des autres; et est gardé par ceux, desquels, s'ils valoyent rien, il se deuroit garder: mais comme on dit, pour fendre le bois, il se fait des coings du bois mesme. Voilà ses Archers, voilà ses Gardes, voilà ses Hallebardiers.

Quelle peine, quel martyre est-ce, vray Dieu? Estre nuict et iour après pour songer pour plaire à un, et neantmoins se craindre de luy, plus que d'homme du monde: auoir tousjours l'œil au guet, l'oreille aux escoutes, pour espier d'où viendra le coup, pour descouurir les embusches, pour sentir la mine de ses compaignons, pour aduiser qui le trahit, rire à chascun, se craindre de tous, n'auoir aucun ny ennemy ouuert, ny amy asseuré: ayant toùsiours le visage riant et le cœur transy: ne pouuoir estre joyeux, et n'oser estre triste?

Mais c'est plaisir de considerer, qu'est-ce qui leur reuient de ce grant tourment, et le bien qu'ils peuuent attendre de leur peine et de cette miserable vie. Volontiers le peuple du mal qu'il souffre, n'en[1] accuse pas le Tyran, mais ceux qui le gouuernent. Ceux-là, les peuples, les Nations, tout le monde à l'enuy, iusques aux paysans, iusques aux laboureurs, ils sauent leurs noms, ils deschiffrent leurs vices: ils amassent sur eux mille outrages, mille vilenies, mille maudissons. Toutes leurs oraisons, tous leurs voeux sont contre ceux-là. Tous les malheurs, toutes les pestes, toutes les famines, ils les leur reprochent: et si quelquefois ils leur font

[1] Gr. § 62.

Digitized by Google

par apparence quelque honneur, lors mesmes ils les maugreent en leur coeur, et les ont en horreur plus estrange, que les bestes sauuages. Voilà la gloire, voilà l'honneur qu'ils reçoyuent de leur seruice enuers les gens, desquels quand chascun auroit une piece de leur corps, ils ne seroyent pas encores (ce semble) satisfaits, ny à demy saoulez de leur peine. Mais certes encore après qu'ils sont morts, ceux qui viennent après, ne sont jamais si paresseux, que le nom de ces *Mange-peuples* ne soit noircy de l'encre de mille plumes, et leur reputation deschirée dans mille liures, et les os mesmes, par maniere de dire, traisnez par la posterité, les punissant encores après la mort de leur meschante vie. Apprenons doncques quelquefois, apprenons à bien faire. Leuons les yeux vers le ciel; ou bien pour nostre honneur, ou pour l'amour de la mesme [1] vertu, à [2] Dieu tout-puissant, asseuré tesmoing de nos faits, et iuste Juge de nos fautes. De ma part, je pense bien, et ne suis pas trompé, puisqu'il n'est rien si contraire à Dieu tout liberal et desbonnaire, que la tyrannie : qu'il reserue bien là-bas à part pour les Tyrans et leurs complices, quelque peine particuliere.

[1] Gr. § 53.

[2] Au lieu de *à* on lit dans la seule édition de M. le Dr J.-F. Payen ces mots: « ou certes, à parler à bon escient pour l'amour et honneur de. » *Notice bio-bibliographique sur La Boëtie, suivie de la Servitude volontaire, donnée pour la première fois selon le vrai texte de l'auteur d'après un manuscrit contemporain et authentique.* Paris, 1853, in-8. M. Payen trouve la phrase du texte ordinaire complétement inintelligible. Non : *à* signifie *vers* et *Dieu*, être personnel, en rapport avec l'âme, est une correction du terme vague *le ciel.*

Digitized by Google

MONTAIGNE.

1533—1592.

Michel de Montaigne naquit en Gascogne, dans une position aisée. Son père le fit élever avec soin à la campagne, et fut ingénieux à rendre son enfance et sa jeunesse heureuses. Il apprit le latin en même temps que sa langue maternelle et se familiarisa avec les écrivains de l'ancienne Rome et avec leur manière de penser. Mêlé peu de temps aux affaires publiques, il voyagea, puis passa la plus grande partie de ses loisirs à philosopher sur la vie humaine, et sur les moyens d'en jouir paisiblement et honnêtement. Au milieu des guerres de religion qui ensanglantaient la France, il médita tranquillement dans son château, et chercha dans le doute un asile contre les fureurs dogmatiques. Ce que nous venons de dire de l'homme est le fond et le cachet du livre immortel qu'il a écrit sous le nom d'*Essais*, image de la vie de son âme, de son indolence active, de son imagination vagabonde; vaste tableau de ses réflexions sur tous les sujets que lui offre l'homme naturel, car l'homme régénéré par le christianisme lui est inconnu. Le style de son livre, plein de verve et de saillies, comme la pensée, assaisonné avec mesure du sel gascon, nous fait connaître les immenses ressources de la langue du XVI^me^ siècle, exploitées avec art et bonheur par l'esprit le plus original. Tel est le charme de cet esprit et de son langage qu'on relit toujours Montaigne, même quand on ne se laisse pas gagner par son scepticisme.

Loisir d'esprit.

Dernierement que je me retiray chez moy, deliberé autant que je pourrois, ne me mesler[1] d'autre chose, que de passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie : il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon Esprit, que de le laisser en pleine oysiveté, s'entretenir soy-mesme, et s'arrester et rasseoir en soy : Ce que j'esperois qu'il peust, meshuy faire plus aysément, devenu avec le temps, plus poisant, et plus meur : Mais je trouve, qu'au rebours faisant le cheval eschappé, il se donne cent fois plus de carrière à soy-mesme, qu'il n'en prenoit pour autruy : et m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans propos, que pour en contempler à mon

[1] Gr. § 73.

Digitized by Google

ayse l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commencé de les mettre en rolle, esperant, avec le temps, luy en faire honte à luy-mesme.

Le *Demon de Socrates* estoit à l'adventure certaine impulsion de volonté, qui se presentoit à luy sans le conseil de son discours. En une ame bien espurée, comme la sienne, et preparée par continu exercice de sagesse et de vertu; il est vray-semblable que ces inclinations, quoyque temeraires et indigestes, estoyent tousjours importantes et dignes d'estre suivies. Chacun sent en soy quelque image de telles agitations d'une opinion prompte, vehemente et fortuite. C'est à moy de leur donner quelque authorité, qui en donne si peu à nostre prudence. Et en ay eu de pareillement foibles en raison, et violentes en persuasion, ou en dissuasion qui estoit plus ordinaire à Socrates, ausquelles je me laissay emporter si utilement et heureusement, qu'elles pourroyent estre jugées tenir quelque chose d'inspiration divine.

La crainte de la mort [1].

Le but de nostre carriere c'est la mort, c'est l'object necessaire de nostre visée : si elle nous effraye, comme [2] est-il possible d'aller un pas avant, sans fievre? Le remede du vulgaire c'est de n'y penser pas. Mais de quelle brutale stupidité lui peut venir un si grossier aveuglement? Il luy faut faire brider l'asne par la queuë.

Ce n'est pas de merveille, s'il est si souvent pris au piege. On fait peur à nos gens seulement de nommer la Mort, et la pluspart s'en seignent comme du nom du diable. Et parce qu'il s'en faict mention aux testamens, ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main, que le Medecin ne leur ayt donné l'extresme sentence. Et Dieu sçait lors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon juge-

[1] Dans ce morceau, si remarquable par l'originale beauté du style, Montaigne ne considère la mort qu'au point de vue terrestre, comme la cessation de la vie. La crainte de la mort a un plus grave motif encore et une tout autre amertume. Saint Paul, d'un mot, complète et corrige Montaigne en découvrant l'horizon de l'éternité : « L'aiguillon de la mort, c'est le péché. » 1 Cor. xv, 56.

[2] Lex.

Digitized by Google

ment ils vous le patissent. Parce que ceste syllabe frappoit trop rudement leurs oreilles, et que cette voix leur sembloit malencontreuse, les Romains avoient appris de l'amollir ou l'estendre en perifrases. Au lieu de dire il est mort, *il a cessé de vivre*, disent-ils, *il a vescu*. Pourveu que ce soit vie, soit-elle passée, ils se consolent. Nous en avons emprunté nostre *feu*[1] *Maistre Jehan*. A l'adventure est-ce, que comme on dict, le terme vaut l'argent. Je nasquis entre onze heures et midi le dernier jour de Febvrier, mil cinq cent trente-trois, comme nous comptons à cette heure commençant l'an en Janvier. Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi 39 ans, il m'en faut pour le moins encore autant. Cependant s'empêcher du pensement de chose si esloignée, ce seroit folie. Mais quoy? les jeunes et les vieux laissent la vie de mesme condition. Nul n'en sort autrement qui si tout presentement il y entroit : joinct qu'il n'est homme si decrepite, tant qu'il voit Mathusalem devant, qui ne pense avoir encore vingt ans dans le corps. Davantage, pauvre fol que tu es, qui t'a estably les termes de ta vie? Tu te fondes sur les contes des Medecins. Regarde plustost l'effect et l'experience. Par le commun train des choses, tu vis pieça par faveur extraordinaire. Tu as passé les termes accoustumez de vivre. Et qu'il soit ainsi, compte de tes connoissans, combien il en est mort avant ton aage, plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint : Et de ceux mesmes qui ont annobli[2] leur vie par renommée, fais en registre ; et j'entreray en gageure d'en trouver plus qui sont morts, avant, qu'apres trente-cinq ans. Il est plein de raison, et de pieté de prendre exemple de l'humanité même de Jesus-Christ. Or il finit sa vie a trente et trois ans. Le plus grand homme, simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme. — Combien a la mort[3] de façons de surprise?

Je laisse à part les fievres et les pleuresies. Qui eust jamais pensé qu'un Duc de Bretaigne deust estre estouffé de la presse, comme fut[4] celuy-là à l'entrée du pape Clement mon voisin, à

[1] Lex.

[2] Aujourd'hui on distingue *anoblir* dans le sens nobiliaire, et ennoblir dans le sens moral.

[3] Gr. § 112.

[4] En 1305, sous le règne de *Philippe le Bel*.

Digitized by Google

Lyon ? N'as-tu pas veu tuer [1] un de nos Roys en se jouant ? Et [2] un de ses ancestres mourut-il pas choqué par un pourceau ? Aeschylus menassé de la cheute d'une maison, a beau se tenir à l'airte, le voyla assommé d'un toict de tortuë, qui eschappa des pattes d'un Aigle en l'air : l'autre mourut [3] d'un grain de raisin : un Empereur de l'egratigneure d'un peigne en se testonnant : Æmylius Lepidus [4] pour avoir heurté du pied contre le seuil de son huis : Et Aufidius pour avoir choqué en entrant contre la porte de la chambre du Conseil. Le pauvre Bebius, Juge, cependant qu'il donne delay de huictaine à une partie, le voylà saisi, le sien de vivre estant expiré : Et Caius Julius Medecin gressant les yeux d'un patient, voyla la mort qui clost les siens. Et s'il m'y faut mesler, un mien frere le Capitaine S. Martin, aagé de vingt trois ans, qui avoit desja faict assez bonne preuve de sa valeur, jouant à la paume, receut un coup d'esteuf, qui l'assena un peu au-dessus de l'oreille droitte, sans aucune apparence de contusion, ny de blessure : il ne s'en assit, ny reposa : mais cinq ou six heures après il mourut d'une Apoplexie que ce coup luy causa. Ces exemples si frequents et si ordinaires nous passans devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse deffaire du pensement de la mort, et qu'à chasque instant il ne nous semble qu'elle nous tienne au collet? Qu'importe-t'il, me direz-vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de la peine ? Je suis de cet advis : et en quelque maniere qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fust-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculast, car il me suffit de passer à mon aise : et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prens, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez. Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent : de mort nulles nouvelles. Tout cela est beau : mais aussi quand elle arrive, ou à eux ou à leurs femmes, enfans, et amis, les surprenant en dessoude et au descouvert, quels tourmens, quels cris, quelle rage et quel deses-

[1] *Henri II* blessé à mort dans un tournoi, par le comte de Montgomméry, l'un de ses capitaines des gardes.

[2] *Philippe*, fils aîné de *Louis le Gros*, et qui avait été couronné du vivant de son père.

[3] *Anacréon.*

[4] *Plin.* Nat. Histor. L. VII, c. 33.

Digitized by Google

poir les accable ? Vistes-vous jamais rien si rabaissé, si changé, si confus ? Il y faut pourvoir de meilleure heure : Et cette nonchallance bestiale, quand elle pourroit loger en teste d'un homme d'entendement, (ce que je trouve entierement impossible) nous vend trop cher ses denrées. Si c'estoit ennemy qui se peust eviter, je conseillerois d'emprunter les armes de la couardise : mais puisqu'il ne se peut, puisqu'il vous attrappe fuyant et poltron aussi bien qu'honneste homme, et que nulle trempe de cuirasse vous couvre, apprenons à le soustenir de pied ferme, et à le combattre : Et pour commencer à luy oster son plus grand advantage contre nous, prenons voye toute contraire a la commune. Ostons-luy l'estrangeté, pratiquons-le, accoustumons-le [1], n'ayons rien si souvent en la teste que la mort : à tous instans representons-la à nostre imagination et en tous visages. Au broncher d'un cheval, à la cheute d'une tuille, à la moindre piqueure d'espeingle, remachons soudain, *Et bien quand ce seroit la mort mesme* : et là-dessus roidissons-nous, et nous efforçons. Parmy ces festes et la joye ayons tousjours ce refrein de la souvenance de nostre condition ; et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir que parfois il ne nous repasse en la memoire, en combien de sortes cette nostre allegresse est en butte à la mort, et de combien de prises elle la menasse. Ainsi faisoient les Egyptiens, qui au milieu de leurs festins et parmy leur meilleure chere, faisoient apporter l'Anatomie seche d'un homme, pour servir d'advertissement aux conviez. Il est incertain où la mort nous attende, attendons-la par tout. La premeditation de la mort, est premeditation de la liberté. Qui a appris à mourir, il a desappris à servir. Il n'y a rien de mal en la vie, pour celuy qui a bien compris, que la privation de la vie n'est pas mal. Le sçavoir mourir nous affranchit de toute subjection et contraincte. Paulus Æmilius respondit à celuy que ce miserable Roy de Macedoine son prisonnier luy envoyoit, pour le prier de ne le mener pas en son triomphe, *Qu'il en fasse la requeste à soy-mesme*.

Notre religion n'a point eu de plus asseuré fondement humain, que le mespris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle ; car pourquoy craindrions-nous de perdre une chose, laquelle perduë ne peut estre regrettée ? mais aussi puis-

[1] Gr. § 64.

Digitized by Google

que nous sommes menacez de tant de façons de mort, n'y a-t'il pas plus de mal à les craindre toutes qu'à en soustenir une ? Que chaut-il, quand ce soit, puisqu'elle est inevitable ? A celui qui disoit à Socrate[1], Les trente tyrans t'ont condamné à la mort ? *Et nature eux*, respondit-il. Quelle sottise de nous peiner, sur le point du passage à l'exemption de toute peine ? Comme nostre naissance nous apporta la naissance de toutes choses : aussi fera la mort de toutes choses, nostre mort. Parquoy c'est pareille folie de pleurer de ce que d'icy à cent ans nous ne vivrons pas, que de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie : ainsi pleurasmes-nous, et ainsi nous cousta-t'il d'entrer en cette-cy : ainsi nous despouillasmes-nous de nostre ancien voile, en y entrant. Rien ne peut estre grief, qui n'est qu'une fois. Est-ce raison de craindre si longtemps, chose de si brief temps ? Le longtemps vivre, et le peu de temps vivre [2] est rendu tout un par la mort. Car le long et le court n'est point aux choses qui ne sont plus. Aristote dit, qu'il y a des petites bestes sur la riviere Hypanis, qui ne vivent qu'un jour. Celle qui meurt à cinq heures du matin, elle meurt en jeunesse : celle qui meurt à cinq heures du soir, meurt en sa decrepitude. Qui de nous ne se mocque de voir mettre en consideration d'heur ou de malheur, ce moment de durée ? Le plus et le moins en la nostre, si nous la comparons à l'éternité, ou encores à la durée des montaignes, des rivieres, des estoilles, des arbres, et mesme d'aucuns animaux, n'est pas moins ridicule.

Mais Nature nous y force. « Sortez, dit-elle, de ce monde, « comme vous y estes entrez. Le mesme passage que vous fistes « de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites-le de « la vie à la mort. Vostre mort est une des pieces de l'ordre de « l'Univers, une piece de la vie du monde.

« Changeray-je pas pour vous cette belle contexture des cho- « ses ? C'est la condition de votre creation ; c'est une partie de

[1] Socrate ne fut pas condamné à la mort par les trente tyrans, mais par les Athéniens.

Quelqu'un ayant dit à Socrate : Les Athéniens t'ont condamné à la mort ; — et la Nature eux, répondit Socrate. Diogène Laërce, L. II, S. 35.— Cic. *Tuscul. Quæst.*, L. I, c. 40. *Coste.*

[2] Gr. § 87.

Digitized by Google

« vous que la mort : vous vous fuyez vous mesmes. Cettuy vostre es-
« tre [1], que vous jouyssez [2], est egalement party à la mort et à la
« vie. Le premier jour de vostre naissance vous achemine à mou-
« rir comme à vivre. Tout ce que vous vivez, vous le desrobez à
« la vie : c'est à ses despens. Le continuel ouvrage de vostre vie,
« c'est bastir la mort. Vous estes en la mort, pendant que vous es-
« tes en la vie : car vous estes apres la mort, quand vous n'estes
« plus en vie. Ou, si vous l'aymez mieux ainsi, vous estes mort
« apres la vie : mais pendant la vie, vous estes mourant : et la
« mort touche bien plus rudement le mourant que le mort, et plus
« vivement et essentiellement. Si vous avez faict vostre profit de la
« vie, vous en estes repeu, allez-vous-en satisfait. Si vous n'en
« avez sçeu user ; si elle vous estoit inutile, que vous chaut-il de
« l'avoir perduë ? à quoy faire la voulez-vous encores?

« La vie n'est de soy ny bien ny mal : c'est la place du bien et
« du mal, selon que vous la leur faictes. Et si vous avez vescu un
« jour, vous avez tout veu : un jour est egal à tous jours. Il n'y a
« point d'autre lumiere, ny d'autre nuict. Ce Soleil, cette Lune,
« ces Estoiles, cette disposition, c'est celle mesme que vos Ayeuls
« ont jouye, et qui entretiendra vos arriere-nepveux. Et au pis
« aller, la distribution et varieté de tous les actes de ma comedie,
« se parfournit en un an. Si vous avez pris garde au bransle de
« mes quatre Saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence,
« la virilité, et la vieillesse du monde. Il a joüé son jeu : il n'y
« sçait autre finesse que de recommencer ; ce sera tous jours cela
« mesme. Je ne suis pas deliberée de vous forger autres nouveaux
« passe-temps. Faictes place aux autres, comme d'autres vous
« l'ont faicte. L'egalité est la premiere piece de l'equité. Qui se
« peut plaindre d'estre compris où tous sont compris? Aussi avez-
« vous beau vivre, vous n'en rabattrez rien du temps que vous
« avez à estre mort : c'est pour neant : aussi long-temps serez-
« vous en cet estat-là que vous craignez, comme si vous estiez
« mort en nourrisse.

« Et si vous mettray en tel point, auquel vous n'aurez aucun
« mescontentement : ny ne desirerez la vie que vous plaignez tant.
« La mort est moins à craindre que rien, s'il y avoit quelque chose

[1] Gr. § 87.
[2] Gr. § 63.

Digitized by Google

« de moins que rien. Elle ne vous concerne ny mort ny vif : Vif,
« parce que vous estes : Mort parce que vous n'estes plus. Davan-
« tage nul ne meurt avant son heure. Ce que vous laissez de
« temps, n'estoit non plus vostre, que celuy qui s'est passé avant
« vostre naissance, et ne vous touche non plus. Où que vostre vie
« finisse, elle y est toute. L'utilité du vivre n'est pas en l'espace :
« elle est en l'usage. Tel a vescu long-temps, qui a peu vescu.
« Attendez-vous y pendant que vous y estes. Il gist en votre vo-
« lonté, non au nombre des ans, que vous ayez assez vescu. Pen-
« sez-vous jamais n'arriver là, où vous alliez sans cesse? encore
« n'y-a-t'il chemin qui n'aye son issuë. Et si la compaignie vous
« peut soulager, le monde ne va-t'il pas mesme train que vous
« allez! Tout ne branle-il pas vostre branle! y a-il chose qui
« ne vieillisse quant et vous? Mille hommes, mille animaux et mille
« autres creatures meurent en ce mesme instant que vous mourez.
« Aquoy [1] faire y reculez-vous, si vous ne pouvez tirer arriere?
« Vous en avez veu qui se sont bien trouvez de mourir, eschevant
« par là des grandes miseres. Mais quelqu'un qui s'en soit mal
« trouvé, en avez-vous veu? Si est-ce grande simplesse, de con-
« damner chose que vous n'avez esprouvée ny par vous ny par
« autre. Pourquoy te plains-tu de moy et de la destinée? Te fai-
« sons-nous tort? Est-ce à toy de nous gouverner, ou à nous toy?
« Encore que ton aage ne soit pas achevé, ta vie l'est. Un petit
« homme est entier comme un grand. Ny les hommes ny leurs
« vies ne se mesurent à l'aune.

« Chiron refusa l'immortalité, informé des conditions d'icelle,
« par le Dieu mesme du temps, et de la durée, Saturne son pere.
« Imaginez de vray, combien seroit une vie perdurable, moins
« supportable à l'homme et plus penible, que n'est la vie que je
« luy ay donnée. Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans
« cesse de vous en avoir privé. J'y ay à escient meslé quelque peu
« d'amertume, pour vous empescher, voyant la commodité de son
« usage, de l'embrasser trop avidement et indiscretement. Pour
« vous loger en ceste moderation, ny de fuir la vie, ny de refuir
« à la mort, que je demande de vous, j'ay temperé l'une et l'au-
« tre entre la douceur et l'aigreur. J'appris à Thalès le premier

[1] Lex.

Digitized by Google

« de vos sages, que le vivre et le mourir estoit indifferent : par où, « à celuy qui luy demanda pourquoy donc il ne mouroit, il res- « pondit très-sagement, *Pour ce qu'il est indifferent.* L'eau, la « terre, l'air et le feu, et autres membres de ce mien bastiment, « ne sont non plus instruments de ta vie, qu'instruments de ta « mort. Pourquoy crains-tu ton dernier jour ? Il ne confere non « plus à ta mort que chascun des autres. Le dernier pas ne faict « pas la lassitude, il la declare. Tous les jours vont à la mort : le « dernier y arrive. » Voyla les bons advertissemens de nostre mere Nature.

Pedantisme ; Science ; Sagesse.

A la mode dequoy[1] nous sommes instruicts, il n'est pas merveille, si ny les escoliers, ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles, quoy qu'ils s'y facent plus doctes. De vray le soin et la despense de nos peres ne vise qu'à nous meubler la teste de science : du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. Criez d'un passant à nostre peuple. *O le sçavant homme !* Et d'un autre, *O le bon homme !* Il ne faudra pas à destourner les yeux et son respect vers le premier. Il y faudroit un tiers crieur : O les lourdes testes ! Nous nous enquerons volontiers : Scait-il du Grec ou du Latin ? escrit-il en vers ou en prose ? mais, s'il est devenu meilleur ou plus advisé, c'estoit le principal, et c'est ce qui demeure derriere. Il falloit s'enquerir qui est mieux sçavant, non qui est plus sçavant.

Nous ne travaillons qu'à remplir la memoire, et laissons l'entendement et la conscience vuide. Tout ainsi que les oiseaux vont quelquefois à la queste du grain, et le portent au bec sans le taster, pour en faire bechée à leurs petits : ainsi nos pedans vont pillotans la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs levres, pour la degorger seulement, et mettre au vent. C'est merveille combien proprement la sottise se loge sur mon exemple.

[1] Gr. § 17.

Digitized by Google

Est-ce pas faire de mesme; ce que je fay en la plus part de cette composition? Je m'en vay escornifflant par-cy, par-là, des livres, les sentences qui me plaisent, non pour les garder, (car je n'ay point de gardoire) mais pour les transporter en cettuy-cy; où, à vray dire, elles ne sont plus miennes, qu'en leur premiere place.

Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'autruy, et puis c'est tout: il les faut faire nostres. Nous semblons proprement celuy, qui ayant besoin de feu, en iroit querir chez son voisin, et en ayant trouvé un beau et grand, s'arresteroit là à se chauffer, sans plus se souvenir d'en rapporter chez soy. Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digere, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie: Pensons-nous que Lucullus, que les Lettres rendirent et formerent si grand Capitaine sans experience, les eust prises à nostre mode? Nous nous laissons si fort aller sur les bras d'autruy, que nous aneantissons nos forces. Me veux-je armer contre la crainte de la mort? c'est aux despens de Seneca. Veux-je tirer de la consolation pour moy, ou pour un autre? je l'emprunte de Cicero: je l'eusse prise en moy-mesme, si on m'y eust exercé. Je n'aime point cette suffisance relative et mendiée. Quand bien nous pourrions estre sçavans du sçavoir d'autruy, au moins sages ne pouvons-nous estre que de nostre propre sagesse.

Je hai le sage qui n'est pas sage pour soy-mesme. Dionysius se moquoit des Grammairiens, qui ont soin de s'enquerir des maux d'Ulysses, et ignorent les propres: des Musiciens, qui accordent leurs flutes, et n'accordent pas leurs mœurs: des Orateurs, qui etudient à dire justice, non à la faire. Si nostre ame n'en va un meilleur bransle, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerois aussi cher que mon escolier eust passé le temps à jouer à la paume: au moins le corps en seroit plus allegre. Voyez-le revenir de là, apres quinze ou seize ans employez, il n'est rien si mal propre à mettre en besogne: tout ce que vous y recognoissez davantage, c'est que son Latin et son Grec l'ont rendu plus sot et presomptueux qu'il n'estoit party de la maison. Il en devoit rapporter l'ame pleine, il ne l'en rapporte que bouffie: et l'a seulement enflée, en lieu de la grossir.

Digitized by Google

Education.

A un enfant de maison, qui recherche les Lettres, non pour le gain (car une fin si abjecte est indigne de la grace et faveur des Muses, et puis elle regarde et depend d'autruy) ny tant pour les commoditez externes, que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plustost envie d'en reussir [1] habil'homme, qu'homme sçavant, je voudrois aussi qu'on fust soigneux de luy choisir un conducteur, qui eust plustost la teste bien faicte, que bien pleine : et qu'on y requist tous les deux, mais plus les moeurs et l'entendement que la science : et qu'il se conduisist en sa charge d'une nouvelle maniere.

On ne cesse de criailler à nos oreilles, comme qui verseroit dans un entonnoir ; et nostre charge ce n'est que redire ce qu'on nous a dit. Je voudrois qu'il corrigeast cette partie ; et que de belle arrivée, selon la portée de l'ame, qu'il a en main ; il commençast à la mettre sur la montre, luy faisant gouster les choses, les choisir et discerner d'elle-mesme : quelquefois luy ouvrant le chemin, quelquefois le luy laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente, et parle seul : je veux qu'il escoute son Disciple parler à son tour. Socrates, et depuis Arcesilaus faisoient premierement parler leurs disciples, et puis ils parloient à eux. Il est bon qu'il le face trotter devant luy, pour juger de son train : et jusques à quel point il se doibt ravaller, pour s'accommoder à sa force. A faute de cette proportion, nous gastons tout. Et de la sçavoir choisir, et s'y conduire bien mesurement, c'est une des plus ardues besoignes que je sçache : Et est l'effect d'une haute ame et bien forte, sçavoir [2] condescendre à ces alleures pueriles, et les guider. Je marche plus ferme, et plus seur, à mont qu'à val. Ceux qui, comme nostre usage porte, entreprennent d'une mesme leçon et pareille mesure de conduite, regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes : ce n'est pas merveille, si en tout un peuple d'enfans ils en rencontrent y peine deux ou trois, qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline. Qu'il ne luy de-

[1] Lex.

[2] De savoir.

Digitized by Google

mande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance. Et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le tesmoignage de sa memoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le luy face mettre en cent visages, et accommoder à autant de divers subjets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien faict sien, prenant l'instruction à son progrez, des pedagogismes de Platon. C'est tesmoignage de crudité et indigestion que de regorger la viande comme on l'a avallée : l'estomach n'a pas faict son operation, s'il n'a faict changer la façon et la forme à ce qu'on luy avoit donné à cuire. Nostre ame ne branle qu'à credit, liée et contrainte à l'appetit des fantasies d'autruy, serve et captivée sous l'authorité de leur leçon. On nous a tant assubjectis aux cordes, que nous n'avons plus de franches alleures : nostre vigueur et liberté est esteinte.

Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, mais elles en font apres le miel, qui est tout leur; ce n'est plus thin, ni marjolaine : Ainsi les pieces empruntées d'autruy, il les transformera et confondra, pour en faire un ouvrage tout sien : à sçavoir son jugement, son institution, son travail et estude ne vise qu'à le former. Qu'il cele tout ce dequoy il a esté secouru, et ne produise que ce qu'il en a faict. Les pilleurs, les emprunteurs, mettent en parade leurs bastiments, leurs achapts, non pas ce qu'ils tirent d'autruy. Vous ne voyez pas les espices [1] d'un homme de Parlement: vous voyez les alliances qu'il a gaignées, et hõnneurs à ses enfants. Nul ne met en compte publique sa recette : chacun y met son acquest.

Le gain de nostre estude, c'est en estre devenu meilleur et plus sage. C'est (disoit Epicharmus) l'entendement qui voyt et qui oyt : c'est l'entendement qui approfite tout, qui dispose tout, qui agit, qui domine et qui regne : toutes autres choses sont aveugles, sourdes et sans ame. Certes nous le rendons servile et coüard, pour ne luy laisser la liberté de rien faire de soy. Qui demande jamais à son disciple ce qu'il luy semble de la Rhetorique et de la Grammaire, de telle ou telle sentence de Ciceron ? On nous les placque en la memoire toutes empennées, comme des

[1] *Espices*, *épices*, au pluriel, se disait de ce qui était dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit. On les payait anciennement en denrées, en *épices*, plus tard en argent, mais le nom primitif était resté.

Digitized by Google

oracles, où les lettres et les syllabes sont de la substance de la chose. Sçavoir par coeur n'est pas sçavoir : c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa memoire. Ce qu'on sçait droittement, on en dispose, sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers son livre. Fascheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque ! Je m'attens qu'elle serve d'ornement, non de fondement : suivant l'advis de Platon, qui dit, la fermeté, la foy, la sincerité, estre la vraye Philosophie.

Philosophie ; vertu.

L'ame qui loge la *Philosophie*, doit par sa santé rendre sain encore le corps : elle doit faire luire jusques au dehors, son repos, et son aise : doit former à son moule le port exterieur, et l'armer par consequent d'une gracieuse fierté, d'un maintient actif, et allaigre, et d'une contenance contente et debonnaire. La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouissance constante : son estat est comme des choses au-dessus de la Lune, tousjours serein. C'est *Baroco* et *Baralipton*, qui rendent leurs supposts ainsi crottez et enfumez ; ce n'est pas elle, ils ne la cognoissent que par ouyr dire. Comment ? elle faict estat de sereiner les tempestes de l'ame, et d'apprendre la faim et les fiebvres à rire, non par quelques Epicycles imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables.

Elle a pour son but, la *vertu :* qui n'est pas, comme dit l'eschole, plantée à la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible. Ceux qui l'ont approchée, la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante : d'où elle void bien sous soy toutes choses, mais si peut-on y arriver, qui en sçait l'addresse, par des routes ombrageuses, gazonnées, et doux-fleurantes : plaisamment et d'une pente facile et polie, comme est celle des voutes celestes. Pour n'avoir hanté cette Vertu supreme, belle, triomphante, amoureuse, delicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irreconciliable d'aigreur, de desplaisir, de crainte, et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes : ils sont allez selon leur foiblesse,

Digitized by Google

feindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite, menaceuse, mineuse, et la placer sur un rocher à l'escart emmy des ronces, fantosme à estonner les gens.

Amitié.

Ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accointances et familiaritez nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitié de quoy je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'autre, d'un meslange si universel, qu'elles effacent, et ne retrouvent plus la cousture qui les a joinctes. Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois [1], je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en respondant : Parce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy. Il y a au delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulierement, je ne sçay quelle force inexpliquable et fatale, mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estres veus, et par des rapports que nous oyïons l'un de l'autre qui faisoient en nostre affection plus d'effort, que ne porte la raison des rapports : je croy, par quelque ordonnance du Ciel. Nous nous embrassions par nos noms. Et à nostre premiere rencontre, qui fut par hazard en une grande feste et compagnie de ville, nous nous trouvasmes si pris, si cognus, si obligez entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche, que l'un à l'autre. Il escrivit une Satyre Latine excellente, qui est [2] publiée : par laquelle il excuse et explique la precipitation de nostre intelligence, si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous estions tous deux hommes faicts, et luy plus de quelque année) elle n'avoit point à perdre tems ; et n'avoit à se reigler au patron des amitiez molles et regu-

[1] Estienne de la Boëtie.

[2] Dans le Recueil des pièces posthumes d'Estienne de la Boëtie, publié par Montaigne et impimé à Paris, chez Frédéric Morel, en 1571.

Digitized by Google

lieres, ausquelles il faut tant de precautions de longue et preala-ble conversation.

Cette-cy n'a point d'autre idée que d'elle-mesme, et ne se peut rapporter qu'à soy. Ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille : c'est je ne sçay quelle quinte-essence de tout ce meslange, qui ayant saisi toute ma volonté, l'a-mena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne ; d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre à la verité, ne nous reservant rien qui nous fust propre, ny qui fust ou sien ou mien.

Montaigne jugé par lui-même.

Je ne fay point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses, qui sont mieux traictées chez les maistres du mestier, et plus veritablement. C'est icy purement l'essay de mes facultez naturelles, et nullement des acquises : Et qui me surprendra d'i-gnorance, il ne fera rien contre moy : car à peine respondroy-je à autruy de mes discours qui ne m'en responds point à moy, ny n'en suis satisfaict. Qui sera en cherche de science, si [1] la pesche où elle se loge : il n'est rien de quoy je fasse moins de profes-sion. Ce sont icy mes fantasies, par lesquelles je ne tasche point à donner à cognoistre les choses, mais moy : elles me seront à l'adventure connues un jour, ou l'ont autrefois esté, selon que la fortune m'a peu porter sur les lieux où elles estoient esclaircies. Mais il ne m'en souvient plus. Et si je suis homme de quelque le-çon, je suis homme de nulle retention. Ainsi je ne pleuvy auscune certitude, si ce n'est de faire cognoistre jusques à quel poinct monte pour cette heure, la cognoissance que j'en ay. Qu'on ne s'attende pas aux matieres, mais à la façon que j'y donne. Qu'on voye en ce que j'emprunte, si j'ay sceu choisir de quoy rehausser ou secourir proprement l'invention, qui vient tousjours de moy.

[1] Lex.

Digitized by Google

Car je fay dire aux autres, non à ma teste, mais à ma suite, ce que je ne puis si bien dire, par foiblesse de mon langage, ou par foiblesse de mon sens. Je ne compte pas mes emprunts, je les poise. Et si je les eusse voulu faire valoir par nombre, je m'en fusse chargé deux fois autant. Ils sont tous, ou fort peu s'en faut, de noms si fameux et anciens qu'ils me semblent se nommer assez sans moy.

Et raisons, comparaisons, argumens, si j'en transplante quelcun en mon solage, et confons aux miens, à escient j'en cache l'Auteur, pour tenir en bride la temerité de ces sentences hastives, qui se jettent sur toute sorte d'Escrits, notamment jeunes Escrits, d'hommes encore vivants : et en vulgaire, qui reçoit tout le monde à en parler, et qui semble convaincre la conception et le dessein vulgaire de mesmes. Je veux qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'eschaudent à injurier Seneque en moy. Il faut musser ma foiblesse soubs ces grands credits... La science et la verité peuvent loger chez nous sans jugement, et le jugement y peut aussi estre sans elles : voire la recognoissance de l'ignorance est l'un des plus beaux et plus seurs tesmoignages de jugement que je trouve. Je n'ay point d'autre sergent de bande, à ranger mes pieces, que la fortune. A mesme que mes reveries se presentent, je les entasse : tantost elles se pressent en foule, tantost elles se trainent à la file. Je veux qu'on voye mon pas naturel et ordinaire ainsi detraqué qu'il est. Je me laisse aller comme je me trouve.

Au lecteur [1].

C'est icy un Livre de bonne foy, Lecteur. Il t'advertit dès l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin que domestique et privée, je n'y ay nulle consideration de ton service, ny de ma gloire : mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ai

[1] Nous plaçons à la fin de nos extraits de Montaigne le morceau qu'il a mis en tête de son livre, afin que nos lecteurs soient mieux en état de comparer cette appréciation et son objet.

Digitized by Google

voué à la commodité particuliere de mes parents et amis : à ce que m'ayans perdu (ce qu'ils ont à faire bientost) ils y puissent retrouver aucuns traicts de mes conditions et humeur, et que par ce moyen ils nourrissent plus entiere et plus vifve, la cognoissance qu'ils ont eu de moi. Si c'eust été pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautez empruntées. Je veux qu'on m'y voye en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice : car c'est moi que je peins. Mes defauts s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naïfve, autant que la reverence me l'a permis. Que si j'eusse été parmi ces Nations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des premieres Loix de Nature, je t'asseure que je m'y fusse très-volontiers peint tout entier et tout nud. Ainsi, Lecteur, je suis moi-même la matiere de mon Livre : ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un sujet si frivole et si vain. A Dieu doncq. *De Montagne, ce* 12 *de Juin* 1580.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

XIV^me^ siècle 3
Froissart, 1337-1410 3
Formule d'un appel en champ clos 26
XIV^me^ et XV^me^ siècles 30
Jean Gerson, 1363-1429 30
Le comte d'Artois (roman) 34
Christine de Pizan, 1363-1420 42
XV^me^ siècle 52
Alain Chartier, 1386-1458 53
Olivier de la Marche, 1426-1501 62
Comines, 1445-1509 73
Olivier Maillard, 1500 91
XVI^me^ siècle 97
La langue 97
Rabelais, 1483-1553 98
Fromment 110
Calvin, 1509-1564 115
Martin et Guillaume du Bellay, 1559 et 1543 119
Joachim du Bellay, 1524-1560 127
Montluc, 1502-1577 131
Amyot, 1513-1593 142
Brantôme, 1527-1614 153
De la Noue, 1531-1591 156
Pasquier, 1529-1615 158
La Boétie, 1530-1563 172
Montaigne, 1533-1592 180

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google